



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

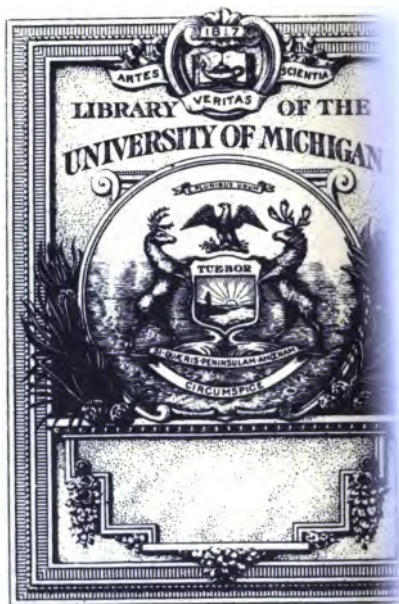
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



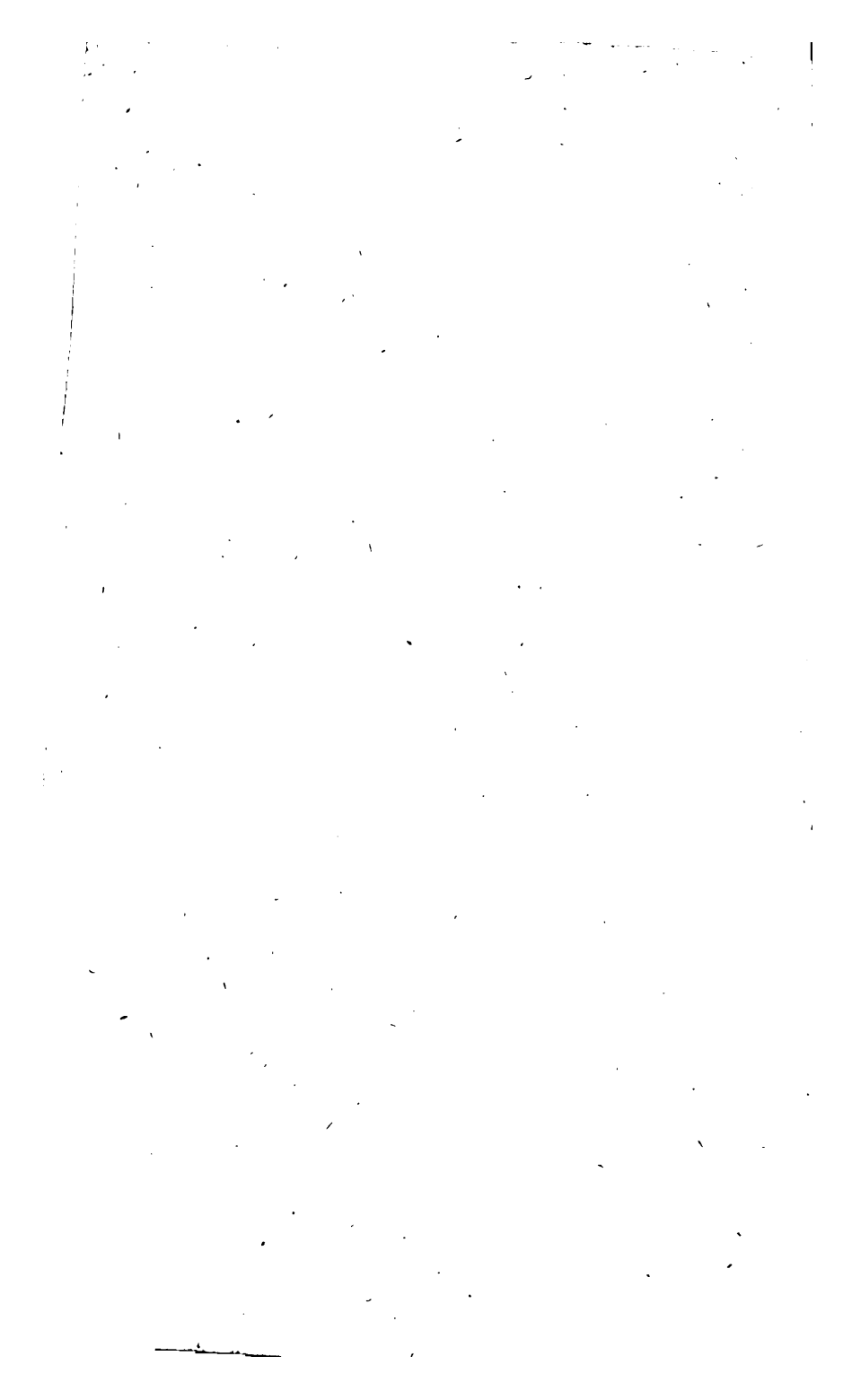


THE

STATES

OF

MISSISSIPPI



LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

1827-1828

OE U V R E S

DE

D U M A R S A I S.

1827-1828

1827-1828

C E V O L U M E C O N T I E N T :

*Mélanges de Grammaire , de Philo-
sophie , etc. , tirés de l'ENCYCLOPÉDIE ,
depuis la lettre A jusqu'à la lettre C ,
compris le mot CONSONNE*

H C

S I A S H A M U G

Cet ouvrage se vend , à Paris , chez **POUGIN** ,
Libraire-Imprimeur , rue des Saints-Pères ,
Faubourg Saint-Germain , n°. 61 .

Et chez **GIDE** , Libraire , place St. Sulpice ,
au Grand Balcon , n°. 547 .

OE U V R E S

D E

D U M A R S A I S.

T O M E Q U A T R I È M E.

A P A R I S,

DE L'IMPRIMERIE DE POUGIN.

1797, AN V.

870.5

D885

v.4

Y A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

300185-013

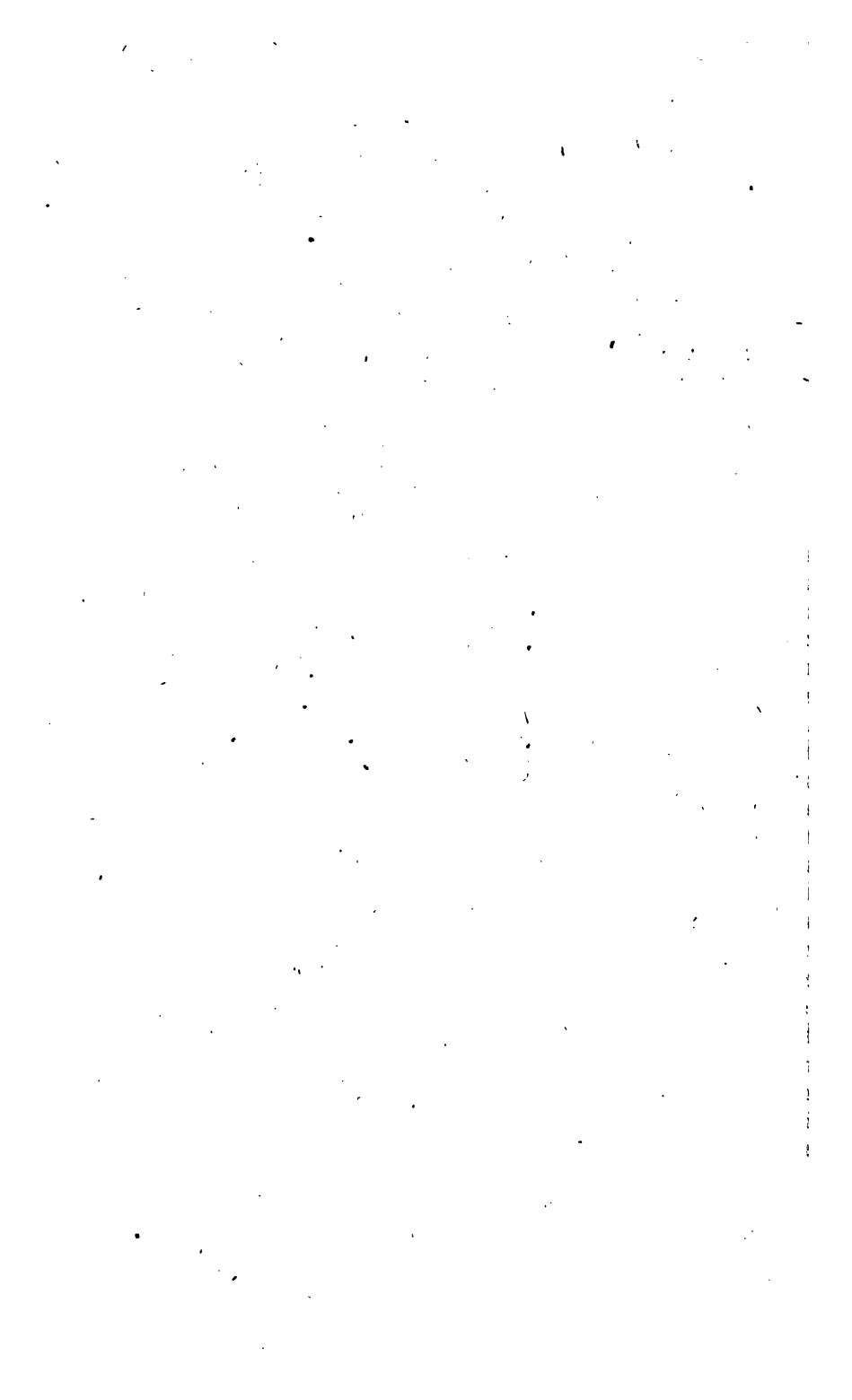
M É L A N G E S

DE GRAMMAIRE,
DE PHILOSOPHIE, etc.

Tirés de l'ENCYCLOPÉDIE.

Tome IV.

A



M É L A N G E S

DE GRAMMAIRE,
DE PHILOSOPHIE, etc.

Tirés de l'ENCYCLOPÉDIE.

A a et *a*, s. m., caractère ou figure de la première lettre de l'alphabet, en latin, en français, et en presque toutes les langues de l'Europe.

On peut considérer ce caractère, ou comme lettre, ou comme mot.

I. **A**, en tant que lettre, est le signe du son *a*, qui de tous les sons de la voix est le plus facile à prononcer. Il ne faut qu'ouvrir la bouche et pousser l'air des poumons.

On dit que l'*a* vient de l'*aleph* des Hébreux : mais l'*a* en tant que son ne vient que de la conformation des organes de la parole ; et le caractère ou figure dont nous nous servons pour représenter ce son, nous vient de l'*alpha* des Grecs. Les Latins et les autres peuples de l'Europe ont imité les Grecs dans la forme qu'ils ont donnée à cette lettre. Selon les grammaires hébraïques, et la grammaire générale de P. R., p. 12, l'*aleph* ne sert (aujourd'hui) que pour l'écriture, et n'a aucun son que celui de la voyelle qui lui est jointe. Cela fait voir que

la prononciation des lettres est sujette à variation dans les langues mortes , comme elle l'est dans les langues vivantes. Car il est constant , selon M. Masclef et le P. Houbignan , que l'*aleph* se prononçoit autrefois comme notre *a* ; ce qu'ils prouvent sur-tout par le passage d'Eusèbe , *prép. év.* liv. X , c. 6 , où ce P. soutient que les Grecs ont pris leurs lettres des Hébreux : *Id ex Græcâ singulorum elementorum appellatione quivis intelligit. Quid enim aleph ab alpha magnopere differt? Quid autem vel betha a beth?* etc.

Quelques auteurs (Covaruvias) disent , que lorsque les enfans viennent au monde , les mâles font entendre le son de l'*a* , qui est la première voyelle de *mas* , et les filles le son de l'*e* , première voyelle de *femina* : mais c'est une imagination sans fondement. Quand les enfans viennent au monde , et que pour la première fois ils poussent l'air des poumons , on entend le son de différentes voyelles , selon qu'ils ouvrent plus ou moins la bouche.

On dit *un grand A* , *un petit a* : ainsi *a* est du genre masculin , comme les autres voyelles de notre alphabet.

Le son de l'*a* , aussi bien que celui de l'*e* , est long en certains mots , et bref en d'autres : *a* est long dans *grâce* , et bref dans *place*. Il est long dans *tâche* quand ce mot signifie un ouvrage qu'on donne à faire ; et il est bref dans *tache* , *macula* , souillure. Il est long dans *mâtin* , gros chien ; et bref dans *matin* , première partie du jour. *Voyez l'excellent Traité de la Prosodie de M. l'abbé d'Olivet.*

Les Romains , pour marquer l'*a* long , l'écri-

virent d'abord double, *Aala* pour *Ala*; c'est ainsi qu'on trouve dans nos anciens auteurs français *aage*, etc. Ensuite ils insérèrent un *h* entre les deux *a*, *Ahala*. Enfin, ils mettoient quelquefois le signe de la syllabe longue *āla*.

On met aujourd'hui un accent circonflexe sur l'*a* long, au lieu de l'*s* qu'on écrivoit autrefois après cet *a* : ainsi au lieu d'écrire *mastin*, *blasme*, *asne*, etc. on écrit *mâtin*, *blâme*, *dne*. Mais il ne faut pas croire, avec la plupart des grammairiens, que nos pères n'écrivoient cette *s* après l'*a*, ou après toute autre voyelle, que pour marquer que cette voyelle étoit longue : ils écrivoient cette *s*, parce qu'ils la prononçoient ; et cette prononciation est encore en usage dans nos provinces méridionales, où l'on prononce *mastin*, *testo*, *besti*, etc.

On ne met point d'accent sur l'*a* bref ou commun.

L'*a* chez les Romains étoit appelé *lettre salutaire* : *littera salutaris*. Cic. Attic. jx, 7. parce que lorsqu'il s'agissoit d'absoudre ou de condamner un accusé, les juges avoient deux tablettes, sur l'une desquelles ils écrivoient l'*a*, qui est la première lettre d'*absolvo* ; et sur l'autre ils écrivoient le *c*, première lettre de *condemno*. Et l'accusé étoit absous ou condamné, selon que le nombre de l'une de ces lettres l'emportoit sur le nombre de l'autre.

On a fait quelques usages de cette lettre qu'il est utile d'observer.

1°. L'*a* chez les grecs étoit une lettre numérale qui marquoit *un*.

2°. Parmi nous, les villes où l'on bat mon-

noie, ont chacune pour marque une lettre de l'alphabet : cette lettre se voit au revers de la pièce de monnoie au-dessous des armes du roi. *A* est la marque de la monnoie de Paris,

3°. On dit de quelqu'un qui n'a rien fait, rien écrit, qu'il n'a pas fait une pansée d'*a*. *Panse*, qui veut dire *ventre*, signifie ici la partie de la lettre qui avance; *il n'a pas fait la moitié d'une lettre*.

A, mot, est 1°. la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir*. *Il a de l'argent, il a peur, il a honte, il a envie*, et avec le supin des verbes, *elle a aimé, elle a vu*, à l'imitation des Latins, *habeo persuasum*. Nos pères écrivoient cet *a* avec une *h*; il *ha, d'habet*. On ne met aucun accent sur *a* verbe.

Dans cette façon de parler *il y a*, *a* est verbe. Cette façon de parler est une de ces expressions figurées, qui se sont introduites par imitation, par abus, ou catachrèse. On a dit au propre, *Pierre a de l'argent, il a de l'esprit*; et par imitation on a dit, *il y a de l'argent dans la bourse; il y a de l'esprit dans ces vers*. *Il*, est alors un terme abstrait et général comme *ce, on*. Ce sont des termes métaphysiques formés à l'imitation des mots qui marquent des objets réels. *L'y* vient de *l'ibi* des Latins, et a la même signification. *Il, y*, c'est-à-dire *là, ici*, dans le point dont il s'agit. *Il y a des hommes qui*, etc. *Il*, c'est-à-dire, l'être métaphysique, l'être imaginé ou d'imitation, *a* dans le point dont il s'agit *des hommes qui*, etc. Dans les autres langues, on dit plus simplement, *des hommes sont, qui*, etc.

C'est aussi par imitation que l'on dit, *la raison a des bornes. Notre langue n'a point de cas, la logique a quatre parties*, etc.

2°. *A*, comme mot, est aussi une préposition, et alors on doit le marquer avec un accent grave à.

A, préposition vient du latin à, à *dextris*, à *sinistris*, à droite, à gauche. Plus souvent encore notre à vient de la préposition latine *ad*, *loqui ad*, parler à. On trouve aussi *dicere ad*. Cic. *Ita lucrum ad me*, (Plaute) le profit en vient à moi. *Sinite parvulos venire ad me*, laissez venir ces enfans à moi.

Observez que *a* mot, n'est jamais que, ou la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, ou une simple préposition. Ainsi à n'est jamais adverbe, comme quelques grammairiens l'ont cru, quoiqu'il entre dans plusieurs façons de parler adverbiales. Car l'adverbe n'a pas besoin d'être suivi d'un autre mot qui le détermine, ou, comme disent communément les grammairiens, l'adverbe n'a jamais de régime; parce que l'adverbe renferme en soi la préposition et le nom: *prudemment, avec prudence*. (V. ADVERBE) au lieu que la préposition a toujours un régime, c'est-à-dire, qu'elle est toujours suivie d'un autre mot, qui détermine la relation ou l'espèce de rapport que la préposition indique. Ainsi, la préposition à peut bien entrer, comme toutes les autres prépositions, dans des façons de parler adverbiales: mais comme elle est toujours suivie de son complément, ou, comme on dit, de son régime, elle ne peut jamais être adverbe.

A n'est pas non plus une simple particule

qui marque le datif ; parce qu'en français nous n'avons ni déclinaison , ni cas , ni par conséquent de datif. *Voy. CAS.* Le rapport que les Latins marquoient par la terminaison du datif , nous l'indiquons par la préposition *à*. C'est ainsi que les Latins mêmes se sont servis de la préposition *ad* , *quod attinet ad me. Cic. Accedit ad , referre ad aliquem , et alicui.* Ils disoient aussi également *loqui ad aliquem , et loqui alicui , parler à quelqu'un , etc.*

A l'égard des différens usages de la préposition *à* , il faut observer , 1^o. que toute préposition est entre deux termes , qu'elle lie et qu'elle met en rapport.

2^o. Que ce rapport est souvent marqué par la signification propre de la préposition même , comme *avec , dans , sur , etc.*

3^o. Mais que souvent aussi les prépositions , sur-tout *à , de* ou *du* , outre le rapport qu'elles indiquent quand elles sont prises dans leur sens primitif et propre , ne sont ensuite par figure et par extension , que de simples prépositions unitives ou indicatives , qui ne font que mettre deux mots en rapport ; ensorte qu'alors c'est à l'esprit même à remarquer la sorte de rapport qu'il y a entre les deux termes de la relation unis entre-eux par la préposition : par exemple , *approchez-vous du feu : du* , lie *feu* avec *approchez-vous* , et l'esprit observe ensuite un rapport d'approximation , que *du* ne marque pas. *Eloignez-vous du feu ; du* , lie *feu* avec *éloignez-vous* , et l'esprit observe là un rapport d'éloignement. Vous voyez que la même préposition sert à marquer des rapports

opposés. On dit de même *donner à* et *ôter à*. Ainsi, ces sortes de rapports diffèrent autant que les mots diffèrent entr'eux.

Je crois donc que lorsque les prépositions ne sont, ou ne paroissent pas prises dans le sens propre de leur première destination, et que par conséquent elles n'indiquent pas par elles-mêmes la sorte de rapport particulier que celui qui parle veut faire entendre; alors c'est à celui qui écoute ou qui lit, à reconnoître la sorte de rapport qui se trouve entre les mots liés par la préposition simplement unitive et indicative.

Cependant quelques grammairiens ont mieux aimé épuiser la métaphysique la plus recherchée, et si je l'ose dire, la plus inutile et la plus vaine, que d'abandonner le lecteur au discernement que lui donne la connoissance et l'usage de sa propre langue. *Rapport de cause, rapport d'effet, d'instrument, de situation, d'époque, table à pieds de biche, c'est-là un rapport de forme*, dit M. l'abbé Girard, tom. II, pag. 199. *Bassin à barbe, rapport de service*, (id. ib.) *Pierre à feu, rapport de propriété productive*, (id. ib.) etc. La préposition *à* n'est point destinée à marquer par elle-même un rapport de *propriété productive*, ou *de service*, ou *de forme*, etc. quoique ces rapports se trouvent entre les mots liés par la préposition *à*. D'ailleurs, les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes, et souvent des rapports opposés sont indiqués par la même préposition.

Il me paroît donc que l'on doit d'abord observer la première et principale destination d'une préposition. Par exemple : la principale

destination de la préposition *à*, est de marquer la relation d'une chose à une autre, comme, le terme où l'on va, ou à quoi ce qu'on fait se termine, le but, la fin, l'attribution, le pour-quoi. *Aller à Rome, prêter de l'argent à usure, à gros intérêt. Donner quelque chose à quelqu'un*, etc. Les autres usages de cette préposition reviennent ensuite à ceux-là par catachrèse, abus, extension, ou imitation : mais il est bon de remarquer quelques-uns de ces usages, afin d'avoir des exemples qui puissent servir de règle, et aider à décider les doutes par analogie et par imitation. On dit donc :

APRÈS UN NOM SUBSTANTIF.

Air à chanter. Billet à ordre, c'est-à-dire, payable à ordre. *Chaise à deux. Doute à éclaircir. Entreprise à exécuter. Femme à la hotte?* (au vocatif). *Grenier à sel. Habit à la mode. Instrument à vent. Lettre de change à vue, à dix jours de vue. Matière à procès. Nez à lunette. OEufs à la coque. Plaine à perte de vue. Question à juger. Route à gauche. Vache à lait.*

A APRÈS UN ADJECTIF.

Agréable à la vue. Bon à prendre et à laisser. Contraire à la santé. Délicieux à manger. Facile à faire.

Observez qu'on dit : *Il est facile de faire cela.*

Quand on le veut il est facile
De s'assurer un repos plein d'appas. \ Quinault.

La raison de cette différence est que dans le dernier exemple *de* n'a pas rapport à *facile*, mais à *il*; *il*, *hoc*, *cela*, à savoir *de faire*, etc. *est facile*, est une chose facile. Ainsi, *il*, *de s'assurer un repos plein d'appas* est le sujet de la proposition, et *est facile* en est l'attribut.

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer! (Quinault.)

Il, à savoir, *de trouver un époux dans un amant*, etc. *est doux*, est une chose douce.

Il est gauche à tout ce qu'il fait. Heureux à la guerre. Habile à dessiner, à écrire. Payable à ordre. Pareil à, etc. Propre à, etc. Semblable à, etc. Utile à la santé.

A P R È S U N V E R B E.

S'abandonner à ses passions. S'amuser à des bagatelles. Applaudir à quelqu'un. Aimer à boire, à faire du bien. Les hommes n'aiment point à admirer les autres; ils cherchent eux-mêmes à être goûtés et à être applaudis. La Bruyère. Aller à cheval, à califourchon, c'est-à-dire, jambe deçà, jambe delà. S'appliquer à, etc. S'attacher à, etc. Blessé à, il a été blessé à la jambe. Crier à l'aide, au feu, au secours. Conseiller quelque chose à quelqu'un. Donner, à boire à quelqu'un. Demander à boire. Etre à. Il est à écrire, à jouer. Il est à jeun. Il est à Rome. Il est à cent lieues. Il est long-temps à venir. Cela est à faire, à taire, à publier, à payer. C'est à vous à mettre le prix à votre marchandise.

J'ai fait cela à votre considération, à votre intention. Il faut des livres à votre fils. Jouer à Colin Maillard, jouer à l'ombre, aux échecs. Garder à vue. La dépense se monte à cent écus, et la recette à, etc. Monter à cheval. Payer à quelqu'un. Payer à vue, à jour marqué. Persuader à. Prêter à. Puiser à la source. Prendre garde à soi. Prendre à gauche. Ils vont un à un, deux à deux, trois à trois. Voyons à qui l'aura, c'est-à-dire, voyons à ceci, (attendamus ad hoc nempe) à savoir qui l'aura.

A AVANT UNE AUTRE PRÉPOSITION.

A se trouve quelquefois avant la préposition *de*, comme en ces exemples :

Peut-on ne pas céder à de si puissans charmes?

Et peut-on refuser son cœur

A de beaux yeux qui le demandent?

Je crois qu'en ces occasions il y a une ellipse synthétique. L'esprit est occupé des charmes particuliers qui l'ont frappé ; et il met ces charmes au rang des charmes puissans dont on ne sauroit se garantir. Peut-on ne pas céder à ces charmes qui sont du nombre des charmes si puissans? *etc.* Peut-on ne pas céder à l'attrait, au pouvoir de si puissans charmes? Peut-on refuser son cœur à ces yeux, qui sont de la classe des beaux yeux? L'usage abrège ensuite l'expression, et introduit des façons de parler particulières, auxquelles on doit se conformer, et qui ne détruisent pas les règles.

Ainsi, je crois que *de* ou *des* sont toujours des prépositions extractives, et que quand on

dit, *des savans soutiennent, des hommes m'ont dit, etc.*, *des savans, des hommes*, ne sont pas au nominatif. Et de même quand on dit, j'ai vu *des hommes, j'ai vu des femmes, etc.*, *des hommes, des femmes*, ne sont pas à l'accusatif; car, si l'on veut bien y prendre garde, on reconnoitra que *ex hominibus, ex multeribus, etc.*, ne peuvent être ni le sujet de la proposition, ni le terme de l'action du verbe; et que celui qui parle veut dire, que quelques-uns *des savans soutiennent, etc.*, *quelques-uns des hommes, quelques-unes des femmes*, disent, *etc.*

A. APRÈS DES ADVERBES.

On ne se sert de la préposition à après un adverbe, que lorsque l'adverbe marque relation. Alors l'adverbe exprime la sorte de relation, et la préposition indique le corrélatif. Ainsi on dit *conformément à*. On a jugé *conformément à* l'ordonnance de 1667. On dit aussi *relativement à*.

D'ailleurs l'adverbe ne marquant qu'une circonstance absolue et déterminée de l'action, n'est pas suivi de la préposition à.

A en des façons de parler adverbiales, et en celles qui sont équivalentes à des prépositions latines, ou de quelqu'autre langue.

A jamais, à toujours. A l'encontre. Tour-à-tour. Pgs-à-pas. Vis-à-vis. A pleines mains. A fur et à mesure. A la fin, tandem, aliquando. C'est-à-dire, nempe, scilicet. Suiyre à la piste. Faire le diable à quatre. Se

faire tenir à quatre. A cause, qu'on rend en latin par la préposition propter. A raison de. Jusqu'à, ou jusques à. Au-delà. Au-dessus. Au-dessous. A quoi bon, quorsum. A la vue, à la présence, ou en présence, coram.

Telles sont les principales occasions où l'usage a consacré la préposition *à*. Les exemples que nous venons de rapporter, serviront à décider par analogie les difficultés que l'on pourroit avoir sur cette préposition.

Au reste, la préposition *au* est la même que la préposition *à*. La seule différence qu'il y a entre l'une et l'autre, c'est que *à* est un mot simple, et que *au* est un mot composé.

Ainsi, il faut considérer la préposition *à* en deux états différens.

I. Dans son état simple : 1^o. rendez *à* César ce qui appartient *à* César ; 2^o. se prêter *à* l'exemple ; 3^o. se rendre *à* la raison. Dans le premier exemple, *à* est devant un nom sans article. Dans le second exemple, *à* est suivi de l'article masculin, parce que le mot commence par une voyelle : *à l'exemple, à l'esprit, à l'amour*. Enfin dans le dernier, la préposition *à* précède l'article féminin, *à la raison, à l'autorité*.

II. Hors de ces trois cas, la préposition *à* devient un mot composé par sa jonction avec l'article *le*, ou avec l'article pluriel *les*. L'article *le*, à cause du son sourd de l'*e* muet, a amené *au*, de sorte qu'au lieu de dire *à le*, nous disons *au*, si le nom ne commence pas par une voyelle. *S'adonner au bien*; et au pluriel, au lieu de dire *à les*, nous changeons l'*en u*, ce qui arrive souvent dans notre langue,

et nous disons *aux*, soit que le nom commence par une voyelle ou par une consonne : *aux hommes, aux femmes*, etc. ; ainsi *au* est autant que *à le*, et *aux* que *à les*.

A est aussi une préposition inséparable qui entre dans la composition des mots : *donner, s'adonner, porter, apporter, mener, amener*, etc. ce qui sert ou à l'énergie, ou à marquer d'autres points de vue ajoutés à la première signification du mot.

Il faut encore observer qu'en grec à marque,

1°. *Privation*, et alors on l'appelle *alpha* privatif, ce que les Latins ont quelquefois imité, comme dans *amens* qui est composé de *mens*, entendement, intelligence, et de l'*alpha* privatif. Nous avons conservé plusieurs mots où se trouve l'*alpha* privatif, comme *amazone, asile, abyme, etc.* l'*alpha* privatif vient de la préposition ἀνε, *sine*, sans.

2°. A en composition marque augmentation, et alors il vient de ἄνω, *beaucoup*.

3°. A avec un accent circonflexe et un esprit doux ᾶ, marque admiration, désir, surprise, comme notre ah ! ou ha ! *vox quiritanis, optantis, admirantis*, dit Robertson. Ces divers usages de l'a en grec ont donné lieu à ce vers des Racines grecques.

A fait un, prive, augmente, admire.

En termes de grammaire, et sur-tout de grammaire grecque, on appelle *a* pur, un *a* qui seul fait une syllabe, comme en φῶτα, *amicis*.

ABÉCÉDAIRE, adjectif dérivé du nom des quatre premières lettres de l'alphabet *A, B, C, D* ; il se dit des ouvrages et des personnes. M. Dumas, inventeur du bureau typographique, a fait des livres abécédaires fort utiles, c'est-à-dire, des livres qui traitent des lettres par rapport à la lecture, et qui apprennent à lire avec facilité et correctement.

ABÉCÉDAIRE est différent d'*alphabétique*. *Abédécaille* a rapport au fond de la chose, au lieu qu'*alphabétique* se dit par rapport à l'ordre. Les dictionnaires sont disposés selon l'ordre *alphabétique*, et ne sont pas pour cela des ouvrages *abécédaires*.

Il y a en Hébreu des psaumes, des lamentations et des cantiques, dont les versets sont distribués par ordre *alphabétique* : mais je ne crois pas qu'on doive pour cela les appeler des ouvrages *abécédaires*.

ABÉCÉDAIRE se dit aussi d'une personne qui n'est encore qu'à l'*A, B, C*. *C'est un docteur abécédaille*, c'est-à-dire, qui commence, qui n'est pas encore bien savant. On appelle aussi *abécédaires* les personnes qui montrent à lire. Ce mot n'est pas fort usité.

ABLATIF, s. m. ; c'est le sixième cas des noms latins. Ce cas est ainsi appelé du latin *ablatus*, ôté, parce qu'on donne la terminaison de ce cas aux noms latins qui sont le complément des prépositions *à, absque, de, ex, sine*, qui marquent *extraction* ou transport d'une chose à une autre : *ablatus à me*, ôté de moi ;

moi ; ce qui ne veut pas dire qu'on ne doive mettre un nom à l'*ablatif* que lorsqu'il y a *extraction* ou *transport* ; car on met aussi à l'*ablatif* un nom qui détermine d'autres prépositions , comme *clam* , *pro* , *præ* , etc. ; mais il faut observer que ces sortes de dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent , ou même de quelqu'un des usages . C'est ainsi que Priscien , frappé de l'un des usages de ce cas , l'appelle *cas comparatif* ; parce qu'en effet on met à l'*ablatif* l'un des corrélatifs de la comparaison : *Paulus est doctior Petro* ; Paul est plus savant que Pierre . Varron l'appelle *cas latin* , parce qu'il est propre à la langue latine . Les Grecs n'ont point de terminaison particulière pour marquer l'*ablatif* : c'est le *génitif* qui en fait la fonction ; et c'est pour cela que l'on trouve souvent en latin le *génitif* à la manière des Grecs , au lieu de l'*ablatif* latin .

Il n'y a point d'*ablatif* en français , ni dans les autres langues vulgaires , parce que dans ces langues les noms n'ont point de cas . Les rapports ou vues de l'esprit que les Latins marquoient par les différentes inflexions ou terminaisons d'un même mot , nous les marquons , ou par la place du mot , ou par le secours des prépositions . Ainsi , quand nos grammairiens disent qu'un nom est à l'*ablatif* , ils ne le disent que par analogie à la langue latine ; je veux dire , par l'habitude qu'ils ont prise dans leur jeunesse à mettre du français en latin , et à chercher en quel cas latin ils mettront un tel mot français : par exemple ; si l'on vouloit rendre en latin ces deux phrases : *la grandeur de Paris* , et *je viens de Paris* ; *de Paris* seroit

exprimé par le *génitif* dans la première phrase, au lieu qu'il seroit mis à l'*ablatif* dans la seconde. Mais comme, en français, l'effet que les terminaisons latines produisent dans l'esprit y est excité d'une autre manière que par les terminaisons, il ne faut pas donner à la manière française les noms de la manière latine. Je dirai donc qu'en latin *amplitudo*, ou *vastitas Lutetiae*, est au *génitif*; *Lutetia*, *Lutetiae*, c'est le même mot avec une inflexion différente : *Lutetiae* est dans un cas oblique qu'on appelle *génitif*, dont l'usage est de déterminer le nom auquel il se rapporte, d'en restreindre l'extension, d'en faire une application particulière. *Lumen solis*, le *génitif solis* détermine *lumen*. Je ne parle, ni de la lumière en général, ni de la lumière de la lune, ni de celle des étoiles, etc.; je parle de la lumière du soleil. Dans la phrase française, *la grandeur de Paris*, *Paris* ne change point de terminaison; mais *Paris* est lié à *grandeur* par la préposition *de*, et ces deux mots ensemble déterminent *grandeur*; c'est-à-dire, qu'ils font connoître de quelle grandeur particulière on veut parler : c'est *de la grandeur de Paris*.

Dans la seconde phrase, *je viens de Paris*, *de* lie *Paris* à *je viens*, et sert à désigner le lieu d'où je viens.

L'*ablatif* a été introduit après le *datif* pour plus grande netteté.

Sanctius, Vossius, la méthode de Port-Royal, et les grammairiens les plus habiles, soutiennent que l'*ablatif* est le cas de quelque une des *prépositions* qui se construisent avec l'*ablatif*; en sorte qu'il n'y a jamais d'*ablatif* qui ne

suppose quelqu'une de ces prépositions exprimée ou sous-entendue.

ABLATIF absolu. Par *ablatif absolu*, les grammairiens entendent un incise qui se trouve en latin dans une période, pour y marquer quelque circonstance ou de temps ou de manière, etc. et qui est énoncé simplement par l'*ablatif* : par exemple, *imperante Cæsare Augusto Christus natus est* : Jésus-Christ est venu au monde sous le règne d'Auguste. *Cæsar deleto hostium exercitu*, etc. César, après avoir défait l'armée de ses ennemis, etc. ; *imperante Cæsare Augusto, deleto exercitu*, sont des *ablatifs* qu'on appelle communément *absolus*, parce qu'ils ne paroissent pas être le régime d'aucun autre mot de la proposition. Mais on ne doit se servir du terme d'*absolu*, que pour marquer ce qui est indépendant et sans relation à un autre : or, dans tous les exemples que l'on donne de l'*ablatif absolu*, il est évident que cet *ablatif* a une relation de raison avec les autres mots de la phrase, et que sans cette relation il y seroit hors d'œuvre, et pourroit être supprimé.

D'ailleurs il ne peut y avoir que la première dénomination du nom qui puisse être prise absolument et directement ; les autres cas reçoivent une nouvelle modification ; et c'est pour cela qu'ils sont appelés *cas obliques*. Or, il faut qu'il y ait une raison de cette nouvelle modification ou changement de terminaison ; car tout ce qui change, change par autrui ; c'est un axiôme incontestable en bonne métaphysique : un nom ne change la terminaison

de sa première dénomination , que parce que l'esprit y ajoute un nouveau rapport , une nouvelle vue. Quelle est cette vue ou rapport qu'un tel *ablatif* désigne ? est-ce le temps , ou la manière , ou le prix , ou l'instrument , ou la cause , *etc.* ? Vous trouverez toujours que ce rapport sera quelque'une de ces vues de l'esprit qui sont d'abord énoncées indéfiniment par une préposition , et qui sont ensuite déterminées par le nom qui se rapporte à la *préposition* : ce nom en fait l'application ; il en est le complément.

Ainsi l'*ablatif* , comme tous les autres cas , nous donne , par la nomenclature , l'idée de la chose que le mot signifie ; *tempore* , temps ; *fuste* , bâton , *manu* , main , *patre* , père , *etc.* ; mais de plus nous connoissons , par la terminaison de l'*ablatif* , que ce n'est pas là la première dénomination de ces mots ; qu'ainsi ils ne sont pas le sujet de la proposition , puisqu'ils sont dans un cas oblique : or , la vue de l'esprit qui a fait mettre le mot dans ce cas oblique , est ou exprimée par une *préposition* , ou indiquée si clairement par le sens des autres mots de la phrase , que l'esprit apperçoit aisément la *préposition* qu'on doit suppléer quand on veut rendre raison de la construction. Ainsi , observez :

1°. Qu'il n'y a point d'*ablatif* qui ne suppose une *préposition* exprimée ou sous-entendue ;

2°. Que dans la construction , élégante on supprime souvent la *préposition* , lorsque les autres mots de la phrase font entendre aisément quelle est la *préposition* qui est sous-entendue ;

comme *imperante Cæsare augusto*, *Christus natus est* : on voit aisément le rapport de temps, et l'on sous-entend *sub* ;

3°. Que lorsqu'il s'agit de donner raison de la construction, comme dans les versions interlinéaires, qui ne sont faites que dans cette vue, on doit exprimer la *préposition* qui est sous-entendue dans le texte élégant de l'auteur dont on fait la construction ;

4°. Que les meilleurs auteurs latins, tant poètes qu'orateurs, ont souvent exprimé les prépositions que les maîtres vulgaires ne veulent pas qu'on exprime, même lorsqu'il ne s'agit que de rendre raison de la construction : en voici quelques exemples.

Sæpe ego correxi sub te censore libellos.
Ov. de Ponto, IV, ep. xij, v. 25. J'ai souvent corrigé mes ouvrages sur votre critique. *Marco sub judice palles.* Perse, sat. v. *Quos decet esse hominum, tali sub principe mores.* Mart. liv. I. *Florent sub Cæsare leges.* Ov. II. Fast. v. 141. *Kacare à negotiis.* Phæd. lib. III. Prol. v. 2. *Purgare à foliis.* Cato, de re rusticâ, 66. *De injuriâ queri.* Cæs. *Super re queri.* Hor. *Uti de aliquo.* Cic. *Uti de victoriâ.* Serv. *Nolo me in tempore hoc videat senex.* Ter. And. act. IV, v. ult. *Artes excitationesque virtutum in omni ætate cultæ, mirificos afferunt fructus.* Cic. de Senect. n. 9. *Doctrina nulli tanta in illo tempore.* Auson. Burd. Prof. v, verset 15. *Omni de parte timendos.* Ov. de Ponto, lib. IV, epist. xij, v. 25. *Frigida de tota fronte cadebat aqua.* Prop. lib. II, eleg. xxij. *Nec mihi solstitium quidquam de noctibus aufert.* Ov. trist. lib. V, eleg. x, 7. *Templum de marmore.* Virg.

et Ovid. *Vivitur ex raptō*. Ovid. *Metam.* I ; v. 144. *Facere de industria*. Ter. And. act. IV. *De plebe Deus* ; un Dieu du commun. Ovid. *Metam.* lib. V, v. 595.

La préposition *à* se trouve souvent exprimée, dans les bons auteurs, dans le même sens que *post*, après : ainsi lorsqu'elle est supprimée devant les *ablatifs* que les grammairiens vulgaires appellent *absolus* ; il faut la suppléer, si l'on veut rendre raison de la construction.

Cujus à morte, hic tertius et tricesimus est annus. Cic. Il ya trente-trois ans qu'il est mort : *à morte*, depuis sa mort. *Surgit, ab his, folio*. Ovid. II, *Met.* où vous voyez que *ab his* veut dire, après ces choses, après quoi. *Jam ab re divinā, credo apparebunt domi*. Plaut. *Phænul.* *Ab re divinā* : après le service divin, après l'office, au sortir du temple, ils viendront à la maison. C'est ainsi qu'on dit, *ab urbe conditā* ; depuis la fondation de Rome : *à cænd*, après souper : *secundus à rege*, le premier après le roi. Ainsi, quand on trouve *urbe captā triumphavit* ; il faut dire, *ab urbe captā*, après la ville prise. *Lectis tuis litteris, venimus in senatum* ; suppléez *à litteris tuis lectis*, après avoir lu votre lettre.

On trouve dans Tite-Live, lib. IV, *ab re malè gesta*, après ce mauvais succès ; et *ab re benè gesta*, l. XXIII, après cet heureux succès. Et dans Lucain, l. I. *positis ab armis*, après avoir mis les armes bas ; et dans Ovid. II, *Trist. redeat superato miles ab hoste* ; que le soldat revienne après avoir vaincu l'ennemi. Ainsi, dans ces occasions, on donne à la préposition *à*, qui se construit avec l'*ablatif*, le même sens

que l'on donne à la préposition *post*, qui se construit avec l'*accusatif*. C'est ainsi que Lucain au liv. II, a dit *post me ducem*; et Hor. I, liv. Od. iij, *post ignem ætherid domo subductum*; où vous voyez qu'il auroit pu dire, *ab igne ætherid domo subducto*, ou simplement, *igne ætherid domo subducto*.

La préposition *sub* marque aussi fort souvent le temps : elle marque ou le temps même dans lequel la chose s'est passée, ou par extension, un peu avant ou un peu après l'événement. Dans Corn. Nepos, att. xij. *Quos sub ipsa proscriptione perillustre fuit*; c'est-à-dire, dans le même temps de la proscription. Le même auteur, à la même vie d'Atticus, ch. 105, dit, *sub occasu solis*, vers le coucher du soleil, un peu avant le coucher du soleil. C'est dans le même sens que Suétone a dit, Ner. 5, *majestatis quoque, sub excessu Tiberii, reus*, où il est évident que *sub excessu Tiberii*, veut dire vers le temps, ou peu de temps avant la mort de Tibère. Au contraire, dans Florus, liv. III, c. 5, *sub ipso hostis recessu, impatientes soli, in aquas suas resiliuerunt*: *sub ipso hostis recessu* veut dire, peu de temps après que l'ennemi se fût retiré; à peine l'ennemi s'étoit-il retiré.

Servius, sur ces paroles du V. l. de l'Æneid. *quo deinde sub ipso*, observe que *sub* veut dire là *post*, après.

Claudien pouvoit dire par l'ablatif absolu, *gratus feretur, te teste, labor*; le travail sera agréable sous vos yeux : cependant il a exprimé la préposition *gratusque feretur sub te teste labor*. Claud. IV. Cons. Honor.

A l'égard de ces façons de parler, *Deo duce, Deo juvante, Musis faventibus*, etc., que l'on prend pour des ablatifs absolus, on peut sous-entendre la préposition *sub* ou la préposition *cum*, dont on trouve plusieurs exemples : *sequere hac, mea gnata, cum Diis volentibus*. Plaut. Perse. Tite-Live, au Livre I. Dec. III, dit : *agite cum Diis bene juvantibus*. Ennius cité par Cicéron, dit : *doque volentibus cum magnis Diis* : et Caton, au chap. XIV, de *Re rust.* dit : *circumagi cum divis*.

Je pourrois rapporter plusieurs autres exemples, pour faire voir que les meilleurs auteurs ont exprimé les prépositions que nous disons, qui sont sous-entendues dans le cas de l'ablatif absolu. S'agit-il de l'instrument ? C'est ordinairement *cum*, avec, qui est sous-entendu, *armis conflagere* ; Lucius a dit : *acribus inter se cum armis conflagere cernit*. S'agit-il de la cause, de l'agent ? suppléez à, *ab* ; *trajectus ense*, percé d'un coup d'épée. Ovid. V. Fast. a dit : *Pectora trajectus Lynceo Castor ab ense* : et au second Livre des Tristes : *Neve peregrinis tantum defendar ab armis*.

Je finirai cet article par un passage de Suétone, qui semble être fait exprès pour appuyer le sentiment que je viens d'exposer. Suétone dit qu'Auguste, pour donner plus de clarté à ses expressions, avoit coutume d'exprimer les prépositions dont la suppression, dit-il, jette quelque sorte d'obscurité dans le discours, quoiqu'elle en augmente la grace et la vivacité. Suéton. C. Aug. n. 86. Voici le passage tout au long. *Genus eloquendi secutus est élégans et temperatum : vitatis sententiarum ineptiis,*

atque inconcinnitate, et reconditorum verborum, ut ipse dicit; fœtoribus : præcipuamque curam duxit, sensum animi quam apertissimè exprimerè : quod quo faciliùs efficeret, aut necubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque præpositiones verbis addere, neque conjunctiones sæpius iterare dubitavit, quæ detractæ afferunt aliquid obscuritatis, etsi gratiam augent.

Aussi a-t-on dit de cet empereur, que sa manière de parler étoit facile et simple, et qu'il évitoit tout ce qui ne pouvoit pas se présenter aisément à l'esprit de ceux à qui il parloit. *Augusti prompta ac profluens quæ decebat principem eloquentia fuit. Tacit.*

In divi Augusti epistolis, elegantia orationis, neque morosa neque anxia : sed facilis, hercle et simplex. A. Gell.

Ainsi quand il s'agit de rendre raison de la construction grammaticale, on ne doit pas faire difficulté d'exprimer les *prépositions*, puisque Auguste même les exprimoit souvent dans le discours ordinaire, et qu'on les trouve souvent exprimées dans les meilleurs auteurs.

A l'égard du français, nous n'avons point d'*ablatif absolu*, puisque nous n'avons point de *cas* ; mais nous avons des façons de parler absolues, c'est-à-dire, des phrases où les mots, sans avoir aucun rapport grammatical avec les autres mots de la proposition dans laquelle ils se trouvent, y forment un sens détaché qui est un incise équivalent à une proposition incidente ou liée à une autre, et ces mots énoncent quelque circonstance ou de temps ou de ma-

nière, *etc.* ; la valeur des termes et leur position nous font entendre ce sens détaché.

En latin, la vue de l'esprit qui, dans les phrases de la construction simple, est énoncée par une préposition, est la cause de l'ablatif : *re confectâ* ; ces deux mots ne sont à l'ablatif qu'à cause de la vue de l'esprit qui considère la chose dont il s'agit comme faite et passée : or cette vue se marque en latin par la préposition *à* : cette préposition est donc sous-entendue et peut être exprimée en latin.

En français, quand nous disons *cela fait, ce considéré, vu par la cour, l'opéra fini, etc.*, nous avons la même vue du passé dans l'esprit : mais, quoique souvent nous puissions exprimer cette vue par la préposition *après*, *etc.*, cependant la valeur des mots isolés du reste de la phrase est équivalente au sens de la préposition latine.

On peut encore ajouter que la langue française s'étant formée de la latine, et les latins retranchant la préposition dans le discours ordinaire, ces phrases nous sont venues sans prépositions, et nous n'avons saisi que la valeur des mots qui marquent ou le passé ou le présent, et qui ne sont point sujets à la variété des terminaisons, comme les noms latins ; et voyant que ces mots n'ont aucun rapport grammatical ou de syntaxe avec les autres mots de la phrase, avec lesquels ils n'ont qu'un rapport de sens ou de raison, nous concevons aisément ce qu'on veut nous faire entendre.

ABRÉGÉS. Ils sont utiles : 1°. à ceux qui ont déjà vu les choses au long.

2°. Quand ils sont faits de façon qu'ils donnent la connoissance entière de la chose dont ils parlent, et qu'ils sont ce qu'est un portrait en miniature par rapport à un portrait en grand. On peut donner une idée générale d'une grande histoire ou de quelque autre matière ; mais on ne doit point entamer un détail qu'on ne peut pas éclaircir, et dont on ne donne qu'une idée confuse qui n'apprend rien, et qui ne réveille aucune idée déjà acquise. Je vais éclaircir ma pensée par ces exemples : Si je dis que Rome fut d'abord gouvernée par des rois, dont l'autorité duroit autant que leur vie, ensuite par deux consuls annuels ; que cet usage fut interrompu pendant quelques années ; que l'on élut des décemvirs qui avoient la suprême autorité, mais qu'on reprit bientôt l'ancien usage d'élire des consuls ; qu'enfin Jules César, et après lui, Auguste, s'emparèrent de la souveraine autorité ; qu'eux et leurs successeurs furent nommés *empereurs* ; il me semble que cette idée générale s'entend en ce qu'elle est en elle-même : mais nous avons des abrégés qui ne nous donnent qu'une idée confuse qui ne laisse rien de précis. Un célèbre abrégiateur s'est contenté de dire que Joseph fut vendu par ses frères, calomnié par la femme de Putiphar, et devint le sur-intendant de l'Égypte. En parlant des décemvirs, il dit qu'ils furent chassés à cause de la lubricité d'Appius ; ce qui ne laisse dans l'esprit rien qui le fixe et qui

l'éclaire. On n'entend ce que l'abrégiateur a voulu dire, que lorsque l'on sait en détail l'histoire de Joseph et celle d'Appius. Je ne fais cette remarque, que parce qu'on met ordinairement entre les mains des jeunes gens des abrégés dont ils ne tirent aucun fruit, et qui ne servent qu'à leur inspirer du dégoût. Leur curiosité n'est excitée que d'une manière qui ne leur fait pas venir le désir de la satisfaire. Les jeunes gens n'ayant point encore assez d'idées acquises, ont besoin de détail ; et tout ce qui suppose des idées acquises, ne sert qu'à les étonner, à les décourager et à les rebûter.

En abrégé, façon de parler adverbiale, *summatim*. Les jeunes gens devroient recueillir en abrégé ce qu'ils observent dans les livres, et ce que leurs maîtres leur apprennent de plus utile et de plus intéressant.

ABRÉGÉ OU ABRÉVIATION, lorsqu'on veut écrire avec diligence, ou pour diminuer le volume, ou en certains mots faciles à deviner, on n'écrit pas tout au long. Ainsi au lieu d'écrire *Monsieur* et *Madame*, on écrit *M* ou *M^{de}* par abréviation ou par abrégé. Ainsi les abréviations sont des lettres, notes, caractères, qui indiquent les autres lettres qu'il faut suppléer. *D. O. M.*, c'est-à-dire *Deo optimo, maximo*. *A. R. S. H. Anno reparatæ salutis humanæ*. Au commencement des épîtres latines, on trouve souvent *S. P. D.* c'est-à-dire, *salutem plurimam dicit*. Aux inscriptions, *D. V. C.* c'est-à-dire, *dicat, vovet, consecrat*. Sertorius Ursatus a fait une collection des explications *De notis romanorum*.

ABRÉVIATEUR, adj. pris substantivement ; c'est l'auteur d'un abrégé. Justin, *abréviateur* de Trogue Pompée, nous a fait perdre l'ouvrage de ce dernier. On reproche aux *abréviateurs* des Transactions Philosophiques, d'avoir fait un choix plutôt qu'un abrégé, parce qu'ils ont passé plusieurs mémoires, par la seule raison que ces mémoires n'étoient pas de leur goût.

ABSOLUMENT, adv. Un mot est dit *absolument*, lorsqu'il n'a aucun rapport grammatical avec les autres mots de la préposition dont il est un incise. *Voyez* ABLATIF.

ABSTRACTION, s. f. Ce mot vient du latin *abstrahere*, arracher, tirer de, détacher.

L'*abstraction* est une opération de l'esprit, par laquelle, à l'occasion des impressions sensibles des objets extérieurs, ou à l'occasion de quelque affection intérieure, nous nous formons, par réflexion, un concept singulier, que nous détachons de tout ce qui peut nous avoir donné lieu de le former ; nous le regardons à part comme s'il y avoit quelque objet réel qui répondît à ce concept indépendamment de notre manière de penser ; et parce que nous ne pouvons faire connoître aux autres hommes nos pensées autrement que par la parole, cette nécessité et l'usage où nous sommes de donner des noms aux objets réels, nous ont portés à

en donner aussi aux concepts métaphysiques dont nous parlons ; et ces noms n'ont pas peu contribué à nous faire distinguer ces concepts ; par exemple :

Le sentiment uniforme que tous les objets blancs excitent en nous , nous a fait donner le même nom qualificatif à chacun de ces objets. Nous disons de chacun d'eux en particulier qu'il est *blanc* ; ensuite, pour marquer le point selon lequel tous ces objets se ressemblent , nous avons inventé le mot *blancheur*. Or , il y a en effet des objets réels que nous appelons *blancs* ; mais il n'y a point hors de nous un être qui soit *la blancheur*,

Ainsi *blancheur* n'est qu'un terme abstrait : c'est le produit de notre réflexion à l'occasion des uniformités des impressions particulières que divers objets blancs ont faites en nous ; c'est le point auquel nous rapportons toutes ces impressions différentes par leur cause particulière , et uniformes par leur espèce.

Il y a des objets dont l'aspect nous affecte de manière que nous les appelons *beaux* ; ensuite, considérant à part cette manière d'affecter , séparée de tout objet, de toute autre manière , nous l'appelons *la beauté*.

Il y a des corps particuliers ; ils sont étendus, ils sont figurés, ils sont divisibles , et ont encore bien d'autres propriétés. Il est arrivé que notre esprit les a considérés , tantôt seulement en tant qu'étendus , tantôt comme figurés , ou bien comme divisibles , ne s'arrêtant à chaque fois qu'à une seule de ces considérations ; ce qui est faire *abstraction* de toutes les autres propriétés. Ensuite nous avons observé que

tous les corps conviennent entre eux en tant qu'ils sont étendus, ou en tant qu'ils sont figurés, ou bien en tant que divisibles. Or, pour marquer ces divers points de convenance ou de réunion, nous nous sommes formés le concept d'*étendue*, ou celui de *figure*, ou celui de *divisibilité* : mais il n'y a point d'être physique qui soit l'*étendue*, ou la *figure*, ou la *divisibilité*, et qui ne soit que cela.

Vous pouvez disposer à votre gré de chaque corps particulier qui est en votre puissance ; mais êtes-vous ainsi le maître de l'*étendue*, de la *figure*, ou de la *divisibilité* ? L'*animal* en général est-il de quelque pays, et peut-il se transporter d'un lieu en un autre ?

Chaque *abstraction* particulière exclut la considération de toute autre propriété. Si vous considérez le corps en tant que *figuré*, il est évident que vous ne le regardez pas comme *lumineux*, ni comme *vivant*, vous ne lui ôtez rien : ainsi il seroit ridicule de conclure de votre *abstraction*, que ce corps, que votre esprit ne regarde que comme *figuré*, ne puisse pas être en même temps en lui-même *étendu*, *lumineux*, *vivant*, etc.

Les concepts abstraits sont donc comme le point auquel nous rapportons les différentes impressions ou réflexions particulières qui sont de même espèce, et duquel nous écartons tout ce qui n'est pas cela précisément.

Telle est l'homme : il est un être vivant, capable de sentir, de penser, de juger, de raisonner, de vouloir, de distinguer chaque acte singulier de chacune de ces facultés, et de faire ainsi des *abstractions*.

Nous dirons , en parlant de L'ARTICLE , que n'y ayant en ce monde que des êtres réels , il n'a pas été possible que chacun de ces êtres eût un nom propre. On a donné un nom commun à tous les individus qui se ressemblent : ce nom commun est appelé *nom d'espèce* , parce qu'il convient à chaque individu d'une espèce. *Pierre est homme , Paul est homme , Alexandre et César étoient hommes*. En ce sens le nom d'*espèce* n'est qu'un nom adjectif , comme *beau , bon , vrai* ; et c'est pour cela qu'il n'a point d'article. Mais si l'on regarde l'*homme* sans en faire aucune application particulière , alors l'*homme* est pris dans un sens abstrait , et devient un individu spécifique ; c'est par cette raison qu'il reçoit l'article ; c'est ainsi qu'on dit *le beau , le bon , le vrai*.

On ne s'en est pas tenu à ces noms simples abstraits spécifiques : d'*homme* on a fait *humanité* ; de *beau* , *beauté* : ainsi des autres.

Les philosophes scholastiques qui ont trouvé établis les uns et les autres de ces noms , ont appelé *concrets* ceux que nous nommons *individus spécifiques* , tels que l'*homme* , *le beau* , *le bon* , *le vrai*. Ce mot *concret* vient du latin *concretus* , et signifie *qui croît avec , composé , formé de* ; parce que ces *concrets* sont formés , disent-ils , de ceux qu'ils nomment *abstraits* : tels sont *humanité* , *beauté* , *bonté* , *vérité*. Ces philosophes ont cru que comme la lumière vient du soleil , que comme l'eau ne devient chaude que par le feu , de même l'homme n'étoit tel que par l'*humanité* ; que le *beau* n'étoit *beau* que par la *beauté* ; le *bon* par la *bonté* , et qu'il n'y avoit de *vrai* que par la *vérité*.

vérité. Ils ont dit *humanité*, de là *homme*; et de même *beauté*, ensuite *beau*. Mais ce n'est pas ainsi que la nature nous instruit; elle ne nous montre d'abord que le physique. Nous avons commencé par voir des hommes avant que de comprendre et de nous former le terme abstrait *humanité*. Nous avons été touchés du *beau* et du *bon* avant que d'entendre et de faire les mots de *beauté* et de *bonté*; et les hommes ont été pénétrés de la réalité des choses, et ont senti une persuasion intérieure avant que d'introduire le mot de *vérité*. Ils ont *compris*, ils ont *conçu* avant que de faire le mot d'*entendement*; ils ont *voulu* avant que de dire qu'ils avaient une *volonté*, et ils se sont *ressouvenu* avant que de former le mot de *mémoire*.

On a commencé par faire des observations sur l'usage, le service, ou l'emploi des mots: ensuite on a inventé le mot de *grammaire*.

Ainsi *grammaire* est comme le centre ou point de réunion, auquel on rapporte les différentes observations que l'on a faites sur l'emploi des mots. Mais *grammaire* n'est qu'un terme abstrait; c'est un nom métaphysique et d'imitation. Il n'y a pas hors de nous un être réel qui soit la *grammaire*; il n'y a que des grammairiens qui observent. Il en est de même de tous les noms de *sciences* et d'*arts*, aussi bien que des noms des différentes parties de ces sciences et de ces arts.

De même le point auquel nous rapportons les observations que l'on a faites touchant le bon et le mauvais usage que nous pouvons faire des facultés de notre entendement, s'appelle *logique*.

Nous avons vu divers animaux cesser de vivre ; nous nous sommes arrêtés à cette considération intéressante , nous avons remarqué l'état uniforme d'inaction où ils se trouvent tous en tant qu'ils ne vivent plus ; nous avons considéré cet état indépendamment de toute application particulière ; et comme s'il étoit en lui-même quelque chose de réel , nous l'avons appelé *mort*. Mais la mort n'est point un être. C'est ainsi que les différentes privations , et l'absence des objets dont la présence faisoit sur nous des impressions agréables ou désagréables , ont excité en nous un sentiment réfléchi de ces privations et de cette absence , et nous ont donné lieu de nous faire par degrés un concept abstrait du néant même : car nous nous entendons fort bien , quand nous soutenons que le *néant n'a point de propriétés , qu'il ne peut être la cause de rien ; que nous ne connoissons le néant et les privations que par l'absence des réalités qui leur sont opposées.*

La réflexion sur cette absence nous fait reconnoître que nous ne sentons point : c'est pour ainsi dire sentir que l'on ne sent point.

Nous avons donc un concept du néant , et ce concept est une *abstraction* que nous exprimons par un nom métaphysique , et à la manière des autres concepts. Ainsi comme nous disons *tirer un homme de prison , tirer un écu de sa poche* , nous disons par imitation que *Dieu a tiré le monde du néant.*

L'usage où nous sommes tous les jours de donner des noms aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels , nous a porté à en donner aussi par imitation aux objets métaphy-

siques des idées abstraites dont nous avons *connaissance* : ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels.

L'illusion, la figure, le mensonge, ont un langage commun avec la vérité. Les expressions dont nous nous servons pour faire connaître aux autres hommes, ou les idées qui ont hors de nous des objets réels, ou celles qui ne sont que de simples *abstractions* de notre esprit, ont entre elles une parfaite analogie.

Nous disons *la mort, la maladie, l'imagination, l'idée*, etc. comme nous disons, *le soleil, la lune*, etc. quoique la mort, la maladie, l'imagination, l'idée, etc. ne soient point des êtres existans ; et nous parlons du *phénix*, de la *chimère*, du *sphinx*, et de la *pierre philosophe*, comme nous parlerions du *lion*, de la *panthère*, du *rhinoceros*, du *Pactole*, ou du *Pérou*.

La prose même, quoiqu'avec moins d'appareil que la poésie, réalise, personifie ces êtres abstraits, et séduit également l'imagination. Si Malherbe a dit *que la mort a des rigueurs, qu'elle se bouche les oreilles, qu'elle nous laisse crier*, etc. nos prosateurs ne disent-ils pas tous les jours *que la mort ne respecte personne ; attendre la mort ; les martyrs ont bravé la mort, ont couru au-devant de la mort ; envisager la mort sans émotion ; l'image de la mort ; affronter la mort ; la mort ne surprend point un homme sage* : on dit populairement *que la mort n'a pas faim, que la mort n'a jamais tort*.

Les Payens réalisoient l'*amour*, la *discorde*, la *peur*, le *silence*, la *santé*, *dea salus*, etc.

et en faisoient autant de divinités. Rien de plus ordinaire parmi nous que de réaliser un *emploi*, une *charge*, une *dignité* ; nous personifions la *raison*, le *goût*, le *génie*, le *naturel*, les *passions*, l'*humour*, le *caractère*, les *vertus*, les *vices*, l'*esprit*, le *cœur*, la *fortune*, le *malheur*, la *réputation*, la *nature*.

Les êtres réels qui nous environnent sont mis et gouvernés d'une manière qui n'est connue que de Dieu seul, et selon les lois qu'il lui a plu d'établir lorsqu'il a créé l'univers. Ainsi *Dieu* est un terme réel ; mais *nature* n'est qu'un terme métaphysique.

Quoiqu'un instrument de musique dont les cordes sont touchées ne reçoive en lui-même qu'une simple modification, lorsqu'il rend le son du *ré* ou celui du *sol*, nous parlons de ces sons comme si c'étoit autant d'êtres réels : et c'est ainsi que nous parlons de nos songes, de nos imaginations, de nos idées, de nos plaisirs, etc. ; en sorte que nous habitons, à la vérité, un pays réel et physique : mais nous y parlons, si j'ose le dire, le langage du pays des *abstractions*, et nous disons *j'ai faim*, *j'ai envie*, *j'ai pitié*, *j'ai peur*, *j'ai dessein*, etc., comme nous disons, *j'ai une montre*.

Nous sommes *émus*, nous sommes *affectés* ; nous sommes *agités* ; ainsi nous sentons, et de plus nous nous appercevons que nous sentons, et c'est ce qui nous fait donner des noms aux différentes espèces de sensations particulières, et ensuite aux sensations générales de *plaisir* et de *douleur*. Mais il n'y a point un être réel qui soit le *plaisir*, ni un autre qui soit la *douleur*.

Pendant que , d'un côté , les hommes , en punition du péché , sont abandonnés à l'ignorance , d'un autre côté , ils veulent savoir et connoître , et se flattent d'être parvenus au but quand ils n'ont fait qu'imaginer des noms , qui , à la vérité , arrêtent leur curiosité , mais qui , au fond , ne les éclairent point. Ne vaudroit-il pas mieux demeurer en chemin que de s'égarer ? L'erreur est pire que l'ignorance : celle-ci nous laisse tels que nous sommes ; si elle ne nous donne rien , du moins elle ne nous fait rien perdre ; au lieu que l'erreur séduit l'esprit , éteint les lumières naturelles et influe sur la conduite.

Les poètes ont amusé l'imagination en réalisant des termes abstraits ; le peuple payen a été trompé : mais Platon lui-même , qui bannissoit les poètes de sa république , n'a-t-il pas été séduit par des idées qui n'étoient que des *abstractions* de son esprit ? Les philosophes , les métaphysiciens , et , si je l'ose dire , les géomètres même ont été séduits par des *abstractions* ; les uns par des formes substantielles , par des vertus occultes ; les autres par des privations , ou par des attractions. Le point métaphysique , par exemple , n'est qu'une pure *abstraction* , aussi bien que la longueur. Je puis considérer la distance qu'il y a d'une ville à une autre , et n'être occupé que de cette distance ; je puis considérer aussi le terme d'où je suis parti , et celui où je suis arrivé ; je puis de même , par imitation et par comparaison , ne regarder une ligne droite que comme le plus court chemin entre deux points : mais ces deux points ne sont que les extrémités de la

ligne même; et, par une *abstraction* de mon esprit, je ne regarde ces extrémités que comme termes, j'en sépare tout ce qui n'est pas cela : l'un est le terme où la ligne commence; l'autre, celui où elle finit. Ces termes, je les appelle *points*, et je n'attache à ce concept que l'idée précise de *terme*; j'en écarte toute autre idée : il n'y a ici ni solidité, ni longueur, ni profondeur; il n'y a que l'idée abstraite de *terme*.

Les noms des objets réels sont les premiers noms; ce sont, pour ainsi dire, les aînés d'entre les noms : les autres, qui n'énoncent que des concepts de notre esprit, ne sont noms que par imitation, par adoption; ce sont les noms de nos concepts métaphysiques : ainsi les noms des objets réels, comme *soleil*, *lune*, *terre*, pourroient être appelés *noms physiques*, et les autres, *noms métaphysiques*.

Les noms physiques servent donc à faire entendre que nous parlons d'objets réels; au lieu qu'un nom métaphysique marque que nous ne parlons que de quelque concept particulier de notre esprit. Or comme, lorsque nous disons *le soleil*, *la terre*, *la mer*, *cet homme*, *ce cheval*, *cette pierre*, etc., notre propre expérience et le concours des motifs les plus légitimes, nous persuadent qu'il y a hors de nous un objet réel qui est *soleil*, un autre qui est *terre*, etc., et que si ces objets n'étoient point réels, nos pères n'auroient jamais inventé ces noms, et nous ne les aurions pas adoptés : de même, lorsqu'on dit *la nature*, *la fortune*, *le bonheur*, *la vie*, *la santé*, *la maladie*, *la mort*, etc., les hommes vulgaires croient, par imitation, qu'il y a aussi, indépendamment de

leur manière de penser , je ne sais quel être qui est la *nature* ; un autre , qui est la *fortune* , ou le *bonheur* , ou la *vie* , ou la *mort* , etc. ; car ils n'imaginent pas que tous les hommes puissent dire la *nature* , la *fortune* , la *vie* , la *mort* , et qu'il n'y ait pas hors de leur esprit une sorte d'être réel qui soit la nature , la fortune , etc. , comme si nous ne pouvions avoir des concepts ni des imaginations , sans qu'il y eût des objets réels qui en fussent l'exemplaire.

A la vérité , nous ne pouvons avoir de ces concepts à moins que quelque chose de réel ne nous donne lieu de nous les former : mais le mot qui exprime le concept , n'a pas hors de nous un exemplaire propre. Nous avons vu de l'or , et nous avons observé des montagnes ; si ces deux représentations nous donnent lieu de nous former l'idée d'une montagne d'or , il ne s'ensuit nullement de cette image qu'il y ait une pareille montagne. Un vaisseau se trouve arrêté , en pleine mer par quelque banc de sable inconnu aux matelots , ils imaginent que c'est un petit poisson qui les arrête. Cette imagination ne donne aucune réalité au prétendu petit poisson , et n'empêche pas que tout ce que les anciens ont cru du *remora* ne soit une fable , comme ce qu'ils se sont imaginés du *phénix* ; et ce qu'ils ont pensé du *sphinx* , de la *chimère* et du cheval *Pégase*. Les personnes sensées ont de la peine à croire qu'il y ait eu des hommes assez déraisonnables pour réaliser leurs propres abstractions : mais entre autres exemples , on peut les renvoyer à l'histoire de Valentin , hérésiarque du second siècle de l'église : c'étoit un philosophe platonicien qui

s'écarta de la simplicité de la foi, et qui imagina des *œons*, c'est-à-dire des êtres abstraits, qu'il réalisoit; le *silence*, la *vérité*, l'*intelligence*, le *propator*, ou *principe*. Il commença à enseigner ses erreurs en Egypte, et passa ensuite à Rome où il se fit des disciples appelés *Valentiniens*. Tertullien écrivit contre ces hérétiques. *Voyez l'histoire de l'Église*. Ainsi, dès les premiers temps, les abstractions ont donné lieu à des disputes, qui, pour être frivoles, n'en ont point été moins vives.

Au reste, si l'on vouloit éviter les termes abstraits, on seroit obligé d'avoir recours à des circonlocutions et à des périphrases qui énerveroient le discours. D'ailleurs, ces termes fixent l'esprit; ils nous servent à mettre de l'ordre et de la précision dans nos pensées; ils donnent plus de grace et de force au discours; ils le rendent plus vif, plus serré et plus énergique: mais on doit en connoître la juste valeur. Les abstractions sont dans le discours ce que certains signes sont en arithmétique, en algèbre et en astronomie: mais quand on n'a pas l'attention de les apprécier, de ne les donner et de ne les prendre que pour ce qu'elles valent, elles écartent l'esprit de la réalité des choses, et deviennent ainsi la source de bien des erreurs.

Je voudrois donc que dans le style didactique, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit d'enseigner, on usât avec beaucoup de circonspection des termes abstraits et des expressions figurées: par exemple, je ne voudrois pas que l'on dit en logique *l'idée renferme*, ni lorsque l'on juge ou compare des idées, qu'on les *unit*, ou qu'on les *sépare*; car *idée* n'est qu'un terme

abstrait. On dit aussi que *le sujet attire à soi l'attribut* ; ce ne sont-là que des métaphores qui n'amuse que l'imagination. Je n'aime pas non plus que l'on dise en grammaire que le verbe gouverne, veut, demande, régit ; etc.

ABSTRAIRE, v. act. C'est faire une abstraction ; c'est ne considérer qu'un attribut ou une propriété de quelque être, sans faire attention aux autres attributs ou qualités ; par exemple, quand on ne considère dans le corps que l'étendue, ou qu'on ne fait attention qu'à la quantité ou au nombre.

Ce verbe n'est pas usité en tous les temps, ni même en toutes les personnes du présent ; on dit seulement *j'abstrais, tu abstrais, il abstrait*, mais au lieu de dire *nous abstraïons*, etc. on dit *nous faisons abstraction*.

Le parfait et le prétérit simple ne sont pas usités, mais on dit *j'ai abstrait, tu as abstrait*, etc. *j'avois abstrait*, etc. *j'eus abstrait*, etc.

Le présent du subjonctif n'est point en usage ; on dit *j'abstrairois*, etc. on dit aussi *que j'aie abstrait*, etc.

ABSTRAIT, *abstraite*, adjectif participe ; il se dit des personnes et des choses. Un esprit *abstrait*, c'est un esprit inattentif, occupé uniquement de ses propres pensées, qui ne pense à rien de ce qu'on lui dit. Un auteur, un géomètre, sont souvent *abstrait*s. Une nouvelle passion rend *abstrait* : ainsi nos propres idées nous rendent *abstrait*s ; au lieu que *distrait* se dit de celui qui, à l'occasion de quel-

que nouvel objet extérieur, détourne son attention de la personne à qui il l'avoit d'abord donnée, ou à qui il devoit la donner. On se sert assez indifféremment de ces deux mots en plusieurs rencontres. *Abstrait* marque une plus grande inattention que *distrain*. Il semble qu'*abstrait* marque une inattention habituelle, et *distrain* en marque une passagère à l'occasion de quelque objet extérieur.

On dit d'une pensée qu'elle est *abstraite*, quand elle est trop recherchée, et qu'elle demande trop d'attention pour être entendue. On dit aussi des raisonnemens *abstrains*, trop subtils. Les sciences *abstraites*, ce sont celles qui ont pour objet des êtres *abstrains*; tels sont la métaphysique et les mathématiques.

ACCENT, s. m. ce mot vient d'*accentum*, supin du verbe *accinere*, qui vient de *ad* et *canere* : les Grecs l'appellent *ᾠροσδία* *modulatio quæ syllabis*, *adhibetur* venant de *προς*, préposition grecque qui entre dans la composition des mots, et qui a divers usages, et *ᾠδή*, *cantus*, chant. On l'appelle aussi *τόνος*, *ton*.

Il faut ici distinguer la chose, et le signe de la chose.

La chose, c'est la voix; la parole, c'est le mot, en tant que prononcé avec toutes les modifications établies par l'usage de la langue que l'on parle.

Chaque nation, chaque peuple, chaque province, chaque ville même, diffère d'une autre dans le langage, non seulement parce qu'on

se sert de mots différens, mais encore par la manière d'articuler et de prononcer les mots.

Cette manière différente, dans l'articulation des mots, est appelée *accent*. En ce sens les mots écrits n'ont point d'*accens*; car l'*accent* ou l'articulation modifiée, ne peut affecter que l'oreille; or l'écriture n'est apperçue que par les yeux.

C'est encore en ce sens que les poètes disent: prêtez l'oreille à mes tristes *accens*. Et que M. Pelisson disoit aux réfugiés: vous tâcherez de vous former aux accens d'une langue étrangère.

Cette espèce de modulation dans les discours, particulière à chaque pays, est ce que M. l'abbé d'Olivet, dans son excellent *traité de la Prosodie*, appelle *accent national*.

Pour bien parler une langue vivante, il faudroit avoir le même *accent*, la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale; ainsi quand on dit, que pour bien parler français il ne faut point avoir d'*accent*, on veut dire qu'il ne faut avoir ni l'*accent* italien, ni l'*accent* gascon, ni l'*accent* picard, ni aucun autre *accent* qui n'est pas celui des honnêtes gens de la capitale.

Accent ou modulation de la voix dans le discours, est le genre dont chaque *accent national* est une espèce particulière; c'est ainsi qu'on dit l'*accent gascon*, l'*accent flamand*, etc. L'*accent gascon* élève la voix où, selon le bon usage, on la baisse: il abrège des syllabes que le bon usage allonge; par exemple, un gascon dit *par consequent*, au lieu de dire *par con-*

séquent ; il prononce sèchement toutes les voyelles nazales, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, etc.

Selon le mécanisme des organes de la parole, il y a plusieurs sortes de modifications particulières à observer dans l'*accent* en général, et toutes ces modifications se trouvent aussi dans chaque *accent* national, quoiqu'elles soient appliquées différemment ; car si l'on veut bien y prendre garde, on trouve par-tout uniformité et variété. Par-tout les hommes ont un visage, et pas un ne ressemble parfaitement à un autre ; par-tout les hommes parlent, et chaque pays a sa manière particulière de parler et de modifier la voix. Voyons donc quelles sont ces différentes modifications de voix qui sont comprises sous le mot général *accent*.

1°. Il faut observer que les syllabes en toute langue, ne sont pas prononcées du même ton. Il y a diverses inflexions de voix dont les unes élèvent le ton, les autres le baissent, et d'autres enfin l'élèvent d'abord, et le rabaisent ensuite sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle *accent aigu* ; le ton bas ou baissé est ce qu'on nomme *accent grave* ; enfin, le ton élevé et baissé successivement et presque en même temps sur la même syllabe, est l'*accent circonflexe*.

« La nature de la voix est admirable » dit Cicéron, « toute sorte de chant est agréablement varié par le ton circonflexe, par l'aigu » et par le grave : or le discours ordinaire, » poursuit-il, est aussi une espèce de chant. » *Mira est natura vocis, cujus quidem, è tribus omninò sonis inflexu, acuto, gravi*

tanta sit, et tam suavis varietas perfecta in cantibus. Est autem in dicendo etiam quidam cantus. Cic. Orator. n. xvii et xviii. Cette différente modification du ton, tantôt aigu, tantôt grave, et tantôt circonflexe, est encore sensible dans le cri des animaux, et dans les instrumens de musique.

2°. Outre cette variété dans le ton, qui est ou grave, ou aigu, ou circonflexe, il y a encore à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe. Les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, et l'on dit de celles-ci qu'elles sont longues, et de celles-là qu'elles sont brèves. Les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible; aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire, une mesure, un battement; au lieu que les longues en ont deux; et voilà pourquoi les anciens doubloient souvent dans l'écriture les voyelles longues, ce que nos pères ont imité en écrivant *aage*, etc.

3°. On observe encore l'*aspiration* qui se fait devant les voyelles en certains mots, et qui ne se pratique pas en d'autres, quoiqu'avec la même voyelle et dans une syllabe pareille: c'est ainsi que nous prononçons *le héros* avec aspiration, et que nous disons *l'héroïne*, *l'héroïsme* et *les vertus héroïques*, sans aspiration.

4°. A ces trois différences que nous venons d'observer dans la prononciation, il faut encore ajouter la variété du ton pathétique, comme dans l'interrogation, l'admiration, l'ironie, la colère et les autres passions: c'est ce que M. l'abbé d'Olivet appelle l'*accent oratoire*.

5°. Enfin, il y a à observer les intervalles

que l'on met dans la prononciation, depuis la fin d'une période jusqu'au commencement de la période qui suit, et entre une proposition et une autre proposition; entre un incise, une parenthèse, une proposition incidente, et les mots de la proposition principale dans lesquels cette incise, cette parenthèse ou cette proposition incidente sont enfermés.

Toutes ces modifications de la voix, qui sont très-sensibles dans l'élocution, sont, ou peuvent être marquées dans l'écriture par des signes particuliers que les anciens grammairiens ont aussi appelés *accens*; ainsi ils ont donné le même nom à la chose, et au signe de la chose.

Quoique l'on dise communément que ces signes, ou *accens*, sont une invention qui n'est pas trop ancienne, et quoiqu'on montre des manuscrits de mille ans, dans lesquels on ne voit aucun de ces signes, et où les mots sont écrits de suite sans être séparés les uns des autres, j'ai bien de la peine à croire que lorsqu'une langue a eu acquis un certain degré de perfection, lorsqu'elle a eu des orateurs et des poètes, et que les muses ont joui de la tranquillité qui leur est nécessaire pour faire usage de leurs talens; j'ai, dis-je, bien de la peine à me persuader qu'alors les copistes habiles n'aient pas fait tout ce qu'il falloit pour peindre la parole avec toute l'exactitude dont ils étoient capables; qu'ils n'aient pas séparé les mots par de petits intervalles, comme nous les séparons aujourd'hui, et qu'ils ne se soient pas servis de quelques signes pour indiquer la bonne prononciation.

Voici un passage de Cicéron qui me paroît

prouver bien clairement qu'il y avoit de son temps des notes ou signes dont les copistes faisoient usage. *Hanc diligentiam subsequitur modus etiam et forma verborum. Versus enim veteres illi, in hac soluta oratione propemodum, hoc est, numeros quosdam nobis esse adhibendos putaverunt. Interspirationis enim, non defatigationis nostræ, neque LIBRARIORUM NOTIS, sed verborum et sententiarum modò, interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt : idque, princeps Isocrates instituisse fertur.* Cic. Orat. lib. III, n. XLIV.

» Les anciens, dit-il, ont voulu qu'il y eût
 » dans la prose même des intervalles, des
 » séparations, du nombre et de la mesure
 » comme dans les vers ; et par ces intervalles,
 » cette mesure, ce nombre, ils ne veulent pas
 » parler ici de ce qui est déjà établi pour la
 » facilité de la respiration et pour soulager la
 » poitrine de l'orateur, ni des notes ou signes
 » des copistes ; mais ils veulent parler de cette
 » manière de prononcer qui donne de l'âme
 » et du sentiment aux mots et aux phrases,
 » par une sorte de modulation pathétique ».

Il me semble que l'on peut conclure de ce passage, que les signes, les notes, les *accens* étoient connus et pratiqués dès avant Cicéron, au moins par les copistes habiles.

Isidore, qui vivoit, il y a environ douze cens ans, après avoir parlé des *accens*, parle encore de certaines notes qui étoient en usage ; dit-il, chez les auteurs célèbres, et que les anciens avoient inventées, poursuit-il, pour la distinction de l'écriture, et pour montrer la raison, c'est-à-dire, le mode, la manière

de chaque mot et de chaque phrase. *Præterea quædam sententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque antiqui ad distinctionem scripturarum carminibus et historiis apposuerunt, ad demonstrandam unamquamque verbi sententiarumque, ac versuum rationem.* Isid. Orig. liv. I. c. xx.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la manière d'écrire a été sujette à bien des variations, comme tous les autres arts. L'architecture est-elle aujourd'hui en Orient dans le même état où elle étoit quand on bâtit Babylone ou les pyramides d'Égypte ? Ainsi tout ce que l'on peut conclure de ces manuscrits, où l'on ne voit ni distance entre les mots, ni *accens*, ni points, ni virgules, c'est qu'ils ont été écrits, ou dans les temps d'ignorance, ou par des copistes peu instruits.

Les Grecs paroissent être les premiers qui ont introduit l'usage des *accens* dans l'écriture. L'auteur de la *Méthode grecque de P. R.* (pag. 546.) observe que la bonne prononciation de la langue grecque étant naturelle aux Grecs, il leur étoit inutile de la marquer par des *accens* dans leurs écrits ; qu'ainsi il y a bien de l'apparence qu'ils ne commencèrent à en faire usage que lorsque les Romains, curieux de s'instruire de la langue grecque, envoyèrent leurs enfans étudier à Athènes. On songea alors à fixer la prononciation ; et à la faciliter aux étrangers ; ce qui arriva, poursuit cet auteur, un peu avant le temps de Cicéron.

Au reste, ces *accens* des Grecs n'ont eu pour objet que les inflexions de la voix, en tant qu'elle peut être ou élevée ou rabaisée.

L'accent

L'*accent* aigu que l'on écrivoit de droite à gauche , marquoit qu'il falloit élever la voix en prononçant la voyelle sur laquelle il étoit écrit.

L'*accent* grave ainsi écrit ' , marquoit au contraire qu'il falloit rabaisser la voix.

L'*accent* circonflexe est composé de l'aigu et du grave ^ , dans la suite les copistes l'arrondirent de cette manière ~ , ce qui n'est en usage que dans le grec. Cet *accent* étoit destiné à faire entendre qu'après avoir d'abord élevé la voix , il falloit la rabaisser sur la même syllabe.

Les latins ont fait le même usage de ces trois *accens*. Cette élévation et cette dépression de la voix étoient plus sensibles chez les anciens , qu'elles ne le sont parmi nous ; parce que leur prononciation étoit plus soutenue et plus charmante. Nous avons pourtant aussi élèvement et abaissement de la voix dans notre manière de parler , et cela indépendamment des autres mots de la phrase ; ensorte que les syllabes de nos mots sont élevées et baissées selon l'*accent* prosodique ou tonique , indépendamment de l'*accent* pathétique , c'est-à-dire , du ton que la passion et le sentiment font donner à toute la phrase : *car il est de la nature de chaque voix* , dit l'auteur de la *Méthode grecque de P. R.* (pag. 551) d'avoir quelque élèvement qui soutienne la prononciation , et cet élèvement est ensuite modéré et diminué , et ne porte pas sur les syllabes suivantes.

Cet *accent* prosodique , qui ne consiste que dans l'élévation ou l'abaissement de la voix en certaines syllabes , doit être bien distingué du ton pathétique ou ton de sentiment.

Qu'un gascon , soit en interrogeant , soit dans

quelqu'autre situation d'esprit ou de cœur, prononce le mot d'*examen*, il élèvera la voix sur la première syllabe, la soutiendra sur la seconde, et la laissera tomber sur la dernière, à-peu-près comme nous laissons tomber nos *e* muets; au lieu que les personnes qui parlent bien français prononcent ce mot, en toute occasion, à-peu-près comme le dactyle des Latins, en élevant la première, passant vite sur la seconde, et soutenant la dernière. Un gascon, en prononçant *cadis*, élève la première syllabe *ca*, et laisse tomber *dis*, comme si *dis* étoit un *e* muet : au contraire, à Paris, on élève la dernière *dis*.

Au reste, nous ne sommes pas dans l'usage de marquer dans l'écriture, par des signes ou *accens*, cet élèvement et cet abaissement de la voix : notre prononciation, encore un coup, est moins soutenue et moins chantante que la prononciation des anciens; par conséquent la modification ou ton de voix dont il s'agit nous est moins sensible; l'habitude augmente encore la difficulté de démêler ces différences délicates. Les anciens prononçoient au moins leurs vers de façon qu'ils pouvoient mesurer par des battemens la durée des syllabes. *Adsueta moram pollicis sonore vel plausu pedis, discriminare, qui docent artem, solent.* (Terentianus Maurus de Metris sub. med.) ce que nous ne pouvons faire qu'en chantant. Enfin, en toutes sortes d'*accens* oratoires, soit en interrogeant, en admirant, en nous fâchant, *etc.*, les syllabes qui précèdent nos *e* muets ne sont-elles pas soutenues et élevées comme elles le sont dans le discours ordinaire ?

Cette différence entre la prononciation des anciens et la nôtre, me paroît être la véritable raison pour laquelle, quoique nous ayons une quantité comme ils en avoient une ; cependant la différence de nos longues et de nos brèves n'étant pas également sensible en tous nos mots, nos vers ne sont formés que par l'harmonie qui résulte du nombre des syllabes, au lieu que les vers grecs et les vers latins tirent leur harmonie du nombre des piés assortis par certaines combinaisons de longues et de breves.

« Le dactyle, l'iambe et les autres piés » entrent dans le discours ordinaire, dit Ciceron, et l'auditeur les reconnoît facilement, » *eos facile agnoscit auditor.* (Cic. orator. n^o. LVI.) « Si dans nos théâtres, ajoute-t-il, » un acteur prononce une syllabe brève ou » autrement qu'elle ne doit être prononcée, » selon l'usage, ou d'un ton grave ou aigu, » tout le peuple se récrie. Cependant, pour- » suit-il, le peuple n'a point étudié la règle de » notre Prosodie ; seulement il sent qu'il est » blessé par la prononciation de l'acteur : mais il » ne pourroit pas démêler en quoi ni comment ; » il n'a sur ce point d'autre règle que le discernement de l'oreille ; et avec ce seul secours que la nature et l'habitude lui donnent, il connoît les longues et les brèves, » et distingue le grave de l'aigu. » *Theatra tota exclamant, si fuit una syllaba brevior aut longior. Nec verò multitudo pedes novit, nec ullos numeros tenet : nec illud quod offendit, aut cur, aut in quo offendat INTELLEGIT, et tamen omnium longitudinum et breviatum in sonis, sicut acutarum gravium-*

que vocum, judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit. (Cic. orat. n°. LI , fin.)

Notre parlerre démêle, avec la même finesse, ce qui est contraire à l'usage de la bonne prononciation ; et quoique la multitude ne sache pas que nous avons un *e* ouvert, un *e* fermé et un *e* muet, l'acteur qui prononceroit l'un au lieu de l'autre seroit siflé.

Le célèbre Lulli a eu presque toujours une extrême attention à ajuster son chant à la bonne prononciation ; par exemple, il ne fait point de tenue sur les syllabes brèves, ainsi dans l'opéra d'Atis,

Vous vous éveillez si matin,

l'a de matin est chanté bref tel qu'il est dans le discours ordinaire ; et un acteur qui le feroit long comme il l'est dans *mâtin*, gros chien, seroit également siflé parmi nous, comme il l'auroit été chez les anciens en pareil cas.

Dans la Grammaire grecque, on ne donne le nom d'*accent* qu'à ces trois signes, l'aigu', le grave, et le circonflexe, qui servoient à marquer le ton, c'est-à-dire, l'élévation et l'abaissement de la voix ; les autres signes qui ont d'autres usages, ont d'autres noms, comme *l'esprit rude*, *l'esprit doux*, etc.

C'est une question s'il faut remarquer aujourd'hui ces *accens* et ces *esprits* sur les mots grecs : le P. Sanadon, dans sa préface sur Horace, dit qu'il *écrit le grec sans accens*.

En effet, il est certain qu'on ne prononce les mots des langues mortes que selon les inflexions de la langue vivante ; nous ne faisons

sentir la quantité du grec et du latin que sur la pénultième syllabe, encore faut-il que le mot ait plus de deux syllabes : mais à l'égard du ton ou accent, nous avons perdu sur ce point l'ancienne prononciation ; cependant, pour ne pas tout perdre, et parce qu'il arrive souvent que deux mots ne diffèrent entre eux que par l'accent, je crois avec l'auteur de la Méthode grecque de P. R. que nous devons conserver les accens en écrivant le grec : mais j'ajoute que nous ne devons les regarder que comme les signes d'une prononciation qui n'est plus ; et je suis persuadé que les savans qui veulent aujourd'hui régler leur prononciation sur ces accens, seroient sifflés par les Grecs mêmes, s'il étoit possible qu'ils en fussent entendus.

A l'égard des latins, on croit communément que les accens ne furent mis en usage dans l'écriture que pour fixer la prononciation, et la faciliter aux étrangers.

Aujourd'hui, dans la grammaire latine, on ne donne le nom d'*accent* qu'aux trois signes dont nous avons parlé, le grave, l'aigu et le circonflexe, et ce dernier n'est jamais marqué qu'ainsi [^], et non [~] comme en grec.

Les anciens grammairiens latins n'avoient pas restraints le nom d'*accent* à ces trois signes. Priscien, qui vivoit dans le sixième siècle, et Isidore, qui vivoit peu de temps après, disent également que les Latins ont *dix accens*. Ces dix accens, selon ces auteurs, sont :

- 1°. L'accent aigu ['].
- 2°. Le grave [`].
- 3°. Le circonflexe [^].

4°. La longue barre, pour marquer une voyelle longue — ; *longa linea*, dit Priscien ; *longa virgula*, dit Isidore.

5°. La marque de la brièveté d'une syllabe, *brevis virgula*°.

6°. L'hyphen, qui servoit à unir deux mots, comme *ante-tulit* ; ils le marquoient ainsi, selon Priscien ∪, et ainsi selon Isidore Ω. Nous nous servons du tiret ou trait d'union pour cet usage, *porte-manteau*, *arc-en-ciel* ; ce mot *hyphen* est purement grec, ὑψί, *sub*, et εἷ, *unum*.

7°. La diastole, au contraire, étoit une marque de séparation ; on la marquoit ainsi ∩ sous le mot, *supposita versui*. (Isid. de fig. accentuum).

8°. L'apostrophe dont nous nous servons encore ; les anciens la mettoient aussi au haut du mot pour marquer la suppression d'une lettre, *l'ame* pour *la ame*.

9°. La Δασεία ; c'étoit le signe de l'aspiration d'une voyelle. *Rac. δασύς*, *hirsutus*, hérissé, rude. On le marquoit ainsi sur la lettre ς, c'est l'esprit rude des grecs, dont les copistes ont fait l'*h* pour avoir la facilité d'écrire de suite sans avoir la peine de lever la plume pour marquer l'esprit sur la lettre aspirée.

10. Enfin, le ψιλι qui marquoit que la voyelle ne devoit point être aspirée ; c'est l'esprit doux des Grecs, qui étoit écrit en sens contraire de l'esprit rude.

Ils avoient encore, comme nous, l'*astérique* et plusieurs autres notes dont Isidore fait mention, *Orig. liv. 1*, et qu'il dit être très-anciennes.

Pour ce qui est des Hébreux, vers le cin-

quième siècle, les docteurs de la fameuse école de Tibériade travaillèrent à la critique des livres de l'écriture sainte, c'est-à-dire, à distinguer les livres apocryphes d'avec les canoniques : ensuite ils les divisèrent par sections et par versets ; ils en fixèrent la lecture et la prononciation par des points, et par d'autres signes que les Hébraïsans appellent *accens* ; de sorte qu'ils donnent ce nom, non-seulement aux signes qui marquent l'élevation et l'abaissement de la voix, mais encore aux signes de la ponctuation.

Aliorum exemplo excitati vetustiores Massoretæ huic malo obviam ierunt, vocæque à vocibus distinxerunt interjecto vacuo aliquo spatiolo ; versus vero ac periodas notulis quibusdam ; seu ut vocant accentibus, quos eam ob causam ACCENTUS PAUSANTES et DISTINGUENTES dixerunt. Mascléf, Gram. Hebraï. 1731, tom. I, pag. 34.

Ces docteurs furent appelés *Massorettes*, du mot *massore*, qui veut dire *tradition* ; parce que ces docteurs s'attachèrent dans leur opération à conserver, autant qu'il leur fut possible, la tradition de leurs pères dans la manière de lire et de prononcer.

A notre égard, nous donnons le nom d'*accent* premièrement aux inflexions de voix, et à la manière de prononcer des pays particuliers ; ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué, nous disons l'*accent gascon*, etc. *Cet homme a l'accent étranger*, c'est-à-dire, qu'il a des inflexions de voix et une manière de parler, qui n'est pas celle des personnes nées dans la capitale. En ce sens, *accent com-*

prend l'élévation de la voix, la quantité et la prononciation particulière de chaque mot et de chaque syllabe.

En second lieu, nous avons conservé le nom d'*accent* à chacun des trois signes du ton qui est ou aigu, ou grave, ou circonflexe : mais ces trois signes ont perdu parmi nous leur ancienne destination ; ils ne sont plus, à cet égard, que des accens imprimés : voici l'usage que nous en faisons en grec, en latin, et en français.

A l'égard du grec, nous le prononçons à notre manière, et nous plaçons les accens selon les règles que les grammairiens nous en donnent, sans que ces accens nous servent de guide pour élever ou pour abaisser le ton.

Pour ce qui est du latin, nous ne faisons sentir aujourd'hui la quantité des mots que par rapport à la pénultième syllabe ; encore faut-il que le mot ait plus de deux syllabes ; car les mots qui n'ont que deux syllabes sont prononcés également, soit que la première soit longue ou qu'elle soit brève : par exemple, en vers, l'*a* est bref dans *pater*, et long dans *mater* ; cependant nous prononçons l'un et l'autre comme s'ils avoient la même quantité.

Or, dans les livres qui servent à des lectures publiques, on se sert de l'accent aigu, que l'on place différemment, selon que la pénultième est brève ou longue : par exemple, dans *matutinus*, nous ne faisons sentir la quantité que sur la pénultième *ti* ; et parce que cette pénultième est longue, nous y mettons l'accent aigu, *matutinus*.

Au contraire cette pénultième *ti* est brève

dans *serótinus*; alors nous mettons l'accent aigu sur l'anté-pénultième *ro*, soit que dans les vers cette pénultième soit brève ou qu'elle soit longue. Cet accent aigu sert alors à nous marquer qu'il faut s'arrêter comme sur un point d'appui sur cet antépénultième accentuée, afin d'avoir plus de facilité pour passer légèrement sur la pénultième, et la prononcer brève.

Au reste, cette pratique ne s'observe que dans les livres d'église destinés à des lectures publiques. Il seroit à souhaiter qu'elle fût également pratiquée à l'égard des livres classiques, pour accoutumer les jeunes gens à prononcer régulièrement le latin.

Nos imprimeurs ont conservé l'usage de mettre un accent circonflexe sur l'*d* de l'ablatif de la première déclinaison. Les anciens relevoient la voix sur l'*a* du nominatif, et le marquoient par un accent aigu, *musá*, au lieu qu'à l'ablatif ils l'élevoient d'abord, et la rabaissoient ensuite comme s'il y avoit eu *musââ*; et voilà l'accent circonflexe que nous avons conservé dans l'écriture, quoique nous en ayons perdu la prononciation.

On se sert encore de l'accent circonflexe en latin quand il y a syncope, comme *virûm* pour *virorum*; *sestertîum* pour *sestertiorum*.

On emploie l'accent grave sur la dernière syllabe des adverbes, *malè*, *benè*, *diù*, etc. Quelques-uns même veulent qu'on s'en serve sur tous les mots indéclinables, mais cette pratique n'est pas exactement suivie.

Nous avons conservé la pratique des anciens à l'égard de l'accent aigu qu'ils marquoient

sur la syllabe qui est suivie d'un enclitique ; *arma virumque cano*. Dans *virumque* on élève la voix sur l'*u* de *virum*, et on la laisse tomber en prononçant *que*, qui est un enclitique. *Ne*, *ve*, sont aussi deux autres enclitiques ; de sorte qu'on élève le ton sur la syllabe qui précède l'un de ces trois mots, à peu près comme nous élevons en français la syllabe qui précède un *e* muet : ainsi quoique dans *mener* l'*e* de la première syllabe *me* soit muet, cet *e* devient ouvert, et doit être soutenu dans *je mène*, parce qu'alors il est suivi d'un *e* muet qui finit le mot ; cet *e* final devient plus aisément muet quand la syllabe qui le précède est soutenue. C'est le mécanisme de la parole qui produit toutes ces variétés, qui paroissent des bizarreries ou des caprices de l'usage à ceux qui ignorent les véritables causes des choses.

Au reste, ce mot *enclitique* est purement grec, et vient d'*ἐγκλίω*, *inclino*, parce que ces mots sont comme inclinés et appuyés sur la dernière syllabe du mot qui les précède.

Observez que lorsque ces syllabes *que*, *ne*, *ve*, font partie essentielle du mot, de sorte que si vous les retranchez, le mot n'auroit plus la valeur qui lui est propre ; alors ces syllabes n'ayant point la signification qu'elles ont quand elles sont enclitiques, on met l'accent, comme il convient, selon que la pénultième du mot est longue ou brève ; ainsi dans *ubique* on met l'accent sur la pénultième, parce que l'*i* est long, au lieu qu'on le met sur l'antépénultième dans *dénique*, *ündique* *utique*.

On ne marque pas non plus l'accent sur la

pénultième avant le *ne* interrogatif, lorsqu'on élève la voix sur ce *ne*, *ego-ne? sicci-ne?* parce qu'alors ce *ne* est aigu.

Il seroit à souhaiter que l'on accoutumât les jeunes gens à marquer les accens dans leurs compositions. Il faudroit aussi que, lorsque le mot écrit peut avoir deux acceptions différentes, chacune de ces acceptions fût distinguée par l'accent; ainsi quand *occido* vient de *cado*, l'*i* est bref et l'accent doit être sur l'antépénultième; au lieu qu'on doit le marquer sur la pénultième quand il signifie *tuer*; car alors l'*i* est long, *occido*, et cet *occido* vient de *cædo*.

Cette distinction devoit être marquée même dans les mots qui n'ont que deux syllabes: ainsi il faudroit écrire *légit*, il lit; avec l'accent aigu; et *légit*, il a lu, avec le circonflexe; *venit*, il vient, et *vénit*, il est venu.

A l'égard des autres observations que les grammairiens ont faites sur la pratique des accens, par exemple quand la méthode de P. R. dit qu'au mot *mulieris*, il faut mettre l'accent sur l'*e*, quoique bref, qu'il faut écrire *flûs* avec un circonflexe, *spés* avec un aigu, etc.; cette pratique n'étant fondée que sur la prononciation des anciens, il me semble que non seulement elle nous seroit inutile, mais qu'elle pourroit même induire les jeunes gens en erreur, en leur faisant prononcer *mulieris* long pendant qu'il est bref, ainsi des autres que l'on pourra voir dans la *Méthode de P. R.* pag. 733, 735, etc.

Finissons cet article par exposer l'usage que

nous faisons aujourd'hui, en français, des accents que nous avons reçus des anciens.

Par un effet de ce concours de circonstances, qui forment insensiblement une langue nouvelle, nos pères nous ont transmis trois sons différens qu'ils écrivoient par la même lettre *e*. Ces trois sons, qui n'ont qu'un même signe ou caractère, sont :

1°. L'*e* ouvert, comme dans *fer*, *Jupiter*, *la mer*, *l'enfer*, etc.

2°. L'*e* fermé, comme dans *bonté*, *charité*, etc.

3°. Enfin l'*e* muet, comme dans les monosyllabes *ræ*, *ne*, *de*, *té*, *se*, *le*, et dans la dernière de *donne*, *ame*, *vie*, etc.

Ces trois sons différens se trouvent dans ce seul mot, *fermeté*; l'*e* est ouvert dans la première syllabe *fer*, il est muet dans la seconde *me*, et il est fermé dans la troisième *té*. Ces trois sortes d'*e* se trouvent encore en d'autres mots, comme *netteté*, *évêque*, *sévère*, *repêché*, etc.

Les Grecs avoient un caractère particulier pour l'*e* bref, qu'ils appeloient *épsilon*, *ἔψιλόν*, c'est-à-dire *e* petit; et ils avoient une autre figure pour l'*e* long, qu'ils appeloient *éta*, *ἒτα*; ils avoient aussi un *o* bref, *omicron*, *ὀμικρόν*, et un *o* long, *omega*, *ὠμέγα*.

Il y a bien de l'apparence que l'autorité publique, ou quelque corps respectable, et le concert des copistes, avoient concouru à ces établissemens.

Nous n'avons pas été si heureux : ces finesses et cette exactitude grammaticale ont passé pour

des minuties indignes de l'attention des personnes élevées. Elles ont pourtant occupé les plus grands des Romains , parce qu'elles sont le fondement de l'art oratoire , qui conduisoit aux grandes places de la république. Cicéron , qui d'orateur devint consul , compare ces minuties aux racines des arbres. « Elles ne nous » offrent , dit-il , rien d'agréable ; mais c'est » de-là , ajoute-t-il , que viennent ces hautes » branches et ce verd feuillage , qui font l'ornement de nos campagnes ; et pourquoi mépriser les racines , puisque sans le suc qu'elles préparent et qu'elles distribuent , vous ne sauriez avoir ni les branches , ni le feuillage ».

De syllabis propemodum denumerandis et dimetiendis loquemur ; quæ etiamsi sunt , sicut mihi videntur , necessaria , tamen fiunt magnificentius , quam docentur. Est enim hoc omninò verum , sed propriè in hoc dicitur. Nam omnium magnarum artium , sicut arborum , latitudo nos delectat ; radices stirpesque non item : sed , esse illa sine his , non potest. Cic. Orat. n. XLIII.

Il y a bien de l'apparence que ce n'est qu'insensiblement que l'e a eu les trois sons différens dont nous venons de parler. D'abord nos pères conservèrent le caractère qu'ils trouvèrent établi , et dont la valeur ne s'éloignoit jamais que fort peu de la première institution.

Mais lorsque chacun des trois sons de l'e est devenu un son particulier de la langue , on auroit dû donner à chacun un signe propre dans l'écriture.

Pour suppléer à ce défaut , on s'est avisé ,

depuis environ cent ans, de se servir des *accens*, et l'on a cru que ce secours étoit suffisant pour distinguer dans l'écriture ces trois sortes d'*e*, qui sont si bien distingués dans la prononciation.

Cette pratique ne s'est introduite qu'insensiblement, et n'a pas été d'abord suivie avec bien de l'exactitude : mais aujourd'hui que l'usage du bureau typographique, et la nouvelle dénomination des lettres ont instruit les maîtres et les élèves, nous voyons que les imprimeurs et les écrivains sont bien plus exacts sur ce point, qu'on ne l'étoit il y a même peu d'années ; et comme le point que les Grecs ne mettoient pas sur leur *iota*, qui est notre *i*, est devenu essentiel à l'*i*, il semble que l'*accent* devienne, à plus juste titre, une partie essentielle à l'*e* fermé, et à l'*e* ouvert, puisqu'il les caractérise.

1°. On se sert de l'*accent* aigu pour marquer le son de l'*e* fermé, *bonté*, *charité*, *aimé*.

2°. On emploie l'*accent* grave sur l'*e* ouvert, *procès* ; *accès*, *succès*.

Lorsqu'un *e* muet est précédé d'un autre *e*, celui-ci est plus ou moins ouvert ; s'il est simplement ouvert, on le marque d'un *accent* grave, *il mène*, *il pèse* ; s'il est très-ouvert, on le marque d'un *accent* circonflexe ; et s'il ne l'est presque point et qu'il soit seulement ouvert bref, on se contente de l'*accent* aigu, *mon père*, *une règle* : quelques-uns pourtant y mettent le grave.

Il seroit à souhaiter que l'on introduisît un *accent* perpendiculaire qui tomberoit

sur l'*e* mitoyen, et qui ne seroit ni grave ni aigu.

Quand l'*e* est fort ouvert, on se sert de l'*accent* circonflexe, *tête*, *tempête*, *même*, etc.

Ces mots, qui sont aujourd'hui ainsi accentués, furent d'abord écrits avec une *s*, *beste*; on prononçoit alors cette *s* comme on le fait encore dans nos provinces méridionales, *beste*, *teste*, etc. Dans la suite on retrancha l'*s* dans la prononciation, et on la laissa dans l'écriture, parce que les yeux y étoient accoutumés, et au lieu de cette *s*, on fit la syllabe longue, et dans la suite on a marqué cette longueur par l'*accent* circonflexe. Cet *accent* ne marque donc que la longueur de la voyelle, et nullement la suppression de l'*s*.

On met aussi cet *accent* sur *le vôtre*, *le nôtre*, *apôtre*, *bientôt*, *maître*, *afin qu'il donnât*, etc. où la voyelle est longue: *vo*tre et *no*tre, suivis d'un substantif, n'ont point d'*accent*.

On met l'*accent* grave sur l'*à*, préposition; *rendez à César ce qui appartient à César*. On ne met point d'*accent* sur *a*, verbe; *il a*, habet.

On met ce même *accent* sur *là*, adverbe; *il est là*. On n'en met point sur *la*, article; *la raison*. On écrit *holà* avec l'*accent* grave. On met encore l'*accent* grave sur *où*, adverbe; *où est-il?* cet *où* vient de l'*ubi* des Latins, que l'on prononçoit *oubi*, et l'on ne met point d'*accent* sur *ou*, conjonction alternative, *vous ou moi*; *Pierre ou Paul*: cet *ou* vient de *aut*.

J'ajouterai, en finissant, que l'usage n'a

point encore établi de mettre un *accent* sur l'*e* ouvert quand cet *e* est suivi d'une consonne avec laquelle il ne fait qu'une syllabe ; ainsi on écrit sans accent, *la mer, le fer, les hommes, des hommes*. On ne met pas non plus d'*accent* sur l'*e* qui précède l'*r* de l'infinitif des verbes, *aimer, donner*.

Mais comme les maîtres qui montrent à lire, selon la nouvelle dénomination des lettres, en faisant épeler, font prononcer l'*e* ou ouvert ou fermé, selon la valeur qu'il a dans la syllabe, avant que de faire épeler la consonne qui suit cet *e*, ces maîtres, aussi bien que les étrangers, voudroient que, comme on met toujours le point sur l'*i*, on donnât toujours à l'*e*, dans l'écriture, l'*accent* propre à en marquer la prononciation ; ce qui seroit, disent-ils, et plus uniforme et plus utile.

ACCEPTION, s. f. *terme de grammaire* ; c'est le sens que l'on donne à un mot. Par exemple, ce mot *esprit*, dans sa première *acception*, signifie *vent, souffle* : mais en métaphysique il est pris dans une autre *acception*. On ne doit pas dans la suite du même raisonnement le prendre dans une *acception* différente.

Acceptio vocis est interpretatio vocis ex mente ejus qui excipit. Sicul. pag. 18. L'*acception* d'un mot que prononce quelqu'un qui vous parle, consiste à entendre ce mot dans le sens de celui qui l'emploie : si vous l'entendez autrement, c'est une *acception* différente. La plupart des disputes ne viennent que

que de ce qu'on ne prend pas le même mot dans la même *acception*. On dit qu'un mot a plusieurs *accepions*, quand il peut être pris en plusieurs sens différens : par exemple, *coin* se prend pour un angle solide, *le coin de la chambre, de la cheminée*; *coin* signifie une pièce de bois ou de fer qui sert à fendre d'autres corps; *coin*, en terme de monnoie, est un instrument de fer qui sert à marquer les monnoies, les médailles et les jetons; *coin* ou *coing* est le fruit du coignassier. Outre le sens propre qui est la première *acception* d'un mot, on donne encore souvent au même mot un sens figuré : par exemple, on dit d'un bon livre *qu'il est marqué au bon coin* : *coin* est pris alors dans une *acception* figurée; on dit plus ordinairement *dans un sens figuré*.

ACCÈS; ce mot vient du latin *accessus*, qui signifie *approcher*, l'action par laquelle un corps s'approche de l'autre : mais il n'est pas usité en français dans ce sens littéral. Il signifie dans l'usage ordinaire, *abord, entrée, facilité d'aborder quelqu'un, d'en approcher*. Ainsi l'on dit : cet homme a *accès* auprès du prince; cette côte est de difficile *accès*, à cause des rochers qui la bordent.

ACCIDENT, s. m. Il est sur-tout en usage dans les anciens grammairiens; ils ont d'abord regardé le mot comme ayant la propriété de signifier. Telle est, pour ainsi dire, la substance du mot, c'est ce qu'ils appellent *nominis*

positio : ensuite ils ont fait des observations particulières sur cette position ou substance métaphysique, et ce sont ces observations qui ont donné lieu à ce qu'ils ont appelé *accidens* des dictions, *dictionum accidentia*.

Ainsi, par *accident*, les grammairiens entendent une propriété, qui, à la vérité, est attachée au mot, mais qui n'entre point dans la définition essentielle du mot ; car de ce qu'un mot sera primitif ou qu'il sera dérivé, simple ou composé, il n'en sera pas moins un terme ayant une signification. Voici quels sont ces *accidens*.

1°. Toute diction ou mot peut avoir un sens propre ou un sens figuré. Un mot est au propre, quand il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi : le mot *lion* a été d'abord destiné à signifier cet animal qu'on appelle *lion* : je viens de la foire, j'y ai vu un beau *lion* ; *lion* est pris là dans le sens propre : mais si, en parlant d'un homme emporté, je dis que c'est un *lion*, *lion* est alors dans un sens figuré. Quand, par comparaison ou analogie, un mot se prend en quelque sens autre que celui de sa première destination, cet *accident* peut être appelé l'*acceptation* du mot.

2°. En second lieu, on peut observer si un mot est primitif ou s'il est dérivé.

Un mot est primitif, lorsqu'il n'est tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il est en usage. Ainsi, en français, *ciel*, *roi*, *bon*, sont des mots primitifs.

Un mot est dérivé lorsqu'il est tiré de quelque autre mot comme de sa source : ainsi, *céleste*, *royal*, *royaume*, *royauté*, *royalement*,

bonté, *bonnement*, sont autant de dérivés. Cet *accident* est appelé par les grammairiens *l'espèce du mot*; ils disent qu'un mot est de l'espèce primitive ou de l'espèce dérivée.

3°. On peut observer si un mot est simple ou s'il est composé: *juste*, *justice*, sont des mots simples; *injuste*, *injustice*, sont composés. En latin *res* est un mot simple, *publica* est encore simple; mais *respublica* est un mot composé.

Cet *accident* d'être simple ou d'être composé a été appelé par les anciens grammairiens *la figure*. Ils disent qu'un mot est de la figure simple ou qu'il est de la figure composée; en sorte que *figure* vient ici de *figere*, et se prend pour la forme ou constitution d'un mot qui peut être ou simple ou composé. C'est ainsi que les anciens ont appelé *vasa fictilia*, ces vases qui se font en ajoutant matière à matière, et *figulus* l'ouvrier qui les fait, à *figendo*.

4°. Un autre *accident* des mots regarde la prononciation; sur quoi il faut distinguer l'accent, qui est une élévation ou un abaissement de la voix toujours invariable dans le même mot; et le ton et l'emphase qui sont des inflexions de voix qui varient selon les diverses passions et les différentes circonstances, un ton fier, un ton soumis, un ton insolent, un ton piteux. Voyez ACCENT.

Voilà quatre accidens qui se trouvent en toutes sortes de mots. Mais de plus, chaque sorte particulière de mots a ses *accidens* qui lui sont propres; ainsi le nom substantif a encore pour *accidens* le genre, le cas, la déclinaison.

naison, le nombre, qui est ou singulier ou pluriel, sans parler du duel des Grecs.

Le nom adjectif a un *accident* de plus, qui est la comparaison; *doctus, doctior, doctissimus*; savant, plus savant, très-savant.

Les pronoms ont les mêmes *accidens* que les noms.

A l'égard des verbes, ils ont aussi par *accident* l'acception, qui est ou propre ou figurée: *ce vieillard marche d'un pas ferme; marcher* est là au propre: *celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres*, dit Jésus-Christ; *suit* et *marche* sont pris dans un sens figuré, c'est-à-dire, que celui qui pratique les maximes de l'évangile a une bonne conduite, et n'a pas besoin de se cacher; il ne fuit point la lumière, il vit sans crainte et sans remords.

2°. L'espèce est aussi un *accident* des verbes; ils sont ou primitifs, comme *parler, boire, sauter, trembler*; ou dérivés, comme *parlementer, buvoter, sautiller, trembloter*. Cette espèce de verbes dérivés en renferme plusieurs autres; tels sont les inchoatifs, les fréquentatifs, les augmentatifs, les diminutifs, les imitatifs, les désidératifs.

3°. Les verbes ont aussi la figure, c'est-à-dire, qu'ils sont simples, comme *venir, tenir, faire*; ou composés, comme *prévenir, convenir, refaire*, etc.

4°. La *voix* ou *forme du verbe*: elle est de trois sortes; la voix ou forme active, la voix passive, et la forme neutre.

Les verbes de la voix active sont ceux dont les terminaisons expriment une action qui passe de l'agent au patient, c'est-à-dire, de celui qui

fait l'action sur celui qui la recoit : *Pierre bat Paul* ; *bat* est un verbe de la forme active ; *Pierre* est l'agent , *Paul* est le patient , ou le terme de l'action de *Pierre* : *Dieu conserve ses créatures* ; *conserve* est un verbe de la forme active.

Le verbe est à la voix passive , lorsqu'il signifie que le sujet de la proposition est le patient , c'est-à-dire , qu'il est le terme de l'action ou du sentiment d'un autre : *les méchans sont punis* , *vous serez pris par les ennemis* ; *sont punis* , *serez'pris* , sont de la forme passive.

Le verbe est de la forme neutre , lorsqu'il signifie une action ou un état qui ne passe point du sujet de la proposition sur aucun autre objet extérieur ; comme *il pâlît* , *il engraisse* , *il maigrit* , *nous courons* , *il badine toujours* , *il rit* , *vous rajeunissez* , etc.

5°. Le mode , c'est-à-dire , les différentes manières d'exprimer ce que le verbe signifie , ou par l'indication qui est le mode direct et absolu , ou par l'impératif , ou par le subjonctif , ou enfin par l'infinitif.

6°. Le sixième *accident* des verbes , c'est de marquer le temps par des terminaisons particulières : *j'aime* , *j'aimois* , *j'ai aimé* , *j'avois aimé* , *j'aimerai*.

7°. Le septième *accident* est de marquer les personnes grammaticales , c'est-à-dire , les personnes relativement à l'ordre qu'elles tiennent dans la formation du discours ; et en ce sens il est évident qu'il n'y a que trois personnes.

La première est celle qui fait le discours , c'est-à-dire , celle qui parle , *je chante* ; *je* est la première personne , et *chante* est le verbe à

la première personne , parce qu'il est dit de cette première personne.

La seconde personne est celle à qui le discours s'adresse ; *tu chantes , vous chantez* , c'est la personne à qui l'on parle.

Enfin , lorsque la personne où la chose dont on parle n'est ni à la première ni à la seconde personne , alors le verbe est dit être à la troisième personne : *Pierre écrit ; écrit* est à la troisième personne ; *le soleil luit ; luit* est à la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *luire*.

En latin et en grec , les personnes grammaticales sont marquées , aussi bien que les tems , d'une manière plus distincte , par des terminaisons particulières ; *τύπω , τύποις , τύπει , τύπομεν , τύπετε , ύπολους* ; *canto , cantas , cantat , cantavi , cantavisti , cantavit , cantaveram , cantabo* , etc. , au lieu qu'en français la différence des terminaisons n'est pas souvent bien sensible ; et c'est pour cela que nous joignons aux verbes les pronoms qui marquent les personnes ; *je chante , tu chantes , il chante*.

8°. Le huitième *accident* du verbe est la conjugaison. La conjugaison est une distribution où liste de toutes les parties et de toutes les inflexions du verbe , selon une certaine analogie. Il y a quatre sortes d'analogies en latin par rapport à la conjugaison ; ainsi il y a quatre conjugaisons : chacune a son *paradigme* , c'est-à-dire , un modèle sur lequel chaque verbe régulier doit être conjugué ; ainsi *amare* , selon d'autres *cantare* , est le paradigme des verbes de la première conjugaison , et ces verbes , selon leur analogie , gardent l'*a* long de l'infinitif dans

presque tous leurs tems et dans presque toutes les personnes. *Amare, amabam, amavi, amaveram, amabo, amandum, amatum, etc.*

Les autres conjugaisons ont aussi leur analogie et leur paradigme.

Je crois qu'à ces quatre conjugaisons on doit en ajouter une cinquième, qui est une conjugaison mixte, en ce qu'elle a des personnes qui suivent l'analogie de la troisième conjugaison, et d'autres celle de la quatrième; tels sont les verbes en *ere, io*, comme *capere, capio*; on dit à la première personne du passif *capior, je suis pris*, comme *audior*; cependant on dit *caperis* à la seconde personne, et non *capis*, quoiqu'on dise *audior, audiris*. Comme il y a plusieurs verbes en *ere, io*, *suscipere, suscipio, interficere, interficio, elicere, io, excutere, io, fugere, fugio, etc.* et que les commençans sont embarrassés à les conjuguer, je crois que ces verbes valent bien la peine qu'on leur donne un *paradigme* ou *modèle*.

Nos grammairiens comptent aussi quatre conjugaisons de nos verbes français.

1°. Les verbes de la première conjugaison ont l'infinitif en *er, donner*.

2°. Ceux de la seconde ont l'infinitif en *ir, punir*.

3°. Ceux de la troisième ont l'infinitif en *oir, devoir*.

4°. Ceux de la quatrième ont l'infinitif en *re, dre, tre, faire, rendre, mettre*.

La grammaire de la Touche voudroit une cinquième conjugaison des verbes en *aindre, eindre, oindre*, tels que *craindre, feindre, joindre*, parce que ces verbes ont une singu-

larité qui est de prendre le *g* pour donner un son mouillé à l'*n* en certains tems , nous *craignons* , je *craignis* , je *craignisse* , *craignant*.

Mais le P. Buffier observe qu'il y a tant de différentes inflexions entre les verbes d'une même conjugaison , qu'il faut , ou ne reconnoître qu'une seule conjugaison , ou en reconnoître autant que nous avons de terminaisons différentes dans les infinitifs. Or , M. l'abbé Regnier observe que la langue française a jusqu'à vingt-quatre terminaisons différentes à l'infinitif.

9°. Enfin le dernier accident des verbes est l'analogie ou l'anomalie , c'est-à-dire , d'être réguliers et de suivre l'analogie de leur paradigme , ou bien de s'en écarter ; et alors on dit qu'ils sont irréguliers ou anomaux.

Que s'il arrive qu'ils manquent de quelque mode , de quelque temps , ou de quelque personne , on les appelle *défectifs*.

A l'égard des prépositions , elles sont toutes primitives et simples , *à* , *de* , *dans* , *avec* , etc. sur quoi il faut observer qu'il y a des langues qui énoncent en un seul mot ces vues de l'esprit , ces rapports , ces manières d'être , au lieu qu'en d'autres langues , ces mêmes rapports sont divisés par l'élocution et exprimés par plusieurs mots ; par exemple , *coram patre* , en présence de son père ; ce mot *coram* , en latin , est un mot primitif et simple qui n'exprime qu'une manière d'être considérée par une vue simple de l'esprit.

L'élocution n'a point en français de terme pour l'exprimer ; on la divise en trois mots , *en présence de*. Il en est de même de *propter* ,

pour l'amour de ; ainsi de quelques autres expressions que nos grammairiens français ne mettent au nombre des prépositions , que parce qu'elles répondent à des prépositions latines.

La préposition ne fait qu'ajouter une circonstance ou manière au mot qui précède , et elle est toujours considérée sous le même point de vue ; c'est toujours la même manière ou circonstance qu'elle exprime ; *il est dans* ; que ce soit dans la ville , ou dans la maison , ou dans le coffre , ce sera toujours être *dans*. Voilà pourquoi les prépositions ne se déclinent point.

Mais il faut observer qu'il y a des prépositions séparables , telles que *dans* , *sur* , *avec* , etc. et d'autres qui sont appelées *inséparables* , parce qu'elles entrent dans la composition des mots , de façon qu'elles n'en peuvent être séparées sans changer la signification particulière du mot ; par exemple , *refaire* , *surfaire* , *défaire* , *contrefaire* , ces mots , *re* , *sur* , *dé* , *contre* , etc. sont alors des prépositions inséparables , tirées du latin.

A l'égard de l'adverbe , c'est un mot qui , dans sa valeur , vaut autant qu'une préposition et son complément. Ainsi *prudemment* , c'est *avec prudence* , *sagement* , *avec sagesse* , etc.
Voyez ADVERBE.

Il y a trois *accidens* à remarquer dans l'adverbe outre la signification , comme dans tous les autres mots. Ces trois *accidens* sont :

1°. L'espèce , qui est ou primitive ou dérivative : *ici* , *là* , *ailleurs* , *quand* , *lors* , *hier* , *où* , etc. sont des adverbes de l'espèce primitive , parce qu'ils ne viennent d'aucun autre mot de la langue.

Au lieu que *justement, sensément, poliment, absolument, tellement*, etc. sont de l'espèce dérivative; ils viennent des noms adjectifs *juste, sensé, poli, absolu, tel*, etc.

2^o. La figure; c'est d'être simple ou composé. Les adverbes sont de la figure simple, quand aucun autre mot ni aucune préposition inséparable n'entre dans leur composition; ainsi, *justement, lors, jamais*, sont des adverbes de la figure simple.

Mais *injustement, alors, aujourd'hui*, et en latin *hodie*, sont de la figure composée.

3^o. La comparaison est le troisième *accident* des adverbes. Les adverbes qui viennent des noms de qualité se comparent, *justement, plus justement, très ou fort justement, le plus justement, bien, mieux, le mieux, mal, pis, le pis, plus mal, très-mal, fort mal*, etc.

A l'égard de la conjonction, c'est-à-dire, de ces petits mots qui servent à exprimer la liaison que l'esprit met entre des mots et des mots, ou entre des phrases et des phrases; outre leur signification particulière, il y a encore leur figure et leur position.

1^o. Quant à la figure, il y en a de simples, comme *et, ou, mais, si, car, ni*, etc.

Il y en a beaucoup de composées, *et si, mais si*, et même il y en a qui sont composées de noms ou de verbes; par exemple, *à moins que, de sorte que, bien entendu que, pourvu que*.

2^o. Pour ce qui est de leur position, c'est-à-dire, de l'ordre ou rang que les conjonctions doivent tenir dans le discours; il faut observer qu'il n'y en a point qui ne suppose au moins

un sens précédent ; car ce qui joint doit être entre deux termes. Mais ce sens peut quelquefois être transposé, ce qui arrive avec la conditionnelle *si*, qui peut fort bien commencer un discours ; *si vous êtes utile à la société, elle pourvoira à vos besoins*. Ces deux phrases sont liées par la conjonction *si* ; c'est comme s'il y avoit, *la société pourvoira à vos besoins, si vous y êtes utile*.

Mais vous ne sauriez commencer un discours par *mais* ; *et*, *or*, *donc*, etc. c'est le plus ou moins de liaison qu'il y a entre la phrase qui suit une conjonction et celle qui la précède, qui doit servir de règle pour la ponctuation.

Ou s'il arrive qu'un discours commence par un *or* ou un *donc*, ce discours est censé la suite d'un autre qui s'est tenu intérieurement, et que l'orateur ou l'écrivain a sous-entendu, pour donner plus de véhémence à son début. C'est ainsi qu'Horace a dit au commencement d'une ode :

Ergo Quintilium perpetuus sopor
Urget.

Et Malherbe, dans son ode à Louis XIII, partant pour la Rochelle :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête ;
Prends-tà fendre ; Louis.

A l'égard des interjections, elles ne servent qu'à marquer des mouvemens subits de l'ame. Il y a autant de sortes d'interjections, qu'il y a de passions différentes. Ainsi il y en a pour la tristesse et la compassion, *hélas*, *ha!* pour la

douleur *ai*, *ai*, *ah* ! pour l'aversion et le dégoût, *fi*. Les interjections ne servant qu'à ce seul usage, et n'étant jamais considérées que sous la même face, ne sont sujettes à aucun autre *accident*. On peut seulement observer qu'il y a des noms, des verbes et des adverbés, qui, étant prononcés dans certains mouvemens de passions, ont la force de l'interjection, *courage*, *allons*, *bon-Dieu*, *voyez*, *marche*, *tout-beau*, *paix*, etc. c'est le ton plutôt que le mot qui fait alors l'interjection.

ACCUSATIF, s. m. C'est ainsi qu'on appelle le quatrième cas des noms dans les langues qui ont des déclinaisons, c'est-à-dire dans les langues dont les noms ont des terminaisons particulières destinées à marquer différens rapports ou vues particulières, sous lesquelles l'esprit considère le même objet. « Les cas ont » été inventés, dit Varron, afin que celui qui » parle puisse faire connoître, ou qu'il appelle, » ou qu'il donne, ou qu'il accuse ». *Sunt destinati casus ut qui de altero diceret, distinguere posset, quum vocaret, quum daret, quum accusaret; sic alia quædam discrimina quæ nos et Græcos ad declinandum duxerunt.* Varro, lib. I de Anal.

Au reste, les noms que l'on a donnés aux différens cas ne sont tirés que de quelqu'un de leurs usages, et sur-tout de l'usage le plus fréquent, ce qui n'empêche pas qu'ils n'en aient encore plusieurs autres, et même de tout contraires; car on dit également *donner à quelqu'un*, et *ôter à quelqu'un*, *défendre et*

accuser quelqu'un ; ce qui a porté quelques grammairiens (tel est Scaliger) à rejeter ces dénominations , et à ne donner à chaque cas d'autre nom que celui de *premier* , *second* , et ainsi de suite jusqu'à l'ablatif , qu'ils appellent le *sixième cas*.

Mais il suffit d'observer que l'usage des cas n'est pas restreint à celui que leur dénomination énonce. Tel est un seigneur qu'on appelle *duc* ou *marquis d'un tel endroit* ; il n'en est pas moins *comte* ou *baron d'un autre*. Ainsi nous croyons que l'on doit conserver ces anciennes dénominations , pourvu que l'on explique les différens usages particuliers de chaque cas.

L'*accusatif* fut donc ainsi appelé , parce qu'il servoit à accuser , *accusare aliquem* : mais donnons à *accuser* la signification de *déclarer* , signification qu'il a même souvent en français , comme quand les négocians disent *accuser la réception d'une lettre* ; et les joueurs de piquet , *accuser le point*. En déterminant ensuite les divers usages de ces cas , j'en trouve trois qu'il faut bien remarquer.

1°. La terminaison de l'*accusatif* sert à faire connoître le mot qui marque le terme ou l'objet de l'action que le verbe signifie. *Augustus vicit Antonium*, Auguste vainquit Antoine : *Antonium* est le terme de l'action de vaincre ; ainsi *Antonium* est à l'*accusatif* , et détermine l'action de vaincre. *Vocem præcludit metus* , dit Phèdre en parlant des grenouilles épouvantées du bruit que fit le soliveau que Jupiter jeta dans leur marais ; *la peur leur étouffa la voix* : *vocem* est donc l'action de *præcludit*. Ovide parlant du palais du soleil , dit que *materiem*

superabat opus; materiem ayant la terminaison de l'*accusatif*, me fait entendre que *le travail surpassoit la matière*. Il en est de même de tous les verbes actifs transitifs, sans qu'il puisse y avoir d'exception, tant que ces verbes sont présentés sous la forme d'actifs transitifs.

Le second service de l'*accusatif*, c'est de terminer une de ces prépositions qu'un usage arbitraire de la langue latine détermine par l'*accusatif*. Une préposition n'a par elle-même qu'un sens appellatif; elle ne marque qu'une sorte, une espèce de rapport particulier; mais ce rapport est ensuite appliqué, et pour ainsi dire individualisé par le nom qui est le complément de la préposition: par exemple, *il s'est levé avant*, cette préposition *avant* marque une priorité. Voilà l'espèce de rapport: mais ce rapport doit être déterminé. Mon esprit est en suspens jusqu'à ce que vous me disiez *avant qui* ou *avant quoi*. *Il s'est levé avant le jour, ante diem*; cet *accusatif diem* détermine, fixe la signification de *ante*. J'ai dit qu'en ces occasions ce n'étoit que par un usage arbitraire que l'on donnoit au nom déterminant la terminaison de l'*accusatif*; car au fond ce n'est que la valeur du nom qui détermine la préposition; et comme les noms latins et les noms grecs ont différentes terminaisons, il falloit bien qu'alors ils en eussent une; or, l'usage a consacré la terminaison de l'*accusatif* après certaines prépositions, et celle de l'ablatif après d'autres; et en grec il y a des prépositions qui se construisent aussi avec le génitif.

Le troisième usage de l'*accusatif* est d'être le suppôt de l'infinitif comme le nominatif l'est

avec les modes finis ; ainsi comme on dit à l'indicatif *Petrus legit*, *Pierre lit*, on dit à l'infinitif *Petrum legere*, *Pierre lire*, on *Petrum legisse*, *Pierre avoir lû*. Ainsi la construction de l'infinitif se trouve distinguée de la construction d'un nom avec quelqu'un des autres modes ; car avec ces modes le nom se met au nominatif.

Que si l'on trouve quelquefois au nominatif un nom construit avec un infinitif, comme quand Horace a dit *patiens vocari Cæsaris ultor*, au lieu de *patiens te vocari ultorem* ; c'est ou par imitation des Grecs qui construisent indifféremment l'infinitif, ou avec un nominatif, ou avec un *accusatif*, ou bien c'est par attraction ; car dans ce passage d'Horace, *ultor* est attiré par *patiens*, qui est au même cas que *filius Maicæ* : tout cela se fait par le rapport d'identité. Voyez CONSTRUCTION.

Pour épargner bien des peines, et pour abréger bien des règles de la méthode ordinaire au sujet de l'*accusatif*, observez :

1°. Que lorsqu'un *accusatif* est construit avec un infinitif, ces deux mots forment un sens particulier, équivalent à un nom, c'est-à-dire, que ce sens seroit exprimé en un seul mot par un nom, si un tel nom avoit été introduit et autorisé par l'usage. Par exemple, pour dire *herum esse semper lenem*, mon maître est toujours doux, Térence a dit *heri semper lenitas*.

2°. D'où il suit que comme un nom peut être le sujet d'une préposition, de même ce sens total exprimé par un *accusatif* avec un

infinitif, peut aussi être et est souvent le sujet d'une proposition.

En second lieu, comme un nom est souvent le terme de l'action qu'un verbe actif transitif signifie, de même le sens total énoncé par un nom avec un infinitif est aussi le terme ou objet de l'action que ces sortes de verbes expriment. Voici des exemples de l'un et de l'autre, et premièrement du sens total qui est le sujet de la proposition; ce qui, ce me semble, n'est pas assez remarqué. *Humanam rationem præcipitationi et præjudicio esse obnoxiam satis compertum est.* Cailly, *Phil.* Mot à mot, l'entendement humain être sujet à la précipitation et au préjugé est une chose assez connue. Ainsi la construction est : *hoc, nempe humanam rationem esse obnoxiam præcipitationi et præjudicio, est χρέμα seu negotium satis compertum.* *Humanam rationem esse obnoxiam præcipitationi et præjudicio*, voilà le sens total qui est le sujet de la proposition; *est satis compertum* en est l'attribut.

Caton dans Lucain, *liv. II, v. 288*, dit que s'il est coupable de prendre le parti de la république, ce sera la faute des dieux. *Crimen erit superis et me fecisse nocentem. Hoc, nempe deos fecisse me nocentem*, de m'avoir fait coupable; voilà le sujet dont l'attribut est *erit crimen superis*. Plaute, *Miles gl. act. III, scen. j. v. 109*, dit que c'est une conduite louable pour un homme de condition qui est riche, de prendre soin lui-même de l'éducation de ses enfans; que c'est élever un monument à sa maison et à lui-même. *Laus est magno in genere*

genere et in divitiis maximis liberos , hominem educare , generi monumentum et sibi. Construisez , *hominem constitutum magno in genere et divitiis maximis educare liberos , monumentum generi et sibi ; hoc , inquam , est laus ;* ainsi *est laus* est l'attribut , et les mots qui précèdent font un sens total , qui est le sujet de la proposition.

Il y a en français et dans toutes les langues un grand nombre d'exemples pareils ; on en doit faire la construction suivant le même procédé. *Il est doux de trouver dans un amant qu'on aime , un époux que l'on doit aimer ,* Quinaut. *Il , illud , à savoir l'avantage , le bonheur de trouver dans un amant qu'on aime un époux que l'on doit aimer.* Voilà un sens total , qui est le sujet de la proposition ; on dit de ce sens total , de *ce bonheur* , de *ce il* , qu'*il est doux ;* ainsi *est doux* , c'est l'attribut.

Quam bonum est correptum manifestare pœnitentiam ! est negotium quam bonum. *Eccli , c. xx. v. 4.* construisez : *hoc , nempe hominem correptum manifestare pœnitentiam , est negotium quàm bonum !* Il est beau pour celui qu'on reprend de quelque faute , de faire connoître son repentir. Il vaut mieux pour un esclave d'être instruit que de parler , *plus scire satius est quàm loqui hominem servum.* Plaute , *act. 1. scen. j. v. 57.* construisez : *hoc , nempe hominem servum plus scire , est satius quàm hominem servum loqui.* *Homines esse amicos Dei quanta est dignitas !* Qu'il est glorieux pour les hommes , dit Saint Grégoire le Grand , d'être les amis de Dieu ! où , vous voyez que le sujet de la proposition est ce sens total , *homi-*

nes esse amicos Dei. Le même procédé peut faire la construction en français, et dans quelque autre langue que ce puisse être. *Il, illud*, à savoir d'être les amis de Dieu, est combien glorieux pour les hommes! *Mihi semper placuit non rege solum, sed regno liberari rempublicam.* Lett. VII de Brutus à Cicéron. *Hoc, scilicet rempublicam liberari non solum à rege, sed regno, placuit mihi.* J'ai toujours souhaité que la république fût délivrée non seulement du roi, mais même de l'autorité royale.

Je pourrais rapporter un bien plus grand nombre d'exemples pareils d'*accusatifs* qui forment avec un infinitif un sens qui est le sujet d'une proposition : passons à quelques exemples où le sens formé par un *accusatif* et un infinitif est le terme de l'action d'un verbe actif transitif.

A l'égard du sens total, qui est le terme de l'action d'un verbe actif, les exemples en sont plus communs. *Puto te esse doctum*; mot à mot, *je crois toi être savant*; et selon notre construction usuelle, je crois que vous êtes savant. *Sperat se palmam esse relaturum*; il espère soi être celui qui doit remporter la victoire, il espère qu'il remportera la victoire.

La raison de ces *accusatifs* latins est donc qu'ils forment un sens qui est le terme de l'action d'un verbe actif; c'est donc par l'idiotisme de l'une et de l'autre langue qu'il faut expliquer ces façons de parler, et non par les règles ridicules du *que retranché*.

A l'égard du français, nous n'avons ni déclinaison ni cas; nous ne faisons usage que de la simple dénomination des noms, qui ne varient

leur terminaison que pour distinguer le pluriel du singulier. Les rapports ou vues de l'esprit que les Latins font connoître par la différence de la terminaison d'un même nom, nous les marquons, ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions. C'est ainsi que nous marquons le rapport de l'*accusatif* en plaçant le nom après le verbe. *Auguste vainquit Antoine, le travail surpassoit la matière.* Il n'y a sur ce point que quelques observations à faire par rapport aux pronoms. Voyez ARTICLE, CAS, CONSTRUCTION.

ACTIF, *active*. Un mot est *actif* quand il exprime une action. *Actif* est opposé à *passif*. L'agent fait l'action, le patient la reçoit. Le feu brûle, le bois est brûlé; ainsi *brûle* est un terme *actif*, et *brûlé* est *passif*. Les verbes réguliers ont un participe *actif*, comme *lisant*, et un participe *passif*, comme *lu*.

Je ne suis point *battant* de peur d'être *battu*,
Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu. (*Mol.*)

Il y a des verbes *actifs* et des verbes *passifs*. Les verbes *actifs* marquent que le sujet de la proposition fait l'action, j'*enseigne*; le verbe *passif* au contraire marque que le sujet de la proposition reçoit l'action, qu'il est le terme ou l'objet de l'action d'un autre, *je suis enseigné*, etc.

On dit que les verbes ont une voix *active* et une voix *passive*, c'est-à-dire, qu'ils ont une suite de terminaisons qui exprime un sens

actif, et une autre suite de désinances qui marque un sens *passif*, ce qui est vrai, surtout en latin et en grec ; car en français, et dans la plupart des langues vulgaires, les verbes n'ont que la voix *active* ; et ce n'est que par le secours d'une périphrase, et non par une terminaison propre, que nous exprimons le sens *passif*. Ainsi en latin *amor, amaris, amatur*, et en grec φιλέομαι, φιλέω, φιλείται, veulent dire *je suis aimé* ou *aimée, tu es aimé* ou *aimée, il est aimé* ou *elle est aimée*.

Au lieu de dire *voix active* ou *voix passive*, on dit à l'*actif*, au *passif* ; et alors *actif* et *passif* se prennent substantivement, ou bien on sous-entend *sens* : ce verbe est à l'*actif*, c'est-à-dire, qu'il marque un sens *actif*.

Les véritables verbes *actifs* ont une voix *active* et une voix *passive* : on les appelle aussi *actifs transitifs*, parce que l'action qu'ils signifient passent de l'agent sur un patient, qui est le terme de l'action, comme *battre, instruire*, etc.

Il y a des verbes qui marquent des actions qui ne passent point sur un autre objet, comme *aller, venir, dormir*, etc. ceux-là sont appelés *actifs intransitifs*, et plus ordinairement *neutres*, c'est-à-dire, qui ne sont ni *actifs transitifs*, ni *passifs* ; car *neutre* vient du latin *neuter*, qui signifie *ni l'un ni l'autre* : c'est ainsi qu'on dit d'un nom qu'il est *neutre*, c'est-à-dire, qu'il n'est ni *masculin* ni *féminin*.

AD. Préposition latine qui signifie *à, auprès, pour, vers, devant*. Cette préposition entre

aussi dans la composition de plusieurs mots , tant en latin , qu'en français ; *amare* , aimer ; *adamare* , aimer fort ; *addition* , donner , *adonner* ; on écrivoit autrefois *addonner* , *s'appliquer à* , *s'attacher* , *se livrer* : *cet homme est adonné au vin , au jeu* , etc.

Quelquefois le *d* est supprimé , comme dans *aligner* , *aguérir* , *améliorer* , *anéantir* ; on conserve le *d* lorsque le simple commence par une voyelle , selon son étymologie ; *adopter* , *adoption* , *adhérer* , *adhésion* , *adapter* ; et dans les mots qui commencent par *m* , *admettre* , *admirer* , *administrer* , *administration* ; et encore dans ceux qui commencent par les consonnes *j* et *v* ; *adjacent* , *adjectif* , *adverbe* , *adversaire* , *adjoint* : autrefois on prononçoit *advent* , *advis* , *advocat* ; mais depuis qu'on ne prononce plus le *d* dans ces trois derniers mots , on le supprime aussi dans l'écriture.

Le mécanisme des organes de la parole a fait que le *d* se change en la lettre qui commence le mot simple , selon l'étymologie ; ainsi on dit *accumuler* , *affirmer* , *affaire* , (*ad faciendum*) *affamer* , *aggréger* , *annexer* , *annexe* , *applanir* , *arrôger* , *arriver* , *associer* , *attribuer* . Par la même mécanique le *d* étoit changé en *c* dans *acquérir* , *acquiescer* , parce que dans ces deux mots le *q* est le *c* dur : mais aujourd'hui on prononce *aquérir* , *aquiescer* .

ADJECTIF. *Adjectif* vient du latin *adjectus* , *ajouté* , parce qu'en effet le nom *adjectif* est toujours ajouté à un nom substantif qui est ou exprimé , ou sous-entendu.

L'*adjectif* est un mot qui donne une qualification au substantif; il en désigne la qualité ou manière d'être. Or, comme toute qualité suppose la substance dont elle est qualité, il est évident que tout *adjectif* suppose un substantif; car il faut être, pour être tel. Que si nous disons, *le beau vous touche, le vrai doit être l'objet de nos recherches, le bon est préférable au beau*, etc. il est évident que nous ne considérons même alors ces qualités qu'en tant qu'elles sont attachées à quelque substance ou suppôt: *le beau*, c'est-à-dire, *ce qui est beau*; *le vrai*, c'est-à-dire, *ce qui est vrai*, etc. En ces exemples, *le beau, le vrai*, etc. ne sont pas de purs *adjectifs*; ce sont des *adjectifs* pris substantivement, qui désignent un suppôt quelconque, en tant qu'il est ou beau, ou vrai, ou bon, etc. Ces mots sont donc alors en même temps *adjectifs* et substantifs: ils sont substantifs, puisqu'ils désignent un suppôt, *le...* ils sont *adjectifs*, puisqu'ils désignent ce suppôt en tant qu'il est tel.

Il y a autant de sortes d'*adjectifs* qu'il y a de sortes de qualités, de manières et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les substances en elles-mêmes, nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens, et alors nous disons que les objets sont *tels*, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux qui sont affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est ou blanc, ou noir, ou rouge, ou bleu, etc. Si c'est le goût, le

corps est ou doux, ou amer, ou aigre, ou fade, etc. Si c'est le tact, l'objet est ou rude, ou poli; ou dur, ou mou; gras, huileux ou sec, etc.

Ainsi ces mots *blanc, noir, rouge, bleu, doux, amer, aigre, fade*, etc. sont autant de qualifications que nous donnons aux objets, et sont, par conséquent, autant de noms *adjectifs*. Et parce que ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les qualifications dont nous venons de parler, nous appellerons ces sortes d'*adjectifs adjectifs physiques*.

Remarquez qu'il n'y a rien dans les objets qui soit semblable au sentiment qu'ils excitent en nous. Seulement les objets sont, tels qu'ils excitent en nous telle sensation, ou tel sentiment, selon la disposition de nos organes, et selon les lois du mécanisme universel. Une aiguille est telle que si la pointe de cette aiguille est enfoncée dans ma peau, j'aurai un sentiment de douleur; mais ce sentiment ne sera qu'en moi, et nullement dans l'aiguille. On doit en dire autant de toutes les autres sensations.

Outre les *adjectifs physiques*, il y a encore les *adjectifs métaphysiques* qui sont en très-grand nombre, et dont on pourroit faire autant de classes différentes qu'il y a de sortes de vues sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques et les êtres métaphysiques.

Comme nous sommes accoutumés à qualifier les êtres physiques, en conséquence des impressions immédiates qu'ils font sur nous, nous qualifions aussi les êtres métaphysiques et abstraits, en conséquence de quelque considéra-

tion de notre esprit à leur égard. Les *adjectifs* qui expriment ces sortes de vues ou considérations, sont ceux que j'appelle *adjectifs métaphysiques*, ce qui s'entendra mieux par des exemples.

Supposons une allée d'arbres au milieu d'une vaste plaine : deux hommes arrivent à cette allée, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé ; chacun de ces hommes regardant les arbres de cette allée, dit ; *voilà le premier* ; de sorte que l'arbre que chacun de ces hommes appelle *le premier* est le dernier par rapport à l'autre homme. Ainsi *premier*, *dernier*, et les autres noms du nombre ordinal, ne sont que des *adjectifs* métaphysiques. Ce sont des *adjectifs* de relation et de rapport numéral.

Les noms de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, etc. sont aussi des *adjectifs* métaphysiques qui qualifient une collection d'individus.

Mon, *ma*, *ton*, *ta*, *son*, *sa*, etc. sont aussi des *adjectifs* métaphysiques qui désignent un rapport d'appartenance ou de propriété, et non une qualité physique et permanente des objets.

Grand et *petit* sont encore des *adjectifs* métaphysiques ; car un corps, quel qu'il soit, n'est ni grand ni petit en lui-même ; il n'est appelé *tel* que par rapport à un autre corps. Ce à quoi nous avons donné le nom de *grand* a fait en nous une impression différente de celle que ce que nous appelons *petit* nous a faite ; c'est la perception de cette différence qui nous a donné lieu d'inventer les noms de *grand*, de *petit*, de *moindre*, etc.

Différent, *pareil*, *semblable*, sont aussi

des *adjectifs* métaphysiques qui qualifient les noms substantifs en conséquence de certaines vues particulières de l'esprit. *Différent* qualifie un nom précisément en tant que je sens que la chose n'a pas fait en moi des impressions pareilles à celles qu'un autre y a faites. Deux objets tels que j'apperçois que l'un n'est pas l'autre, font pourtant en moi des impressions pareilles en certains points : je dis qu'ils sont semblables en ces points là, parce que je me sens affecté à cet égard de la même manière ; ainsi *semblable* est un *adjectif* métaphysique.

Je me promène tout autour de cette ville de guerre, que je vois enfermée dans ses remparts : j'apperçois cette campagne bornée d'un côté par une rivière et d'un autre par une forêt : je vois ce tableau enfermé dans son cadre, dont je puis même mesurer l'étendue, et dont je vois les bornes : je mets sur ma table un livre, un écu ; je vois qu'ils n'occupent qu'une petite étendue de ma table ; que ma table même ne remplit qu'un petit espace de ma chambre, et que ma chambre est renfermée par des murailles : enfin tout corps me paroît borné par d'autres corps, et je vois une étendue au-delà. Je dis donc que ces corps sont *bornés, terminés, finis* ; ainsi *borné, terminé, fini*, ne supposent que des bornes et la connoissance d'une étendue ultérieure.

D'un autre côté, si je me mets à compter quelque nombre que ce puisse être, fût-ce le nombre des grains de sable de la mer et des feuilles de tous les arbres qui sont sur la surface de la terre, je trouve que je puis encore y ajouter, tant qu'enfin, las de ces additions toujours possibles,

je dis que ce nombre est *infini*, c'est-à-dire, qu'il est tel, que je n'en apperçois pas les bornes, et que je puis toujours en augmenter la somme totale. J'en dis autant de tout corps étendu, dont notre imagination peut toujours écarter les bornes, et venir enfin à l'étendue infinie. Ainsi *infini* n'est qu'un *adjectif* métaphysique.

Parfait est encore un *adjectif* métaphysique. L'usage de la vie nous fait voir qu'il y a des êtres qui ont des avantages que d'autres n'ont pas : nous trouvons qu'à cet égard ceux-ci valent mieux que ceux-là. Les plantes, les fleurs, les arbres, valent mieux que les pierres. Les animaux ont encore des qualités préférables à celles des plantes, et l'homme a des connoissances qui l'élèvent au-dessus des animaux. D'ailleurs ne sentons-nous pas tous les jours qu'il vaut mieux avoir que de n'avoir pas. Si l'on nous montre deux portraits de la même personne, et qu'il y en ait un qui nous rappelle avec plus d'exactitude et de vérité l'image de cette personne, nous disons que *le portrait est parlant*, qu'il est *parfait*, c'est-à-dire qu'il est tel qu'il doit être.

Tout ce qui nous paroît tel que nous n'appercevons pas qu'il puisse avoir un degré de bonté et d'excellence au-delà, nous l'appelons *parfait*.

Ce qui est parfait par rapport à certaines personnes, ne l'est pas par rapport à d'autres, qui ont acquis des idées plus justes et plus étendues.

Nous acquérons ces idées insensiblement par l'usage de la vie; car dès notre enfance; à mesure que nous vivons, nous apperce-

vons des *plus* ou des *moins*, des *bien* et des *mieux*, des *mal* et des *pis* : mais dans ces premiers temps nous ne sommes pas en état de réfléchir sur la manière dont ces idées se forment par degrés dans notre esprit ; et dans la suite comme l'on trouve ces connoissances toutes formées , quelques philosophes se sont imaginé qu'elles naissoient avec nous : ce qui veut dire qu'en venant au monde nous savons ce que c'est que l'infini, le beau, le parfait, *etc.* ce qui est également contraire à l'expérience et à la raison. Toutes ces idées abstraites supposent un grand nombre d'idées particulières que ces mêmes philosophes comptent parmi les idées acquises : par exemple, comment peut-on savoir qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, si l'on ne sait pas encore ce que c'est que rendre, ce que c'est que chacun, et qu'il y a des biens et des choses particulières qui, en vertu des lois de la société, appartiennent aux uns plutôt qu'aux autres ? Cependant sans ces connoissances particulières, que ces philosophes même comptent parmi les idées acquises, peut-on comprendre le principe général ?

Voici encore d'autres *adjectifs* métaphysiques qui demandent de l'attention.

Un nom est *adjectif* quand il qualifie un nom substantif : or *qualifier un nom substantif*, ce n'est pas seulement dire qu'il est *rouge* ou *bleu*, *grand* ou *petit*, c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, ensorte pourtant que toujours l'*adjectif* et le substantif pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à

l'esprit ; au lieu que si je dis *liber Petri*, *Petri* fixe à la vérité l'étendue de la signification de *liber* : mais ces deux mots présentent à l'esprit deux objets différens, dont l'un n'est pas l'autre ; au contraire , quand je dis *le beau livre*, il n'y a là qu'un *objet réel*, mais dont j'énonce qu'il est beau. Ainsi tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui en étend ou qui en restreint la valeur, et qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable *adjectif*. Ainsi *nécessaire*, *accidentel*, *possible*, *impossible*, *tout*, *nul*, *quelque*, *aucun*, *chaque*, *tel*, *quel*, *certain*, *ce*, *ces*, *cette*, *mon*, *ma*, *ton*, *ta*, *vos*, *votre*, *notre*, et même *le*, *la*, *les*, sont de véritables *adjectifs* métaphysiques, puisqu'ils modifient des substantifs, et les font regarder sous des points de vue particuliers. *Tout homme* présente *homme* dans un sens général affirmatif : *nul homme* l'annonce dans un sens général négatif : *quelque homme* présente un sens particulier, indéterminé : *son*, *sa*, *ses*, *vos*, etc. font considérer le substantif sous un sens d'appartenance et de propriété ; car quand je dis *meus ensis*, *meus* est autant simple *adjectif* qu'*Evandrius*, dans ce vers de Virgile :

Nam tibi , Timbre, caput, Evandrius abstulit ensis,
Æn. liv. X. v. 394.

meus marque l'appartenance par rapport à moi, et *Evandrius* la marque par rapport à *Evandre*.

Il faut ici observer que les mots changent de valeur selon les différentes vues que l'usage leur donne à exprimer : *boire*, *manger*, sont

des verbes; mais quand on dit *le boire, le manger*, etc. alors *boire* et *manger* sont des noms. *Aimer* est un verbe actif: mais dans ce vers de l'opéra d'Atys,

J'aime, c'est mon destin d'aimer toute ma vie.

aimer est pris dans un sens neutre. *Mien, tien, sien*, étoient autrefois *adjectifs*; on disoit un *sien frère, un mien ami*: aujourd'hui, en ce sens, il n'y a que *mon, ton, son*, qui soient *adjectifs*; *mien, tien, sien*, sont de vrais substantifs de la classe des pronoms, *le mien, le tien, le sien*. La Discorde, dit la Fontaine, vint,

Avec, *Que si, que non*, son frere;
Avec, *Le tien, le mien*, son pere.

Nos, vos, sont toujours *adjectifs*: mais *votre, nôtre*, sont souvent *adjectifs*, et souvent pronoms, *le vôtre, le nôtre*. *Vous et les vôtres; voilà le vôtre, voici le sien et le mien*: ces pronoms indiquent alors des objets certains dont on a déjà parlé.

Ces réflexions servent à décider si ces mots *père, roi*, et autres semblables, sont *adjectifs* ou substantifs. Qualifient-ils? ils sont *adjectifs*. *Louis XV est roi*, *roi* qualifie Louis XV; donc *roi* est là *adjectif*. *Le roi est à l'armée*: *le roi* désigne alors un individu: il est donc substantif. Ainsi ces mots sont pris tantôt *adjectivement*, tantôt *substantivement*; cela dépend de leur service, c'est-à-dire, de la valeur qu'on leur donne dans l'emploi qu'on en fait.

Il reste à parler de la syntaxe des *adjectifs*.

Ce qu'on peut dire à ce sujet, se réduit à deux points.

1°. La terminaison de l'*adjectif*. 2°. La position de l'*adjectif*.

1°. A l'égard du premier point, il faut se rappeler ce principe dont nous avons parlé ci-dessus, que l'*adjectif* et le substantif mis ensemble en construction ne présentent à l'esprit qu'un seul et même individu, ou physique ou métaphysique. Ainsi, l'*adjectif* n'étant réellement que le substantif même considéré avec la qualification que l'*adjectif* énonce, ils doivent avoir l'un et l'autre les mêmes signes des vues particulières sous lesquelles l'esprit considère la chose qualifiée. Parle-t-on d'un objet singulier ? L'*adjectif* doit avoir la terminaison destinée à marquer le singulier. Le substantif est-il de la classe des noms qu'on appelle *masculins* ? L'*adjectif* doit avoir le signe destiné à marquer les noms de cette classe. Enfin y a-t-il dans une langue une manière établie pour marquer les rapports ou points de vue qu'on appelle *cas* ? L'*adjectif* doit encore se conformer ici au substantif : en un mot il doit énoncer les mêmes rapports, et se présenter sous les mêmes faces que le substantif, parce qu'il n'est qu'un avec lui. C'est ce que les grammairiens appellent la *concordance de l'adjectif avec le substantif*, qui n'est fondée que sur l'identité physique de l'*adjectif* avec le substantif.

2°. A l'égard de la position de l'*adjectif*, c'est-à-dire, s'il faut le placer avant ou après le substantif, s'il doit être au commencement ou à la fin de la phrase, s'il peut être séparé du substantif par d'autres mots : je réponds que

dans les langues qui ont des cas , c'est-à-dire , qui marquent par des terminaisons les rapports que les mots ont entre eux , la position n'est d'aucun usage pour faire connoître l'identité de l'*adjectif* avec son substantif : c'est l'ouvrage , ou plutôt la destination de la terminaison , elle seule a ce privilège. Et dans ces langues on consulte seulement l'oreille pour la position de l'*adjectif* , qui même peut être séparé de son substantif par d'autres mots.

Mais dans les langues qui n'ont point de cas , comme le français , l'*adjectif* n'est pas séparé de son substantif. La position supplée au défaut des cas.

Parve , nec invideo , sine me , liber , ibis in urbem.

Ovid. l. Trist. 1. 1.

Mon petit livre , dit Ovide , tu iras donc à Rome sans moi ? Remarquez qu'en français l'*adjectif* est joint au substantif , *mon petit livre* ; au lieu qu'en latin *parve* , qui est l'*adjectif* de *liber* , en est séparé , même par plusieurs mots : mais *parve* a la terminaison convenable pour faire connoître qu'il est le qualificatif de *liber*.

Au reste il ne faut pas croire que dans les langues qui ont des cas , il soit nécessaire de séparer l'*adjectif* du substantif ; car d'un côté les terminaisons les rapprochent toujours l'un de l'autre , et les présentent à l'esprit selon la syntaxe des vues de l'esprit qui ne peut jamais les séparer. D'ailleurs si l'harmonie ou le jeu de l'imagination les sépare quelquefois , souvent aussi elle les rapproche. Ovide , qui dans

l'exemple ci-dessus sépare *parve* de *liber*, joint ailleurs ce même *adjectif* avec son substantif.

Tuque cadis, patriâ, parve Learche, manu.

Ovid. IV. Fast. v. 490.

En français l'*adjectif* n'est séparé du substantif que lorsque l'*adjectif* est l'attribut ; comme *Louis est juste*, *Phébus est sourd*, *Pégase est rétif* : et encore avec *rendre*, *devenir*, *paraître*, etc.

Un vers étoit trop foible, et vous le rendez dur.
J'évite d'être long, et je deviens obscur.

Despreaux, Art. poët. c. j.

Dans les phrases telles que celle qui suit, les *adjectifs* qui paroissent isolés, forment seuls par ellipse une proposition particulière.

Heureux, qui peut voir du rivage
Le terrible Océan par les vents agité.

Il y a là deux propositions grammaticales, celui (*qui peut voir du rivage le terrible Océan par les vents agité*) est heureux, où vous voyez que *heureux* est l'attribut de la proposition principale.

Il n'est pas indifférent en français, selon la syntaxe élégante et d'usage, d'énoncer le substantif avant l'*adjectif*, ou l'*adjectif* avant le substantif. Il est vrai que pour faire entendre le sens, il est égal de dire *bonnet blanc* ou *blanc bonnet* : mais par rapport à l'élocution et à la syntaxe d'usage, on ne doit dire que *bonnet blanc*. Nous n'avons sur ce point d'autre règle que

que l'oreille exercée, c'est-à-dire, accoutumée au commerce des personnes de la nation qui font le bon usage. Ainsi je me contenterai de donner ici des exemples qui pourront servir de guide dans les occasions analogues. On dit *habit rouge*, ainsi dites *habit bleu*, *habit gris*; et non *bleu habit*, *gris habit*. On dit *mon livre*; ainsi dites *ton livre*, *son livre*, *leur livre*. Vous verrez dans la liste suivante *zone torride*; ainsi dites par analogie *zone tempérée* et *zone glaciale*: ainsi des autres exemples.

LISTE DE PLUSIEURS ADJECTIFS
qui ne vont qu'après leurs substantifs dans les exemples qu'on en donne ici.

Accent gascon. Action basse. Air indolent. Air modeste. Ange gardien. Beauté parfaite. Beauté romaine. Bien réel. Bonnet blanc. Cas direct. Cas oblique. Chapeau noir. Chemin raboteux. Chemise blanche. Contrat clandestin. Couleur jaune. Coutume abusive. Diable boiteux. Dîme royale, Dîner propre. Discours concis. Empire ottoman. Esprit invisible. Etat ecclésiastique. Etoiles fixes. Expression littérale. Fables choisies. Figure ronde. Forme ovale. Ganif aiguisé. Gage touché. Génie supérieur. Gomme arabique. Grammaire raisonnée. Hommage rendu. Homme instruit. Homme juste. Isle déserte, Ivoire blanc. Ivoire jaune. Laine blanche. Lettre anonyme. Lieu inatcessible. Faites une ligne droite. Livres choisis. Mal nécessaire. Matière combustible. Méthode latine. Mode fran-
 Tome IV. G

çaise. Morue fraîche. Mot expressif. Musique italienne. Nom substantif. Oraison dominicale. Oraison funèbre. Oraison mentale. Péché mortel. Peine inutile. Pensée recherchée. Perle contrefaite. Perle orientale. Pied fourchu. Plans dessinés. Plans plantés. Point mathématique. Poisson salé. Politique anglaise. Principe obscur. Qualité occulte. Qualité sensible. Question métaphysique. Raisins secs. Raison décisive. Raison péremptoire. Raisonnement recherché. Régime absolu. Les sciences exactes. Sens figuré. Substantif masculin. Tableau original. Terme, abstrait. Terme obscur. Terminaison féminine. Terre labourée. Terreur panique. Ton dur. Trait piquant. Urbanité romaine. Urne fatale. Usage abusif. Verbe actif. Verre concave. Verre convexe. Vers iambe. Viande tendre. Vin blanc. Vin cuit. Vin verd. Voix harmonieuse. Vue courte. Vue basse. Des yeux noirs. Des yeux fendus. Zone torride, etc.

Il y a au contraire des *adjectifs* qui précèdent toujours les substantifs qu'ils qualifient, comme

Certains gens. Grand général. Grand capitaine. Mauvaise habitude. Brave soldat. Belle situation. Juste défense. Beau jardin. Beau garçon. Bon ouvrier. Gros arbre. Saint religieux. Sainte Thérèse. Petit animal. Profond respect. Jeune homme. Vieux pécheur. Cher ami. Réduit à la dernière misère. Tiers-ordre. Triple alliance, etc.

Je n'ai pas prétendu insérer dans ces listes tous les *adjectifs* qui se placent devant les

substantifs, et les autres après ; j'ai voulu seulement faire voir que cette position n'étoit pas arbitraire,

Les *adjectifs* métaphysiques, comme *le, la, les, ce, cet, quelque, un, tout, chaque, tel, quel, son, sa, ses, votre, nos, leur*, se placent toujours avant les substantifs qu'ils qualifient.

Les *adjectifs* de nombre précèdent aussi les substantifs appellatifs, et suivent les noms propres : *le premier homme, François premier, quatre personnes, Henri quatre, pour quatrième* : mais en parlant du nombre de nos rois, nous disons, dans un sens appellatif, *qu'il y a eu quatorze Louis, et que nous en sommes au quinzième*. On dit aussi dans les citations, *livre premier, chapitre second* ; hors de là, on dit *le premier livre, le second livre*.

D'autres enfin, se placent également bien devant ou après leurs substantifs ; *c'est un savant homme, c'est un homme savant ; c'est un habile avocat, ou un avocat habile ; et encore mieux, c'est un homme fort savant, c'est un avocat fort habile* : mais on ne dit point *c'est un expérimenté avocat*, au lieu qu'on dit, *c'est un avocat expérimenté, ou fort expérimenté ; c'est un beau livre, c'est un livre fort beau ; ami véritable, véritable ami ; de tendres regards, des regards tendres ; l'intelligence suprême, la suprême intelligence ; savoir profond, profond savoir ; affaire malheureuse, malheureuse affaire, etc.*

Voilà des pratiques que le seul bon usage

peut apprendre ; et ce sont-là de ces finesses qui nous échappent dans les langues mortes , et qui étoient sans doute très-sensibles à ceux qui parloient ces langues dans le temps qu'elles étoient vivantes.

La poésie , où les transpositions sont permises , et même, où elles ont quelquefois des grâces , a sur ce point plus de liberté que la prose.

Cette position de l'*adjectif*, devant ou après le substantif, est si peu indifférente , qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif : en voici des exemples bien sensibles.

C'est une nouvelle certaine , c'est une chose certaine ; c'est-à-dire , assurée , véritable , constante. J'ai appris certaine nouvelle ou certaines choses ; alors *certaine* répond au *quidam* des latins , et fait prendre le substantif dans un sens vague et indéterminé.

Un *honnête homme* est un homme qui a des mœurs , de la probité et de la droiture. Un *homme honnête* , est un homme poli , qui a envie de plaire : les honnêtes gens d'une ville , ce sont les personnes de la ville qui sont au-dessus du peuple , qui ont du bien , une réputation intègre , une naissance honnête , et qui ont eu de l'éducation : ce sont ceux dont Horace dit , *quibus est equus , et pater , et res*.

Une *sage-femme* , est une femme qui est appelée pour assister les femmes qui sont en travail d'enfant. Une *femme sage* , est une femme qui a de la vertu et de la conduite.

Vrai a un sens différent , selon qu'il est

placé avant ou après un substantif : *Gilles est un vrai charlatan*, c'est-à-dire, *qu'il est réellement charlatan* ; *c'est un homme vrai*, c'est-à-dire, *véridique* ; *c'est une nouvelle vraie*, e'est-à-dire, *véritable*.

Gentilhomme, est un homme d'extraction noble ; un *homme gentil*, est un homme gai, vif, joli, mignon.

Petit-maitre, n'est pas un *maitre petit* ; *c'est un pauvre homme*, se dit par mépris d'un homme qui n'a pas une sorte de mérite, d'un homme qui néglige ou qui est incapable de faire ce qu'on attend de lui, et ce pauvre homme peut être riche ; au lieu qu'un *homme pauvre* est un homme sans bien.

Un *homme galant* n'est pas toujours un *galant homme* : le premier est un homme qui cherche à plaire aux dames, qui leur rend de petits soins ; au lieu qu'un *galant homme* est un honnête homme, qui n'a que des procédés simples.

Un *homme plaisant*, est un homme enjoué, folâtre, qui fait rire ; un *plaisant homme* se prend toujours en mauvaise part ; c'est un homme ridicule, bizarre, singulier, digne de mépris. Une *femme grosse*, c'est une femme qui est enceinte ; une *grosse femme*, est celle dont le corps occupe un grand volume, qui est grasse et replète. Il ne seroit pas difficile de trouver encore de pareils exemples.

A l'égard du genre, il faut observer qu'en grec et en latin il y a des *adjectifs* qui ont au nominatif trois terminaisons, καλός, καλή, καλόν, *bonus, bona, bonum* ; d'autres n'ont

que deux terminaisons , dont la première sert pour le masculin et le féminin , et la seconde est consacrée au genre neutre , *ὁ καὶ ἡ εὐδαίμων τὸ εὐδαίμων* , *heureux* ; et en latin *hic* et *hæc fortis* et *hoc forte* , fort. Clénard , et le commun des grammairiens grecs , disent qu'il y a aussi en grec des *adjectifs* qui n'ont qu'une terminaison pour les trois genres : mais la savante méthode grecque de P. R. assure que les grecs n'ont point de ces *adjectifs* , liv. I. ch. ix. règle 19, *avertissement*. Les Latins en ont un grand nombre ; *prudens* , *felix* , *ferax* , *tenax* , etc.

En français nos *adjectifs* sont terminés , 1^o. ou par un *e* muet , comme *sage* , *fidèle* , *utile* , *facile* , *habile* , *timide* , *riche* , *aimable* , *volage* , *troisième* , *quatrième* , etc. ; alors l'*adjectif* sert également pour le masculin et pour le féminin ; un *amant fidèle* , une *femme fidèle*. Ceux qui écrivent *fidel* , *util* , font la même faute que s'ils écrivoient *sag* au lieu de *sage* , qui se dit également pour les deux genres.

2^o. Si l'*adjectif* est terminé , dans sa première dénomination , par quelque autre lettre que par un *e* muet , alors cette première terminaison sert pour le genre masculin : *pur* , *dur* , *brun* , *savant* , *fort* , *bon*.

A l'égard du genre féminin , il faut distinguer : ou l'*adjectif* finit au masculin par une voyelle , ou il est terminé par une consonne.

Si l'*adjectif* masculin finit par toute autre voyelle que par un *e* muet , ajoutez seulement l'*e* muet après cette voyelle , vous aurez

la terminaison féminine de l'*adjectif* : *sensé, sensée, joli, jolie ; bourru, bourrue.*

Si l'*adjectif* masculin finit par une consonne, détachez cette consonne de la lettre qui la précède, et ajoutez un *e* muet à cette consonne détachée, vous aurez la terminaison féminine de l'*adjectif* : *pur, pu-re ; saint, sain-te ; sain, sai-ne ; grand, gran-de ; sot, so-te ; bon, bo-ne.*

Je sais bien que les maîtres à écrire, pour multiplier les jâmbages, dont la suite rend l'écriture plus unie et plus agréable à la vue, ont introduit une seconde *n* dans *bo-ne*, comme ils ont introduit une *m* dans *ho-me* : ainsi on écrit communément *bonne, homme, honneur, etc.* mais ces lettres redoublées sont contraires à l'analogie, et ne servent qu'à multiplier les difficultés pour les étrangers et pour les gens qui appréhendent à lire.

Il y a quelques *adjectifs* qui s'écartent de la règle : en voici le détail.

On disoit autrefois au masculin *bel, nouvel, fol, mol*, et au féminin selon la règle, *belle, nouvelle, folle, molle* ; ces féminins sont conservés : mais les masculins ne sont en usage que devant une voyelle ; *un bel homme, un nouvel amant ; un fol amour* : ainsi *beau, nouveau, fou, mou*, ne forment point de féminin : mais *espagnol* est en usage, d'où vient *espagnole* ; selon la règle générale, *blanc* fait *blanche* ; *franc, franche* ; *long* fait *longue* ; ce qui fait voir que le *g* de *long* est le *g* fort que les modernes appellent *gue* : il est bon, dans ces occasions, d'avoir recours à l'analogie qu'il y a entre l'*adjectif* et le

substantif abstrait : par exemple , *longueur* , *long* , *longue* ; *douceur* , *doux* , *douce* ; *jalousie* , *jaloux* , *jalouse* ; *fraîcheur* , *frais* , *fraîche* ; *sécheresse* , *sec* , *sèche* .

Le *f* et le *v* sont au fond la même lettre divisée en forte et en foible ; le *f* est la forte , et le *v* est la foible : de-là *naïf* , *naïve* ; *abusif* , *abusive* ; *chétif* , *chétive* ; *défensif* , *défensive* ; *passif* , *passive* ; *négatif* , *négative* ; *purgatif* , *purgative* , etc.)

On dit *mon* , *ma* ; *ton* , *ta* ; *son* , *sa* ; mais devant une voyelle on dit également au féminin *mon* , *ton* , *son* ; *mon ame* , *ton ardeur* , *son épée* : ce que le mécanisme des organes de la parole a introduit pour éviter le bâillement qui se feroit à la rencontre des deux voyelles , *ma ame* , *ta épée* , *sa épouse* ; en ces occasions , *son* , *ton* , *mon* , sont féminins , de la même manière que *mes* , *tes* , *ses* , *les* , le sont au pluriel , quand on dit , *mes filles* , *les femmes* , etc.

Nous avons dit que l'*adjectif* doit avoir la terminaison qui convient au genre que l'usage a donné au substantif : sur quoi on doit faire une remarque singulière sur le mot *gens* ; on donne la terminaison féminine à l'*adjectif* qui précède ce mot , et la masculine à celle qui le suit , fût-ce dans la même phrase : *il y a de certaines gens qui sont bien sots* .

A l'égard de la formation du pluriel , nos anciens grammairiens disent qu'ajoutant *s* au singulier , nous formons le pluriel *bon* , *bons* . (*Acheminement à la langue française par Jean Masset* .) Le même auteur observe que les noms de nombre qui marquent pluralité ,

tels que *quatre*, *cing*, *six*, *sept*, etc., ne reçoivent point *s*, excepté *vingt* et *cent*, qui ont un pluriel : *quatre-vingts ans*, *quatre cents hommes*.

Telle est aussi la règle de nos modernes : ainsi on écrit au singulier *bon*, et au pluriel *bons* ; *fort* au singulier, *forts* au pluriel ; par conséquent, puisqu'on écrit au singulier *gâté*, *gâtée*, on doit écrire au pluriel, *gâtés*, *gâtées*, ajoutant simplement l'*s* au pluriel masculin, comme on l'ajoute au féminin. Cela me paroît plus analogue que d'ôter l'accent aigu au masculin, et ajouter un *z*, *gâtez* : je ne vois pas que le *z* ait plutôt que l'*s* le privilège de marquer que l'*e* qui le précède est un *e* fermé : pour moi je ne fais usage du *z* après l'*e* fermé, que pour la seconde personne plurielle du verbe, *vous aimez*, ce qui distingue le verbe du participe et de l'adjectif ; *vous êtes aimés*, *les perdreaux sont gâtés*, *vous gâtez ce livre*.

Les adjectifs terminés au singulier par une *s*, servent aux deux nombres : *il est gros et gràs* ; *ils sont gros et gras*.

Il y a quelques adjectifs qu'il a plu aux maîtres à écrire de terminer par un *x* au lieu de *s*, qui finissant en dedans ne donnent pas à la main la liberté de faire de ces figures inutiles qu'ils appellent *traits* ; il faut regarder cet *x* comme une véritable *s* ; ainsi on dit : *il est jaloux*, et *ils sont jaloux* ; *il est doux*, et *ils sont doux* ; *l'époux*, *les époux*, etc. L'*l* final se change en *aux*, qu'on feroit mieux d'écrire en *aus* : *égal*, *égaus* ; *verbal*, *verbaus* ; *féodal*, *féodaus*, *nuptial*, *nuptiaus*, etc.

A l'égard des adjectifs qui finissent *ent* ou *ant* au singulier, on forme leur pluriel en ajoutant *s*, selon la règle générale, et alors on peut laisser ou rejeter le *t* : cependant lorsque le *t* sert au féminin, l'analogie demande qu'on le garde : *excellent*, *excellente*; *excellents*, *excellentes*.

Outre le genre, le nombre et le cas, dont nous venons de parler, les adjectifs sont encore sujets à un autre accident, qu'on appelle *les degrés de comparaison*, et qu'on devroit plutôt appeler *degrés de qualification*, car la qualification est susceptible de plus et de moins : *bon*, *meilleur*, *excellent*, *savant*, *plus savant*, *très-savant*. Le premier de ces degrés est appelé *positif*, le second *comparatif*, et le troisième *superlatif*.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici deux observations : la première, c'est que les adjectifs se prennent souvent adverbialément. *Facile et difficile*, dit Donat, *quæ adverbia ponuntur, nomina potius dicenda sunt, pro adverbiiis posita: ut est; torvum olamat; horrendum resonat*; et dans Horace, *turbidum lætatur* : (*Liv. II. Od. XIX, v. 6.*) se réjouit tumultueusement, ressent les saillies d'une joie agitée et confuse : *perfidum ridens Venus*; (*Liv. III. Od. XXVII. v. 67.*) Vénus avec un sourire malin. Et même *primò*, *secundò*, *tertiò*, *postremò*, *serò*, *optatò*, ne sont que des adjectifs pris adverbialément. Il est vrai qu'au fond l'adjectif conserve toujours sa nature, et qu'en ces occasions même il faut toujours sous-entendre une préposition et un nom substantif, à quoi tout adverbe est réductible : ainsi, *turbidum*

lætatur, id est, *lætatur juxtà negotium* ou *modum turbidum* : *primò*, *secundò*, id est, *in primo vel secundo loco* ; *optatò advenis*, id est, *in tempore optato*, etc.

A l'imitation de cette façon de parler latine, nos adjectifs sont souvent pris adverbialement, *parler haut*, *parler bas*, *sentir mauvais*, *voir clair*, *chanter faux*, *chanter juste*, etc. ; on peut en ces occasions sous-entendre une préposition et un nom substantif : *parler d'un ton haut*, *sentir un mauvais goût*, *voir d'un oeil clair*, *chanter d'un ton faux* : mais quand il seroit vrai qu'on ne pourroit point trouver de nom substantif convenable et usité, la façon de parler n'en seroit pas moins elliptique ; on y sous-entendroit l'idée de *chose* ou d'*être* dans un sens neutre. *Voyez ELLIPSE.*

La seconde remarque, c'est qu'il ne faut pas confondre l'adjectif avec le nom substantif qui énonce une qualité, comme *blancheur*, *étendue*, l'adjectif qualifie un substantif ; c'est le substantif même considéré comme étant tel, *magistrat équitable* ; ainsi l'adjectif n'existe dans le discours que relativement au substantif qui en est le suppôt, et auquel il se rapporte par l'identité ; au lieu que le substantif qui exprime une qualité, est un terme abstrait et métaphysique, qui énonce un concept particulier de l'esprit, qui considère la qualité indépendamment de toute application particulière, et comme si le mot étoit le nom d'un être réel et subsistant par lui-même : tels sont *couleur*, *étendue*, *équité*, etc. : ce sont des noms substantifs par imitation. *Voyez ABSTRACTION.*

Au reste les adjectifs sont d'un grand usage,

sur-tout en poésie, où ils servent à faire des images et à donner de l'énergie ; mais il faut toujours que l'orateur ou le poète aient l'art d'en user à propos, et que l'adjectif n'ajoute jamais au substantif une idée accessoire, inutile, vaine ou déplacée.

ADJECTIFS. (*Logique.*) Les *adjectifs* étant destinés par leur nature à qualifier les dénominations, on en peut distinguer principalement de quatre sortes ; savoir : les *nominaux*, les *verbaux*, les *numéraux*, et les *pronominaux*.

Les *adjectifs nominaux* sont ceux qui qualifient par un attribut d'espèce, c'est-à-dire, par une qualité inhérente et permanente, soit qu'elle naisse de la nature de la chose, de sa forme, de sa situation ou de son état ; tels que *bon*, *noir*, *simple*, *beau*, *rond*, *externe*, *autre*, *pareil*, *semblable*.

Les *adjectifs verbaux* qualifient par un attribut d'évènement, c'est-à-dire, par une qualité accidentelle et survenue, qui paroît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose ; tels sont *rampant*, *dominant*, *liant*, *caressant*, *bonifié*, *simplifié*, *noirci*, *embelli*. Ils tirent leur origine des verbes ; les uns du gérondif, et les autres du participe : mais il ne faut pas les confondre avec les participes et les gérondifs dont ils sont tirés. Ce qui constitue la nature des *adjectifs*, c'est de qualifier les dénominations ; au lieu que celle des participes et des gérondifs consiste dans une certaine manière de représenter l'action et l'évènement. Par conséquent, lorsqu'on voit le mot qui est participe, être dans

une autre occasion simplement employé à qualifier, il faut conclure que c'est ou par transport de service, ou par voie de formation et de dérivation, dont les langues se servent pour tirer d'une espèce les mots dont elles ont besoin dans une autre où elles les placent, et dès-lors en établissent la différence. Au reste, il n'importe pas que, dans la manière de les tirer de leur source, il n'y ait aucun changement quant au matériel; les mots formés n'en seront pas moins distingués de ceux à qui ils doivent leur origine. Ces différences vont devenir sensibles dans les exemples que je vais citer.

Un esprit rampant ne parvient jamais au sublime. Tels vont rampant devant les grands pour devenir insolens avec leurs égaux. Une personne obligeante se fait aimer de tous ceux qui la connoissent. Cette dame est bonne, obligeant toujours quand elle le peut. L'ame n'a guère de vigueur dans un corps fatigué. Il est juste de se reposer après avoir fatigué.

Qui ne voit que *rampant* dans le premier exemple est une simple qualification, et que dans le second il représente une action? Je dis la même chose des mots *obligeante* et *obligeant*, et de ceux-ci, un corps *fatigué*, et avoir *fatigué*.

Les *adjectifs numériques* sont, comme leur nom le déclare, ceux qui qualifient par un attribut d'ordre numéral, tels que *premier*, *dernier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *cinquième*.

Les *adjectifs pronominaux* qualifient par

un attribut de désignation individuelle, c'est-à-dire, par une qualité qui, ne tenant ni de l'espèce, ni de l'action, ni de l'arrangement, n'est qu'une pure indication de certains individus; ces *adjectifs* sont, ou une qualification de rapport personnel, comme *mon, ma, ton; notre, votre, son, leur, mien, tien, sien*; ou une qualification de quotité vague et non déterminée, tels que *quelque, un, plusieurs, tout, nul, aucun*; ou enfin une qualification de simple présentation, comme les suivans, *ce, cet, chaque, quel, tel, certain*.

La qualification exprimée par les *adjectifs* est susceptible de divers degrés: c'est ce que l'art nomme *degrés de comparaison*, qu'il a réduits à trois, sous les noms de *positifs, comparatifs et superlatifs*.

Le *positif* consiste dans la simple qualification faite sans aucun rapport au plus ni au moins. Le *comparatif* est une qualification faite en augmentation ou en diminution, relativement à un autre degré de la même qualité. Le *superlatif* qualifie dans le plus haut degré, c'est-à-dire, dans celui qui est au-dessus de tous; au lieu que le *comparatif* n'est supérieur qu'à un des degrés de la qualité: celui-ci n'exprime qu'une comparaison particulière, et l'autre en exprime une universelle.

Les *adjectifs verbaux et nominaux* sont aussi appelés *concrets*.

ADJOINT. Les grammairiens qui font la construction des mots de la phrase, relativement au rapport que les mots ont entr'eux, dans la proposition que ces mots forment, appellent *adjoind* ou *adjoind*s les mots ajoutés à la proposition, et qui n'entrent pas dans la composition de la proposition : par exemple, les interjections *hélas ! ha !* et les vocatifs.

Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux !

Que vous êtes heureux sont les mots qui forment le sens de la proposition ; *que* y entre comme adverbe de quantité, de manière et d'admiration ; *quantum*, combien, à quel point, *vous* est le sujet, *êtes heureux* est l'attribut, dont *êtes* est le verbe, c'est-à-dire, le mot qui marque que c'est de vous que l'on dit *êtes heureux*, et *heureux* marque ce que l'on dit que *vous êtes*, et se rapporte à vous par un rapport d'identité. Voilà la proposition complète. *Hélas* et *petits moutons* ne sont que des adjoints.

ADMIRATIF, adj. m. comme quand on dit *un ton admiratif*, *un geste admiratif* ; c'est-à-dire, *un ton*, *un geste*, qui marque de la surprise, de l'admiration ou une exclamation. En terme de grammaire, on dit *un point admiratif*, on dit aussi *un point d'admiration*. Quelques-uns disent *un point exclamatif* ; ce point se marque ainsi ! Les imprimeurs l'appellent simplement *admiratif*,

et alors ce mot est substantif masculin , ou adjectif pris substantivement , en sous-entendant *point*.

On met le point *admiratif* après le dernier mot de la phrase qui exprime l'admiration : *que je suis à plaindre !* Mais si la phrase commence par une interjection , *ah* ou *ha* , *hélas* , quelle doit être alors la ponctuation ? Communément on met le point *admiratif* d'abord après l'interjection : *Hélas ! petits moutons , que vous êtes heureux. Ha ! mon Dieu , que je souffre* : mais comme le sens *admiratif* ou exclamatif ne finit qu'avec la phrase , je ne voudrais mettre le point *admiratif* qu'après tous les mots qui énoncent l'admiration. *Hélas , petits moutons , que vous êtes heureux ! Ha , mon Dieu , que je souffre !*

ADVERBE , s. m. Ce mot est formé de la préposition latine *ad* ; vers , auprès , et du mot *verbe* ; parce que l'*adverbe* se met ordinairement auprès du verbe , auquel il ajoute quelque modification ou circonstance : *il aime constamment , il parle bien , il écrit mal*. Les dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent : or le service le plus ordinaire des *adverbes* est de modifier l'action que le verbe signifie , et par conséquent de n'en être pas éloignés ; et voilà pourquoi on les a appelés *adverbes* , c'est-à-dire *mots joints au verbe* ; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des *adverbes* qui se rapportent aussi au nom adjectif , au participe , et à des noms qualificatifs , tels que

que *roi*, *père*, etc. ; car on dit *il m'a paru fort changé* ; *c'est une femme extrêmement sage et fort aimable* ; *il est véritablement roi*.

En faisant l'énumération des différentes sortes de mots qui entrent dans le discours, je place l'*adverbe* après la préposition, parce qu'il me paroît que ce qui distingue l'*adverbe* des autres espèces de mots, c'est que l'*adverbe* vaut autant qu'une préposition et un nom ; il a la valeur d'une préposition avec son complément ; c'est un mot qui abrège ; par exemple, *sagement* vaut autant que *avec sagesse*.

Ainsi tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom, est un *adverbe* ; par conséquent ce mot *y*, quand on dit *il y est*, ce mot, dis-je, est un *adverbe* qui vient du latin *ibi* ; car *il y est* est comme si l'on disoit, *il est dans ce lieu-là, dans la maison ; dans la chambre*, etc.

Où est encore un *adverbe* qui vient du latin *ubi*, que l'on prononçoit *oubi*, où est-il ? c'est-à-dire, *en quel lieu*.

Si, quand il n'est pas conjonction conditionnelle, est aussi *adverbe*, comme quand on dit, *elle est si sage, il est si savant* ; alors *si* vient du latin *sic*, c'est-à-dire, *à ce point, au point que*, etc. ; c'est la valeur ou signification du mot, et non le nombre des syllabes, qui doit faire mettre un mot en telle classe plutôt qu'en telle autre ; ainsi *à* est préposition quand il a le sens de la préposition latine *à* ou celui de *ad*, au lieu que *a* est mis au rang des verbes quand il signifie *habet*, et alors nos pères écrivoient *ha*.

Puisque l'*adverbe* emporte toujours, avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière, il est évident que l'*adverbe* doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie ; par exemple, *il a été reçu avec politesse* ou *poliment*.

Il suit encore de-là que l'*adverbe* n'a pas besoin lui-même de complément ; c'est un mot qui sert à modifier d'autres mots, et qui ne laisse pas l'esprit dans l'attente nécessaire d'un autre mot, comme font le verbe actif et la préposition ; car si je dis du roi *qu'il a donné*, on me demandera *quoi* et *à qui*. Si je dis de quelqu'un qu'il s'est conduit *avec*, ou *par*, ou *sans*, ces prépositions font attendre leur complément ; au lieu que si je dis, *il s'est conduit prudemment*, etc. l'esprit n'a plus de question nécessaire à faire par rapport à *prudemment* ; je puis bien à la vérité demander en quoi a consisté cette prudence ; mais ce n'est plus là le sens nécessaire et grammatical.

Pour bien entendre ce que je veux dire, il faut observer que toute proposition qui forme un sens complet est composée de divers sens ou concepts particuliers, qui, par le rapport qu'ils ont entr'eux, forment l'ensemble ou sens complet.

Ces divers sens particuliers, qui sont comme les pierres du bâtiment, ont aussi leur *ensemble*. Quand je dis *le soleil est levé*, voilà

un sens complet : mais ce sens complet est composé de deux concepts particuliers : j'ai le concept de *soleil*, et le concept de *est levé* : or remarquez que ce dernier concept est composé de deux mots *est* et *levé*, et que ce dernier suppose le premier. *Pierre dort* : voilà deux concepts énoncés par deux mots : mais si je dis *Pierre bat*, ce mot *bat* n'est qu'une partie de mon concept, il faut que j'énonce la personne ou la chose que *Pierre bat* : *Pierre bat Paul* ; alors *Paul* est le complément de *bat* : *bat Paul* est le concept entier, mais concept partiel de la préposition *Pierre bat Paul*.

De même si je dis *Pierre est avec, sur, ou dans*, ces mots *avec, sur, ou dans* ne sont que des parties de concept, et ont besoin chacun d'un complément ; or ces mots joints à un complément, font un concept, qui, étant énoncé en un seul mot, forme l'*adverbe*, qui, en tant que concept particulier et tout formé, n'a pas besoin de complément pour être tel concept particulier.

Selon cette notion de l'*adverbe*, il est évident que les mots qui ne peuvent pas être réduits à une préposition suivie de son complément, sont ou des conjonctions ou des particules qui ont des usages particuliers : mais ces mots ne doivent point être mis dans la classe des *adverbes* ; ainsi je ne mets pas *non* ni *oui* parmi les *adverbes* ; *non, ne*, sont des particules négatives.

A l'égard de *oui*, je crois que c'est le participe passif du verbe *ouïr*, et que nous disons *oui* par ellipse, *cela est oui, cela*

est entendu : c'est dans le même sens que les Latins disoient, *dictum puto*. Ter. *Andr. act. I. sc. 1.*

Il y a donc autant de sortes d'*adverbes* qu'il y a d'espèces de manières d'être qui peuvent être énoncées par une préposition et son complément, on peut les réduire à certaines classes.

ADVERBES DE TEMPS. Il y a deux questions de temps, qui se font par des *adverbes*, et auxquelles on répond ou par des *adverbes* ou par des prépositions avec un complément.

1°. *Quando*, quand viendrez-vous ? Demain, dans trois jours.

2°. *Quandiu*, combien de temps ? *Tandiu*, si long-temps que, autant de temps que.

D. Combien de temps Jésus-Christ a-t-il vécu ?

R. Trente-trois ans : on sous-entend *pendant*.

Voici encore quelques *adverbes* de temps : *donec* jusqu'à ce que ; *quotidie* tous les jours : on sous-entend la préposition *pendant*, *per* : *nunc* maintenant, présentement, alors, c'est-à-dire à l'heure.

Auparavant : ce mot étant *adverbe* ne doit point avoir de complément ; ainsi c'est une faute de dire *auparavant cela* ; il faut dire *avant cela*, *autrefois*, *dernièrement*.

Hodie, aujourd'hui, c'est-à-dire *au jour de hui*, au jour présent ; on disoit autrefois simplement *hui je n'irai hui*. *Nicod. Hui* est encore en usage dans nos provinces méridionales ; *heri*, hier ; *cras*, demain ; *olim*, *quondam*, *alias*, autrefois, un jour, pour le passé et pour l'avenir.

Aliquando, quelquefois ; *pridie*, le jour

de devant ; *postridie* , quasi *postera die* , le jour d'après ; *perindie* , après demain ; *mane* , le matin ; *vespere* et *vesperi* , le soir ; *sero* , tard ; *nudius tertius* , avant-hier , c'est-à-dire , *nunc est dies tertius* , *quartus* , *quintus* , etc. Il y a trois , quatre , cinq jours , etc. *unquam* , quelque jour , avec affirmation ; *nunquam* , jamais , avec négation ; *jam* , déjà ; *nuper* , il n'y a pas long-temps.

Diu , long-temps ; *recens* et *recenter* , depuis peu ; *jam dudum* , il y a long-temps ; *quando* , quand ; *antehac* , ci-devant ; *posthac* , ci-après , *dehinc* , *deinceps* , à l'avenir ; *antea prius* , auparavant ; *antequam* , *priusquam* , avant que ; *quoad* , *donec* , jusqu'à ce que ; *dum* , tandis que ; *mox* , bientôt ; *statim* , d'abord , tout-à-l'heure ; *tum* , *tunc* , alors ; *etiam-nunc* , ou *etiam-num* , encore , maintenant ; *jam-tum* , dès-lors ; *prope-diem* , dans peu de temps ; *tandem* , *demum* , *denique* , enfin ; *deinceps* , à l'avenir ; *plerumque* , *crebro* , *frequententer* , ordinairement , d'ordinaire.

ADVERBES DE LIEU. Il y a quatre manières d'envisager le lieu : on peut le regarder , 1°. comme étant le lieu où l'on est , où l'on demeure ; 2°. comme étant le lieu où l'on va ; 3°. comme étant le lieu par où l'on passe ; 4°. comme étant le lieu d'où l'on vient. C'est ce que les grammairiens appellent *in loco* , *ad locum* , *per locum* , *de loco* ; ou autrement , *ubi* , *quo* , *qua* , *unde*.

1°. *In loco* ou *ubi* , où est-il ? Il est là ; où et là , sont *adverbes* ; car on peut dire *en quel lieu* ? R. *en ce lieu* ; *hic* , ici , où je suis ; *istic* , où vous êtes ; *illic* et *ibi* , là où il est.

2°. *Ad locum* ou *quò* ; ce mot pris aujourd'hui adverbialement, est un ancien accusatif neutre, comme *duo* et *ambo* ; il s'est conservé en *quocirca*, c'est pourquoi, c'est pour cette raison : *quo vadis*, où allez-vous ? R. *Huc*, ici ; *istuc*, là où vous êtes ; *illuc*, là où il est ; *eò*, là.

3°. *Qua? qua ibo?* là, où irai-je ? R. *hac*, par ici ; *istac*, par là où vous êtes ; *illac*, par là où il est.

4°. *Unde? Unde venis?* D'où venez-vous ? R. *hinc* ; d'ici ; *istinc*, de-là ; *illinc*, de-là ; *indé*, de-là.

Voici encore quelques *adverbes* de lieu ou de situation ; *γ*, il y est, *ailleurs*, *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, *par-tout*, *autour*.

DE QUANTITÉ : *quantum*, combien ; *multum*, beaucoup, qui vient de *bella copia*, ou selon un beau coup ; *parum*, peu ; *minimum*, fort peu ; *plus* ou *ad plus*, davantage ; *plurimum*, très-fort ; *aliquantum*, un peu ; *modicè*, médiocrement ; *largè*, amplement ; *affatim*, *abundanter*, *abundè*, *copiosè*, *ubertim*, en abondance, à foison, largement.

DE QUALITÉ : *doctè*, sagement ; *piè*, pieusement ; *ardenter*, ardemment ; *sapienter*, sagement ; *alacriter*, gaiement ; *bene*, bien ; *male*, mal ; *feliciter*, heureusement ; et grand nombre d'autres formés des adjectifs, qui qualifient leurs substantifs.

DE MANIÈRE : *celeriter*, promptement ; *subito*, tout d'un coup ; *lentè*, lentement ; *festinanter*, *properè*, *properanter*, à la hâte ; *sensim*, peu-à-peu ; *promiscuè*, confusément ;

protervè, insolemment ; *multifariam*, de diverses manières ; *bifariam*, en deux manières : racine, *bis* et *viam* ou *faciem*, etc.

Utinam peut être regardé comme une interjection, ou comme un *adverbe* de désir, qui vient de *ut*, *uti*, et de la particule explétive *nam* : nous rendons ce mot par une périphrase, *plût à Dieu que*.

Il y a des *adverbes* qui servent à marquer le rapport ou la relation de ressemblance : *ita ut*, ainsi que ; *quasi*, *ceu*, par un *c*, *ut*, *uti*, *velut*, *veluti*, *sic*, *sicut*, comme, de la même manière que ; *tanquam*, de même que.

D'autres, au contraire, marquent diversité ; *aliter*, *sicut*, autrement ; *alioquin*, *cæteroquin*, d'ailleurs, autrement.

D'autres *adverbes* servent à compter combien de fois : *semel*, une fois ; *bis*, deux fois ; *ter*, trois fois, etc. ; en français, nous sous-entendons ici quelques prépositions, *pendant*, *pour*, *par* trois fois ; *quoties*, combien de fois ; *aliquoties*, quelquefois ; *quinqies*, cinq fois ; *centies*, cent fois ; *millies*, mille fois ; *iterum*, *denuò*, encore ; *sæpe*, *crebrò*, souvent ; *rarò*, rarement.

D'autres sont *adverbes* de nombre ordinal : *primò*, premièrement ; *secundò*, secondement, en second lieu ; ainsi des autres.

D'INTERROGATION. *Quare*, c'est-à-dire, *quâ de re*, et par abbréviation, *cur*, *quamobrem*, *ob quam rem*, *quapropter*, pourquoi, pour quel sujet ; *quomodò*, comment. Il y a aussi des particules qui servent à l'interrogation, *an*, *anne*, *num*, *nunquid*, *nonne*, *ne*, joint à un mot ; *videsne*, voyez-vous ? *ec* joint à

certain mots, *ecquando*, quand? *ecquis*; qui? *ecqua mulier*, (Cic.) quelle femme?

D'AFFIRMATION. *Etiam, ita*, ainsi; *certè*, certainement; *sanè*, vraiment; oui, sans doute: les anciens disoient aussi *Hercle*, c'est-à-dire, par Hercule; *Pol*, *Ædepol*, par Pollux; *Næcastor*, ou *Mecastor*, par Castor, etc.

DE NÉGATION. *Nullaténus*, en aucune manière; *nequaquam, haudquaquam, neutiquam, minimè*, nullement, point du tout; *nusquam*, nulle part, en aucun endroit.

DE DIMINUTION. *Fermè, ferè, penè, propè*, presque; *tantum non*, peu s'en faut.

DE DOUTE. *fors, forte, forsán, forsitan, fortasse*, peut-être.

Il y a aussi des adverbes qui servent dans le raisonnement, comme *quia*, que nous rendons par une préposition et un pronom, suivi du relatif, *parceque, propter illud quod est; atque ita*, ainsi; *atqui*, or; *ergo*, par conséquent.

Il y a aussi des adverbes qui marquent assemblage: *una, simul*, ensemble; *conjunctim*, conjointement; *pariter, juxta*, pareillement: d'autres division: *seorsim, seorsum, privatim*, à part, en particulier, séparément; *sigillatim*, en détail, l'un après l'autre.

D'EXCEPTION. *Tantum, tantummodo, solum, solummodo, duntaxat*, seulement.

Il y aussi des mots qui servent dans les comparaisons pour augmenter la signification des adjectifs: par exemple, on dit au positif *pius*, pieux; *magis pius*, plus pieux; *maximè pius*, très-pieux, ou fort pieux. Ces mots *plus, magis, très-fort*, sont aussi considérés comme

des adverbess : *fort* , c'est-à-dire *fortement* , *extrêmement* ; *très* , vient de *ter* , trois fois ; *plus* , c'est-à-dire , *ad plus* , selon une plus grande valeur , *etc.* ; *minus* , moins , est encore un adverbe qui sert aussi à la comparaison.

Il y a des adverbess qui se comparent , surtout les adverbess de qualité , ou qui expriment ce qui est susceptible de plus ou de moins : comme *diu* , long-temps , *diutius* , plus long-temps ; *doctè* , sagement ; *doctius* , plus sagement ; *doctissimè* , très-sagement ; *fortiter* , vaillamment ; *fortius* , plus vaillamment ; *fortissimè* , très-vaillamment.

Il y a des mots que certains grammairiens placent avec les conjonctions , et que d'autres mettent avec les adverbess ; mais si ces mots renferment la valeur d'une préposition et de son complément , comme *quia* , parce que ; *quapropter* , c'est pourquoi , *etc.* , ils sont adverbess ; et s'ils font de plus l'office de conjonction , nous dirons que ce sont des adverbess conjonctifs.

Il y a plusieurs adjectifs en latin et en français qui sont pris adverbess , *transversa tuentibus hircis* , où *transversa* est pour *transversè* , de travers ; *il sent bon* , *il sent mauvais* ; *il voit clair* , *il chante juste* , *parlez bas* , *parlez haut* , *frappez fort*.

ADVERBIAL , ALE , adjectif. Par exemple , marcher à tâtons , *iter prætentare baculo* , ou *dubio manuum conjectu* : à tâtons , est une expression adverbess , c'est-à-dire , qui est équivalente à un adverbe. Si l'usage

avoit établi un seul mot pour exprimer le même sens, ce mot seroit un adverbe ; mais comme ce sens est énoncé en deux mots, on dit que c'est une *expression adverbiale*. Il en est de même de *vis-à-vis*, et *tout-d'un-coup*, *tout-à-coup*, *à-coup-sûr*, qu'on exprime en latin en un seul mot par des adverbes particuliers, *improvisè*, *subitò*, *certò*, et *tout-de-ban*, *seriò*, etc.

ADVERBIALEMENT, adv. ; c'est-à-dire, à la manière des adverbes. Par exemple, dans ces façons de parler, *tenir bon*, *tenir ferme* ; *bon* et *ferme* sont pris adverbialement, *constanter perstare* : sentir *bon*, sentir *mauvais* ; *bon* et *mauvais* sont encore pris adverbialement, *benè*, ou *jucundè olere*, *malè olere*.

ADVERSATIF, IVE, adjectif, qui se dit d'une conjonction qui marque quelque différence, quelque restriction ou opposition, entre ce qui suit et ce qui précède. Ce mot vient du latin *adversus*, contraire, opposé.

Mais est une conjonction *adversative* : il voudroit savoir, *mais* il n'aime pas l'étude. *Cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, sont des adverbes qui font aussi l'office de conjonction *adversative*.

Il y a cette différence entre les conjonctions *adversatives* et les *disjonctives*, que dans les *adversatives* le premier sens peut subsister sans le second qui lui est opposé ; au lieu qu'avec les *disjonctives*, l'esprit considère d'abord les deux membres ensemble,

et ensuite les divise en donnant l'alternative, en les partageant et les distinguant : *C'est le soleil ou la terre qui tourne. C'est vous ou moi. Soit que vous mangiez, soit que vous buvies.* En un mot, l'*adversative* restreint ou contraire, au lieu que la *disjonctive* sépare ou divise.

Æ. Cette figure n'est aujourd'hui qu'une diphtongue aux yeux, parce que, quoiqu'elle soit composée de *a* et de *e*, on ne lui donne dans la prononciation que le son de l'*e* simple ou commun, et même on ne l'a pas conservée dans l'orthographe française : ainsi on écrit *César, Enée, Enéide, équateur, équinoxe, Éole, préfet, préposition*, etc.

Comme on ne fait point entendre dans la prononciation le son de l'*a* et de l'*e* en une seule syllabe, on ne doit pas dire que cette figure soit une diphtongue.

On prononce *a-éré*, exposé à l'air, et de même *a-érien* : ainsi *a-é* ne font point une diphtongue en ces mots, puisque l'*a* et l'*e* y sont prononcés chacun séparément en syllabes particulières.

Nos anciens auteurs ont écrit par *æ* le son de l'*ai* prononcé comme un *é* ouvert : ainsi on trouve dans plusieurs anciens poètes l'*æ* au lieu de l'*air*, *aer*, et de même *æles* pour *ailes* ; ce qui est bien plus raisonnable que la pratique de ceux qui écrivent par *ai* le son de l'*é* ouvert, *Français, connaître*. On a écrit *connoltre* dans le temps que l'on prononçoit *connoltre* ; la prononciation a changé,

l'ortographe est demeurée dans les livres ; si vous voulez réformer cette ortographe, et la rapprocher de la prononciation présente, ne réformez pas un abus par un autre encore plus grand : car *ai* n'est point fait pour représenter *é*. Par exemple, l'interjection *hai*, *hai*, *hai*, *bail*, *mail*, etc., est la prononciation du Grec, *ταις, μοῦσαι*.

Que si on prononce par *é* la diptongue oculaire *ai* en *palais*, etc., c'est qu'autrefois on prononçoit l'*a* et l'*i* en ces mots-là ; usage qui se conserve encore dans nos provinces méridionales : de sorte que je ne vois pas plus de raison de réformer *françois* par *français*, qu'il y en auroit à réformer *palais* pour *palois*.

En latin *æ* et *ai* étoient de véritables diptongues, où l'*a* conservoit toujours un son plein et entier, comme Plutarque l'a remarqué dans son *Traité des festins* ; ainsi *ai* que nous entendons le son de l'*a* dans notre interjection, *hai*, *hai*, *hai* ! Le son de l'*e* ou de l'*i* étoit alors très-foible ; c'est à cause de cela qu'on écrivoit autrefois par *ai*, ce que depuis on a écrit par *æ* ; *musai*, ensuite *musæ* ; *Kaisar*, et *Cæsar*. Voyez la *Méthode Latine* de P. R.

ALPHABET, s. m. Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes sont capables de prononcer plusieurs sons très-simples, avec lesquels ils forment ensuite d'autres sons composés. On a profité de cet avantage naturel : on a destiné ces sons à être les signes des idées, des pensées et des jugemens.

Quand la destination de chacun de ces sons particuliers, tant simples que composés, a été fixée par l'usage, et qu'ainsi chacun d'eux a été le signe de quelque idée, on les a appelés *mots*.

Ces mots considérés relativement à la société où ils sont en usage, et regardés comme formant un ensemble, sont ce qu'on appelle *la langue de cette société*.

C'est le concours d'un grand nombre de circonstances différentes qui a formé ces diverses langues : le climat, l'air, le sol, les alimens, les voisins, les relations, les arts, le commerce, la constitution politique d'un état ; toutes ces circonstances ont eu leur part dans la formation des langues et en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes eussent trouvé, par l'usage naturel des organes de la parole, un moyen facile de se communiquer leurs pensées quand ils étoient en présence les uns des autres ; mais ce n'étoit point encore assez : on chercha, et l'on trouva le moyen de parler aux absens, et de rappeler à soi-même et aux autres ce qu'on avoit pensé, ce qu'on avoit dit, et ce dont on étoit convenu. D'abord les symboles ou figures hiéroglyphiques se présentèrent à l'esprit ; mais ces signes n'étoient ni assez clairs, ni assez précis, ni assez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, et d'en faire un monument plus expressif que l'airain et que le marbre.

Le désir et le besoin d'accomplir ce dessein, firent enfin imaginer ces signes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut destinée à marquer chacun des sons simples qui forment les mots.

trois aspirées, qui ne sont que le *c*, le *p* et le *t*, accompagnés d'une aspiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet grec*.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les Grecs auroient dû séparer les consonnes des voyelles; après les voyelles, ils devoient placer les diphtongues, puis les consonnes, faisant suivre la consonne foible de la forte, *b*, *p*, *z*, *s*, etc. Ce défaut d'ordre est si considérable, que l'*o bref* est la quinzième lettre de l'*alphabet*, et le *grand o* ou *o long*, est la vingt-quatrième et dernière; l'*e bref* est la cinquième, et l'*e long* la septième, etc.

Pour nous, nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous soit propre; il en est de même des Italiens, des Espagnols, et de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que dix-neuf lettres : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *r*, *s*, *t*, *u*, *z*, car l'*x* et le *&* ne sont que des abréviations.

x est pour *gz* : *exemple*, *exil*, *exhorter*, *examen*, etc. On prononce *egzemple*, *egzil*, *egzhorter*, *egzamen*, etc.

x est aussi pour *cs* : *axiome*, *sexe*; on prononce *acsiome*, *secse*.

On fait encore servir l'*x* pour deux *ss* dans *Auxerre*, *Flexelles*, *Uxel*, et pour une simple *s* dans *Xaintonge*, etc.

L'*&* n'est qu'une abréviation pour *et*.

Le *k* est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec; c'est notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le

Le *q* n'est aussi que le *c* dur : ainsi ces trois lettres *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre ; c'est le même son représenté par trois caractères différens. C'est ainsi que *c i* font *ci* ; *s i* encore *si*, et *t i* font aussi quelquefois *si*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différens ; mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens ; l'*s* entre deux voyelles se prend pour le *z*, au lieu qu'en grec le *z* est toujours *z*, et *sigma* toujours *sigma*.

Notre *e* a, pour le moins, quatre sons différens : 1°. le son de l'*e commun*, comme en *père*, *mère*, *frère* ; 2°. le son de l'*e fermé*, comme en *bonté*, *vérité*, *aimé* ; 3°. le son de l'*e ouvert*, comme *bête*, *tempête*, *fête* ; 4°. le son de l'*e muet*, comme *j'aime* ; 5°. enfin souvent on écrit *e*, et on prononce *a*, comme *empereur*, *enfant*, *femme* ; en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien : premièrement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce ; en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud scribitis, et aliud legitis quam scriptum est, et scribenda sunt ut legenda, et legenda ut scripta sunt.* Marius Victorinus, de *Orthog. apud Vossium de arte Gram. tom. I. p. 179.*
 « Pour moi, dit aussi Quintilien, à moins » qu'un usage bien constant n'ordonne le contraire, je crois que chaque mot doit être » écrit comme il est prononcé ; car telle est

» la destination des lettres , poursuit - il ,
 » qu'elles doivent conserver la prononciation
 » des mots ; c'est un dépôt qu'il faut qu'elles
 » rendent à ceux qui lisent , de sorte qu'elles
 » doivent être le signe de ce qu'on doit pro-
 » noncer quand on lit » : *Ego nisi quod
 consuetudo obtinuerit, sit scribendum quid-
 que judico quomodo sonat : hic enim usus
 est litterarum, ut custodiant voces et velut
 depositum reddant legentibus ; itaque id
 exprimere debent, quod dicturi sunt.* Quint.
Inst. orat. liv. I. cap. vij.

Tel est le sentiment général des anciens ;
 et l'on peut prouver 1°. que , d'abord nos
 pères ont écrit conformément à leur pronon-
 ciation , selon la première destination des
 lettres ; je veux dire qu'ils n'ont pas donné
 à une lettre le son qu'ils avoient déjà donné
 à une autre lettre , et que s'ils écrivoient
empereur , c'est qu'ils prononçoient *empereur*
 par un *é* , comme on le prononce encore
 aujourd'hui en plusieurs provinces. Toute la
 faute qu'ils ont faite , c'est de n'avoir pas
 inventé un *alphabet* français , composé d'au-
 tant de caractères particuliers , qu'il y a de
 sons différens dans notre langue ; par exem-
 ple , les trois *e* devoient avoir chacun un
 caractère propre , comme l'*ε* et l'*η* des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été
 fixée dans les livres où les enfans apprennent
 à lire , après même que la prononciation avoit
 changé ; les yeux s'étoient accoutumés à une
 manière d'écrire différente de la manière de
 prononcer , et c'est de là que la manière
 d'écrire n'a jamais suivi que de loin en loin la

manière de prononcer; et l'on peut assurer que l'usage, qui est aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, est fort différent de celui qui étoit autrefois le plus suivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a*; on écrivoit *il est nai*, *ils sont nais*, *nati*, nous écrivons *ils sont nés*; *soubs*, nous écrivons *sous*; *treuve*, nous écrivons *trouvé*, etc.

3°. Il faut bien distinguer la prononciation d'avec l'orthographe : la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, et que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage.

Mais l'orthographe est un pur effet de l'art; tout art a sa fin et ses principes, et nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne suit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, et qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il est évident que notre *alphabet* est défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caractères, que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi ce que nos pères firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art; et nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on

la faisoit du temps d'Alexandre, mais comme on la faisoit du temps même d'Henry IV ? On a déjà changé dans les petites écoles la dénomination des lettres ; on dit *be, fe, me, ne* : on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la distinction de l'*u* consonne *v*, qu'on appelle *ve*, et qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle ; il en est de même du *j*, qui est bien différent de l'*i* : ces distinctions sont très-modernes ; elles n'ont pas encore un siècle ; elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage : mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, et que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord révoltées à de pareilles propositions de considérer,

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, et que nos jeunes gens, à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces *alphabets* : les *alphabets* dont je veux parler sont :

1°. Le romain, où l'*a* se fait ainsi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent française, ronde, ou financière, où l'*e* se fait ainsi *ç*, l'*s* ainsi *ç*, l'*r*, *ç*, *ç*, ainsi.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre *alphabet*.

Ainsi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, et qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle ne détruiroit rien ; il ne faudroit pas pour cela brûler tous les livres, comme disent certaines personnes ; le caractère romain fait-il brûler les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lisons plus les livres imprimés il y a quatre-vingt ou cent ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces temps-là ? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, et qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, et feroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation et notre orthographe, qui présente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devrait présenter selon la première destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis ; je répons :

1°. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'est bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'est un simple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait et autorisé par qui il convient ; qu'on apprit à le lire , et qu'il y eût certains livres écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres , que le caractère italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en termes de *polygraphie* ou *steganographie*, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caractères particuliers et secrets dont ils sont convenus. On écrit en une première colonne l'*alphabet* ordinaire, et vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caractères secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisième colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. J'ai égaré mon *alphabet*, faisons-en un autre.

L'art de ces sortes d'*alphabets*, et d'apprendre à les déchiffrer, est appelé *polygraphie* et *steganographie*, du grec *στεγανός*, *caché*, venant de *στέγω*, *tego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytalle laconique*. C'étoit deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des

correspondans, et l'autre en celles de l'autre correspondant. Celui qui écrivoit, tortilloit sur son rouleau une lanière de parchemin, sur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit; ensuite il l'envoyoit à son correspondant qui l'appliquoit sur son cylindre; ensorte que les traits de l'écriture se trouvoient dans la même situation en laquelle ils avoient été écrits; ce qui pouvoit aisément être deviné: les modernes ont usé de plus de raffinemens.

On donne aussi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matières sont écrites selon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France est un livre de géographie, où les villes de France sont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum augustinianum*, est un livre qui contient l'histoire des monastères des Augustins, par ordre alphabétique.

ALPHABÉTIQUE, adj. qui est selon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires sont rangés selon l'ordre alphabétique; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i*, de ceux qui commencent par *j*; ensorte qu'on trouve *iambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*; ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v*; ensorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, etc. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devroit y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots.

ALTERNATIVE, s. f. Quoique ce mot soit le féminin de d'adjectif *alternatif*, il est pris substantivement quand il signifie le choix entre deux choses offertes. On dit en ce sens, prendre l'*alternative* de deux propositions, en approuver l'une, en rejeter l'autre.

AMBIGU, adj. Ce mot vient de *ambo*, deux, et de *ago*, pousser, mener. Un terme *ambigu* présente à l'esprit deux sens différens. Les réponses des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; et c'étoit dans cette *ambiguïté* que l'oracle trouvoit à se défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit consulté, lorsque l'évènement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait espérer selon l'un des deux sens. *Voyez* AMPHIBOLOGIE.

AMPHIBOLOGIE, s. f. *ambiguïté*. Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφι préposition qui signifie *environ, autour*, et βάλλω, *jetter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole, discours*.

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'est-à-dire, qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, lorsque ce prince l'alla consulter sur l'évènement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

L'*amphibologie* de cette phrase consiste en ce que l'esprit peut ou regarder *te* comme le terme de l'action de *vincere*, en sorte qu'alors ce sera Pyrrhus qui sera vaincu ; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui seront vaincus, et alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue Française s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute *amphibologie*, cependant nous n'en avons que trop d'exemples, sur-tout dans les transactions, les actes, les testamens, etc. nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *son*, *sa*, *se*, donnent aussi fort souvent lieu à l'*amphibologie* : celui qui compose s'entend, et par cela seul il croit qu'il sera entendu ; mais celui qui lit n'est pas dans la même disposition d'esprit : il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phrase que le sens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne sauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler et écrire que pour être entendu, et que la clarté est la première et la plus essentielle qualité du discours.

ANACOLUTHE, s, f. C'est une figure de mots qui est une espèce d'ellipse. Ce mot vient d'*ἀνακόλουθος*, adjectif, *non consentaneus* : la racine de ce mot en fera entendre la signification. R. *ἀκόλουθος*, *comes*, compagnon ; ensuite on ajoute l'*α* privatif et un *η* euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux *a* ; par conséquent l'adjectif *anacoluthē* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il se trouvât. En voici un exemple tiré du second livre de l'Enéide de Virgile, v. 330. Panthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le temps du sac de Troie, lui dit qu'Ilion n'est plus ; que des milliers d'ennemis entrent par les portes en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycènes :

Portis alii bipatentibus adsunt
Millia quot magnis nunquam venère Mycenis.

On ne sauroit faire la construction sans dire :

Alii adsunt tot quot nunquam venère Mycenis.

Ainsi *tot* est l'*anacoluthē* ; c'est le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius sur ce passage : *MILLIA, subaudi TOT, et est ἀνακόλουθος ; nam dixit QUOT cum non præmiserit TOT.*

Il en est de même de *tantum* sans *quantum*, de *tamen* sans *quanquam* ; souvent en français, au lieu de dire *il est-là où vous allez, il est dans la ville où vous allez*, nous disons simplement *il est où vous allez*.

Ainsi l'*anacoluthé* est une figure par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'ellipse, peut être aisément suppléée, et qu'elle ne blesse point l'usage.

ANADIPOSE, s. f. ἀναδιποσις. R. ἀνά, *retro, re*, et διπλόω, *duplico*. C'est une figure qui se fait lorsqu'une proposition recommence par le même mot par lequel la proposition précédente finit. Par exemple :

Sit Tityrus, Orpheus,
Orpheus in sylvis, etc. *Virg. Ecl. viij. v. 55.*

Et encore,

Addit se sociam, timidisque supervenit Ægle,
Ægle Naiadum pulcherrima. *Virg. Ecl. vj. v. 20.*

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiplose*, qui se fait, lorsque de deux propositions corrélatives, l'une commence et l'autre finit par le même mot.

Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit.
Juvenal, xiv. v. 138.

Et Virgile, au premier livre de l'Enéide, v. 754.

Multa super Priamo rogitans, super Hectore multa

ANALOGIE, s. f. Terme abstrait. Ce mot est tout grec, ἀναλογία. Cicéron dit que puisqu'il se sert de ce mot en latin, il le traduira par

comparaison, rapport de ressemblance entre une chose et une autre : Ἀναλογία, latiné (audendum est enim, quoniam hæc primum à nobis novantur) comparatio, proportio - ve dici potest. Cic.

Analogie signifie donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres. Ainsi le pied d'une montagne a quelque chose d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce soient deux choses très-différentes.

En matière de foi on ne doit point raisonner par *analogie*; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, et regarder tout le reste comme des effets naturels du mécanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer qu'un furieux soit possédé du démon; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémelé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot, Dieu, comme auteur de la nature, agit d'une manière uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même manière quand les circonstances seront les mêmes; et lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révélation qui puisse me faire recourir à des causes sur-

naturelles. *Voyez le I. chap. de l'évangile de S. Matthieu, versets 19 et 20, où il paroît que S. Joseph garda la conduite dont nous parlons.*

En grammaire l'*analogie* est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre et une autre lettre, ou bien entre un mot et un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, et un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie* entre le *B* et le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les lèvres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B*; et qu'on les serre davantage lorsqu'on veut prononcer *P*. Il y a aussi de l'*analogie* entre le *B* et le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* et le *di dicitur* des Latins, ou *si dice* des Italiens : ce sont-là des façons de parler propres et particulières à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* et le *man sagt* des Allemands : car notre *on* vient de *homo*, et *man sagt* signifie *l'homme dit*; *man kan*, l'homme peut. L'*analogie* est d'un grand usage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre et les autres accidens des mots.

ANALOGUE, adj. qui a de l'*analogie*. Par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont tous les mots, à la vérité, sont des mots français, mais l'ensemble ou construction de ces mots

n'est point *analogue* au tour, à la manière de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phrases qui sont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne sont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. Voyez ce que dit Quintilien de l'*analogie*, au chap. vi. livre I. de ses *Instit.*

ANAPHORE, s. f. ἀναφορά, de ἀναφέρω, *iterum fero, refero*. Figure d'élocution qui se fait lorsqu'on recommence divers membres de période par le même mot : en voici un exemple tiré de l'Ode d'Horace à la fortune, liv. I. *Te pauper ambit sollicitâ prece ; te dominam æquoris, etc. Te Dacus asper ; te profugî Scythæ ; te semper anteit sæva necessitas ; te spes et albo rara fides colit velata panno.* Et dans Virgile, Eccl. 10. v. 42.

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.

Cette figure est aussi appelée *répétition*.

ANASTROPHE, s. f. ἀναστροφή, de ἀνά, qui répond à *per ; in, Inter* des latins, et du verbe στρέφω, *verto*. Quintilien, au chap. v. du I. liv. de ses *Inst. or.* dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des *inversions* contre l'usage, *vitium inversionis*.

On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per et scopulos*. III. Géor. v. 276. et encore,

. . . . Furit immissis Vulcanus habenis,
Transtra per et remos.
Æn. V. v. 662, et au I. L. v. 12. Italiam contra.

On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, et qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui, régulièrement, est mis devant un autre, *per saxa, per transtra, contra Italiam, versus Italiam*, etc., est mis après. *Saxa per*, etc.

ANGLICISME, s. m. Idiotisme anglais, c'est-à-dire, façon de parler propre à la langue anglaise : par exemple, si l'on disoit en français *fouetter dans de bonnes mœurs*, *whip into good manners*, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce seroit un *anglicisme*, c'est-à-dire, que la phrase seroit exprimée suivant le tour, le génie et l'usage de la langue anglaise. Ce qu'on dit ici de l'*anglicisme*, se dit aussi de toute autre langue; car on dit un *gallicisme*, un *latinisme*, un *hellenisme*, pour dire une phrase exprimée suivant le tour français, latin et grec. On dit aussi un *arabisme*, c'est-à-dire, une façon de parler particulière à l'arabe.

ANOMAL, adj. Il se dit des verbes qui ne sont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaison ; par exemple,

le paradigme ou modèle de la troisième conjugaison latine, c'est *lego* : on dit *lego*, *legis*, *legit* ; ainsi on devroit dire, *fero*, *feris*, *ferit* ; cependant on dit *fero*, *fers*, *fert* ; donc *fero* est un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνόμαλος *inégal*, *irrégulier*, qui n'est pas semblable. Ἀνόμαλος est formé d'ἴμαλος qui veut dire *égal*, *semblable*, en ajoutant l'α privatif, et le ν pour éviter le bâillement.

Au reste il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux* : les défectifs sont ceux qui manquent de quelque tems, de quelque mode ou de quelque personne ; et les *anomaux* sont seulement ceux qui ne suivent pas la conjugaison commune : ainsi *oportet* est un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal* ; car il suit la règle dans les tems et dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* et des défectifs, aussi bien que des inflexions de mots qui ne suivent pas les règles communes. Les langues se sont formées par un usage conduit par le sentiment, et non par une méthode éclairée et raisonnée. La Grammaire n'est venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, s. f. C'est le nom abstrait formé d'*anomal*. *Anomalie* signifie irrégularité dans la conjugaison des verbes, comme *fero*, *fers*, *fert*, et en français, *aller*, etc.

ANTÉCÉDENT.

ANTÉCÉDENT, se dit du mot qui précède le relatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens* : *Deus* est l'*antécédent*, c'est le mot qui précède *quem*.

ANTÉPÉNULTIÈME. Ce mot se prend substantivement ; on sous-entend *syllabe*. Un mot qui est composé de plusieurs syllabes a une dernière syllabe, une *pénultième*, *pene ultima*, c'est-à-dire, presque la dernière, et une *antépénultième* ; en sorte que, comme la pénultième précède la dernière, l'*antépénultième* précède la pénultième, *ante pene ultimam*. Ainsi dans *amaveram*, *ram* est la dernière, *ve* la pénultième, et *ma* l'*antépénultième*.

En grec on met l'accent aigu sur la dernière syllabe, *θεός*, *Dieu* : sur la pénultième, *λόγος*, *discours* ; et sur l'*antépénultième*, *ἄνθρωπος*, *homme* : on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultième*.

En latin, lorsqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, si la pénultième syllabe d'un mot doit être prononcée brève, on met l'accent aigu sur l'*antépénultième*, quoique cette *antépénultième* soit brève, *dóminus*.

ANTI. Préposition inséparable qui entre dans la composition de plusieurs mots ; cette préposition vient quelquefois de la préposition

latine *ante*, avant, et alors elle signifie ce qui est avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet*, *anticiper*; faire une chose avant le temps; *antedate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, etc.

Souvent aussi *anti* vient de la préposition grecque *ἀντί*, *contre*, qui marque ordinairement opposition ou alternative; elle marque opposition dans *antipodes*, peuples qui, marchant sur la surface du globe terrestre, ont les pieds opposés; et de même *antidote*, contre-poison, *ἀντί*, *contre*, et *δίδωμι*, *donner*, remède donné contre le poison; et de même *antipathie*, *antipape*, etc.

Quelquefois, quand le mot qui suit *ἀντί* commence par une voyelle, il se fait une élision de l'*i*; ainsi on dit le pole *antarctique*, et non *anti-arctique*. C'est le pole qui est opposé au pole arctique, qui est vis-à-vis: quelquefois aussi l'*i* ne s'élide point, *exaples*, *anti-exaples*.

Les livres de controverse et ceux de disputes littéraires portent souvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait aussi un *anti-Menagiana*. Cicéron, à la prière de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique; César écrivit deux livres contre Caton, et les intitula *anti-Catonnes*. Cicéron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *usus est nimis impudenter Cæsar contra Catonem meum. Ad Treb. Topica, c. xxv*. Il ne faut pas confondre ce livre de Cicéron avec celui qui est intitulé *Cato-major*. Le livre de Cicéron à la louange de Caton, et les *anti-Catons* de César, n'ont point passé à la postérité.

Patin fait mention d'un charlatan de son siècle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques*, et des *anti-cométiques*, c'est-à-dire, des remèdes contre les prétendues influences des éclipses, et contre celles des comètes. *Lett. ch. CCCXLIV.*

ANTI-PHRASE, s. f., contre-vérité. Ce mot vient de *ἀντι*, contre, et de *πράσις*, locution, manière de parler, de *πράξα*, dico. L'*anti-phrase* est donc une expression ou une manière de parler, par laquelle, en disant une chose, on entend tout le contraire; par exemple, la mer noire sujette à de fréquens naufrages, et dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appelée le *Pont-Euxin*, c'est-à-dire, *mer favorable à ses hôtes, mer hospitalière*. C'est pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur :

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. Trist. lib. I. V. vers. 13.

et au *lib. III. eleg. xiiij.* au dernier vers il dit *Pontus Euxini falso nomine dictus*. Cependant Sanctius, et plusieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre l'*anti-phrase* au rang des figures; et rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémisme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a eu effet je ne sais quoi d'opposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'appeler *lumineux* un objet parce qu'il est obscur.

La superstition des anciens leur faisoit évi-

ter jusqu'à la simple prononciation des noms qui réveillent des idées tristes ou des images funestes ; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs , comme pour se les rendre favorables et pour se faire un bon augure ; c'est ce qu'on appelle *euphémisme* , c'est-à-dire , discours de bon augure ; mais que ce soit par ironie ou par euphémisme que l'on ait parlé , le mot n'en doit pas moins être pris dans un sens contraire à ce que la lettre présente à l'esprit ; et voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *anti-phrase*. C'est ainsi que l'on dit à Paris de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur , *c'est une muette de halles* , c'est-à-dire , une femme qui chante paille à tout le monde , une vraie harangère des halles ; *muette* est dit alors par *anti-phrase* , ou , si vous l'aimez mieux , par ironie : le nom ne fait rien à l'affaire ; le mot n'en est pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius , que le terme d'*anti-phrase* suppose une phrase entière , et ne sauroit être appliqué à un mot seul , il est fort ordinaire de donner à un mot , ou par extension ou par restriction , une signification plus ou moins étendue que celle qu'il semble qu'il devrait avoir selon son étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms ; car l'accusatif ne sert pas seulement pour accuser , ni le datif pour donner , ni l'ablatif pour ôter.

ANTIPTOSE , s. f. *figure de grammaire* , par laquelle , dit-on , on met un cas pour un

autre, comme lorsque Virgile dit, *Æn.* V. v. 451. *It clamor cœlo*, au lieu de *ad cœlum*. Ce mot vient de *ἀρι*, pour, et de *κλίσις*, cas. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, *Æn.* L. I. v. 573, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence, au prologue de l'*Andrienne*, dit : *Populo ut placerent, quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ*. On trouve aussi, *Venit in mentem illius diei* pour *ille dies*. Mais Sanctius, *liv. IV.* et les grammairiens philosophes, qui, à la vérité, ne font pas le grand nombre, et même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimère et une absurdité qui détruiroit toutes les règles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime certain, et les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas, autre que celui que la règle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *an-tiptose*. *Figura hæc*, dit Sanctius, *liv. IV. c. xiiij. latinis canones excedere videtur; nihil imperitius; quod figmentum si esset verum, frustrâ quæreremus quem casum verba regerent.*

Nous ne connoissons d'autres figures de construction que celles dont nous parlerons au mot CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manières; mais chacune de ces manières doit être conforme à l'analogie de la langue. Ainsi l'on trouve *urbs Roma* par la raison de l'identité : *Urbs* est alors considéré adjectivement, *Roma quæ est urbs*; et l'on trouve aussi *urbs Romæ*, in *op-*

pido Antiochiæ. Cic. Butroti ascendimus urbem. Virg. Alors urbs est considéré comme le nom de l'espèce ; nom qui est ensuite déterminé par le nom de l'individu.

Parmi ces différentes manières de parler, si nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par l'*antiptose*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute de copiste dans le texte ; ensuite, avant que de recourir à une figure déraisonnable, nous devons voir si l'expression est assez autorisée par l'usage, et si nous pouvons en rendre raison par l'analogie de la langue. Enfin, entre les différentes manières de parler autorisées, nous devons donner la préférence à celles qui sont le plus communément reçues dans l'usage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre manière les exemples ci-dessus, dont communément on rend raison par l'*antiptose*.

A l'égard de *it clamor cælo* ; *cælo* est au datif, qui est le cas du rapport et de l'attribution ; c'est une façon de parler toute naturelle, et Virgile ne s'en est servi que parce qu'elle étoit en usage en ce sens, aussi bien que *ad cælum* ou *in cælum*. Ne dit-on pas aussi, *mittere epistolam alicui* ou *ad aliquem* ?

Urbem quam statuo vestra est, est une construction très-élégante et très-régulière, qu'il faut réduire à la construction simple par l'ellipse ; et pour cela il faut observer que le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, n'est qu'un simple adjectif métaphysique ; que, par conséquent, il faut toujours le construire avec son substantif, dans la pro-

position incidente où il est ; car c'est un grand principe de syntaxe, que les mots ne sont construits que selon les rapports qu'ils ont entre eux dans la même proposition ; c'est dans cette seule proposition qu'il faut les considérer, et non dans celle qui précède, ou dans celle qui suit : ainsi, si l'on vous demande la construction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en achève le sens, et qu'on vous dise, par exemple, *Deus quem adoramus, est omnipotens* ; alors vous ferez d'abord la construction de la proposition principale, *Deus est omnipotens* ; ensuite vous passerez à la proposition incidente, et vous direz, *nos adoramus quem Deum*.

Ainsi le relatif *qui, quæ, quod*, doit toujours être considéré comme un adjectif métaphysique, dont le substantif est répété deux fois dans la même période, mais en deux propositions différentes ; et ainsi il n'est pas étonnant que ce nom substantif soit à un certain cas dans une de ces propositions, et à un cas différent dans l'autre proposition, puisque les mots ne se construisent et n'ont de rapport entre eux que dans la même proposition.

Urbem quam statuo, vestra est. Je vois là deux propositions, puisqu'il y a deux verbes : ainsi construisons à part chacune de ces propositions ; l'une est principale, et l'autre incidente ; *vestra est*, ou *est vestra*, ne peut être qu'un attribut. Le sens fait connoître que le sujet ne peut être que *urbs* : je dirai donc, *hæc urbs est vestra, quam urbem statuo*.

Par la même méthode, j'explique le passage de Térence, *ut fabulæ, quas fabulas fecisset,*

placerent populo. C'est donc par l'ellipse qu'il faut expliquer ces passages, et non par la prétendue *antiptose* de Despautère et de la foule des grammaticiens.

Pour ce qui est de *venit in mentem illius diei*, il y a aussi ellipse; la construction est *memoria, cogitatio, ou recordatio hujus diei venit in mentem*.

ANTI-SIGMA, s. m. Ce mot n'est que de pure curiosité; aussi est-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample trésor de Faber, et dans le Novitius. Priscien en fait mention dans son I. liv. au ch. *de litterarum numero et affinitate*. L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du σ des Grecs, on se servît de l'*anti-sigma* figuré ainsi σ (: mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic S præponitur P, et loco σ Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæsar anti-sigma*) (*hâc figurâ scribi voluit: sed nulli ausi sunt antiquam scripturam mutare*).

Cette figure de l'*anti-sigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On sait que le sigma des Grecs, qui est notre *s*, est représenté de trois manières différentes, σ , ς , et Σ ; c'est cette dernière figure adossée avec une autre tournée du côté opposé, qui fait l'*anti-sigma*, comme qui diroit deux sigma adossés, opposés l'un à l'autre. Ainsi ce mot est composé de la proposition $\sigma\tau\tau\iota$ et de $\sigma\iota\gamma\mu\alpha$.

Isidore, au liv. I. de ses *Origines*, c. xx. où il parle des notes ou signes dont les auteurs se sont servis, fait mention de l'*anti-sigma*,

qui, selon lui, n'est qu'un simple C tourné de l'autre côté Q. On se sert, dit-il, de ce signe pour marquer que l'ordre des vers vis-à-vis desquels on le met, doit être changé, et qu'on le trouve ainsi dans les anciens auteurs. *Anti-sigma ponitur ad eos versus quorum ordo permutandus est, sicut et in antiquis auctoribus positum invenitur.*

L'*anti-sigma*, poursuit Isidore, se met aussi à la marge avec un point au milieu Q lorsqu'il y a deux vers qui ont chacun le même sens, et qu'on ne sait lequel des deux est à préférer. Les variantes de la Henriade donneroient souvent lieu à de pareils *anti-sigma*.

ANTI-STROPHE, s. f. Ce mot est composé de la proposition *ἀντι*, qui marque opposition ou alternative, et de *στροφή*, *conversion*, qui vient de *στρέφω*, *verto*. Ainsi strophe signifie *stance* ou *vers* que le chœur chantoit en se tournant à droite du côté des spectateurs; et l'*anti-strophe* étoit la stance suivante que ce même chœur chantoit en se tournant à gauche.

En grammaire ou élocution, l'*anti-strophe* ou *épistrophe*, signifie *conversion*. Par exemple, si après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *et le maître d'un tel valet*, cette dernière phrase est une *anti-strophe*, une phrase tournée par rapport à la première. On rapporte à cette figure ce passage de Saint-Paul : *Hæbræi sunt, et ego. Israelitæ sunt, et ego. Semen Abrahæ sunt, et ego.* II. Cor. c. xj. vers. 22.

ANTITHESE. Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de diction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgile a dit, *olli* pour *illi*, ce qui fait une sorte d'opposition: mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplasme, mot fait de μεταλλάσσω, *transformo*.

AORISTE, sub. m. *terme de grammaire grecque et de grammaire française* ἄριστος, *indéfini, indéterminé.* Ce mot est composé de de l'*α* privatif, et de ἕρος, *terme limite; ὄριον, finis; ὀρίζω, je définis, je détermine.*

Ἄριστος, en grec, est un adjectif masculin, parce qu'on sous-entend χρόνος, *tems*, qui, en grec, est du genre masculin; c'est pour cela qu'on dit *aoristus* au lieu qu'on dit *præteritum* et *futurum*, parce qu'on sous-entend *tempus*, qui, en latin, est du genre neutre.

Ainsi *aoriste* se dit d'un tems, et sur-tout d'un prétérit indéterminé: *j'ai fait* est un prétérit déterminé ou plutôt *absolu*; au lieu que *je fis* est un *aoriste*, c'est-à-dire, un prétérit indéfini, indéterminé, ou plutôt un *prétérit relatif*; car on peut dire absolument *j'ai fait, j'ai écrit, j'ai donné*; au lieu que quand on dit *je fis, j'écrivis, je donnai*, etc., il faut ajouter quelque autre mot qui détermine le tems où l'action dont on parle a été faite: *je fis hier, j'écrivis il y a quinze jours, je donnai le mois passé.*

On ne se sert de l'*aoriste* que quand l'action s'est passée dans un temps que l'on considère comme tout-à-fait séparé du temps où l'on parle; car si l'esprit considère le temps où l'action s'est passée comme ne faisant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on se sert du prétérit absolu : ainsi on dit *j'ai fait ce matin*, et non *je fis ce matin*; car *ce matin* est regardé comme partie du reste du jour où l'on parle : mais on dit fort bien *je fis hier*, etc. On dit fort bien, *depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, on a fait bien des découvertes*, et l'on ne diroit pas *l'on fit à l'aoriste*, parce que dans cette phrase, le temps depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, est regardé comme *un tout*, comme *un même ensemble*.

APHERESE, s. f. figure de diction, ἀφαίρεσις, retranchement d'ἀφαιρέω, *aufero*. L'apherese est une figure par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe du commencement d'un mot, comme en grec ὄρτη, pour ἐόρτη, qui est le mot ordinaire pour signifier *fête*. C'est ainsi que Virgile a dit :

Discite justitiam moniti, et non temnere divos,
Ænéid. 6. v. 620.

où il a dit *temnere* pour *contemnere*.

Cette figure est souvent en usage dans les étymologies. C'est ainsi, dit Nicot, que de *gibbosus* nous avons fait *bossu*, en retranchant *gib*, qui est la première syllabe du mot latin.

Au reste, si le retranchement se fait au milieu du mot, c'est une *syncope*; s'il se fait à la fin, on l'appelle *apocope*.

APOCOPE, s. f. Figure de diction qui se fait lorsqu'on retranche quelque lettre ou quelque syllabe à la fin d'un mot, comme dans ces quatre impératifs, *dic, duc, fac, fer*, au lieu de *dice, duce, etc. ingení* pour *ingenii*, *negotí* pour *negotii*, etc.

Ce mot vient de ἀποκοπή, qui est composé de la préposition ἀπό, et qui répond à l'*a* ou *ab* des Latins, est de κόπω, *je coupe, je retranche*.

APOGRAPHE, s. m. Ce mot vient de ἀπό, préposition grecque qui répond à la préposition latine *a* ou *de*, qui marque dérivation, et de γράω, *scribo*; ainsi *apographe* est un écrit tiré d'un autre; c'est la copie d'un original. *Apographe* est opposé à *autographe*.

APOSTROHE, s. m. vient d'ἀπόστροφος, substantif masculin; d'où les Latins on fait *apostrophus* pour le même usage. R. ἀποστρέφω, *averto*, je détourne, j'ôte. L'usage de l'*apostrophe* en grec, en latin et en français, est de marquer le retranchement d'une voyelle à la fin d'un mot pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une petite virgule que l'on met au haut de la consonne, et à la place de la voyelle qui seroit

après cette consonne, s'il n'y avoit point d'*apostrophe* ; ainsi on écrit en latin *men'* pour *me-ne* ? *tanton'* pour *tantò-ne* ?

. . . . Tanton' me crimine dignum ?
Virg. *Æneïd.* v. 668.

. . . . Tanton' placuit concurrere motu ?
Virg. *Æneïd.* XII. v. 503.

viden' pour *vides-ne* ? *ain'* pour *ais-ne* ? *dixtin'* pour *dixisti-ne* ? et en français *grand'-messe*, *grand'-mère*, *pas grand'chose*, *grand'peur*, etc.

Ce retranchement est plus ordinaire quand le mot suivant commence par une voyelle.

En français l'*e* muet ou féminin est la seule voyelle qui s'élide toujours devant une autre voyelle, au moins dans la prononciation ; car dans l'écriture on ne marque l'élosion par l'*apostrophe* que dans les monosyllables *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *que*, *de*, *ne*, et dans *jusque* et *quoique*, *quoiqu'il arrive*. Ailleurs on écrit, l'*e* muet quoiqu'on ne le prononce pas : ainsi on écrit, *une armée en bataille*, et l'on prononce *un armé en bataille*.

L'*a* ne doit être supprimé que dans l'article et dans le pronom *la*, *l'ame*, *l'église*, *je l'entends*, pour *je la entends*. On dit *la onzième*, ce qui est peut-être venu de ce que ce nom de nombre s'écrit souvent en chiffre, le XI. roi, la XI. lettre. Les enfans disent *m'amie*, et le peuple dit aussi *m'amour*.

L'*i* ne se perd que dans la conjonction *si* devant le pronom masculin, tant au singulier qu'au pluriel ; *s'il vient*, *s'ils viennent*, mais on dit *si elles viennent*.

L'*u* ne s'élide point, *il ma paru étonné*. J'avoue que je suis toujours surpris quand je trouve dans de nouveaux livres *viendra-t'il*, *dira-t'il* : ce n'est pas là le cas de l'*apostrophe*, il n'y a point là de lettre élidée; le *t*, en ces occasions, n'est qu'une lettre euphonique, pour empêcher le bâillement ou rencontre des deux voyelles; c'est le cas du tiret ou division : on doit écrire *viendra-t-il*, *dira-t-il*. Les protes ne lisent-ils donc point les grammaires qu'ils impriment ?

Tous nos dictionnaires français font ce mot du genre féminin; il devrait pourtant être masculin quand il signifie ce signe qui marque la suppression d'une voyelle finale. Après tout on n'a pas occasion, dans la pratique, de donner un genre à ce mot en français : mais c'est une faute à ces dictionnaires quand ils font venir ce mot d'*ἀποστροφῆ*, qui est le nom d'une figure de rhétorique. Les dictionnaires latins sont plus exacts; Martinius dit : *apostrophe* R. *ἀποστροφῆ*, *figura rhetoricæ*; et il ajoute immédiatement *apostrophus* : R. *ἀποστροφος*, *signum rejectæ vocalis*. Isidore, au liv. I. de ses origines, chapitre XVIII. où il parle des figures ou signes dont on se sert en écrivant, dit : *apostrophos*, *pars circuli dextra*, *et ad summam litteram apposita*, *sit ita*, *quâ notâ deesse ostenditur in sermone ultimas vocales*.

APPELLATIF, adj. du latin *appellativus*, qui vient d'*appellare*, appeler, nommer. Le nom *appellatif* est opposé au nom propre. Il n'y a en ce monde que des êtres particu-

liers, le soleil, la lune, cette pierre, ce diamant, ce cheval, ce chien. On a observé que ces êtres particuliers se ressembloient entr'eux par rapport à certaines qualités; on leur a donné un nom commun à cause de ces qualités communes entr'eux. Ces êtres qui végètent, c'est-à-dire, qui prennent nourriture et accroissement par leurs racines, qui ont un tronc, qui poussent des branches et des feuilles, et qui portent des fruits; chacun de ces êtres, dis-je, est appelé d'un nom commun *arbre*; ainsi *arbre* est un nom *appellatif*.

Mais un tel arbre, cet arbre qui est devant mes fenêtres, est un individu d'arbre, c'est-à-dire, un arbre particulier.

Ainsi le nom d'*arbre* est un nom *appellatif*, parce qu'il convient à chaque individu particulier d'arbre; je puis dire de chacun qu'il est *arbre*.

Par conséquent le nom *appellatif* est une sorte de nom adjectif, puisqu'il sert à qualifier un être particulier.

Observez qu'il y a deux sortes de noms *appellatifs*: les uns qui conviennent à tous les individus ou êtres particuliers de différentes espèces; par exemple, *arbre* convient à tous les *noyers*, à tous les *orangers*, à tous les *oliviers*, etc.; alors on dit que ces sortes de noms *appellatifs* sont des noms de *genre*.

La seconde sorte de noms *appellatifs* ne convient qu'aux individus d'une espèce; tels sont *noyer*, *olivier*, *oranger*.

Ainsi *animal* est un nom de genre, parce qu'il convient à tous les individus de différentes espèces; car je puis dire, ce *chien* est un

animal bien caressant, cet *éléphant* est un gros animal, etc.; *chien, éléphant, lion, cheval, etc.*, sont des noms d'espèces.

Les noms de genre peuvent devenir noms d'espèces, si on les renferme sous des noms plus étendus; par exemple, si je dis que l'*arbre* est un *être* ou une *substance*, que l'*animal* est une *substance*: de même le nom d'espèce peut devenir nom de genre, s'il peut être dit de diverses sortes d'individus subordonnés à ce nom; par exemple, *chien* sera un nom d'espèce par rapport à *animal*; mais *chien* deviendra un nom de genre, par rapport aux différentes espèces de chiens; car il y a des chiens qu'on appelle *dogues*, d'autres *limiers*, d'autres *épagneuls*, d'autres *braques*, d'autres *mâtins*, d'autres *barbets*, etc.; ce sont-là autant d'espèces différentes de chiens. Ainsi *chien*, qui comprend toutes ces espèces, est alors un nom de genre, par rapport à ces espèces particulières, quoiqu'il puisse être en même temps nom d'espèce, s'il est considéré relativement à un nom plus étendu, tel qu'*animal* ou *substance*; ce qui fait voir que ces mots *genre, espèce*, sont des termes métaphysiques qui ne se tirent que de la manière dont on les considère.

APPOSITION, s. f. figure de construction, qu'on appelle en latin *epexegetis*, du grec ἐπεξηγησις, composé d'ἐπι, préposition qui a divers usages, et vient d'ἔπιω, *sequor*; et d'ἐξηγησις, *enarratio*.

On dit communément que l'*apposition* consiste

siste à mettre deux ou plusieurs substantifs de suite au même cas, sans les joindre par aucun terme copulatif, c'est-à-dire, ni par une conjonction, ni par une préposition : mais, selon cette définition, quand on dit *la foi, l'espérance, la charité* sont trois vertus théologiques; *saint Pierre, saint Matthieu, saint Jean*, etc., étoient apôtres : ces façons de parler qui ne sont que des dénombremens, seroient donc des *appositions*. J'aime donc mieux dire que l'*apposition* consiste à mettre ensemble, sans conjonction, deux noms, dont l'un est un nom propre, et l'autre un nom appellatif, en sorte que ce dernier est pris adjectivement, et est le qualificatif de l'autre, comme on le voit par les exemples : *ardebat Alexim, delicias domini; urbs Romæ*, c'est-à-dire, *Romæ quæ est urbs : Flandre, théâtre sanglant*, etc., c'est-à-dire, qui est le théâtre sanglant, etc. ainsi le *rapport d'identité* est la raison de l'*apposition*.

APRE, terme de grammaire grecque. Il y a en grec deux signes qu'on appelle *esprits*; l'un appelé *esprit doux*, et se marque sur la lettre comme une petite virgule, *ίῶ, moi, je*.

L'autre est celui qu'on appelle *esprit âpre* ou *rude*; il se marque comme un petit *c* sur la lettre *ἄμα, ensemble*; son usage est d'indiquer qu'il faut prononcer la lettre avec une forte aspiration.

v prend toujours l'esprit rude ἄσπ, *aqua*; les autres voyelles et les diphtongues ont le plus souvent l'esprit doux.

Il y a des mots qui ont un esprit et un accent, comme le relatif ὅς, ἦ, ὅ, *qui, quæ, quod*.

Il y a quatre consonnes qui prennent un esprit rude, σ, κ, τ, ρ : mais on ne marque plus l'esprit rude sur les trois premières, parce qu'on a inventé des caractères exprès pour marquer que ces lettres sont aspirées ; ainsi au lieu d'écrire σ', κ', τ', on écrit φ, χ, θ : mais on écrit ῥ au commencement des mots : ῥητορικὴ, *rhétorique* ; ῥητορικός, *rhétoricien* ; ῥωμν, *force* : quand le ρ est redoublé, on met un esprit doux sur le premier, et un *dpre* sur le second, πόρρῶν, *longe, loin*.

APRÈS. Préposition qui marque postériorité de temps, ou de lieu, ou d'ordre.

Après les fureurs de la guerre,
Gouçons les douceurs de la paix.

Après, se dit aussi adverbialement ; partez, nous irons *après*, c'est-à-dire, *ensuite*.

Après est aussi une préposition inséparable qui entre dans la composition de certains mots, tels que *après-demain, après-dîné, l'après-dînée, après-midi, après-soupe, l'après-soupe*.

C'est sous cette vue de préposition inséparable qui forme un sens avec un autre mot, que l'on doit regarder ce mot dans ces façons de parler : ce portrait est fait *d'après nature* ; comme on dit *en peinture et en sculpture*, dessiner *d'après* l'antique ; modeler *d'après* l'antique ; ce portrait est fait *d'après nature* ;

ce tableau est fait d'après Raphaël , etc. , c'est-à-dire, que Raphaël avoit fait l'original auparavant.

APTOTE. Ce mot est grec, et signifie *in-déclinable*. *Sunt quædam, quæ declinationem non admittunt, et in quibusdam casibus tantum inveniuntur, et dicuntur aptota*, Sospiter, liv. I. p. 23. comme *fas, nefas*, etc. ἀπλωτος, c'est-à-dire, *sans cas*, formé de πλωτος, *cas*, et δα privatif.

ARSIS, s. f. C'est l'élévation de la voix quand on commence à lire un vers. Ce mot vient du grec *ἀρση, tollo*, j'élève. Cette élévation est suivie de l'abaissement de la voix, et c'est ce qui s'appelle *thesis, θέσις, depositio, remissio*. Par exemple, en déclamant cet hémistiche du premier vers de l'Énéïde de Virgile, *arma virumque cano*, on sent qu'on élève d'abord la voix, et qu'on l'abaisse ensuite.

Par *arsis* et *thesis*, on entend communément la division proportionnelle d'un pied métrique, faite par la main ou le pied de celui qui bat la mesure.

En mesurant la quantité dans la déclamation des mots, d'abord on hausse la main, ensuite on l'abaisse. Le temps que l'on emploie à hausser la main est appelé *arsis*, et la partie du temps qui est mesuré en baissant la main, est appelée *thesis*; ces mesures étoient fort connues et fort en usage chez les anciens. Voyez *Terentianus Maurus*; Diomède, l. III.

Mar. Victorinus, lib. I. art. gramm. et Mart. Capella, lib. IX. pag. 328.

ARTICLE, s. m. en latin *articulus*, diminutif de *artus*, membre ; parce que dans le sens propre, on entend par *article* les jointures des os du corps des animaux, unies de différentes manières, et selon les divers mouvemens qui leur sont propres : de-là par métaphore et par extension, on a donné divers sens à ce mot.

Les grammairiens ont appelé *articles* certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, et les font prendre dans une acception particulière ; par exemple, *le roi aime le peuple* ; le premier *le* ne présente qu'une même idée avec *roi* ; mais il m'indique un roi particulier que les circonstances du pays où je suis, ou du pays dont on parle, me font entendre : l'autre *le* qui précède *peuple*, fait aussi le même effet à l'égard de *peuple* ; et de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette position fait connoître que le *peuple* est le terme ou l'objet du sentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités seulement ; ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, et le font considérer comme un objet tel, que sans l'*article*, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue ; ce qui s'entendra mieux dans la suite, sur-tout par les exemples.

Les mots que les grammairiens appellent

articles, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui y aient le même usage ; les Grecs mettent souvent leurs *articles* devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *César*, etc. Nous ne mettons point l'*article* devant ces mots-là ; enfin il y a des langues qui ont des *articles*, et d'autres qui n'en ont point.

En hébreu, en chaldéen et en syriaque, les noms sont indéclinables, c'est-à-dire, qu'ils ne varient point leur désinence ou dernières syllabes, si ce n'est, comme en français, du singulier au pluriel ; mais les vues de l'esprit ou relations que les Grecs et les Latins font connoître par les terminaisons des noms, sont indiquées en hébreu par des prépositifs qu'on appelle *préfixes*, et qui sont liés aux noms, à la manière des prépositions inséparables, en sorte qu'ils forment le même mot.

Comme ces prépositifs ne se mettent point au nominatif, et que l'usage qu'on en fait n'est pas trop uniforme, les Hébraïens les regardent plutôt comme des prépositions que comme des *articles*. *Nomina Hebraïca propria loquendo sunt indeclinabilia. Quo ergo in casu accipienda sint et efferenda, non terminatione dignoscitur, sed præcipue constructione, et præpositionibus quibusdam, seu litteris præpositionum vices gerentibus, quæ ipsis à fronte adjiciuntur.* Masclef. gramm. Heb. c. ij. n. 7.

A l'égard des Grecs, quoique leurs noms se déclinent, c'est-à-dire, qu'ils changent de terminaison selon les divers rapports ou vues de

l'esprit qu'on a à marquer, ils ont encore un article *ὁ, ἡ, τό, τοῦ, τῆς, τοῦ, etc.* dont ils font un grand usage; ce mot est en grec une partie spéciale d'*oraison*. Les Grecs l'appelèrent *ἄρθρον*, du verbe *ἄρω*, *apto*, *adapto*, disposer, apprêter; parce qu'en effet l'*article* dispose l'esprit à considérer le mot qui le suit sous un point de vue particulier; ce que nous développerons plus en détail dans la suite.

Pour ce qui est des Latins, Quintilien dit expressément qu'ils n'ont point d'*articles*, et qu'ils n'en ont pas besoin, *noster sermo articulos non desiderat.* (Quint. lib. I, c. iv.) Ces adjectifs, *is, hic, ille, iste*, qui sont souvent des pronoms de la troisième personne, sont aussi des adjectifs démonstratifs et métaphysiques, c'est-à-dire, qui ne marquent point dans les objets des qualités réelles indépendantes de notre manière de penser. Ces adjectifs répondent plutôt à notre *ce* qu'à notre *le*; les Latins s'en servent pour plus d'énergie et d'emphase: *Catonem illum sapientem* (Cic.) ce sage Caton; *ille alter*, (Ter.) cet autre; *illa seges* (Virg. Georg. I. v. 47.) cette moisson; *illa rerum domina fortuna*, (Cic. pro Marc. n. 2.) la fortune elle-même, cette maîtresse des évènements.

Uxorem ille tuus pulcher amator habet.

Propert. Lib. II. Eleg. xvj. v. 4. Ce bel amant que vous avez, a une femme.

Ces adjectifs latins qui ne servent qu'à déterminer l'objet avec plus de force, sont si différens de l'*article* grec et de l'*article* français, que Vossius prétend (*de Anal. Lib.*

I. c. j. p. 375.) que les maîtres qui, en faisant apprendre les déclinaisons latines font dire *hæc musa*, induisent leurs disciples en erreur; et que pour rendre littéralement la valeur de ces deux mots latins, selon le génie de la langue grecque, il faudroit traduire *hæc musa*, ἀὕτη ἡ μουσα, c'est-à-dire, *cette là muse*.

Les Latins faisoient un usage si fréquent de leur adjectif démonstratif, *ille*, *illa*, *illud*, qu'il y a lieu de croire que c'est de ces mots que viennent notre *le* et notre *la*, *ille ego*, *mulier illa*; *Væ homini illi per quem tradetur*. (Luc, c. xxij. v. 22.) *bonum erat ei si natus non fuisset homo ille*. (Matt. c. xxvj. v. 24.) *Hic illa parva Petilia Philoctetæ*. (Virg. *Æn. Lib. iij. v. 401*.) C'est-là que la petite ville de Petilie fut bâtie par Philoctète. *Ausoniæ pars illa procul quam pandit Apollo*. Ib. v. 479. *hæc illa Charybdis*. Ib. v. 558. Pétrone faisant parler un guerrier qui se plaignoit de ce que son bras étoit devenu paralytique, lui fait dire : *Funerata est pars illa corporis mei, quæ quondam Achilles eram*; il est mort ce bras, par lequel j'étois autrefois un Achille. *Ille Deum pater*, Ovide. *Quisquis fuit ille Deorum*. Ovide, *Metam. Lib. I, v. 32*.

Il y a un grand nombre d'exemples de cet usage, que les Latins faisoient de leur *ille*, *illa*, *illud*, sur-tout dans les comiques, dans Phèdre, et dans les auteurs de la basse latinité. C'est de la dernière syllabe de ce mot *ille*, quand il n'est pas employé comme pronom, et qu'il n'est qu'un simple adjectif in-

dicatif, que vient notre article *le* ; à l'égard de notre *la*, il vient du féminin *illa*. La première syllabe du masculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faisons usage avec les verbes *ille affirmat*, (*Phæd. lib. III. fab. iij. v. 4.*) il assure. *ille fecit*, (*Id. lib. III. fab. v. vers 8.*) il a fait, ou il fit. *Ingenio vires ille dat, ille rapit*, (*Ovid. Her. ep. xv. v. 206.*) A l'égard de *elle*, il vient de *illa*, *illa veretur*. (*Virg. eclog. iij. v. 4.*) elle craint.

Dans presque toutes les langues vulgaires, les peuples, soit à l'exemple des grecs, soit plutôt par une pareille disposition d'esprit, se sont fait de ces prépositifs qu'on appelle *articles* ; nous nous arrêterons principalement à l'*article* français.

Tout prépositif n'est pas appelé *article*. *Ce, cet, cette, certain, quelque, tout, chaque, nul, aucun, mon, ma, mes*, etc., ne sont que des adjectifs métaphysiques ; ils précèdent toujours leurs substantifs ; et puisqu'ils ne servent qu'à leur donner une qualification métaphysique, je ne sais pourquoi on les met dans la classe des pronoms. Quoi qu'il en soit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs ; ce sont spécialement ces trois mots, *le, la, les*, que nos grammairiens nomment *articles*, peut-être parce que ces mots sont d'un usage plus fréquent : avant que d'en parler plus en détail, observons que :

1°. Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier, *le roi, le jour*. 2°. Nous employons *la* devant les noms féminins au singulier, *la reine, la nuit*. 3°. La lettre *s*

qui, selon l'analogie de la langue, marque le pluriel quand elle est ajoutée au singulier, a formé *les* du singulier *le*; *les* sert également pour les deux genres, *les rois*, *les reines*, *les jours*, *les nuits*. 4°. *Le*, *la*, *les*, sont les trois articles simples : mais ils entrent aussi en composition avec la préposition *à*, et avec la préposition *de*, et alors ils forment les quatre articles composés, *au*, *aux*, *du*, *des*.

Au est composé de la préposition *à*, et de l'article *le*, ensorte que *au* est autant que *à le*: Nos pères disoient *al*, *al tems Innocent III*, c'est-à-dire, au temps d'Innocent III. L'apostole manda *al prodome*, etc.; le pape envoya au prud'homme : Ville-Hardouin, *lib. 1. p. 1. mainte larme i fu plorée de pitié al departir*, *ib. id. page 16. Vigenere traduit maintes larmes furent plorées à leur partement, et au prendre congé. C'est le sort obscur de l'e muet de l'article simple le*, et le changement assez commun en notre langue de *l* en *u*, comme *mal*, *maux*, *cheval*, *chevaux*; *altus*, *haut*, *alvus*; *aulne*, (arbre) *alna*, *aune* (mesure) *alter*, *autre*, qui ont fait dire *au* au lieu de *à le*, ou de *al*. Ce n'est que quand les noms masculins commencent par une consonne ou une voyelle aspirée, que l'on se sert de *au* au lieu de *à le*; car si le nom masculin commence par une voyelle, alors on ne fait point de contraction, la préposition *à* et l'article *le* demeurent chacun dans leur entier: ainsi, quoiqu'on dise *le cœur*, *au cœur*, on dit *l'esprit à l'esprit*, *le père*, *au père*; et on dit *l'enfant*, *à l'enfant*; on dit *le plomb*, *au plomb*; et on dit *l'or*, *à l'or*, *l'argent*,

à l'argent ; car quand le substantif commence par une voyelle, l'*e* muet de *le* s'élide sur cette voyelle ; ainsi la raison qui a donné à la contraction *au*, ne subsiste plus d'ailleurs, il se feroit un bâillement agréable si l'on disoit *au esprit*, *au argent*, *au enfant*, etc. Si le nom est féminin, n'y a point d'*e* muet dans l'article *la*, on ne peut plus en faire *au*, ainsi l'on conserve la préposition et l'article, *la raison*, à *la vertu*, à *la vertu*. 2°. *Aux* sert, au pluriel pour les deux genres ; c'est une contraction pour à *les*, *aux hommes*, *aux femmes*, *aux rois*, *aux reines*, pour à *les hommes*, *les femmes*, etc. 3°. *Du* est encore une contraction pour *de le* ; c'est le son obscur des deux muets de suite *de le*, qui a amené la contraction *du* ; autrefois on disoit *del* : *la fin des conseils si fu tels*, etc. ; l'arrêté du *ce* fut ; etc. Ville-Hardouin, lib. VII. p. Gervaise *del Chastel*, id. ib. Gervaise *Castel*. Vigenere. On dit donc *du bien* et *du mal*, pour *de le bien*, *de le mal*, et de tous les noms masculins qui commencent par une consonne ; car si le nom commence par une voyelle, ou qu'il soit du genre féminin, alors on revient à la simplicité de la préposition, et à celle de l'article qui conviennent au genre du nom ; ainsi on dit *de l'esprit*, *de la vertu*, *de la peine* ; par-là on évite le bâillement ; c'est la même raison que l'on a marquée sur *au*. 4°. Enfin *des* sert pour les deux genres au pluriel, et se dit pour *de les*, *des rois*, *des reines*.

Nos enfans qui commencent à parler, s'écrient

cent d'abord sans contraction; ils disent *de le pain*, *de le vin*; tel est encore l'usage dans presque toutes nos provinces limitrophes, sur-tout parmi le peuple : c'est peut-être ce qui a donné lieu aux premières observations que nos grammairiens ont faites de ces contractions.

Les Italiens ont un plus grand nombre de prépositions qui se contractent avec leurs *articles*.

Mais les Anglais qui ont comme nous des prépositions et des *articles*; ne font pas ces contractions; ainsi ils disent *of the*, de le, où nous disons *du*; *the king*, le roi; *of the king*, de le roi, et en français du roi; *of the queen*, de la reine; *to the king*, à le roi, au roi; *to the queen*, à la reine. Cette remarque n'est pas de simple curiosité; il est important, pour rendre raison de la construction, de séparer la préposition de l'*article*, quand ils sont l'un et l'autre en composition: par exemple, si je veux rendre raison de cette façon de parler, *du pain suffit*; je commence par dire *de le pain*, alors la préposition *de*, qui est ici une préposition extractive; et qui, comme toutes les autres prépositions, doit être entre deux termes, cette préposition, dis-je, me fait connoître qu'il y a ici une ellipse.

Phèdre, dans la fable *de la vipère et de la lime*, pour dire que cette vipère cherchoit de quoi manger, dit: *hæc quàm tentaret si quares esset cibi*, liv. IV. fab. VII. vers 4.; où vous voyez que *aliqua res cibi* fait connoître par analogie que *du pain*, c'est *aliqua res panis*, *paululum panis*; quelque chose, une

partie, une portion de pain ; c'est ainsi que l'Anglais, pour dire *donnez-moi du pain*, *give me some bread*, donnez-moi du pain ; et pour dire *j'ai vu des hommes*, disent *I have seen some men* ; mot à mot *j'ai vu quelques hommes* ; à des médecins *to some physicians*, à quelques médecins.

L'usage de sous-entendre ainsi quelque chose de générique devant *de*, *du*, *des*, qui compose une phrase, n'étoit pas inconnu aux Latins : Lentulus écrit à Cicéron de s'efforcer à sa gloire ; de faire valoir dans le monde et ailleurs tout ce qui pourroit lui faire honneur : *de nostra dignitate velim tibi ut per curæ sit*. Cicéron, *ép. livre XII. ép.* Il est évident que *de nostra dignitate* ne peut être le nominatif de *curæ sit* ; cependant le verbe *sit* étant à un mode fini, doit avoir un nominatif ; ainsi Lentulus avoit dans l'opinion *ratio* ou *sermo de nostra dignitate*, l'intention de sa gloire ; et quand même on ne tiendroit pas en ces occasions de mot convenable à suppléer, l'esprit n'en seroit pas moins occupé d'une idée que les mots énoncés de la phrase réveillent, mais qu'ils n'expriment point : telle est l'analogie, tel est l'ordre de l'analyse de l'énonciation. Ainsi nos grammairiens manquent d'exactitude, quand ils disent que la préposition dont nous parlons sert à *marquer le nominatif, lorsqu'on ne veut pas désigner une partie de la chose*. Gramm. de Regnier, page 170 ; Restaut, p. 75 et 4. Ils ne prennent pas garde que les prépositions ne sauroient entrer dans le discours, si elles ne marquent un rapport ou relation entre de

termes , entre un mot et un mot : par exemple , la préposition *pour* marque un motif , une fin , une raison : mais ensuite il faut énoncer l'objet qui est le terme de ce motif , et c'est ce qu'on appelle *le complément de la préposition* : par exemple , *il travaille pour la patrie* , *la patrie* est le complément de *pour* , c'est le mot qui détermine *pour* ; ces deux mots *pour la patrie* font un sens particulier qui a rapport à *travaille* , et ce dernier au sujet de la préposition , *le roi travaille pour la patrie*. Il en est de même des prépositions *de* et *à* : *le livre de Pierre est beau* ; *Pierre* est le complément de *de* , et ces deux mots *de Pierre* se rapportent à *livre* , qu'ils déterminent , c'est-à-dire , qu'ils donnent à ce mot le sens particulier qu'il a dans l'esprit , et qui , dans l'énonciation , le rend sujet de l'attribut qui le suit : c'est de ce livre que je dis qu'il est *beau*.

A est aussi une préposition qui , entr'autres usages , marque un rapport d'attribution ; *donner son cœur à Dieu* , *parler à quelqu'un* , *dire sa pensée à son ami*.

Cependant communément nos grammairiens ne regardent ces deux mots , que comme des particules qui servent , disent-ils , à décliner nos noms ; l'une est , dit-on , la marque du génitif , et l'autre , celle du datif. Mais n'est-il pas plus simple et plus analogue au procédé des langues , dont les noms ne changent point leur dernière syllabe , de n'y admettre ni cas , ni déclinaison , et d'observer seulement comment ces langues énoncent les mêmes vues de l'esprit , que les Latins font connoître par la différence des terminaisons ? Tout cela se fait

ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions.

Les Latins n'ont que six cas, cependant y a bien plus de rapports à marquer; ce sont ils l'énoncent par le secours de leurs prépositions. Hé bien, quand la place du mot ne peut pas nous servir à faire connoître le rapport que nous avons à marquer, nous faisons alors ce que les Latins faisoient au défaut d'une désinence ou terminaison particulière, comme nous n'avons point de terminaison particulière à marquer le génitif, nous avons recours à une préposition: il en est de même du rapport d'attribution; nous le marquons par la préposition *à*, ou par la préposition *pour*, et les Latins faisoient même pour quelques autres, et les Latins marquoient ce rapport par une terminaison particulière qui faisoit dire que le mot étoit alors au datif.

Nos grammairiens ne nous donnent que six cas; sans doute parce que les Latins n'en ont que six. Notre accusatif, dit-on, est toujours semblable au nominatif: hé, y a-t-il autre chose qui les distingue, sinon la place? L'un se met devant, et l'autre après le verbe; c'est l'une et dans l'autre occasion le nom n'est qu'une simple dénomination. Le génitif, selon nos grammairiens, est aussi toujours semblable à l'ablatif; le datif a le privilège d'être confondu avec le prétendu article *à*: mais *de* et *à* sont toujours un complément comme les autres prépositions, et ont également des rapports particuliers à marquer; par conséquent si l'on veut être exact, on doit distinguer *de* et *à* font des cas, *sur*, *par*, *pour*, *sous*, *dans*, *avec*, et les autres prépositions, c

vraient en faire aussi ; il n'y a que le nombre déterminé des six cas latins qui s'y oppose : ce que je veux dire est encore plus sensible en Italien.

Les grammaires italiennes ne comptent que six cas aussi , par la seule raison que les Latins n'en ont que six. Il ne sera pas inutile de décliner ici au moins le singulier de nos Italiens , tels qu'ils sont déclines dans la grammaire de Buommatei , celle qui avec raison à le plus de réputation.

1. *Il re* , c'est-à-dire , le roi ; 2. *del re* , 3. *al re* , 4. *il re* , 5. *o re* , 6. *dal re*. 1. *Lo abbate* , l'abbé ; 2. *dello abbate* , 3. *allo abbate* , 4. *lo abbate* , 5. *o abbate* , 6. *dallo abbate*. 1. *La donna* , la dame ; 2. *della donna* , 3. *alla donna* , 4. *la donna* , 5. *o donna* , 6. *dalla donna*. On voit aisément , et les grammairiens en conviennent , que *del* , *dello* et *dalla* , sont composés de l'article , et de *di* , qui , en composition , se change en *de* ; que *al* , *allo* et *alla* , sont aussi composés de l'article et de *a* , et qu'enfin *dal* , *dallo* et *dalla* , sont formés de l'article et de *da* , qui signifie *par* , *che* , *de*.

Buommatei appelle ces trois mots *di* , *a* , *da* , des *segnacasi* , c'est-à-dire , des signes des cas. Mais ce ne sont pas ces seules prépositions qui s'unissent avec l'article ; en voici encore d'autres qui ont le même privilège.

Con , *co* , avec ; *col tempo* , avec le temps ; *colla liberta* , avec la liberté.

In , en , dans , qui , en composition , se change en *ne* , *nello specchio* , dans le miroir , *nel giardino* , dans le jardin , *nelle strade* , dans les rues.

Per, pour, par rapport à, perd l'*r*; *giardino*, pour le jardin.

Sopra, sur, se change en *su*, *su'lprato*, le pré, *sulla tavola*, sur la table. *Infra* *intra* se change en *tra*: on dit *tra'l* pour il entre là.

La conjonction *et* s'unit aussi avec *l'arti* *la terra e'l cielo*, la terre et le ciel. Fait pour cela l'ôter du nombre des conjonctions. Puisqu'on ne dit pas que toutes ces préparations qui entrent en composition avec *l'arti* forment autant de nouveaux cas qu'elles requièrent de rapports différens, pourquoi dit-on *di*, *a*, *da*, ont ce privilège? C'est qu'il suffit d'égaliser, dans la langue, vulgaire le nombre six cas de la grammaire latine, à quoi on est accoutumé dès l'enfance. Cette correspondance étant une fois trouvée, le surabondant n'a mérité d'attention particulière.

Buommatei a senti cette difficulté; sa bon foi est remarquable; je ne saurois condamner dit-il, ceux qui veulent que *in*, *per*, *co* soient aussi bien signes de cas, que le sont *a*, *da*, mais il ne me plaît pas à présent de mettre au nombre des signes de cas; il paroît plus utile de les laisser au traité des propositions: *io non danno le loro ragioni, e certo non si possono dannare; ma non mi più per ora mettere gli ultimi nel numero segnacasi; parendo à me piu utile lasciar al trattato delle propositioni.* Buommatei della ling. Toscana. Del Seg. c. tr. 42. (pendant une raison égale doit faire tirer la conséquence pareille: *par ratio, paria jù desiderat: co, ne, pe*, etc. n'en sont pas moins propositions

prépositions, quoiqu'elles entrent en composition avec l'article; ainsi *di*, *a*, *da*, n'en doivent pas moins être prépositions pour être unies à l'article. Les unes et les autres de ces prépositions n'entrent dans le discours que pour marquer le rapport particulier qu'elles doivent indiquer chacune selon la destination que l'usage leur a donnée, sauf aux Latins à marquer un certain nombre de ces rapports par des terminaisons particulières.

Encore un mot, pour faire voir que notre *de* et notre *a* ne sont que des prépositions, c'est qu'elles viennent, l'une de la préposition latine *de*, et l'autre de *ad* ou de *a*.

Les latins ont fait de leur préposition *de* le même usage que nous faisons de notre *de*; or, si en latin *de* est toujours préposition, le *de* français doit l'être aussi toujours.

1^o. Le premier usage de cette préposition est de marquer l'extraction, c'est-à-dire, d'où une chose est tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris son nom; ainsi nous disons *un temple de marbre*, *un pont de pierre*, *un homme du peuple*, *les femmes de notre siècle*.

2^o. Et par extension cette préposition sert à marquer la propriété: *le livre de Pierre*; c'est-à-dire, le livre tiré d'entre les choses qui appartiennent à Pierre.

C'est selon ces acceptions que les Latins ont dit, *templum de marmore ponam*, Virg. *Georg. liv. III. vers 13.* je ferai bâtir un temple de marbre: *fuit in tectis de marmore templum*, Virg. *Æn. IV. v. 457.* Il y avoit dans son palais un temple de marbre, *tota de*

marmore, Virg. *Ecl.* VII. v. 31. toute de marbre :

..... solido de marmore templa
Instituam, festosque dies de nomine Phœbi.

Virg. *Æn.* VI. v. 70. Je ferai bâtir des temples de marbre, et j'établirai des fêtes du nom de *Phœbus*, en l'honneur de *Phœbus*.

Les Latins, au lieu de l'adjectif, se sont souvent servis de la préposition *de* suivie du nom, ainsi *de marmore* est équivalent à *marmoreum*. C'est ainsi qu'Ovide, *I. mét.* v. 127, au lieu de dire *ætās ferrea*, a dit : *de duro est ultima ferro*, le dernier âge est l'âge de fer. Remarquez qu'il venoit de dire, *auræa prima sata est ætas* ; ensuite *subiit argentea proles*.

Tertia post illas successit *Ahræa proles* :

et enfin il dit dans le même sens, *de duro est ultima ferro*.

Il est évident que dans la phrase d'Ovide, *ætās de ferro*, *de ferro* n'est point au génitif ; pourquoi donc dans la phrase française, *l'âge de fer*, *de fer* seroit-il au génitif ? Dans cet exemple, la préposition *de* n'étant point accompagnée de l'article, ne sert avec *fer*, qu'à donner à âge une qualification adjectiue :

..... Na partis exera esset de nostris bonis,

Ter. *Heaut.* IV. r. 39. afin qu'il ne fût pas privé d'une partie de nos biens : *non hoc de nihilo est*, Ter. *Hec.* V. r. r. ce n'est pas là une affaire de rien.

Reliquum de ratiuncula, Ter. *Phorm. I. 1.*
2. un reste de compte.

Portenta de genere hoc, Lucret. *liv. V. v. 38.*
les monstres de cette espèce.

Cætera de genere hoc ad fingere; imaginer des fantômes de cette sorte, *id. ibid. v. 165*; et Horace *I. sat. 1. v. 13.* s'est exprimé de la même manière, *cætera de genere hoc adeo sunt multa.*

De plebe Deo, Ovid. un dieu du commun,

Nec de plebe deo, sed qui vaga fulmina mitto.
Ovid. Mét. I. v. 595.

Je ne suis pas un dieu du commun, dit Jupiter à Io, je suis le dieu puissant qui lance la foudre. *Homo de schola*, Cic. *de orat. II. 7.* un homme de l'école. *Declamator de ludo*, Cic. *Orat. c. xv.* déclamateur du lieu d'exercice. *Rabula de foro*, un criailleur, un braillard du palais, Cic. *ibid.* *Primus de plebe*, Tit.-Liv. *liv. VII. c. xvii.* le premier du peuple. Nous avons des élégies d'Ovide, qui sont intitulées *de Ponto*, c'est-à-dire, envoyées du Pont. *Mulieres de nostro seculo quæ sponte peccant*, les femmes de notre siècle. Ausone, dans l'épître qui est à la tête de l'idylle VII.

Cette couronne, que les soldats de Pilate mirent sur la tête de Jésus-Christ, S. Marc (*ch. xv. v. 17.*) l'appelle *spineam coronam*, et S. Matth. (*ch. xv. v. 29.*) aussi bien que S. Jean (*ch. xix. v. 2.*) la nomment *coronam de spinis*, une couronne d'épines.

Unus de circumstantibus, Marc, *ch. xiv. verset 47.* un de ceux qui étoient là, l'un des

assistans. Nous disons que les Romains ont ainsi appelés de *Romulus*; et n'est-ce pas de le même sens que Virgile a dit : *Romulus ea piet gentem, Romanosque suo de nomine dicet*. I. *Æneid*. v. 281. et au vers 371 du même livre, il dit que Didon acheta un terrain fut appelé *byrsa*, du nom d'un certain fait *facti de nomine byrsam*; et encore au vers du III. liv. Enée dit : *Æneadasque meo non de nomine fingo. Ducis de nomine*, *ibid*. v. 266, etc. *de nihilo irasci*; Plaut. se fait d'une bagatelle, de rien, pour rien; *quer de caelo tactas*, Virg., des chênes frappés la foudre; *de more*, Virg., selon l'usage; *medio potare die*, Horace, dès midi; *de nero ungui*, Horace, dès l'enfance; *de ind tria*, Téren., de dessein prémédité; *filius summo loco*, Plaute, un enfant de bonne maison; *de meo, de tuo*, Plaute, de mon bien à mes dépens; j'ai acheté une maison Crassus, *domum emi de Crasso*; Cic. 1. liv. V. Ep. vi. et pro Flacco, c. xx. *fund mercatus et de pupillo*; il est de la troupe, *grege illo est*; Ter. Adelp. III. III. 38.; j'ai tiens de lui, *de Davo audivi*; diminuer l'amitié; *aliquid de nostra conjunctione imminutum*; Cic. V. liv. epist. v.

3°. De se prend aussi en latin et en français pour pendant; *de die, de nocte*; de jour de nuit.

4°. De pour touchant, tu regard de; si de amour meo secundæ essent; si les affaires de mon amour alloient bien. Ter.

Legati de pace, César, de Bello Gallico. 3. des envoyés touchant la paix, pour p

ler de paix ; *de argento somnium* , Ter. adelp. II. j. 50. à l'égard de l'argent, néant ; *de captivis commutandis* , pour l'échange des prisonniers.

5°. *De*, à cause de, pour, *nos amas de fidi-cind isthac*, Ter. Eun. III. iij. 4. vous m'aimez à cause de cette musicienne ; *lætus est de amicd*, il est gai à cause de sa maîtresse ; *rapto de fratre dolentis*, Horace, I. ep. xiv. 7. inconsolable de la mort de son frère ; *accusare, arguere de* ; accuser, reprendre de.

6°. Enfin cette préposition sert à former des façons de parler adverbiales ; *de integro*, de nouveau. Cic. Virg. *de industria*, Teren. de propos délibéré, à dessein.

Si nous passions aux auteurs de la basse latinité, nous trouverions encore un plus grand nombre d'exemples : *de cœlis Deus*, Dieu des cieux ; *pannus de lanâ*, un drap, une étoffe de laine.

Ainsi l'usage que les Latins ont fait de cette préposition a donné lieu à celui que nous en faisons. Les autorités que je viens de rapporter doivent suffire, ce me semble, pour détruire le préjugé répandu dans toutes nos grammaires, que notre *de* est la marque du génitif : mais encore un coup, puisqu'en latin *templum de marmore*, *pannus de lana*, *de* n'est qu'une préposition avec son complément à l'ablatif, pourquoi ce même *de* passant dans la langue française avec un pareil complément, se trouveroit-il transformé en particule ? et pourquoi ce complément, qui est à l'ablatif en latin, se trouveroit-il au génitif en français ?

Il n'y est ni au génitif ni à l'ablatif ; nous n'avons point de cas proprement dit en français ; nous ne faisons que nommer : et à l'égard des rapports ou vues différentes sous lesquels nous considérons les mots ; nous marquons ces vues , ou par la place du mot , ou par le secours de quelque préposition.

La préposition *de* est employée le plus souvent à la qualification et à la détermination c'est-à-dire , qu'elle sert à mettre en rapport le mot qui qualifie avec celui qui est qualifié *un palais de roi , un courage de héros.*

Lorsqu'il n'y a que la simple préposition *de*, sans l'article, la préposition et son complément sont pris adjectivement ; *un palais de roi*, est équivalent à *un palais royal* ; *un valeur de héros* équivaut à *une valeur héroïque* ; c'est un sens spécifique ; ou de sorte mais quand il y a un sens individuel ou personnel , soit universel , soit singulier , c'est à-dire , quand on veut parler de tous les rois personnellement , comme si l'on disoit l'intérêt des rois , ou de quelque roi particulier , *la gloire du roi , la valeur du héros que j'aime*, alors on ajoute l'article à la préposition ; car *des rois* , c'est *de les rois* ; *du héros* , c'est *de le héros*.

A l'égard de notre *à* , il vient le plus souvent de la préposition latine *ad* , dont les Italiens se servent encore aujourd'hui devant une voyelle : *ad uomo d'intelletto* , à un homme d'esprit ; *ad uno ad uno* , un à un ; (S. Luc ch. ix. v. 13.) pour dire que Jésus-Christ dit à ses disciples , etc. se sert de la préposition *ad* , ait *ad illos*. Les Latins disoient

également *loqui alicui*, et *loqui ad aliquem*, parler à quelqu'un; *afferre aliquid alicui*, ou *ad aliquem*, apporter quelque chose à quelqu'un, etc. Si de ces deux manières de s'exprimer nous avons choisi celle qui s'énonce par la préposition, c'est que nous n'avons point de datif.

1°. Les Latins disoient aussi *pertinere ad*; nous disons de même avec la préposition *appartenir à*.

2°. Notre préposition *à* vient aussi quelquefois de la préposition latine *à* ou *ab*; *auferre aliquid alicui*, ou *ab aliquo*, ôter quelque chose à quelqu'un; on dit aussi, *eripere aliquid alicui*, ou *ab aliquo*; *petere veniam à Deo*, demander pardon à Dieu.

Tout ce que dit M. l'abbé Regnier pour faire voir que nous avons des datifs, me paroit bien mal assorti avec tant d'observations judicieuses qui sont répandues dans sa grammaire. Selon ce célèbre académicien (p. 238.), quand on dit : *voilà un chien qui s'est donné à moi*, *à moi* est au datif; mais si l'on dit : *un chien qui s'est adonné à moi*, cet *à moi* ne sera plus alors un datif; c'est, dit-il, la préposition latine *ad*. J'avoue que je ne saurois reconnoître la préposition latine dans *adonné à*, sans la voir aussi dans *donné à*, et que dans l'une et dans l'autre de ces phrases les deux *à* me paroissent de même espèce et avoir la même origine. En un mot, puisque *ad aliquem* ou *ab aliquo* ne sont point des datifs en latin, je ne vois pas pourquoi *à quelqu'un* pourroit être un datif en français.

Je regarde donc *de* et *à* comme de simples prépositions, aussi bien que *par*, *pour*, *as* etc. ; les unes et les autres servent à faire connaître, en français, les rapports particuliers. L'usage les a chargés de marquer, sauf à la langue latine à exprimer autrement ces mêmes rapports.

A l'égard de *le*, *la*, *les*, je n'en fais une classe particulière des mots sous le nom d'*article* ; je les place avec les adjectifs possessifs, qui ne se mettent jamais que devant leurs substantifs, et qui ont chacun un service qui leur est propre. On pourroit appeler *prénoms*.

Comme la société civile ne sauroit employer trop de moyens pour faire naître dans le cœur des hommes des sentimens qui, d'une part, les portent à éviter le mal qui est contraire à cette société, et de l'autre, les engagent à pratiquer le bien, qui sert à la maintenir et à la rendre florissante ; de même l'art de parler ne sauroit nous donner trop de secours pour nous faire éviter l'obscurité et l'ambigüité, ni inventer un assez grand nombre de mots pour énoncer, non seulement diverses idées que nous avons dans l'esprit, mais encore pour exprimer les différentes faces sous lesquelles nous considérons les objets de ces idées.

Telle est la destination des *prénoms* et des adjectifs métaphysiques, qui marquent non des qualités physiques des objets, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot ; tels sont *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*.

quelque, certain, dans le sens de *quidam, un, ce, cet, cette, ces, le, la, les*, auxquels on peut joindre encore les adjectifs possessifs tirés des pronoms personnels; tels sont *mon, ma, mes*, et les noms de nombre cardinal, *un, deux, trois*, etc.

Ainsi je mets *le, la, les*, au rang de ces pronoms ou adjectifs métaphysiques. Pourquoi les ôter de la classe de ces autres adjectifs?

Ils sont adjectifs puisqu'ils modifient leur substantif, et qu'ils le font prendre dans une acception particulière, individuelle et personnelle. Ce sont des adjectifs métaphysiques, puisqu'ils marquent, non des qualités physiques, mais une simple vue particulière de l'esprit.

Presque tous nos grammairiens (Regnier, p. 141. Restaut, p. 64.) nous disent que *le, la, les*, servent à faire connoître le genre des noms, comme si c'étoit là une propriété qui fût particulière à ces petits mots. Quand on a un adjectif à joindre à un nom, on donne à cet adjectif, ou la terminaison masculine, ou la féminine. Selon ce que l'usage nous en a appris, si nous disons *le soleil* plutôt que *la soleil*, comme les Allemands, c'est que nous savons qu'en français soleil est du genre masculin, c'est-à-dire, qu'il est dans la classe des noms des choses inanimées auxquels l'usage a consacré la terminaison des adjectifs déjà destinée aux noms des mâles, quand il s'agit des animaux. Ainsi, lorsque nous parlons du soleil, nous disons *le soleil*, plutôt que *la*, par la même raison que nous dirions *beau soleil, brillant soleil*, plutôt que *belle ou brillante*.

Au reste, quelques grammairiens mettent *la, les*, au rang des pronoms ; mais si le pronom est un mot qui se mette à la place du nom dont il rappelle l'idée, *le, la, les* ne servent de pronoms que lorsqu'ils feront cette fonction ; alors ces mots vont tous seuls et ne se trouvent point avec le nom qu'ils représentent. *La vertu est aimable ; aimez-la.* Le premier *la* est un pronom subjectif métaphysique ; ou comme on dit *article* ; il précède son substantif *vertu* ; il personnifie *vertu* ; il la fait regarder comme un individu métaphysique ; mais le second *la* qui est après *aimiez*, rappelle la *vertu*, et c'est pour cela qu'il est pronom, et qu'il va tout seul ; alors *la* vient de *illam*, elle.

C'est la différence du service ou emploi de ces mots, et non la différence matérielle du son qui les fait placer en différentes classes : c'est ainsi que l'infinitif des verbes est souvent noté *le boire, le manger*.

Mais sans quitter nos mots, ce même son n'est-il pas aussi quelquefois un adverbe qui répond aux adverbes latins, *ibi, hâc, istâc, illâc*, il demeure là, il va là ? etc. N'est-il pas encore un nom substantif quand il signifie un son de note de musique ? Enfin n'est-il pas aussi une particule explétive qui sert à l'énergie ? *jeune homme-là, cette femme-là*, etc.

A l'égard de *un, une*, dans le sens de *quelque* ou *certain*, en latin *quidam*, c'est encore un adjectif prépositif qui désigne un individu particulier, tiré d'une espèce, mais sans déterminer singulièrement quel est cet individu, si c'est Pierre ou Paul. Ce mot nous vient aussi du latin, *quis est is homo*

unus ne amator? (Plaut. *Truc. I. ij 32.*) quel est cet homme, est - ce là un amoureux ? *hic est unus servus violentissimus*, (Plaut. *ibid. II. I. 39*) c'est un esclave emporté ; *sicut unus paterfamilias*, (Cic. *de orat. I. 29*). comme un père de famille. *Qui variare cupit rem prodigialiter unam*, (Hor. *art. poet. v. 29*). celui qui croit embellir un sujet, *unam rem*, en y faisant entrer du merveilleux. *Forté unam adspicio adolescentulam*, (Ter. *And. act. I. sc. I. v. 91.*) j'apperçois par hazard une jeune fille. Donat qui a commenté Térence dans le temps que la langue latine étoit encore une langue vivante, dit, sur ce passage, que Térence a parlé selon l'usage, et que s'il a dit *unam*, une, au lieu de *quamdam*, certaine, c'est que telle étoit, dit-il, et que telle est encore la manière de parler. *Ex consuetudine dicit unam, ut dicimus, unus est adolescens: unam ergo* τὸν ἰδ' ἑστὸν ἰσπεῖον *dixit, vel unam pro quamdam.* Ainsi ce mot n'est en français que ce qu'il étoit en latin.

La grammaire générale de P. R., pag. 53., dit que *un* est *article indéfini*. Ce mot ne me paroît pas plus *article indéfini* que *tout*, *article universel*, ou *ce*, *cette*, *ces*, *articles définis*. L'auteur ajoute, *qu'on croit d'ordinaire que un n'a point de pluriel; qu'il est vrai qu'il n'en a point qui soit formé de lui-même* (on dit pourtant, les *uns*, quelques-*uns*; et les Latins on dit au pluriel, *uni*, *unæ*, etc. *Ex unis geminas mihi conficiet nuptias.* (Ter. *And. act. IV. sc. I. v. 51*). *Aderit una in unis pedibus.* (Ter. *Eun, act. II.*

sc. iij. v. 75), et selon M^{de}. Dacier, *act. II. iv. v. 74*). Mais revenons à la grammaire générale. *Je dis*, poursuit l'auteur, *que un a pluriel pris d'un autre mot, qui est d'avant les substantifs, des animaux; et quand l'adjectif précède, de beaux lits. un pluriel! cela est nouveau.*

Nous avons déjà observé que *des* est *de les*, et que *de* est une préposition qui par conséquent, suppose un mot exprimé sous-entendu, avec lequel elle puisse mettre son complément en rapport: qu'ainsi il y a une ellipse dans ces façons de parler; et l'anacoluton s'oppose à ce que *des* ou *de* soient le nominatif pluriel *d'un* ou *d'une*.

L'auteur de cette grammaire générale paroît bien au-dessous de sa réputation quand il parle de ce mot *des* à la page 55: il dit que cette particule est quelquefois nominatif, quelquefois accusatif, ou génitif, ou datif, enfin ablatif de l'article *un*. Il ne lui manque donc que de marquer le vocatif pour être une particule de tous les cas. N'est-ce pas là manquer de dire bien nettement l'usage que l'on doit faire de cette préposition?

Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que cet auteur soutient, page 55, *que comme on dit au datif singulier à un, et au datif pluriel, à des, on devrait dire au génitif pluriel de des; puisque des est, dit-il, le pluriel d'un; que si on ne l'a pas fait, c'est par une raison qui fait la plupart des irrégularités des langues, qui est la cacophonie; ainsi, dit-il, selon la parole d'*

ancien , *impetratum est à ratione ut peccare suavitatis causâ liceret* ; et cette remarque a été adoptée par M. Restaut , p. 73 et 75.

Au reste , Cicéron dit , (*Orator*, n. XLVII). que *impetratum est à consuetudine* , et non *à ratione* , *ut peccare suavitatis causâ liceret* : mais soit qu'on lise *à consuetudine* , avec Cicéron , ou *à ratione* , selon la grammaire générale , il ne faut pas croire que les pieux solitaires de P. R. aient voulu étendre cette permission au-delà de la grammaire.

Mais revenons à notre sujet. Si l'on veut bien faire attention que *des* est pour *de les* ; que quand on dit *à des hommes* , c'est *à de les hommes* ; que *de* ne sauroit alors déterminer *à* , qu'ainsi il y a ellipse *à des hommes* , c'est-à-dire , *à quelques-uns de les hommes* , *quibusdam ex hominibus* : qu'au contraire , quand on dit *le sauveur des hommes* , la construction est toute simple ; on dit au singulier , *le sauveur de l'homme* , et au pluriel , *le sauveur de les hommes* ; il n'y a de différence que de *le* à *les* , et non à la préposition. Il seroit inutile et ridicule de la répéter ; il en est de *des* comme de *aux* , l'un est *de les* ; et l'autre *à les* : or , comme lorsque le sens n'est pas partitif , on dit *aux hommes* sans ellipse , on dit aussi *des hommes* ; dans le même sens général , *l'ignorance des hommes* , *la vanité des hommes*.

Ainsi regardons 1°. *le* , *la* , *les* , comme de simples adjectifs indicatifs et métaphysiques , aussi bien que *ce* , *cet* , *cette* , *un* , *quelque* , *certain* , etc.

2°. Considérons *de* comme une préposition, ainsi que *par, pour, en, avec, sans*, sert à tourner l'esprit vers deux objets à faire appercevoir le rapport que l'on indique entre l'un et l'autre.

3°. Enfin décomposons *au, aux, du, de*, faisant attention à la destination et à la nature de chacun des mots décomposés, et vous trouvera aplani.

Mais avant que de passer à un plus grand détail touchant l'emploi et l'usage de ces aditifs, je crois qu'il ne sera pas inutile de nous arrêter un moment aux réflexions suivantes, elles paroîtront d'abord étrangères à notre sujet ; mais j'ose me flatter qu'on reconnoît dans la suite qu'elles étoient nécessaires.

Il n'y a en ce monde que des êtres réels que nous ne connoissons que par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens ou par des réflexions qui supposent toujours des impressions sensibles.

Ceux de ces êtres qui sont séparés des autres font chacun un ensemble, un tout particulier par la liaison, la continuité, le rapport et la dépendance de leurs parties.

Quand une fois les impressions que ces divers objets ont faites sur nos sens, ont été portées jusqu'au cerveau ; et qu'elles y ont laissé des traces, nous pouvons alors nous rappeler l'image ou l'idée de ces objets particuliers, même de ceux qui sont éloignés de nous ; et nous pouvons, par le moyen de leurs noms, s'ils en ont un, faire connoître aux autres hommes, que c'est à tel objet que nous pensons plutôt qu'à tel autre.

Il paroît donc que chaque être singulier devoit avoir son nom propre , comme , dans chaque famille chaque personne a le sien ; mais cela n'a pas été possible à cause de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés et de leurs rapports. D'ailleurs, comment apprendre et retenir tant de noms.

Qu'a-t-on donc fait pour y suppléer ? Je l'ai appris en me rappelant ce qui s'est passé à ce sujet par rapport à moi.

Dans les premières années de ma vie , avant que les organes de mon cerveau eussent acquis un certain degré de consistance , et que j'eusse fait une certaine provision de connoissances particulières , les noms que j'entendois donner aux objets qui se présentoient à moi , je les prenois comme j'ai pris dans la suite les noms propres.

Cet animal à quatre pattes qui venoit badiner avec moi , je l'entendois appeler *chien*. Je croyois , par sentiment et sans autre examen , car alors je n'en étois pas capable , que *chien* étoit le nom qui servoit à le distinguer des autres objets que j'entendois nommer autrement.

Bientôt un animal fait comme ce chien , vint dans la maison , et je l'entendis aussi appeler *chien* ; c'est , me dit-on , le *chien de notre voisin*. Après cela j'en vis encore bien d'autres pareils , auxquels on donnoit aussi le même nom , à cause qu'ils étoient faits à peu près de la même manière ; et j'observai qu'outre le nom de *chien* qu'on leur donnoit à tous , on les appeloit encore chacun d'un nom particulier ; celui de notre maison s'appeloit *mé-*

dor; celui de notre voisin, *marquis*; un au *diamant*, etc.

Ce que j'avois remarqué à l'égard des chiens je l'observai aussi, peu à peu à l'égard d'un grand nombre d'autres êtres. Je vis un moineau, ensuite d'autres moineaux; un cheval, d'autres chevaux; une table, puis d'autres tables; un livre, ensuite des livres, etc.

Les idées que ces différens noms excitoient dans mon cerveau, étant une fois déterminées, je vis bien que je pouvois donner à *médor* à *marquis* le nom de *chien*; mais que je pouvois pas leur donner le nom de *cheval*, ni celui de *moineau*, ni celui de *table*, quelqu'autre; en effet, le nom de *chien* veilloit dans mon esprit l'image de chien, est différente de celle de cheval, de celle de moineau, etc.

Médor avoit donc déjà deux noms, ce de *médor* qui le distinguoit de tous les autres chiens, et celui de *chien* qui le mettoit dans une classe particulière, différente de celle de cheval, de moineau, de table, etc.

Mais un jour on dit devant moi que *médor* étoit un joli animal; que le cheval d'un de nos amis étoit un bel animal; que mon moineau étoit un petit animal bien privé et bien aimable: et ce mot d'*animal*, je ne l'ai jamais ouï dire d'une table, ni d'un arbre, ni d'une pierre, ni enfin de tout ce qui ne marche pas, et qui n'a point les qualités communes et particulières à tout ce qu'on appelle *animal*.

Médor eut donc alors trois noms, *médor*, *chien*, *animal*.

On m'apprit dans la suite la différence qu'il y a entre ces trois sortes de noms ; ce qu'il est important d'observer et de bien comprendre , par rapport au sujet principal dont nous avons à parler.

1°. Le nom propre ; c'est le nom qui n'est dit que d'un être particulier , du moins dans la sphère où cet être se trouve ; ainsi *Louis* , *Marie* , sont des noms propres , qui , dans les lieux où l'on en connoît la destination , ne désignent que telle ou telle personne , et non une sorte ou espèce de personnes.

Les objets particuliers auxquels on donne ces sortes de noms sont appelés des *individus* , c'est - à - dire , que chacun d'eux ne sauroit être divisé en un autre lui-même sans cesser d'être ce qu'il est ; ce diamant , si vous le divisez , ne sera plus ce diamant ; l'idée qui le présente ne vous offre que lui et n'en renferme pas d'autres qui lui soient subordonnés , de la même manière que *médor* est subordonné à *chien* , et *chien* à *animal*.

2°. Les noms d'espèces ; ce sont des noms qui conviennent à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes ; ainsi *chien* est un nom d'espèce ; parce qu'il convient à tous les chiens particuliers , dont chacun est un individu , semblable , en certains points essentiels , à tous les autres individus , qui , à cause de cette ressemblance , sont dits être de même espèce et ont entr'eux un nom commun , *chien*.

3°. Il y a une troisième sorte de noms qu'il a plu aux maîtres de l'art d'appeler *noms de genres* , c'est-à-dire , noms plus généraux ,

plus étendus encore que les simples n d'espèce ; ce sont ceux qui sont commu chaque individu de toutes les espèces sul données à ce genre ; par exemple , *anim* dit du *chien* , du *cheval* , du *lion* , du *c* et de tous les individus particuliers qui vivo qui peuvent se transporter par eux - mê d'un lieu en un autre , qui ont des organ dont la liaison et les rapports forment un semble. Ainsi l'on dit ce chien est un *ani* bien attaché à son maître , ce lion est un *mal* féroce , etc. *Animal* est donc un nor genre , puisqu'il est commun à chaque i vidu de toutes les différentes espèces d'anim

Mais ne pourrais-je pas dire que l'*ani* est un *être* , une *substance* , c'est-à-dire , chose qui existe ? Oui sans doute , tout ani est un être. Et que deviendra alors le i d'*animal* , sera-t-il encore un nom de ger Il sera toujours un nom de genre par rap aux différentes espèces d'animaux , puis chaque individu de chacune de ces esp n'en sera pas moins appelé *animal*. Mai même temps *animal* sera un nom d'esj subordonnée à *être* , qui est le genre suprê car , dans l'ordre métaphysique , (et il ne s ici que de cet ordre - là) *être* se dit de ce qui existe et de tout ce que l'on peut c s idérer comme existant , et n'est subordc à aucune classe supérieure. Ainsi on dira bien qu'il y a différentes espèces d'*êtres* corporels : premièrement , les animaux , et v *animal* devenu nom d'espèce : en second l il y a les corps insensibles et inanimés . voilà un autre espèce de l'*être*.

Remarquez que les espèces subordonnées à leur genre, sont distinguées les unes des autres par quelque propriété essentielle ; ainsi l'espèce humaine est distinguée de l'espèce des brutes par la raison et par la conformation ; les plumes et les ailes distinguent les oiseaux des autres animaux, *etc.*

Chaque espèce a donc un caractère propre qui la distingue d'une autre espèce, comme chaque individu a son suppôt particulier incommunicable à tout autre.

Ce caractère distinctif, ce motif, cette raison qui nous a donné lieu de nous former ces divers noms d'espèce, est ce qu'on appelle la *différence*.

On peut remonter de l'individu jusqu'au genre suprême, *médor, chien, animal, être* ; c'est la méthode par laquelle la nature nous instruit ; car elle ne nous montre d'abord que des êtres particuliers.

Mais lorsque, par l'usage de la vie, on a acquis une suffisante provision d'idées particulières, et que ces idées nous ont donné lieu d'en former d'abstraites et de générales, alors comme l'on s'entend soi-même, on peut se faire un ordre selon lequel on descend du plus général au moins général, suivant les différences que l'on observe dans les divers individus compris dans les idées générales. Ainsi en commençant par l'idée générale de l'être ou de la substance, j'observe que je puis dire de chaque être particulier qu'il existe : ensuite les différentes manières d'exister de ces êtres, leurs différentes propriétés, me donnent lieu de placer au-dessous de l'être autant de classes ou es-

pèces différentes que j'observe de propriétés communes seulement entre certains objets et qui ne se trouvent point dans les autres ; par exemple , entre les êtres , j'en vois un qui vivent , qui ont des sensations , etc. ; j'en fais une classe particulière que je place d'un côté sous être , et que j'appelle *animaux* ; et de l'autre côté je place les êtres *inanimés* ; en sorte que ce mot *être* ou *substance* est comme le tronc d'un arbre généalogique dont *animaux* et *inanimés* sont comme les descendans placés au-dessous , les uns à droite et les autres à gauche.

Ensuite sous *animaux* je fais autant de classes particulières que j'ai observé de différences entre les animaux ; les uns marchent , les autres volent ; d'autres rampent ; les uns vivent sur la terre et mourroient dans l'eau , les autres , au contraire , vivent dans l'eau et mourroient sur la terre.

J'en fais autant à l'égard des êtres inanimés ; je fais une classe des végétaux , une autre des minéraux ; chacune de ces classes en a d'autres sous elle , on les appelle les *espèces inférieures* dont enfin les dernières ne comprennent plus que leurs individus , et n'ont point d'autres espèces sous elles.

Mais remarquez bien que tous ces noms de *genre* , *espèce* , *différence* , ne sont que des termes métaphysiques , tels que les noms abstraits *humanité* , *bonté* , et une infinité d'autres qui ne marquent que des considérations particulières de notre esprit , sans qu'il y ait rien de nous d'objet réel qui soit ou *espèce* ou *genre* ou *humanité* , etc.

L'usage où nous sommes tous les jours de donner des noms aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels, nous a porté à en donner aussi, par imitation, aux objets métaphysiques des idées abstraites dont nous avons connoissance : ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels ; ensorte que l'ordre métaphysique a aussi ses noms d'espèces et ses noms d'individus : *cette vérité, cette vertu, ce vice*, voilà des mots pris par imitation dans un sens individuel.

L'imagination, l'idée, le vice, la vertu, la vie, la mort, la maladie, la santé, la fièvre, la peur, le courage, la force, l'être, le néant, la privation, etc. ; ce sont-là encore des noms d'individus métaphysiques, c'est-à-dire, qu'il n'y a point hors de notre esprit un objet réel qui soit *le vice, la mort, la maladie, la santé, la peur*, etc. ; cependant nous en parlons par imitation et par analogie, comme nous parlons des individus physiques.

C'est le besoin de faire connoître aux autres les objets singuliers de nos idées, et certaines vues ou manières particulières de considérer ces objets, soit réels, soit abstraits ou métaphysiques ; c'est ce besoin, dis-je, qui, au défaut des noms propres pour chaque idée particulière, nous a donné lieu d'inventer, d'un côté les noms d'espèce, et de l'autre les adjectifs prépositifs, qui en font des applications individuelles. Les objets particuliers dont nous voulons parler, et qui n'ont pas de noms propres, se trouvent confondus avec tous les autres individus de leur espèce. Le nom de cette espèce leur convient également à tous :

chacun de ces êtres innombrables qui dans la vaste mer, est également poisson : ainsi le nom d'espèce tout se par lui-même, n'a qu'une valeur indéterminée, c'est-à-dire, une valeur applicable qui s'adapte à aucun objet particulier ; ce n'est que quand on dit *vrai*, *bon*, *beau*, sans joindre ces adjectifs à quelque être réel ou à quelque être métaphysique. Ce sont les pré-noms de concert avec les autres mots de la phrase qui tirent l'objet particulier dont on parle, de la détermination du nom d'espèce, et en font ainsi une sorte de nom propre. Par exemple si l'astre qui nous éclaire n'avoit pas son nom propre *soleil*, et que nous eussions à en parler nous prendrions d'abord le nom d'espèce *astre* ; ensuite nous nous servirions du préfixif qui conviendrait pour faire connoître à nous ne voulons parler que d'un individu de l'espèce d'*astre* ; ainsi nous dirions *cet astre* ou *l'astre*, après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paroîtroient les plus propres à déterminer singulièrement cet individu d'*astre* ; nous dirions donc *cet astre qui nous éclaire* ; *l'astre père du jour* ; *l'ame de la nature*, etc. Autre exemple : *livre* est un nom d'espèce dont la valeur n'est point appliquée, mais si je dis, *mon livre*, *ce livre*, *le livre que je viens d'acheter*, *liber ille*, on conçoit d'abord par les pré-noms ou prépositifs, *mon*, *ce*, *le*, et ensuite, par les adjoints ou mots ajoutés, que je parle d'un tel livre, d'un tel individu de l'espèce de livre. Observez que lorsque nous avons à appliquer quelque qualification à des individus d'une espèce, ou ne

voulons faire cette application 1°. à tous les individus de cette espèce ; 2°. ou seulement à quelques-uns que nous ne voulons , ou que nous ne pouvons pas déterminer ; 3°. ou enfin à un seul que nous voulons faire connoître singulièrement. Ce sont ces trois sortes de vues de l'esprit que les logiciens appellent *l'étendue de la préposition*.

Tout discours est composé de divers sens particuliers énoncés par des assemblages de mots qui forment des propositions , et les propositions font des périodes : or toute proposition a , 1°. ou une étendue universelle ; c'est le premier cas dont nous avons parlé : 2°. ou une étendue particulière ; c'est le second cas : 3°. ou enfin une étendue singulière ; c'est le dernier cas. 1°. Si celui qui parle donne un sens universel au sujet de sa proposition , c'est-à-dire , s'il applique quelque qualificatif à tous les individus d'une espèce , alors l'étendue de la proposition est universelle , ou , ce qui est la même chose , la proposition est universelle ; 2°. si l'individu dont on parle n'est pas déterminé expressément , alors on dit que la proposition est particulière ; elle n'a qu'une étendue particulière , c'est-à-dire , que ce qu'on dit n'est dit que d'un sujet qui n'est pas désigné expressément ; 3°. enfin les propositions sont singulières lorsque le sujet , c'est-à-dire , la personne ou la chose dont on parle , dont on juge , est un individu singulier déterminé ; alors l'attribut de la proposition , c'est-à-dire , ce qu'on juge du sujet n'a qu'une étendue singulière , ou , ce qui est la même chose , ne doit s'entendre que de ce

sujet : *Louis XV a triomphé de ses nemis ; le soleil est levé.*

Dans chacun de ces trois cas , notre I nous fournit un prénom destiné à ch de ces vues particulières de notre es voyons donc l'effet propre ou le service ticulier de ces pré noms.

1^o. *Tout homme est animal ; chaque ho est animal* : voilà chaque individu de l'es humaine qualifié par *animal* , qui alor prend adjectivement ; car *tout homme animal* , ç'est-à-dire , *tout homme vége est vivant , se meut , a des sensations* , un mot , tout homme a les qualités qui tinguent l'*animal* de l'être *insensible* ; ai *tout* étant le prépositif d'un nom appellat donne à ce nom une extension universell c'est-à-dire , que ce que l'on dit alors du nor par exemple d'*homme* , est censé dit de chaqu individu de l'espèce ; ainsi la proposition e universelle. Nous comptons parmi les indi vidus d'une espèce tous les objets qui nou paroissent conformes à l'idée exemplaire qu nous avons acquise de l'espèce par l'usage de la vie : cette idée exemplaire n'est qu'une af fection intérieure que notre cerveau a reçue par l'impression qu'un objet extérieur a faite en nous la première fois qu'il a été apperçu , et dont il est resté des traces dans le cerveau. Lorsque dans la suite de la vie nous venons à appercevoir d'autres objets , si nous sentons que l'un de ces nouveaux objets nous affecte de la même manière dont nous nous ressouve nons qu'un autre objet nous a affectés , nous disons que cet objet nouveau est de même

espèce que tel ancien : s'il nous affecte différemment, nous le rapportons à l'espèce à laquelle il nous paroît convenir, c'est-à-dire, que notre imagination le place dans la classe de ses semblables ; ce n'est donc que le souvenir d'un sentiment pareil qui nous fait rapporter tel objet à telle espèce : le nom d'une espèce est le nom du point de réunion auquel nous rapportons les divers objets particuliers qui ont excité en nous une affection ou sensation pareille. L'animal que je viens de voir à la foire a rappelé en moi les impressions qu'un *lion* y fit l'année passée ; ainsi je dis que *cet animal est un lion* ; si c'étoit pour la première fois que je visse un *lion*, mon cerveau s'enrichiroit d'une nouvelle idée exemplaire : en un mot, quand je dis *tout homme est mortel*, c'est autant que si je disois *Alexandre étoit mortel*, *César étoit mortel* ; *Philippe est mortel*, et ainsi de chaque individu passé, présent et à venir, et même possible de l'espèce humaine ; et voilà le véritable fondement du syllogisme ; mais ne nous écartons point de notre sujet.

Remarquez que ces trois façons de parler, *tout homme est ignorant*, *tous les hommes sont ignorans*, *tout homme n'est que foiblesse* ; *tout homme*, c'est-à-dire, chaque individu de l'espèce humaine, quelque individu que ce puisse être de l'espèce humaine ; alors, *tout* est un pur adjectif. *Tous les hommes sont ignorans*, c'est encore le même sens ; ces deux propositions ne sont différentes que par la forme : dans la première, *tout* veut dire *chaque* ; elle présente la totalité distributive-

ment, c'est-à-dire, qu'elle prend, en quelque sorte, les individus l'un après l'autre, au lieu que *tous les hommes* les présente collectivement tous ensemble, alors *tous* est un prépositif destiné à marquer l'universalité de *les hommes*: *tous* a ici une sorte de signification adverbiale avec la forme adjective; c'est ainsi que le participe tient du verbe et du nom: *tous*, c'est-à-dire, *universellement*, *sans exception*, ce qui est si vrai, qu'on peut séparer *tous* de son substantif, et le joindre au verbe. Quinault, parlant des oiseaux, dit:

En amour ils sont tous
Moins bêtes que nous.

Et voilà pourquoi, en ces phrases, l'article *les* ne quitte point son substantif, et ne se met pas avant *tous*: *tout l'homme*, c'est-à-dire, l'homme *en entier*, l'homme *entièrement*, l'homme considéré comme un individu spécifique. *Nul*, *aucun*, donnent aussi une extension universelle à leur substantif, mais dans un sens négatif: *nul homme*, *aucun homme n'est immortel*, je nie l'immortalité de chaque individu de l'espèce humaine; la proposition est universelle, mais négative; au lieu qu'avec *tous*, sans négation, la proposition est universelle affirmative. Dans les propositions dont nous parlons, *nul* et *aucun* étant adjectifs du sujet doivent être accompagnés d'une négation: *nul homme n'est exempt de la nécessité de mourir*. Aucun philosophe de l'antiquité n'a eu autant de connaissances de physique qu'on en a aujourd'hui.

2°. *Tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, sont donc

la marquè de la généralité ou universalité des propositions ; mais souvent ces mots ne sont pas exprimés, comme quand on dit : *les Français sont polis, les Italiens sont politiques* ; alors ces propositions ne sont que moralement universelles, *de more, ut sunt mores*, c'est-à-dire, selon ce qu'on voit communément parmi les hommes : ces propositions sont aussi appelées *indéfinies*, parce que, d'un côté, on ne peut pas assurer qu'elles comprennent généralement, et sans exception, tous les individus dont on parle ; et d'un autre côté, on ne peut pas dire non plus qu'elles excluent tel ou tel individu : ainsi, comme les individus compris et les individus exclus ne sont pas précisément déterminés, et que ces propositions ne doivent être entendues que du plus grand nombre, on dit qu'elles sont, *indéfinies*.

5^o. *Quelque, un*, marquent aussi un individu de l'espèce dont on parle ; mais ces pronoms ne désignent pas singulièrement cet individu ; *quelque homme est riche, un savant m'est venu voir* : je parle d'un individu de l'espèce humaine, mais je ne détermine pas si cet individu est *Pierre* ou *Paul*. C'est ainsi qu'on dit *une certaine personne, un particulier* ; et alors *particulier* est opposé à *général* et à *singulier* : il marque, à la vérité un individu, mais un individu qui n'est pas déterminé singulièrement : ces propositions sont appelées *particulières*.

Aucun, sans négation, a aussi un sens particulier dans les vieux livres, et signifie *quelqu'un, quispiam, non nullus, non nemo*. Ce mot est encore en usage, en ce sens, parmi le

peuple et dans le style du Palais : *aucuns soutiennent*, etc. ; *quidam affirmant*, etc. : ainsi *aucune fois*, dans le vieux style, veut dire *quelquefois*, *de temps en temps*, *plerumque*, *interdum*, *non nunquam*. On sert aussi aux propositions particulières ; *on m'a dit*, c'est-à-dire, *quelqu'un m'a dit*, *un homme m'a dit* ; car *on* vient de *homme* ; et c'est par cette raison que, pour éviter le bâillement ou rencontre de deux voyelles, on dit souvent *l'on*, comme on dit *l'homme*, *si l'on*. Dans plusieurs autres langues, le mot qui signifie *homme* se prend aussi en un sens indéfini, comme notre *on*. *De*, *des*, qui sont des prépositions extractives, servent aussi à faire des prépositions particulières ; *des philosophes*, ou *d'anciens philosophes ont cru qu'il y avoit des antipodes*, c'est-à-dire, *quelques-uns des philosophes*, ou *un certain nombre d'anciens philosophes*, ou, en vieux style, *aucuns philosophes*.

4°. Ce marque un individu déterminé, qu'il présente à l'imagination, *ce livre*, *cet homme*, *cette femme*, *cet enfant*, etc.

5°. *Le*, *la*, *les*, indiquent que l'on parle, 1°. ou d'un tel individu réel que l'on tire de son espèce, comme quand on dit *le roi*, *la reine*, *le soleil*, *la lune* ; 2°. ou d'un individu métaphysique et par imitation ou analogie ; *la vérité*, *le mensonge* ; *l'esprit*, c'est-à-dire, le génie ; *le cœur*, c'est-à-dire, la sensibilité ; *l'entendement*, *la volonté*, *la vie*, *la mort*, *la nature*, *le mouvement*, *le repos*, *l'être en général*, *la substance*, *le néant*, etc.

C'est ainsi que l'on parle de l'espèce tirée du genre auquel elle est subordonnée, lors-

qu'on la considère par abstraction, et pour ainsi dire en elle-même, sous la forme d'un tout individuel et métaphysique; par exemple, quand on dit que *parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est là un individu spécifique.*

C'est encore ainsi que, sans parler d'aucun objet réel en particulier, on dit par abstraction, *l'or est le plus précieux des métaux; le fer se fond et se forge; le marbre sert d'ornement aux édifices; le verre n'est point malléable; la pierre est utile; l'animal est mortel; l'homme est ignorant; le cercle est rond; le carré est une figure qui a quatre angles droits et quatre côtés égaux, etc.* Tous ces mots, *l'or, le fer, le marbre, etc.* sont pris dans un sens individuel, mais métaphysique et spécifique, c'est-à-dire, que, sous un nom singulier, ils comprennent tous les individus d'une espèce; ensorte que ces mots ne sont proprement que les noms de l'idée exemplaire du point de réunion ou concept que nous avons dans l'esprit, de chacune de ces espèces d'êtres. Ce sont ces individus métaphysiques qui sont l'objet des mathématiques, *le point, la ligne, le cercle, le triangle, etc.*

C'est par une pareille opération de l'esprit que l'on personnifie si souvent *la nature et l'art.*

Ces noms d'individus spécifiques sont fort en usage dans l'apologue, *le loup et l'agneau, l'homme et le cheval, etc.*; on ne fait parler ni aucun loup ni aucun agneau particulier; c'est un individu spécifique et métaphysique qui parle avec un autre individu.

Quelques fabulistes ont même personnifié des

êtres abstraits ; nous avons une fable connue où l'auteur fait parler *le jugement avec l'imagination*. Il y a autant de fiction à introduire de pareils interlocuteurs que dans le reste de la fable. Ajoutons ici quelques observations à l'occasion de ces noms spécifiques.

1°. Quand un nom d'espèce est pris adjectivement, il n'a pas besoin d'article ; *tout homme est animal* ; *homme* est pris substantivement ; c'est un individu spécifique qui a son prépositif *tout* ; mais *animal* est pris adjectivement, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi il n'a pas plus de prépositif que tout autre adjectif n'en auroit ; et l'on dit ici *animal* comme l'on diroit *mortel, ignorant*, etc.

C'est ainsi que l'écriture dit que *toute chair est foin, omnis caro fœnum*, Isaïe, *ch. xl. v. 6.* ; c'est-à-dire, peu durable, périssable, corruptible, etc. ; et c'est ainsi que nous disons d'un homme sans esprit, qu'il *est bête*.

2°. Le nom d'espèce n'admet pas l'article lorsqu'il est pris selon sa valeur indéfinie sans aucune extension ni restriction, ou application individuelle ; c'est-à-dire, qu'alors le nom est considéré indéfiniment comme *sorte*, comme *espèce*, et non comme un individu spécifique ; c'est ce qui arrive sur-tout lorsque le nom d'espèce, précédé d'une préposition, forme un sens adverbial avec cette préposition, comme quand on dit *par jalousie, avec prudence, en présence*, etc.

Les oiseaux vivent sans contrainte,
S'aiment sans feinte.

C'est dans ce même sens indéfini que l'on dit *avoir peur*, *avoir honte*, *faire pitié*, etc. Ainsi on dira sans article : *cheval est un nom d'espèce*, *homme est un nom d'espèce* ; et l'on ne dira pas *le cheval est un nom d'espèce*, *l'homme est un nom d'espèce*, parce que le prénom le marqueroit que l'on voudroit parler d'un individu ou d'un nom considéré individuellement.

3°. C'est par la même raison que le nom d'espèce n'a point de prépositif, lorsqu'avec le secours de la préposition *de* il ne fait que l'office de simple qualificatif d'espèce, c'est-à-dire, lorsqu'il ne sert qu'à désigner qu'un tel individu est de telle espèce : *une montre d'or* ; *une épée d'argent* ; *une table de marbre* ; *un homme de robe* ; *un marchand de vin* ; *un joueur de violon, de luth, de harpe*, etc. ; *une action de clémence* ; *une femme de vertu*, etc.

4°. Mais quand on personnifie l'espèce, qu'on en parle comme d'un individu spécifique, ou qu'il ne s'agit que d'un individu particulier tiré de la généralité de cette même espèce, alors le nom d'espèce étant considéré individuellement, est précédé d'un prénom : *la peur trouble la raison* ; *la peur que j'ai de mal faire* ; *la crainte de vous importuner* ; *l'envie de bien faire* ; *l'animal est plus parfait que l'être insensible* ; *jouer du violon, du luth, de la harpe* ; on regarde alors *le violon*, *le luth*, *la harpe*, etc., comme tel instrument particulier, et on n'a point d'individu à qualifier adjectivement.

Ainsi on dira, dans le sens qualificatif adject-

tif, *un rayon d'espérance, un rayon de gloire, un sentiment d'amour*; au lieu que *si* l'on personnifie *la gloire, l'amour, etc.*, on dira avec un prépositif :

Un héros que la gloire élève
N'est qu'à demi récompensé ;
Et c'est peu, si l'amour n'achève
Ce que la gloire a commencé.

Quinault.

Et de même on dira *j'ai acheté une tabatière d'or*, et *j'ai fait faire une tabatière d'un or ou de l'or qui m'est venu d'Espagne*: dans le premier exemple, *d'or* est qualificatif indéfini, ou plutôt c'est un qualificatif pris adjectivement; au lieu que dans le second, *de l'or ou d'un or*, il s'agit d'un tel *or*, c'est un qualificatif individuel, c'est un individu de l'espèce de l'or.

On dit d'un prince ou d'un ministre *qu'il a l'esprit de gouvernement*; *de gouvernement* est un qualificatif pris adjectivement; on veut dire que ce ministre gouverneroit bien, dans quelque pays que ce puisse être où il seroit employé: au lieu que si l'on disoit de ce ministre *qu'il a l'esprit du gouvernement, du gouvernement* seroit un qualificatif individuel de l'esprit de ce ministre; on le regarderoit comme propre singulièrement à la conduite des affaires du pays particulier où on le met en œuvre.

Il faut donc bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel; *une tabatière d'or*, voilà un qualificatif adjectif; *une tabatière de l'or que, etc. ou d'un or que*, c'est un qualificatif individuel; c'est

un

un individu de l'espèce de l'or. Mon esprit est occupé de deux substantifs ; 1^o. de la tatière, 2^o. de l'or particulier dont elle a été faite.

Observez qu'il y a aussi des individus collectifs, ou plutôt des noms collectifs, dont on parle comme si c'étoit autant d'individus particuliers : c'est ainsi que l'on dit, *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, *le parlement*, etc.

On considère ces mots-là comme noms d'un tout, d'un ensemble ; l'esprit les regarde, par imitation, comme autant de noms d'individus réels qui ont plusieurs parties ; et c'est par cette raison que lorsque quelqu'un de ces mots est le sujet d'une proposition, les logiciens disent que la proposition est singulière.

On voit donc que *le* annonce toujours un objet considéré individuellement par celui qui parle ; soit au singulier, *la maison de mon voisin* ; soit au pluriel, *les maisons d'une telle ville sont bâties de brique*.

Ce ajoute à l'idée de *le*, en ce qu'il montre, pour ainsi dire, l'objet à l'imagination, et suppose que cet objet est déjà connu, ou qu'on en a parlé auparavant. C'est ainsi que Cicéron a dit : *quid est enim hoc ipsum diu ?* (*Orat. pro Marcello.*) qu'est-ce en effet que ce long-temps ?

Dans le style dydactique, ceux qui écrivent en latin, lorsqu'ils veulent faire remarquer un mot, en tant qu'il est un tel mot, se servent, les uns de l'article grec *τὸ*, les autres de *ly* : *τὸ adhuc est adverbium compositum* (Perisonius, *in sanct. Min. p. 576.*) ; ce mot *adhuc* est un adverbe composé.

Et l'auteur d'une logique, après avoir dit que *l'homme seul est raisonnable, homo tantum rationalis*, ajoute que *ly tantum reliqua entia excludit*; ce mot *tantum* exclut tous les êtres. (*Philos. fation. auct. P. Franc. Caro é som.*) Venet. 1665.

Ce fut Pierre Lombard, dans le onzième siècle, et S. Thomas, dans le douzième, qui introduisirent l'usage de *ly*: leurs disciples les ont imités. Ce *ly* n'est autre chose que l'article français *li*, qui étoit en usage dans ces temps-là. *Ainsi fut li chatiaus de Galathas pris; li baron, et li dux de Venise; li Vénitiens par mer, et li François par terre.* Ville-Hardouin, *lib. III. p. 53.* On sait que Pierre Lombard et S. Thomas ont fait leurs études et se sont acquis une grande réputation dans l'université de Paris.

Ville-Hardouin et ses contemporains écrivoient *li*, et quelquefois *lj*, d'où on a fait *ly*, soit pour remplir la lettre, soit pour donner à ce mot un air scientifique, et l'élever au-dessus du langage vulgaire de ces temps-là.

Les Italiens ont conservé cet article au pluriel, et en ont fait aussi un adverbe qui signifie *là*; ensorte que *ly tantum*, c'est comme si l'on disoit *ce mot là tantum*.

Notre *ce* et notre *le* ont le même office indicatif que *ce* et que *ly*, mais *ce* avec plus d'énergie que *le*.

5°. *Mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses*, etc. ne sont que de simples adjectifs tirés des pronoms personnels; ils marquent que leur substantif a un rapport de propriété avec la première, la seconde, ou la troisième personne;

mais de plus, comme ils sont eux-mêmes adjectifs prépositifs, et qu'ils indiquent leurs substantifs, ils n'ont pas besoin d'être accompagnés de l'article *le*; que si l'on dit *le mien*, *le tien*, c'est que ces mots sont alors des pronoms substantifs. On dit proverbialement que *le mien* et *le tien* sont pères de la discorde.

6°. Les noms de nombre cardinal *un*, *deux*, etc. font aussi l'office de prénoms ou adjectifs prépositifs : *dix soldats*, *cent écus*.

Mais si l'adjectif numérique et son substantif font ensemble un tout, une sorte d'individu collectif, et que l'on veuille marquer que l'on considère ce tout sous quelque vue de l'esprit, autre encore que celle de nombre, alors le nom de nombre est précédé de l'article ou prénom qui indiquent ce nouveau rapport. Le jour de la multiplication des pains, les apôtres dirent à J. C. *Nous n'avons que cinq pains et deux poissons* (Luc, ch. ix. v. 13.) voilà *cinq pains et deux poissons* dans un sens numérique absolu : mais ensuite l'évangéliste ajoute que Jésus-Christ prenant *les cinq pains et les deux poissons*, les bénit, etc., voilà *les cinq pains et les deux poissons* dans un sens relatif à ce qui précède ; ce sont les cinq pains et les deux poissons dont on avoit parlé d'abord. Cet exemple doit bien faire sentir que *le*, *la*, *les* ; *ce*, *cet*, *cette*, *ces*, ne sont que des adjectifs qui marquent le mouvement de l'esprit, qui se tourne vers l'objet particulier de son idée.

Les prépositifs désignent donc des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle ; mais lorsque cette première détermination n'est pas aisée à appercevoir par celui qui lit ou qui écoute,

cesont les circonstances ou les mots qui suivent, qui ajoutent ce que l'*article* ne sauroit faire entendre: par exemple, si je dis *je viens de Versailles*, *j'y ai vu le roi*, les circonstances font connoître que je parle de notre auguste monarchie; mais si je voulois faire entendre que j'y ai vu le *roi de Pologne*, je serois obligé d'ajouter *de Pologne à le roi*: et de même si en lisant l'histoire de quelque monarchie ancienne ou étrangère, je voyois qu'en un tel temps *le roi fit telle chose*, je comprendrois bien que ce seroit le roi du royaume dont il s'agiroit.

Des noms propres. Les noms propres n'étant pas des noms d'espèces, nos pères n'ont pas cru avoir besoin de recourir à l'*article* pour en faire des noms d'individus, puisque par eux-mêmes ils ne sont que cela.

Il en est de même des êtres inanimés auxquels on adresse la parole: on les voit ces êtres, puisqu'on leur parle; ils sont présens, au moins à l'imagination; on n'a donc pas besoin d'*article* pour les tirer de la généralité de leur espèce, et en faire des individus.

Coulez, ruisseau, coulez, fuyez-nous:
 Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux!
 Fille des plaisirs, triste goutte! *Deshoulières.*

Cependant quand on veut appeler un homme ou une femme du peuple qui passe, on dit communément *l'homme, la femme; écoutez, la belle fille, la belle enfant*, etc., je crois qu'alors il y a ellipse; *écoutez, vous qui êtes la belle fille*, etc., *vous qui êtes l'homme à qui je veux parler*, etc. C'est ainsi-qu'en

latin un adjectif qui paroît devoir se rapporter à un vocatif, est pourtant quelquefois au nominatif : nous disons fort bien en latin, dit Sanctius, *deffende me, amice mi, et deffende me, amicus meus*, en sous-entendant *tu qui es amicus meus* (Sanct. Min. t. II. c. vj.) Térence, (*Phorm. act. II. sc. 1.*) dit, *ô vir fortis, atque amicus* ; c'est-à-dire, *ô quam tu es vir fortis, atque amicus !* ce que Donat trouve plus énergique que si Térence avoit dit *amice*. M. Dacier traduit ; *ô le brave homme et le bon ami !* on sous-entend que *tu es*. Mais revenons aux vrais noms propres.

Les Grecs mettent souvent l'*article* devant les noms propres, sur-tout dans les ças obliques et quand le nom ne commence pas la phrase ; ce qu'on peut remarquer dans l'énumération des ancêtres de J. C., au premier chapitre de S. Matthieu. Cet usage des Grecs fait bien voir que l'*article* leur servoit à marquer l'action de l'esprit qui se tourne vers un objet. N'importe que cet objet soit un nom propre ou un nom appellatif ; pour nous, nous ne mettons pas l'*article*, sur-tout devant les noms propres personnels : *Pierre, Marie, Alexandre, César*, etc. Voici quelques remarques à ce sujet.

I. Si par figure on donne à un nom propre une qualification de nom d'espèce, et qu'on applique ensuite cette signification, alors on aura besoin de l'*article*. Par exemple, si vous donnez au nom d'*Alexandre* la signification de *conquérant* ou de *héros*, vous direz que Charles XII a été l'*Alexandre de*

notre siècle ; c'est ainsi qu'on dit , les *Cicérons* , les *Démotrhènes* , c'est-à-dire , les grands orateurs , tels que Cicéron et Démotrhènes ; les *Virgiles* , c'est-à-dire , les grands poètes.

M. l'abbé Gedoyn observe (*dissertation des anciens et des modernes* , p. 94.) que ce fut environ vers le septième siècle de Rome que les Romains virent fleurir leurs premiers poètes , *Nevius* , *Accius* , *Pacuve* et *Lucilius* , qui peuvent , dit-il , être comparés , les uns à nos *Desportes* , à nos *Ronsards* et à nos *Regniers* ; les autres à nos *Tristans* et à nos *Rotrous* , où vous voyez que tous ces noms propres prennent en ces occasions une *s* à la fin , parce qu'ils deviennent alors comme autant de noms appellatifs.

Au reste , ces *Desportes* , ces *Tristans* et ces *Rotrous* qui ont précédé nos *Corneilles* , nos *Racines* , etc. , font bien voir que les arts et les sciences ont , comme les plantes et les animaux , un premier âge , un temps d'accroissement , un temps de consistance , qui n'est suivi que trop souvent de la vieillesse et de la décrépitude , avant-coureurs de la mort. Voyez l'état où sont aujourd'hui les arts chez les Egyptiens et chez les Grecs : les pyramides d'Egypte et tant d'autres monumens admirables que l'on trouve dans les pays les plus barbares , sont une preuve bien sensible de ces révolutions et de cette vicissitude.

Dieu est le nom du souverain être ; mais si par rapport à ses divers attributs on en fait une sorte de nom d'espèce , on dira *le dieu de miséricorde* , etc. , *le dieu des chrétiens* , etc.

II. Il y a un très-grand nombre de noms propres qui , dans leur origine , n'étoient que des noms appellatifs. Par exemple, *Ferté* qui vient par syncope de *fermeté*, signifioit autrefois *citadelle*; ainsi, quand on vouloit parler d'une citadelle particulière, on disoit *la ferté* d'un tel endroit; et c'est de - là que nous viennent *la Ferté-Imbault*, *la Ferté-Milon*, etc.

Mesnil est aussi un vieux mot qui signifioit *maison de campagne*, *village*, du latin *manile*, et *masnile* dans la basse latinité. C'est de là que nous viennent les noms de tant de petits bourgs appelés *le Mesnil*. Il en est de même de *le Mans*, *le Perche*, etc., *le Catelet*, c'est-à-dire, *le petit Château*; *le Quesnoi*, c'étoit un lieu planté de chênes; *le Ché*, prononcé par *Ké* à la manière de Picardie, et des pays circonvoisins.

Il y a aussi plusieurs qualificatifs qui sont devenus noms propres d'hommes, tels que *le blanc*, *le noir*, *le brun*, *le beau*, *le bel*, *le blond*, etc., et ces noms conservent leurs prénoms quand on parle de la femme; *madame le Blanc*, c'est-à-dire, *femme de M. le Blanc*.

III. Quand on parle de certaines femmes, on se sert du prénom *la*, parce qu'il y a un nom d'espèce sous-entendu; *la le Maire*, c'est-à-dire, *l'actrice le Maire*.

IV. C'est peut-être par la même raison qu'on dit, *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*, en sous-entendant le poète; et qu'on dit *le Titien*, *le Carrache*, en sous-entendant le peintre: ce qui nous vient des Italiens.

Qu'il me soit permis d'observer ici que les noms propres de famille ne doivent être précédés de la préposition *de*, que lorsqu'ils sont tirés de noms de terre. Nous avons en France de grandes maisons qui ne sont connues que par le nom de la principale terre que le chef de la maison possédoit avant que les noms propres de famille fussent en usage. Alors le nom est précédé de la préposition *de*, parce qu'on sous-entend *sire*, *seigneur*, *duc*, *marquis*, etc. ou *sieur d'un tel fief*. Telle est la maison de France, dont la branche d'aîné en aîné n'a d'autre nom que France.

Nous avons aussi des maisons très-illustres et très-anciennes, dont le nom n'est point précédé de la préposition *de*, parce que ce nom n'a pas été tiré d'un nom de terre : c'est un nom de famille ou maison.

Il y a de la petitesse à certains gentilshommes d'ajouter le *de* à leur nom de famille ; rien ne décèle tant l'homme nouveau et peu instruit.

Quelquefois les noms propres sont accompagnés d'adjectifs, sur quoi il y a quelques observations à faire.

1°. Si l'adjectif est un nom de nombre ordinal, tel que *premier*, *second*, etc. ; et qu'il suive immédiatement son substantif, comme ne faisant ensemble qu'un même tout, alors on ne fait aucun usage de l'article : ainsi on dit *François premier*, *Charles second*, *Henri quatre*, pour *quatrième*.

2°. Quand on se sert de l'adjectif pour marquer une simple qualité du substantif qu'il précède, alors l'article est mis avant l'adjectif, *le savant Scaliger*, *le galant Ovide*, etc.

3°. De même si l'adjectif n'est ajouté que pour distinguer le substantif des autres qui portent le même nom, alors l'adjectif suit le substantif, et cet adjectif est précédé de l'article : *Henri le grand, Louis le juste*, etc., où vous voyez que *le* tire *Henri* et *Louis*, du nombre des autres *Henris* et des autres *Louis*, et en fait des individus particuliers, distingués par une qualité spéciale.

4°. On dit aussi avec le comparatif et avec le superlatif relatif, *Homère, le meilleur poète de l'antiquité, Varron, le plus savant des Romains*.

Il paroît par les observations ci-dessus, que lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quelqu'autre idée, ou que le nom dans sa première origine a été tiré d'un nom d'espèce, ou d'un qualificatif qui a été adapté à un objet particulier par le changement de quelques lettres, alors on a recours au prépositif par une suite de la première origine : c'est ainsi que nous disons *le paradis*, mot qui, à la lettre, signifie un jardin planté d'arbres qui portent toute sorte d'excellens fruits, et par extension, un lieu de délices.

L'enfer, c'est un lieu bas, d'*inferus*; *via infera*, la rue d'enfer, rue inférieure par rapport à une autre qui est au-dessus. *L'univers*, *universus orbis*; l'être universel, l'assemblage de tous les êtres.

Le monde, du latin *mundus*, adjectif, qui signifie propre, élégant, ajusté, paré, et qui est pris ici substantivement; et encore lorsqu'on dit *mundus muliebris*, la toilette des dames où sont tous les petits meubles dont

elles se servent pour se rendre plus propres , plus ajustées et plus séduisantes : le mot grec *κόσμος* , qui signifie *ordre* , *ornement* , *beauté* , répond au *mundus* des Latins.

Selon Platon , le monde fut fait d'après l'idée la plus parfaite que Dieu en conçut. Les payens frappés de l'éclat des astres et de l'ordre qui leur paroissoit régner dans l'univers , lui donnèrent un nom tiré de cette beauté et de cet ordre. *Les Grecs* , dit Pline , *l'ont appelé d'un nom qui signifie ornement* , *et nous d'un nom qui veut dire élégance parfaite*. (*Quem κόσμος Græci , nomine ornamentum appellaverunt , eum et nos à perfectâ absolutâque elegantia mundum*. Plin. ij. 4.) Et Cicéron dit , qu'il n'y a rien de plus beau que le monde , ni rien qui soit au-dessus de l'architecte qui en est l'auteur. (*Neque mundo quidquam pulchrius , neque ejus œdificatore præstantius*. Cic. de univ. cap. ij.) *Cum continuisset Deus bonis omnibus explere mundum..... sic ratus est opus illud effectum esse pulcherrimum*. (*ib. iij.*) *Hanc igitur habuit rationem effector mundi molitorque Deus , ut unum opus totum atque perfectum ex omnibus totis atque perfectis absolveretur*. (*ib. v.*) *formam autem et maxime sibi cognatam et decoram dedit*. (*ib. vj.*) *Animum igitur cum ille procreator mundi Deus , ex sua mente et divinitate genuisset* , etc. (*ib. viij.*) *Ut hunc hæc varietate distinctum bene Græci κόσμος , non lucentem mundum nominaremus*. (*ib. x.*)

Ainsi quand les payens de la Zone tempérée septentrionale , regardoient l'universalité

des êtres du beau côté, ils lui donnoient un nom qui répond à cette idée brillante, et l'appeloient *le monde*, c'est-à-dire *l'être bien ordonné, bien ajusté*, sortant des mains de son créateur, comme une belle dame sort de sa toilette. Et nous, quoiqu'instruits des maux que le péché originel a introduits dans le monde, comme nous avons trouvé ce nom tout établi, nous l'avons conservé, quoiqu'il ne réveille pas aujourd'hui parmi nous la même idée de perfection, d'ordre et d'élégance.

Le soleil, de *solus*, selon Cicéron, parce que c'est le seul astre qui nous paroisse aussi grand; et lorsqu'il est levé, tous les autres disparaissent à nos yeux.

La lune, à *lucendo*, c'est-à-dire, la planète qui nous éclaire, sur-tout en certains temps pendant la nuit. (*Sol vel quia solus ex omnibus sideribus est tantus, vel quia cum est exortus, obscuratis omnibus solus apparet; Luna à lucendo nominata, eadem est enim Lucina.* (Cic. de nat. deor. lib. II. c. xxvii.)

La mer, c'est-à-dire, l'eau amère, *proprie autem mare appellatur, eo quod aquæ ejus amaræ sint.* (Isidor. l. XIII. c. xiv.)

La terre, c'est-à-dire, l'élément sec, du grec *τῆρρον*, *sécher*, et au futur second, *τῆρσῶν*. Aussi voyons-nous qu'elle est appelée *arida* dans la Génèse, ch. i. v. 9.; et en S. Matthieu, ch. xxiii. v. 15. *circuitis mare et aridam.* Cette étymologie me paroît plus naturelle que celle que Varron en donne: *terra dicta eo quod teritur.* Varr. de ling. lat. iv. 4.

Elément est donc le nom générique de

quatre espèces, qui sont *le feu, l'air, l'eau, la terre* : la terre se prend aussi pour le globe terrestre.

Des noms de pays. Les noms de pays, de royaumes, de provinces, de montagnes, de rivières, entrent souvent dans le discours sans *article* comme noms qualificatifs ; *le royaume de France, d'Espagne*, etc. En d'autres occasions ils prennent l'*article*, soit qu'on sous-entende alors *terre*, qui est exprimé dans *Angleterre, ou région, pays, montagnes, fleuve, rivière, vaisseau*, etc. Ils prennent sur-tout l'*article* quand ils sont personnifiés ; *l'intérêt de la France, la politesse de la France*, etc.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'on seroit bien aise de trouver dans les exemples suivans, quel est aujourd'hui l'usage à l'égard de ces mots, sauf au lecteur à s'en tenir simplement à cet usage, ou à chercher à faire l'application des principes que nous avons établis, s'il trouve qu'il y ait lieu.

Noms propres employés seulement avec une préposition sans l'article.

Noms propres employés avec l'article.

Royaume de Valence.

La France.

Isle de Candie.

L'Espagne.

Royaume de France, etc.

L'Angleterre.

Il vient de Pologne, etc.

La Chine.

Il est allé en Perse, en Suède, etc.

Le Japon.

Il est revenu d'Espagne, de Perse, d'Afrique, d'Asie, etc.

Il vient de la Chine, du Japon, de l'Amérique, du Pérou.

Il demeure en Italie, en

Il demeure au Pérou, au

France, et à Malte, à Rouen, à Avignon.

Japon, à la Chine, aux Indes, à l'Isle St. Domingue.

Les Languedociens et les Provençaux disent en *Avignon* pour éviter le bâillement ; c'est une faute.

La politesse de la France. L'intérêt de l'Espagne. On attribue à l'Allemagne l'invention de l'imprimerie.

Les modes, les vins de France, les vins de Bourgogne, de Champagne, de Bordeaux, de Toccaye.

Le Mexique. Le Pérou. Les Indes. Le Maine, la Marche, le Perche, le Milanès, le Mantouan, le Parmesan, vin du Rhin.

Il vient de Flandre.

A mon départ d'Allemagne.

Il vient de la Flandre française.

L'empire d'Allemagne.

Chevaux d'Angleterre, de Barbarie, etc.

La gloire de l'Allemagne.

On dit par opposition *le mont-Parnasse*, *le mont-Valérien*, etc., et on dit *la montagne de Tarare* : on dit *le fleuve Don*, et *la rivière de Seine* ; ainsi de quelques autres, sur quoi nous renvoyons à l'usage.

Remarques sur ces phrases : 1°. *il a de l'argent*, *il a bien de l'argent* ; etc. 2°. *il a beaucoup d'argent*, *il n'a point d'argent*, etc.

1°. L'or, l'argent, l'esprit, etc. peuvent être considérés, ainsi que nous l'avons observé, comme des individus spécifiques ; alors chacun de ces individus est regardé comme un tout, dont on peut tirer une portion : ainsi *il a de l'argent*, c'est *il a une portion* de ce tout qu'on appelle *argent*, *esprit*, etc. La préposition *de* est alors extractive d'un individu, comme la proposition latine *ex* ou *de*. *Il a bien*

de l'argent , de l'esprit , etc. ; c'est la même analogie que *il a de l'argent* , etc.

C'est ainsi que Plaute a dit , *credo ego illic inesse auri et argenti largiter.* (*Rud. act. IV. sc. iv. v. 144.*) en sous-entendant *χρῆμα* , *rem auri* ; je crois qu'il y a là de l'or et de l'argent en abondance. *Bien* est autant adverbe que *largiter* ; la valeur de l'adverbe tombe sur le verbe *inesse largiter* , *il a bien*. Les adverbes modifient le verbe , et n'ont jamais de *complément* , ou , comme on dit , de *régime* : ainsi , nous disons *il a bien* , comme nous dirions *il a véritablement* ; nos pères disoient *il a merveilleusement de l'esprit*.

2°. A l'égard de *il a beaucoup d'argent* , *d'esprit* , etc. , *il n'a point d'argent* , *d'esprit* , etc. , il faut observer que ces mots *beaucoup* , *peu* , *pas* , *point* , *rien* , *sorte* , *espérance* , *tant* , *moins* , *plus* , *que* , lorsqu'il vient de *quantum* , comme dans ces vers :

Que de mépris vous avez l'un pour l'autre ,
Et que vous avez de raison !

ces mots , dis-je , ne sont point des adverbes , ils sont de véritables noms , du moins dans leur origine , et c'est pour cela qu'ils sont modifiés par un simple qualificatif indéfini , qui , n'étant point pris individuellement , n'a pas besoin d'article , il ne lui faut que la simple préposition pour le mettre en rapport avec *beaucoup* , *peu* , *rien* , *pas* , *point* , *sorte* , etc. *Beaucoup* vient , selon Nicot , de *bella* , id est *bona et magna copia* , *une belle abondance* , comme on dit *une belle récolte* , etc. ; ainsi *d'argent* ,

d'esprit, sont les qualificatifs de *coup*, en tant qu'il vient de *copia*, il a abondance *d'argent*, *d'esprit*, etc.

M. Ménage dit que ce mot est formé de l'adjectif *beau* et du substantif *coup*; ainsi, quelque étymologie qu'on lui donne, on voit que ce n'est que par abus qu'il est considéré comme un adverbe : on dit, *il est meilleur de beaucoup*, c'est-à-dire, *selon un beaucoup*, où vous voyez que la préposition décèle le substantif.

Peu signifie *petite quantité*; on dit *le peu*, *un peu*, *de peu*, *à peu*, *quelque peu* : tous les analogistes soutiennent qu'en latin avec *parum* on sous-entend *ad* ou *per*, et qu'on dit *parum-per*, comme on dit *te-cum*, en mettant la préposition après le nom : ainsi, nous disons *un peu de vin*, comme les Latins disoient *parum vini*, ensorte que, comme *vini* qualifie *parum* substantif, notre *de vin* qualifie *peu* par le moyen de la préposition *de*.

Rien vient de *rem*, accusatif de *res* : les langues qui se sont formées du latin ont souvent pris des cas obliques pour en faire des dénominations directes; ce qui est fort ordinaire en *italien*. Nos pères disoient *sur toutes riens*; Mehun; et dans Nicot, *elle le hait sur tout rien*, c'est-à-dire, *sur toutes choses*, Aujourd'hui, *rien* veut dire *aucune chose*; on sous-entend la négation, et on l'exprime même ordinairement : *ne dites rien*, *ne faites rien* : on dit, *le rien vaut mieux que le mauvais*; ainsi, *rien de bon ni de beau*, c'est *aucune chose de bon*, etc., *aliquid boni*.

De *bon* ou de *beau* sont donc des qualificatifs de *rien*, et alors *de bon* ou *de beau* étant pris dans un *sens qualificatif* de sorte ou d'*espèce*, ils n'ont point l'*article*; au lieu que si l'on prenoit *bon* ou *beau* individuellement; ils seroient précédés d'un prénom, *le beau vous touche, j'aime le vrai*, etc. Nos pères, pour exprimer le sens négatif, se servirent d'abord, comme en latin, de la simple négative *ne*, *sachiez nos ne venisme por vos mal faire*; Ville-Hardouin, p. 48. Vigenere traduit, *sachez que nous ne sommes pas venus pour vous mal faire*. Dans la suite, nos pères, pour donner plus de force et plus d'énergie à la négation, y ajoutèrent quelque'un des mots qui ne marquent que de petits objets, tels que *grain, goutte, mie, brin, pas, point*: *quia res est minuta sermoni vernaculo additur ad majorem negationem*; Nicot, au mot *goutte*. Il y a toujours quelque mot de sous-entendu en ces occasions, *je n'en ai grain ne goutte*; Nicot, au mot *goutte*. *Je n'en ai pour la valeur ou la grosseur d'un grain*. Ainsi, quoique ces mots servent à la négation, ils n'en sont pas moins de vrais substantifs. *Je ne veux pas ou point*, c'est-à-dire, je ne veux cela même de la longueur d'un *pas*, ni de la grosseur d'un *point*. *Je n'irai point, non ibo*; c'est comme si l'on disoit, *je ne ferai pas un pas pour y aller, je ne m'avancerai d'un point*; *quasi dicas*, dit Nicot, *ne punctum quidem progrediar, ut eam illò*. C'est ainsi que *mie*, dans le sens de *miette de pain*, s'employoit autrefois avec la particule négative: *il ne l'aura mie; il n'est mie un homme*

homo de bien ne probitatis quidem mica in eo est, Nicot ; et cette façon de parler est encore en usage en *Flandre*.

Le substantif *brin*, qui se dit au propre des menus jets des herbes, sert souvent par figure, à faire une négation comme *pas* et *point* ; et si l'usage de ce mot étoit aussi fréquent parmi les honnêtes gens qu'il l'est parmi le peuple, il seroit regardé aussi bien que *pas* et *point* comme une particule négative : *a-t-il de l'esprit ? il n'en a brin ; je ne l'ai vu qu'un petit brin*, etc.

On doit regarder *ne pas*, *ne point*, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* est composé de deux mots, 1^o. de la négation *ne*, et de *hilum* qui signifie la petite marque noire que l'on voit au bout d'une fève ; les Latins disoient, *hoc nos neque pertinet hilum*, Lucret. liv. III. v. 843. et dans Cicéron *Tusc. I. n^o. 3*. Un ancien poëte, parlant des vains efforts que fait Sisyphe dans les enfers pour élever une grosse pierre sur le haut d'une montagne, dit :

Sisyphus versat
Saxum sudans nitendo, neque proficit hilum.

Il y a une préposition sous-entendue devant *hilum*, *ne quidem*, *κατά*, *hilum* ; cela ne nous intéresse en rien, pas même de la valeur de la petite marque noire d'une fève.

Sisyphe, après bien des efforts, ne se trouve pas avancé de la grosseur de la petite marque noire d'une fève.

Les Latins disoient aussi : ne faire pas plus de cas de quelqu'un ou de quelque chose,

qu'on en fait de ces petits flocons de laine ou de soie que le vent emporte, *floci facere*, c'est-à-dire, *facere rem flocci*; nous disons un fêtu. Il en est de même de notre *pas* et de notre *point*; je ne le veux pas ou *point*, c'est-à-dire, je ne veux cela même de la longueur d'un *pas* ou de la grosseur d'un *point*.

Or, comme dans la suite, le *hilum* des Latins s'unit si fort avec la négation *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un seul *nihilum*, *nihil*, *nil*, et que *nihil* se prend souvent pour le simple *non*, *nihil circuitione usus es*. (Ter. *And. I. ij. v. 31.*) vous ne vous êtes pas servi de circonlocution. De même notre *pas* et notre *point* ne sont plus regardés dans l'usage que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne*, mais qui ne laissent pas de conserver toujours des marques de leur origine.

Or comme en latin *nihil* est souvent suivi d'un qualificatif, *nihil falsi dixi*, *mi senex*; Terent. *And. act. IV. sc. iv. ou v.* selon M. Dacier, *v. 49.* je n'ai rien dit de faux; *nihil incommodi*, *nihil gratiæ*, *nihil lucri*, *nihil sancti*, etc. de même le *pas* et le *point* étant pris pour une très-petite quantité, pour un rien, sont suivis, en français, d'un qualificatif, *il n'a pas de pain*, *d'argent*, *d'esprit*, etc. : ces noms *pain*, *argent*, *esprit*, étant alors des qualificatifs indéfinis, ils ne doivent point avoir de prépositif.

La Grammaire générale dit, pag. 82, que dans le sens affirmatif on dit avec l'article, *il a de l'argent*, *du cœur*, *de la charité*, *de l'ambition*; au lieu qu'on dit négativement sans

article, il n'a point d'argent; de cœur, de charité, d'ambition; parce que, dit-on, le propre de la négation est de tout ôter. (ibid.)

Je conviens que, selon le sens, la négation ôte le tout de la chose; mais je ne vois pas pourquoi dans l'expression elle nous ôteroit l'*article* sans nous ôter la préposition; d'ailleurs ne dit-on pas dans le sens affirmatif sans *article, il a encore un peu d'argent*, et dans le sens négatif avec l'*article, il n'a pas le sou, il n'a plus un sou de l'argent qu'il avoit; les langues ne sont point des sciences, on ne coupe point des mots inséparables*, dit fort bien un de nos habiles critiques (*M. l'abbé d'Olivet*); ainsi je crois que la véritable raison de la différence de ces façons de parler doit se tirer du sens individuel et défini, qui seul admet l'*article*, et du sens spécifique indéfini et qualificatif, qui n'est jamais précédé de l'*article*.

Les éclaircissemens que l'on vient de donner pourront servir à résoudre les principales difficultés que l'on pourroit avoir au sujet des *articles*: cependant on croit devoir encore ajouter ici des exemples qui ne seront point inutiles dans les cas pareils.

Noms construits sans prénom ni préposition à la suite d'un verbe, dont ils sont le complément. Souvent un nom est mis sans prénom ni préposition après un verbe qu'il détermine, ce qui arrive en deux occasions. 1^o. Parce que le nom est pris alors dans un sens indéfini, comme quand on dit, *il aime à faire plaisir, à rendre service*; car il ne s'agit pas alors d'un

tel plaisir, ni d'un tel service particulier; en ce cas on diroit faites - moi ce ou le plaisir, rendez-moi ce service, ou le service, ou un service, qui, etc. 2°. Cela se fait aussi souvent pour abrégé, par ellipse, où dans des façons de parler familières et proverbiales; ou enfin parce que les deux mots ne font qu'une sorte de mot composé, ce qui sera facile à démêler dans les exemples suivans.

Avoir faim, soif, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin, part au gâteau, envie.

Chercher fortune, malheur.

Courir fortune, risque.

Demander raison, vengeance.

L'amour en courroux
Demande vengeance.

Quinault

grace, pardon, justice.

Dire vrai, faux, matines, vêpres, etc.

Donner prise à ses ennemis, part d'une nouvelle, jour, parole, avis, caution, quittance, leçon, atteinte à un acte, à un privilège, valeur, cours, courage, rendez-vous aux Tuileries, etc., congé, secours, beau jeu, prise, audience.

Echapper, il l'a échappé belle, c'est-à-dire, peu s'en est fallu qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

Entendre raison, raillerie, malice, vêpres, etc.

Faire vie qui dure, bonne chère, envie, il vaut mieux faire envie que pitié, corps neuf par le rétablissement de la santé, réflexion,

honte, honneur, peur, plaisir, choix, bonne mine et mauvais jeu, cas de quelqu'un, alliance, marché, argent de tout, provision, semblant, route, banqueroute, front, face, difficulté, je ne fais pas difficulté. Gedoyn.

Gagner pays, gros.

Mettre ordre, fin.

Parler vrai, raison, bon sens, latin, français, etc.

Porter envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion.

Prendre garde, patience, séance, médecine, congé, part à ce qui arrive à quelqu'un, conseil, terre, langue, jour, leçon.

Rendre service, amour pour amour, visite, bord, terme de marine, arriver, gorge.

Savoir lire, vivre, chanter.

Tenir parole, prison faute de paiement, bon, ferme, adjectifs pris adverbialement.

Noms construits avec une préposition sans article. Les noms d'espèces qui sont pris selon leur simple signification spécifique, se construisent avec une *préposition sans article*.

Changez ces pierres en pains ; l'éducation que le père d'Horace donna à son fils, est digne d'être prise pour modèle ; à Rome, à Athènes, à bras ouverts ; il est arrivé à bon port, à minuit ; il est à jeun, à dimanche, à vépres ; et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans ; vivre sans pain, une livre de pain ; il n'a pas de pain ; un peu de pain ; beaucoup de pain, une grande quantité de pain.

J'ai un coquin de frère ; c'est-à-dire, qui est de l'espèce de frère, comme on dit, quelle

espèce d'homme êtes-vous ? Térénee a dit : *quid hominis ? Eun. III. iv. viij. et ix. ;* et encore , *act. V , sc. j. v. 17. Quid monstri ? Ter. Eun. IV. sc. iij. x. et xiv.*

Remarquez que, dans ces exemples, le *qui* ne se rapporte point au mot spécifique, mais au nom individuel qui précède : *c'est un bon homme de père qui ;* le *qui* se rapporte au *bon-homme*.

Se conduire par sentiment , parler avec esprit , avec grace , avec facilité ; agir par dépit , par colère , par amour , par foiblesse.

En fait de physique , on donne souvent des mots pour des choses : physique est pris dans un sens spécifique , qualificatif de fait.

A l'égard de *on donne des mots*, c'est le sens individuel partitif, il y a ellipse ; le régime ou complément immédiat du verbe *donner* est ici sous - entendu , ce que l'on entendra mieux par les exemples suivans.

Noms construits avec l'article ou prénom , sans préposition. Ce que j'aime le mieux , c'est le pain , (individu spécifique) apportez le pain ; voilà le pain , qui est le complément immédiat ou régime naturel du verbe : ce qui fait voir que, quand on dit, *apportez* ou *donnez-moi du pain*, alors il y a ellipse ; *donnez-moi une portion , quelque chose , du pain ,* c'est le sens individuel partitif.

Tous les pains du marché , ou collectivement, *tout le pain du marché ne suffiroit pas pour , etc.*

Donnez-moi un pain ; emportons quelques pains pour le voyage.

Noms construits avec la préposition et l'ar-

ticle. Donnez-moi du pain, c'est-à-dire, de le pain : encore un coup , il y a ellipse dans les phrases pareilles ; car la chose donnée se joint au verbe *donner* , sans le secours d'une préposition ; ainsi , *donnez-moi du pain* , c'est , *donnez-moi quelque chose de le pain* , de ce tout spécifique individuel qu'on appelle *pain* ; le nombre des pains que vous avez apportés n'est pas suffisant.

Voilà bien des pains , de les pains , individuellement ; c'est-à-dire , considérés comme faisant chacun un être à part.

Remarques sur l'usage de l'article, quand l'adjectif précède le substantif, ou quand il est après le substantif. Si un nom substantif est employé dans le discours avec un adjectif, il arrive ou que l'adjectif précède le substantif, ou qu'il le suit.

L'adjectif n'est séparé de son substantif que lorsque le substantif est le sujet de la proposition, et que l'adjectif en est affirmé dans l'attribut. *Dieu est tout-puissant* ; *Dieu* est le sujet : *tout-puissant* , qui est dans l'attribut , en est séparé par le verbe *est* , qui , selon notre manière d'expliquer la proposition , fait partie de l'attribut ; car ce n'est pas seulement *tout-puissant* que je juge de Dieu , j'en juge qu'il *est* , qu'il existe tel.

Lorsqu'une phrase commence par un adjectif seul , par exemple ; *savant en l'art de régner, ce prince se fit aimer de ses sujets, et craindre de ses voisins* ; il est évident qu'alors on sous-entend, *ce prince qui étoit savant, etc.* ; ainsi, *savant en l'art de régner* est une proposition incidente , implicite ; je veux dire ,

dont tous les mots ne sont pas exprimés : en réduisant ces propositions à la construction simple, on voit qu'il n'y a rien contre les règles ; et que, si dans la construction usuelle on préfère la façon de parler elliptique, c'est que l'expression en est plus serrée et plus vive.

Quand le substantif et l'adjectif font ensemble le sujet de la proposition, ils forment un tout inséparable, alors les prépositifs se mettent avant celui des deux qui commence la phrase : ainsi, on dit,

1°. Dans les propositions universelles, *tout homme, chaque homme, tous les hommes, nul homme, aucun homme.*

2°. Dans les propositions indéfinies, *les Turcs, les Persans, les hommes savans, les savans philosophes.*

3°. Dans les propositions particulières, *quelques hommes, certaines personnes soutiennent, etc.; un savant m'a dit, etc.; on m'a dit, des savans m'ont dit, en sous-entendant quelques-uns, aucuns; ou des savans philosophes, en sous-entendant un certain nombre, ou quelque'autre mot.*

4°. Dans les propositions singulières, *le soleil est levé, la lune est dans son plein, cet homme, cette femme, ce livre.*

Ce que nous venons de dire des noms qui sont sujets d'une proposition, se doit aussi entendre de ceux qui sont le complément immédiat de quelque verbe ou de quelque préposition : *détestons tous les vices, pratiquons toutes les vertus, etc., dans le ciel, sur la terre, etc.*

J'ai dit le complément immédiat, j'en-

tends par là tout substantif qui fait un sens avec un verbe ou une préposition, sans qu'il y ait aucun mot sous-entendu entre l'un et l'autre; car, quand on dit, *vous aimez des ingrats*, *des ingrats* n'est pas le complément immédiat de *aimez*; la construction entière est, *vous aimez certaines personnes qui sont du nombre des ingrats*, ou *quelques-uns des ingrats*, *de les ingrats*, *quosdam ex*, ou *de ingratis*: Ainsi, *des ingrats* énonce une partition; c'est un sens partitif; nous en avons souvent parlé.

Mais, dans l'une ou dans l'autre de ces deux occasions, c'est-à-dire, 1°. quand l'adjectif et le substantif font le sujet de la proposition; 2°. ou qu'ils font le complément d'un verbe, ou de quelque préposition, en quelles occasions faut-il n'employer que cette simple préposition, et en quelles occasions faut-il y joindre l'article, et dire *du* ou *de le* et *des*, c'est-à-dire, *de les*?

La grammaire générale dit (pag. 54.) qu'avant les substantifs on dit *des*, *des animaux*, et qu'on dit *de* quand l'adjectif précède, *de beaux lits*; mais cette règle n'est pas générale, car dans le sens qualificatif indéfini on se sert de la simple préposition *de*, même devant le substantif, sur-tout quand le nom qualifié est précédé du prépositif *un*, et on se sert de *des* ou *de les*, quand le mot qui qualifie est pris dans un sens individuel, *les lumières des philosophes anciens*, ou *des anciens philosophes*.

Voici une liste d'exemples dont le lecteur

judicieux pourra faire usage, et juger des principes que nous avons établis.

Noms avec l'article composé, c'est-à-dire, avec la préposition et l'article.

Noms avec la seule préposition.

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *des idées les plus saines.*

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *d'idée saines.*

(*De les idées.*)

Voilà *idées* dans le sens individuel.

Idées saines est dans le sens spécifique indéfini, général de sorte.

Faites-vous des *principes* (c'est le sens individuel).

Nos connoissances doivent être tirées *de principes évidens.*

(Sens spécifique) où vous voyez que le substantif précède.

Défaites-vous des *préjugés* de l'enfance.

N'avez-vous point de *préjugé* sur cette question?

Cet arbre porte *des fruits excellens.*

Cet arbre porte *d'excellens fruits* (sens de sorte).

Les espèces différentes des animaux qui sont sur la terre. (sens individuel universel).

Il y a différentes espèces *d'animaux* sur la terre.

Différentes sortes *de poissons*, etc.

Entrez dans le détail *des règles* d'une saine dialectique.

Il entre dans un grand détail *de règles frivoles* (voilà le substantif qui précède, c'est le sens spécifique indéfini; on ne parle d'aucunes règles particulières, c'est le sens de sorte).

Ces raisons sont des *conjectures* bien foibles.

Ces raisons sont *de foibles conjectures.*

- Faire des mots nouveaux.** Faire de nouveaux mots.
Choisir des fruits excellens. Choisir d'excellens fruits.
Chercher des détours. Chercher de longs détours pour exprimer les choses les plus aisées.
Se servir des termes établis par l'usage. Ces exemples peuvent servir de modèles.
Evitez l'air de l'affectation (sens individuel métaphysique). Evitez tout ce qui a un air d'affectation.
Charger sa mémoire des phrases de Cicéron. Charger sa mémoire de phrases.
Discours soutenu par des expressions fortes. Discours soutenu par de vives expressions.
Plein des sentimens les plus beaux. Plein de sentimens.
Il a recueilli des préceptes pour la langue et pour la morale. Plein de grands sentimens.
Recueil de préceptes pour la langue et pour la morale. Nous sommes obligés d'user de signes extérieurs pour nous faire entendre.
Servez-vous des signes dont nous sommes convenus. Il a fait un choix de livres qui sont, etc.
Le choix des études. C'est un sujet d'estime, de louanges et d'admiration.
Les connoissances ont toujours été l'objet de l'estime, des louanges et de l'admiration des hommes. Il y a au Pérou une abondance prodigieuse de richesses inutiles.
Les richesses de l'esprit ne peuvent être acquises que par l'étude. (Des biens de fortune, la Bruyere, caractères, page 176.)
Les biens de la fortune sont fragiles. Il y a dans ce livre un admirable enchaînement de preuves solides. (sens de sorte.)
L'enchaînement des preuves fait qu'elles plaisent et qu'elles persuadent. C'est par la méditation sur
C'est par la méditation sur C'est par la méditation

- ce qu'on lit, qu'on acquiert *des connoissances nouvelles*. qu'on acquiert *de nouvelles connoissances*.
- Les avantages de la *mémoire*. Il y a différentes sortes de *mémoire*.
- La *mémoire des faits* est la plus brillante. Il n'a qu'une *mémoire de faits*, et ne retient aucun raisonnement.
- La *mémoire* est le trésor de *l'esprit*, le fruit de l'attention et de la réflexion. Présence d'*esprit*; la *mémoire d'esprit* et de raison est plus utile que les autres sortes de *mémoire*.
- Le but des bons *maîtres* doit être de cultiver l'*esprit* de leurs disciples. Il a un air de *maître* qui choque.
- On ne doit proposer des *difficultés* que pour faire triompher la vérité. Il a fait un recueil de *difficultés* dont il cherche la solution.
- Le goût des *hommes* est sujet à des vicissitudes. Une société d'*hommes* choisis (d'*hommes* choisis qualifie la société adjectivement).
- Il n'a pas besoin de la *leçon* que vous voulez lui donner. César n'eut pas besoin d'*exemple*. Il n'a pas besoin de *leçons*.

Remarque. Lorsque le substantif précède, comme il signifie par lui-même, ou un être réel ou un être métaphysique considéré par imitation, à la manière des êtres réels, il présente d'abord à l'esprit une idée d'individualité d'être séparé existant par lui-même; au lieu que lorsque l'adjectif précède, il offre à l'esprit une idée de qualification, une idée de sorte, un sens adjectif. Ainsi l'*article* doit précéder le substantif, au lieu qu'il suffit que la préposition précède l'adjectif, à moins que l'adjectif ne serve lui-même avec le substantif à donner

l'idée individuelle, comme quand on dit : *les savans hommes de l'antiquité : le sentiment des grands philosophes de l'antiquité, des plus savans philosophes : on fait la description des beaux lits qu'on envoie en Portugal.*

Réflexions sur cette règle de M. Vaugelas, qu'on ne doit point mettre de relatif après un nom sans article. L'auteur de la Grammaire générale a examiné cette règle (II. partie, chap. x.) Cet auteur paroît la restreindre à l'usage présent de notre langue; cependant de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues et de tous les temps.

En toute langue et en toute construction, il y a une justesse à observer dans l'emploi que l'on fait des signes destinés par l'usage pour marquer, non-seulement les objets de nos idées, mais encore les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets. *L'article*, les prépositions, les conjonctions, les verbes avec leurs différentes inflexions, enfin tous les mots qui ne marquent point des choses, n'ont d'autre destination que de faire connoître ces différentes vues de l'esprit.

D'ailleurs, c'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours. Il en est de même par rapport au sens grammatical; je veux dire que dans la même période, un mot qui est au singulier dans le premier membre de cette période, ne doit pas avoir dans l'autre membre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au plu-

riel : en voici un exemple tiré de la *princesse de Clèves*, tom. II. pag. 119. *M. de Nemours ne laissoit échapper aucune occasion de voir madame de Clèves, sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherchât.* Ce *les* du second membre étant au pluriel, ne devoit pas être destiné à rappeler *occasion*, qui est au singulier dans le premier membre de la période. Par la même raison, si dans le premier membre de la phrase, vous m'avez d'abord présenté le mot dans un sens spécifique, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit, dans un sens qualificatif adjectif, vous ne devez pas, dans le membre qui suit, donner à ce mot un relatif, parce que le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose ou d'un individu réel ou métaphysique, et jamais celle d'un simple qualificatif qui n'a aucune existence, et qui n'est que mode ; c'est uniquement à un substantif considéré substantivement, et non comme mode, que le *qui* peut se rapporter : l'antécédent de *qui* doit être pris dans le même sens aussi bien dans toute l'étendue de la période, que dans toute la suite du syllogisme.

Ainsi, quand on dit, *il a été reçu avec politesse*, ces deux mots, *avec politesse*, sont une expression adverbiale, modificative, adjectivale, qui ne présente aucun être réel ni métaphysique. Ces mots, *avec politesse*, ne marquent point une telle politesse individuelle : si vous voulez marquer une telle politesse, vous avez besoin d'un prépositif qui donne à *politesses* un sens individuel réel, soit universel, soit particulier, soit singulier, alors le *qui* fera son office.

Encore un coup *avec politesse* est une expression adverbiale, c'est l'adverbe *poliment* décomposé.

Or ces sortes d'adverbes sont absolus, c'est-à-dire, qu'ils n'ont ni suite ni complément ; et quand on veut les rendre relatifs, il faut ajouter quelque mot qui marque la corrélation ; *il a été reçu si poliment que*, etc. ; *il a été reçu avec tant de politesse, que*, etc., ou bien *avec une politesse qui*, etc.

En latin même, ces termes corrélatifs sont souvent marqués, *is qui, ea quæ, id quod*, etc.

Non enim is es, Catilina, dit Cicéron, *ut* ou *qui*, ou *quem*, selon ce qui suit ; voilà deux corrélatifs *is, ut*, ou *is, quem*, et chacun de ces relatifs est construit dans sa proposition particulière : il a d'abord un sens individuel particulier dans la première proposition, ensuite ce sens est déterminé singulièrement dans la seconde ; mais dans *agere cum aliquo, inimicé*, ou *indulgenter*, ou *atrociter*, ou *violenter*, chacun de ces adverbès présente un sens absolu spécifique qu'on ne peut plus rendre sens relatif singulier, à moins qu'on ne répète et qu'on n'ajoute les mots destinés à marquer cette relation et cette singularité : on dira alors *ita atrociter ut*, etc., ou en décomposant l'adverbe, *cum eâ atrocitate ut* ou *quæ*, etc. Comme la langue latine est presque toute elliptique, il arrive souvent que ces corrélatifs ne sont pas exprimés en latin ; mais le sens et les adjoints les font aisément suppléer. On dit fort bien en latin, *sunt qui putent*, Cic. Le corrélatif de *qui* est *philosophi* ou *quidam sunt* ; *mitte cui dem utteras*,

Cic., envoyez-moi quelqu'un à qui je puisse donner mes lettres ; où vous voyez que le corrélatif est *mitte servum*, ou *puerum*, ou *aliquem*. Il n'en est pas de même dans la langue française ; ainsi je crois que le sens de la règle de Vaugelas est que lorsqu'en un premier membre de période un mot est pris dans un sens absolu, adjectivement ou adverbialement, ce qui est ordinairement marqué en français par la suppression de l'*article* et par les circonstances, on ne doit pas dans le membre suivant ajouter un relatif, ni même quelque autre mot qui supposerait que la première expression auroit été prise dans un sens fini et individuel, soit universel, soit particulier ou singulier ; ce seroit tomber dans le sophisme que les logiciens appellent *passer de l'espèce à l'individu*, *passer du général au particulier*.

Ainsi je ne puis pas dire *l'homme est animal qui raisonne*, parce que *animal*, dans le premier membre étant sans *article*, est un nom d'espèce pris adjectivement et dans un sens qualificatif ; or *qui raisonne* ne peut se dire que d'un individu réel qui est ou déterminé ou indéterminé, c'est-à-dire, pris dans le sens particulier dont nous avons parlé ; ainsi je dois dire *l'homme est le seul animal*, ou *un animal qui raisonne*.

Par la même raison, on dira fort bien, *il n'a point de livre qu'il n'ait lû* ; cette proposition est équivalente à celle-ci : il n'a pas un seul livre qu'il n'ait lû ; chaque livre qu'il a, il l'a lû. *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette* ; c'est-à-dire, chaque sorte d'injustice particulière, il la commet. *Est-il ville*

villè dans le royaume qui soit plus obéissante ? c'est-à-dire, est-il quelqu'autre ville ; une ville qui soit plus obéissante que ; etc. Il n'y a d'homme qui sache cela ; aucun homme ne sait cela.

Ainsi ; c'est le sens individuel qui autorise le relatif, et c'est le sens qualificatif, adjectif ou adverbial, qui fait supprimer l'article ; la négation n'y fait rien, quoiqu'en dise l'auteur de la *Grammaire générale*. Si l'on dit de quelqu'un qu'il agit *en roi*, *en père*, *en ami*, et qu'on prenne *roi* ; *père* ; *ami* ; dans le sens spécifique, et selon toute la valeur que ces mots peuvent avoir, on ne doit point ajouter de *qui* ; mais si les circonstances font connoître qu'en disant *roi*, *père* ; *ami*, on a dans l'esprit l'idée particulière de tel *roi* ; de tel *père* ; de tel *ami* ; et que l'expression ne soit pas consacrée par l'usage au seul sens spécifique ou adverbial ; alors on peut ajouter le *qui* ; *il se conduit en père tendre qui* ; car c'est autant que si l'on disoit *comme un père tendre* ; c'est le sens particulier qui peut recevoir ensuite une détermination singulière.

Il est accablé de maux, c'est-à-dire de maux particuliers, ou de dettes particulières *qui* ; etc. *Une sorte de fruits qui* ; etc. une sorte tiré ce mot *fruits* de la généralité du nom *fruit* ; une sorte est un individu spécifique ou un individu collectif.

Ainsi, je crois que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire (*Esther*, act. II., sc. viij.) *nullè paix pour l'impie* ;

il la cherche, elle fuit : mais cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, et où *nulle* emporte toute paix pour l'impie, les pronoms *la* et *elle* des propositions qui suivent ne doivent pas rappeler, dans un sens affirmatif et individuel, un mot qui a d'abord été pris dans un sens négatif universel. Peut-être pourroit-on dire : *Nulle paix qui soit durable n'est donnée aux hommes* ; mais on feroit encore mieux de dire : *Une paix durable n'est point donnée aux hommes*.

Telle est la justesse d'esprit et la précision que nous demandons dans ceux qui veulent écrire en notre langue, et même dans ceux qui la parlent. Ainsi on dit absolument dans un sens indéfini, *se donner en spectacle, avoir peur, avoir pitié, un esprit de parti, un esprit d'erreur*. On ne doit donc point ajouter ensuite à ces substantifs, pris dans un sens général, des adjectifs qui les supposeroient dans un sens fini, et en feroient des individus métaphysiques. On ne doit donc point dire, *se donner en spectacle funeste, ni un esprit d'erreur fatale, de sécurité téméraire, ni avoir peur terrible* : on dit pourtant *avoir grand peur*, parce qu'alors cet adjectif *grand*, qui précède son substantif, et qui perd même ici sa terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme *grand'messe, grand'mère*. Par le même principe, je crois qu'un de nos auteurs n'a pas parlé exactement, quand il a dit (le P. Sanadon, vie

d'Horace, pag. 47.) *Octavien déclare en plein sénat, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la république; en plein sénat* est une circonstance de lieu, c'est une sorte d'expression adverbiale, où *sénat* ne se présente pas sous l'idée d'un être personifié; c'est cependant cette idée que suppose *lui remettre*; il falloit dire, *Octavien déclare au sénat assemblé qu'il veut lui remettre*, etc. ou prendre quelqu'autre tour.

Si les langues qui ont des articles ont un avantage sur celles qui n'en ont point,

La perfection des langues consiste principalement en deux points; 1°. à avoir une assez grande abondance de mots pour suffire à énoncer les différens objets des idées que nous avons dans l'esprit : par exemple, en latin *regnum* signifie *royaume*, c'est le pays dans lequel un souverain exerce son autorité; mais les Latins n'ont point de nom particulier pour exprimer la durée de l'autorité du souverain, alors ils ont recours à la périphrase; ainsi pour dire *sous le règne d'Auguste*, ils disent *imperante Cæsare Augusto*, dans le temps qu'Auguste régnoit; au lieu qu'en français nous avons *royaume* et de plus *règne*. La langue française n'a pas toujours de pareils avantages sur la latine; 2°. une langue est plus parfaite lorsqu'elle a plus de moyens pour exprimer les divers points de vue sous lesquels notre esprit peut considérer le même objet : le *roi aime le peuple*, et le *peuple aime le roi* : dans chacune de ces phrases, le *roi* et le *peuple* sont considérés sous un rapport différent. Dans la première, c'est le *roi* qui

aime ; dans la seconde , c'est le *roi* qui est aimé : la place ou position dans laquelle on met *roi* et *peuple* , fait connoître l'un et l'autre de ces points de vue.

Les prépositifs et les prépositions servent aussi à de pareils usages en français.

Selon ces principes , il paroît qu'une langue qui a une sorte de mots de plus qu'une autre , doit avoir un moyen de plus pour exprimer quelque vue fine de l'esprit ; qu'ainsi les langues qui ont des *articles* ou prépositifs , doivent s'énoncer avec plus de justesse et de précision que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'espèce , et en fait un nom d'individu , *le roi* ; ou d'individus , *les rois* ; le nom sans *article* ou prépositif , est un nom d'espèce ; c'est un adjectif. Les Latins qui n'avoient point d'*articles* , avoient souvent recours aux adjectifs démonstratifs. *Dic ut lapidès isti panes fiant* (Matt. jv. 3.) *dites que ces pierres deviennent pains*. Quand ces adjectifs manquent , les *adjoints* ne suffisent pas toujours pour mettre la phrase dans toute la clarté qu'elle doit avoir. *Si filius Dei es* (Matt. jv. 6.) , on peut traduire , *si vous êtes fils de Dieu* , et voilà *fils* nom d'espèce ; au lieu qu'en traduisant , *si vous êtes le fils de Dieu* , le *fils* est un individu.

Nous mettons de la différence entre ces quatre expressions , 1. *fils de roi* , 2. *fils d'un roi* , 3. *fils du roi* , 4. *le fils du roi*. En *fils de roi* , *roi* est un nom d'espèce , qui , avec la préposition , n'est qu'un qualificatif ; 2. *fils d'un roi* , *d'un roi* est pris dans le sens par-

ticulier dont nous avons parlé ; c'est le *fiis de quelque roi* ; 3. *fiis du roi*, *fiis* est un nom d'espèce ou appellatif, et *roi* est un nom d'individu, *fiis de le roi* ; 4. *le fiis du roi*, *le fiis* marque un individu : *filius regis* ne fait pas sentir ces différences.

Etes-vous roi ? êtes-vous le roi ? dans la première phrase, *roi* est un nom appellatif ; dans la seconde, *roi* est pris individuellement : *rex es tu ?* ne distingue pas ces diverses acceptions : *nemo satis gratiam regi refert*. Ter. Phorm. II. ij. 24. où *regi* peut signifier *au roi* ou *à un roi*.

Un palais de prince, est un beau palais qu'un prince habite, ou qu'un prince pourroit habiter decemment ; mais *le palais du prince* (de le prince) est le palais déterminé qu'un tel prince habite. Ces différentes vues ne sont pas distinguées en latin d'une manière aussi simple. Si, en se mettant à table, on demande *le pain*, c'est une totalité qu'on demande ; le latin dira *da* ou *affer panem*. Si, étant à table, on demande *du pain*, c'est une portion de *le pain* ; cependant le latin dira également *panem*.

Il est dit au second chapitre de S. Mathieu, que les mages s'étant mis en chemin au sortir du palais d'Hérode, *videntes stellam, gravissunt, et intrantes domum, invenerunt puerum* : voilà *étoile, maison, enfant*, sans aucun adjectif déterminatif ; je conviens que ce qui précède fait entendre que cette étoile est celle qui avoit guidé les mages depuis l'orient ; que cette maison est la maison que

l'étoile leur indiquoit ; et que cet enfant est celui qu'ils venoient adorer : mais le latin n'a rien qui présente ces mots avec leur détermination particulière ; il faut que l'esprit supplée à tout : ces mots ne seroient pas énoncés autrement , quand ils seroient noms d'espèces. N'est-ce pas un avantage de la langue française , de ne pouvoir employer ces trois mots qu'avec un prépositif qui fasse connoître qu'ils sont pris dans un sens individuel déterminé par les circonstances ? *ils virent l'étoile , ils entrèrent dans la maison , et trouvèrent l'enfant.*

Je pourrois rapporter plusieurs exemples qui feroient voir que , lorsqu'on veut s'exprimer en latin d'une manière qui distingue le sens individuel du sens adjectif ou indéfini , ou bien le sens partitif du sens total , on est obligé d'avoir recours à quelque adjectif démonstratif , ou à quelque autre adjectif. On ne doit donc pas nous reprocher que nos *articles* rendent nos expressions moins fortes et moins serrées que celles de la langue latine ; le défaut de force et de précision est le défaut de l'écrivain , et non celui de la langue.

Je conviens que , quand l'*article* ne sert point à rendre l'expression plus claire et plus précise , on devroit être autorisé à le supprimer ; jaimerois mieux dire , comme nos pères , *pauvreté n'est pas vice* , que de dire , *la pauvreté n'est pas un vice* : il y a plus de vivacité et d'énergie dans la phrase ancienne : mais cette vivacité et cette énergie ne sont louables , que lorsque la suppression de l'*ar-*

ticle ne fait rien perdre de la précision de l'idée, et ne donne aucun lieu à l'indétermination du sens.

L'habitude de parler avec précision, de distinguer le sens individuel du sens spécifique adjectif et indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article où nous pouvions le supprimer; mais nous aimons mieux que notre style soit alors moins serré, que de nous exposer à être obscurs; car, en général, il est certain que l'article mis ou supprimé devant un nom, (Gram. de Regnier; pag. 152.) fait quelquefois une si grande différence de sens, qu'on ne peut douter que les langues qui admettent l'article n'aient un grand avantage sur la langue latine, pour exprimer nettement et clairement certains rapports ou vues de l'esprit, que l'article seul peut désigner, sans quoi le lecteur est exposé à se méprendre.

Je me contenterai de ce seul exemple. Ovide faisant la description des enchantemens qu'il imagine que Médée fit pour rajeunir Eson, dit que Médée, *Mét., liv. VII., v. 184.*

Tectis, nuda pedem, egreditur.

Et quelques vers plus bas (v. 189.) il ajoute

Crinem irroravit aquis.

Les traducteurs, instruits que les poètes employent souvent un singulier pour un pluriel, figure dont ils avoient un exemple devant les yeux, en *crinem irroravit*, elle arrosa ses cheveux; ces traducteurs, dis-je, ont cru qu'en

nuda pedem, *pedem* étoit aussi un singulier pour un pluriel ; et tous, hors M. l'abbé Banier, ont traduit *nuda pedem* par ayant les pieds nus : ils devoient mettre, comme l'abbé Bannier, *ayant un pied nud* ; car c'étoit une pratique superstitieuse de ces magiciennes, dans leurs vains et ridicules prestiges, d'avoir un pied chaussé et l'autre nud. *Nuda pedem* peut donc signifier ayant un pied nud, ou ayant les pieds nus ; et alors la langue, faute d'*articles*, manque de précision, et donne lieu aux méprises. Il est vrai que, par le secours des adjectifs déterminatifs, le latin peut suppléer au défaut des *articles* ; et c'est ce que Virgile a fait en une occasion pareille à celle dont parle Ovide : mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être plus serré et plus concis que le français.

Lorsque Didon eut eu recours aux enchantemens, elle avoit un pied nud, dit Virgile, *Unum exuta pedem vincit* (IV. *Æneid.* v. 518.) et ce pied étoit le gauche, selon les commentateurs.

Je conviens qu'Ovide s'est énoncé d'une manière plus serrée, *nuda pedem* ; mais il a donné lieu à une méprise. Virgile a parlé comme il auroit fait s'il avoit écrit en français ; *unum exuta pedem*, ayant un pied nud ; il a évité l'équivoque par le secours de l'adjectif indicatif *unum* ; et ainsi, il s'est exprimé avec plus de justesse qu'Ovide.

En un mot, la netteté et la précision sont les premières qualités que le discours doit avoir ; on ne parle que pour exciter dans l'esprit des autres une pensée précisément telle qu'on la

conçoit : or les langues qui ont des *articles* ont un instrument de plus pour arriver à cette fin ; et j'ose assurer qu'il y a dans les livres latins bien des passages obscurs, qui ne sont tels que par le défaut d'*articles* ; défaut qui a souvent induit les auteurs à négliger les autres adjectifs démonstratifs, à cause de l'habitude où étoient ces auteurs d'énoncer ces mots sans *articles*, et de laisser au lecteur à suppléer.

Je finis par une réflexion judicieuse du P. Buffier (*Gamm. n. 340.*), Nous avons tiré nos éclaircissemens d'une *métaphysique, peut-être un peu subtile, mais très-réelle ... C'est ainsi que les sciences se prêtent mutuellement leurs secours : si la métaphysique contribue à démêler nettement des points essentiels à la grammaire, celle-ci bien apprise ne contribueroit peut-être pas moins à éclaircir les discours les plus métaphysiques. Voyez ADJECTIF, ADVERBE, etc.*

ARTICULÉ, adjectif et participe du verbe *articuler*.

Article, en terme d'anatomie, signifie la jointure des os des animaux ; *articulation*, en général, signifie la jonction de deux corps, qui, étant liés l'un à l'autre, peuvent être pliés sans se détacher. Ainsi les sons de la voix humaine sont des sons différens, variés, mais liés entre eux de telle sorte, qu'ils forment des mots. On dit d'un homme qu'il *articule* bien, c'est-à-dire, qu'il marque distinctement les syllabes et les mots. Les animaux n'*articulent* pas comme nous le son de leur voix.

Il y a quelques oiseaux auxquels on apprend à *articuler* certains mots : tels sont le perroquet, la pie, le moineau, et quelques autres. Voyez ARTICLE.

ASPIRATION, s. f. Ce mot signifie proprement l'action de celui qui tire l'air extérieur en-dedans ; et l'*expiration* est l'action par laquelle on repousse ce même air en-dehors. En grammaire, par *aspiration*, on entend une certaine prononciation forte que l'on donne à une lettre, et qui se fait par aspiration et respiration. Les Grecs la marquoient par leur esprit rude ; les Latins par *h*, en quoi nous les avons suivis. Mais notre *h* est très-souvent muette, et ne marque pas toujours l'*aspiration* : elle est muette dans *homme*, *honnête*, *héroïne*, etc. ; elle est aspirée en *haut*, *hauteur*, *héros*, etc.

ASPIRÉE, adj. f. Lettre *aspirée*. La méthode grecque de P. R. dit aussi *aspirante*.

Πι, Κάρια, Ταυ, sont les tenues,
Et pour moyennes sont reçues :
Ces trois Βιτα, Γάμμα, Δέντα,
Aspirantes οι, Κι, Θυτα.

Autrefois ce signe *h* étoit la marque de l'*aspiration*, comme il l'est encore en latin, et dans plusieurs mots de notre langue. On partagea ce signe en deux parties qu'on arrondit ; l'une servit pour l'esprit doux, et l'autre pour l'es-

prit rude ou âpre. Notre *h aspirée* n'est qu'un esprit âpre, qui marque que la voyelle qui la suit, ou la consonne qui la précède, doit être accompagnée d'une aspiration. *Rhetorica*, etc.

En chaque nation les organes de la parole suivent un mouvement particulier dans la prononciation des mots ; je veux dire que le même mot est prononcé en chaque pays par une combinaison particulière des organes de la parole : les uns prononcent du gosier, les autres du haut du palais, d'autres du bout des lèvres, etc.

De plus, il faut observer que quand nous voulons prononcer un mot d'une autre langue que la nôtre, nous forçons les organes de la parole, pour tâcher d'imiter la prononciation originale de ce mot ; et cet effort ne sert souvent qu'à nous écarter de la véritable prononciation.

De-là il est arrivé que les étrangers voulant faire sentir la force de l'esprit grec, le mécanisme de leurs organes leur a fait prononcer cet esprit, ou avec trop de force, ou avec trop peu : ainsi au lieu de ξ , *sex*, prononcé avec l'esprit âpre et l'accent grave ; les Latins ont fait *sex* ; de $\epsilon\pi\tau\alpha$, ils ont fait *septem* ; d' $\epsilon\pi\tau\omicron\mu\omicron\varsigma$, *septimus*. Ainsi d' $\epsilon\sigma\tau\lambda\alpha$ est venu *vesta* ; d' $\epsilon\sigma\tau\lambda\alpha\delta\omicron\varsigma$, *vestales* ; d' $\epsilon\sigma\pi\epsilon\rho\varsigma$, ils ont fait *vesperus* ; d' $\upsilon\pi\epsilon\rho$, *super* ; d' $\alpha\lambda\varsigma$, *sal* ; ainsi de plusieurs autres, où l'on sent que le mécanisme de la parole a amené au lieu de l'esprit un *s*, ou un *v*, ou un *f* : c'est ainsi que de $\epsilon\upsilon\upsilon\omicron\varsigma$ on a fait *vinum*, donnant à l'*v* consonne un peu de son de l'*u* voyelle, qu'ils prononçoient *ou*.

ASTERIQUE, s, m. C'est un signe qui est ordinairement en forme d'étoile, que l'on met au-dessus ou auprès d'un mot, pour indiquer au lecteur qu'on le renvoie à un signe pareil, après lequel il trouvera quelque remarque ou explication. Une suite de petites étoiles indique qu'il y a quelques mots qui manquent. Ce mot étoit en usage dans le même sens chez les anciens; c'est un diminutif de *ἀστὴρ*, étoile. Isidore en fait mention au premier livre de ses origines. *Stella enim ἀστὴρ, græco sermone dicitur, à quo asteriscus, stellula, est derivatus;* et quelques lignes plus bas il ajoute qu'Aristarque se servoit d'astérisque allongé par une petite ligne *— pour marquer les vers d'Homère que les copistes avoient déplacés. *Asteriscus cum obelo; hæc propriè Aristarchus utebatur in iis versibus qui non suo loco positi erant.* Isid. *ibid.*

Quelquefois on se sert de l'astérisque pour faire remarquer un mot ou une pensée; mais il est plus ordinaire que pour cet usage on emploie cette marque *N. B.*, qui signifie *nota bene*, remarquez bien.

AVANT, préposition qui marque préférence et priorité de temps ou d'ordre, et de rang : il est arrivé *avant* moi ; il faut mettre le sujet de la proposition *avant* l'attribut : se faire payer *avant* l'échéance : n'appellez personne heureux *avant* la mort : nous devons servir Dieu, et l'aimer *avant* toutes choses :

la probité et la justice doivent aller *avant* tout.

M. l'abbé Girard, dans son traité *des synonymes*, observe qu'*avant* est pour l'ordre du temps, et que *devant* est pour l'ordre des places. Le plutôt arrivé se place *avant* les autres; le plus considérable se met *devant* eux. On est exposé à attendre *devant* la porte quand on s'y rend *avant* l'heure.

Devant marque aussi la présence : il a fait cela *devant* moi; au lieu qu'il a fait cela *avant* moi, marqueroit le temps; sa maison est *devant* la mienne, c'est-à-dire qu'elle est placée *vis-à-vis* de la mienne; au lieu que si je dis, sa maison est *avant* la mienne, cela voudra dire que celui à qui je parle arrivera à la maison de celui dont on parle, *avant* que d'arriver à la mienne.

Avant se prend aussi adverbiallement, et alors il est précédé d'autres adverbes; il a pénétré *si avant*, *bien avant*, *trop avant*, *assez avant*.

Il faut dire, *avant que de partir*, ou *avant que vous partiez*. Je sais pourtant qu'il y a des auteurs qui veulent supprimer le *que* dans ces phrases, et dire *avant de se mettre à table*, etc.; mais je crois que c'est une faute contre le bon usage; car *avant* étant une préposition, doit avoir un complément ou régime immédiat; or, une autre préposition ne sauroit être ce complément: je crois qu'on ne peut pas plus dire *avant de* qu'*avant pour*, *avant par*, *avant sur*: *de* ne se met après une préposition que quand il est partitif, parce qu'alors il y a ellipse; au lieu que

dans *avant que*, ce mot *que*, *hoc quod*, est le complément, ou, comme on dit, le régime de la préposition *avant*; *avant que de*, c'est-à-dire, *avant la chose de*, etc.

Avant que de vous voir, tout flattoit mon envie,

dit Quinaut, et c'est ainsi qu'ont parlé tous les bons auteurs de son temps, excepté en un très-petit nombre d'occasions où une syllabe de plus s'opposoit à la mesure du vers : la poésie a des privilèges qui ne sont pas accordés à la prose.

D'ailleurs, comme on dit *pendant que*, *après que*, *depuis que*, *parce que*, l'analogie demande que l'on dise *avant que*.

Enfin, *avant* est aussi une préposition inséparable, qui entre dans la composition de plusieurs mots. Par *préposition inséparable*, on entend une préposition qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot; ainsi on dit : *avant-garde*, *avant-bras*, *avant-cour*, *avant-goût*, *avant-hier*, *avant-midi*, *avant-main*, *avant-propos*, *avant-quart*, *avant-train*; ce sont les deux roues qu'on ajoute à celles de derrière; ce mot est sur-tout en usage *en artillerie* : on dit aussi *en architecture*, *avant-hec*; ce sont les pointes ou éperons qui avancent au-delà des piles des ponts de pierre, pour rompre l'effort de l'eau contre ces piles, et pour faciliter le passage des bateaux.

AUGMENT, s. m., qui est sur-tout en usage dans la grammaire grecque. L'*augment* n'est autre chose qu'une augmentation ou de lettres ou de quantité; et cette augmentation se fait au commencement du verbe en certains temps, et par rapport à la première personne du présent de l'indicatif, c'est-à-dire, que c'est ce mot là qui augmente en d'autres temps; par exemple *τύπτω*, *verbero*, voilà la première position du mot sans *augment*; mais il y a *augment* en ce verbe à l'imparfait, ἤτυπτον; au parfait, τέτυφα, plusque-parfait, ἐτέτυφειν, et encore à l'aoriste second ἔτυπον.

Il y a deux sortes d'*augment*; l'un est appelé *syllabique*, c'est-à-dire, qu'alors le mot augmente d'une syllabe; *τύπτω* n'a que deux syllabes; ἤτυπτον qui est l'imparfait, en a trois; ainsi des autres.

L'autre sorte d'*augment* qui se fait par rapport à la quantité prosodique de la syllabe, est appelé *augment temporel*, ἐλευδω, *venio*; ἤλευδον, *veniebam*, où vous voyez que l'ἔ bref est changé en ἔ long, et que l'*augment temporel* n'est proprement que le changement de la brève en la longue qui y répond. Voyez la grammaire grecque de P. R.

Ce terme d'*augment syllabique*, qui n'est en usage que dans la grammaire grecque, devrait aussi être appliqué à la grammaire des langues orientales; où cet *augment* a lieu.

Il se fait aussi dans la langue latine des augmentations de l'une et de l'autre espèce.

sans que le mot d'*augment* y soit en usage : par exemple, *honor*, au nominatif; *honoris*, au génitif; *etc.*; voilà l'*augment syllabique*; *vēnio*, la première brève; *vēni* au préterit, la première longue, voilà l'*augment temporel*. Il y a aussi un *augment* syllabique dans les verbes qui redoublent leur préterit : *mordeo* *mordeo*; *cano*, *cecini*.

AUTOGRAPHE, s. m. Ce mot est composé de *αὐτός*, *ipse*, et de *γράφω*, *scribo*. L'*autographe* est donc un ouvrage écrit de la main de celui qui l'a composé; *ab ipso autore scriptum*. Comme si nous avions les épîtres de Cicéron en original. Ce mot est un terme dogmatique; une personne du monde ne dira pas : J'ai vu chez M. le C. P. les *autographes* des lettres de madame de Sévigné, au lieu de dire les *originaux*, les lettres mêmes écrites de la main de cette dame.

AUXILIAIRE, adj. Ce mot vient du latin *auxiliaris*, et signifie *qui vient au secours*. En terme de grammaire, on appelle *verbes auxiliaires*, le verbe *être* et le verbe *avoir*, parce qu'ils aident à conjuguer certains tems des autres verbes, et ces tems sont appelés *tems composés*.

Il y a dans les verbes des tems qu'on appelle *simples*; c'est lorsque la valeur du verbe est énoncée en un seul mot; *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, *etc.*

Il y a encore les tems composés, j'ai aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé, etc.; ces termes sont énoncés en deux mots.

Il y a même des tems doublement composés, qu'on appelle *sur-composés*; c'est lorsque le verbe est énoncé par trois mots; quand il a eu dñé, j'aurois été aimé, etc.

Plusieurs de ces tems qui sont composés ou sur-composés en français, sont simples en latin, sur-tout à l'actif *amavi*, j'ai aimé, etc. Le français n'a point de tems simples au passif; il en est de même en espagnol, en italien, en allemand, et dans plusieurs autres langues vulgaires. Ainsi quoiqu'on dise en latin en un seul mot, *amor*, ~~amari~~, *amatur*, on dit en français, je suis aimé, etc., en espagnol, soy *amado*, je suis aimé; *eres amado*, tu es aimé; *es amado*, il est aimé, etc.; en italien, *sono amato*, sei *amato*, è *amato*.

Les verbes passifs des Latins ne sont composés qu'aux préterits, et aux autres tems qui se forment du participe passé, *amatus sum* vel *fui*, j'ai été aimé; *amatus ero* vel *fuero*, j'aurai été aimé; on dit aussi à l'actif, *amatum ire*, qu'il aimera ou qu'il doit aimer; et au passif *amatum iri*, qu'il sera ou qu'il doit être aimé; *amatum* est alors un nom indéclinable, *ire* ou *iri ad amatum*.

Cependant on ne s'est point avisé, en latin, de donner, en ces occasions, le nom d'*auxiliaire* au verbe *sum*, ni à *habeo*, ni à *ire*, quoiqu'on dise *habeo persuasum*, et que César ait dit, *misit copias quas habebat*

paratas, habere, grates, fidem, mentionem, odium, etc.

Notre verbe *devoir* ne sert-il pas aussi d'*auxiliaire* aux autres verbes par métaphore ou par extension, pour signifier ce qui arrivera ? *je dois aller demain à Versailles; je dois recevoir, etc. il doit partir; il doit arriver, etc.*

Le verbe *faire* a souvent aussi le même usage; *faire voir, faire part, faire des complimens, faire honte, faire peur, faire pitié, etc.*

Je crois qu'on n'a donné le nom d'*auxiliaire* à *être* et à *avoir*, que parce que ces verbes étant suivis d'un nom verbal, deviennent équivalens à un verbe simple des Latins, *veni, je suis venu*; c'est ainsi que parce que *propter* est une préposition en latin, on a mis aussi notre *à cause* au rang des prépositions françaises, et ainsi de quelques autres.

Pour moi, je suis persuadé qu'il ne faut juger de la nature des mots que relativement au service qu'ils rendent dans la langue où ils sont en usage, et non par rapport à quelqu'autre langue dont ils sont l'équivalent; ainsi ce n'est que par périphrase ou circonlocution *que je suis venu* est le présent de *venir*. *Je* est le sujet; c'est un pronom personnel : *suis* est seul le verbe à la première personne du tems présent, *je suis* actuellement : *venu* est un participe ou adjectif verbal, qui signifie une action passée, et qui la signifie adjectivement comme arrivée; au lieu que *avènement* la signifie substantivement et dans un sens abstrait : ainsi *il est venu*, c'est-à-dire, *il est actuellement celui qui est*

venit ; comme les Latins disent *venturus est* , il est actuellement celui qui doit venir. *J'ai aimé* , le verbe n'est que *ai* , *habeo* ; *j'ai* est dit alors par figure , par métaphore , par similitude. Quand nous disons *j'ai un livre* , etc. , *j'ai* est au propre , et nous tenons le même langage par comparaison , lorsque nous nous servons de termes abstraits ; ainsi nous disons , *j'ai aimé* , comme nous disons , *j'ai honte* , *j'ai peur* , *j'ai envie* , *j'ai soif* , *j'ai faim* , *j'ai chaud* , *j'ai froid* ; je regarde donc alors *aimé* comme un véritable nom substantif abstrait et métaphysique , qui répond à *amatum* , *amatu* des Latins , quand ils disent *amatum ire* , aller au sentiment d'aimer , ou *amatum iri* , l'action d'aller au sentiment d'aimer , être fait , le chemin d'aller au sentiment d'aimer , être pris , *viam iri ad amatum* : or comme en latin *amatum* , *amatu* , n'est pas le même mot qu'*amatus* , *a* , *um* , de même *aimé* dans *j'ai aimé* , n'est pas le même mot que dans *je suis aimé* , ou *aimée* ; le premier est actif , *j'ai aimé* ; au lieu que l'autre est passif , *je suis aimé* ; ainsi quand un officier dit , *j'ai habillé mon régiment* , *mes troupes* , *habillé* est un nom abstrait pris dans un sens actif ; au lieu que quand il dit , *les troupes que j'ai habillées* , *habillées* est un pur adjectif participe qui est dit dans le même sens que *paratas* , dans la phrase ci-dessus , *copias quas habebat paratas* , César.

Ainsi il me semble que nos grammairaires pourroient bien se passer du mot d'*auxiliaire* , et qu'il suffiroit de remarquer en ces occasions le mot qui est verbe , le mot qui est nom , et la périphrase qui équivaloit au mot simple des

Latins. Si cette précision paroît trop recherchée à certaines personnes, du moins elles n'y trouveront rien qui les empêche de s'en tenir au train commun, ou plutôt à ce qu'elles savent déjà.

Ceux qui ne savent rien ont bien plus de facilité à apprendre bien, que ceux qui déjà savent mal.

Nos grammairiens, en voulant donner à nos verbes des tems qui répondissent comme en un seul mot aux tems simples des Latins, ont inventé le mot de *verbe auxiliaire* : c'est ainsi qu'en voulant assujettir les langues modernes à la méthode latine, ils les ont embarrassées d'un grand nombre de préceptes inutiles, de *cas*, de *déclinaisons*, et autres termes qui ne conviennent point à ces langues, et qui n'y auroient jamais été reçus si les grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue latine. Ils ont assujetti de simples équivalens à des règles étrangères ; mais on ne doit pas régler la grammaire d'une langue par les formules de la grammaire d'une autre langue.

Les règles d'une langue ne doivent se tirer que de cette langue même. Les langues ont précédé les grammaires ; et celles-ci ne doivent être formées que d'observations justes tirées du bon usage de la langue particulière dont elles traitent.

B.

B, s. m. C'est la seconde lettre de l'alphabet dans la plupart des langues, et la première des consonnes.

Dans l'alphabet de l'ancien irlandais, le *b* est la première lettre, et l'*a* en est la dix-septième.

Les Ethiopiens ont un plus grand nombre de lettres que nous, et n'observent pas le même ordre dans leur alphabet.

Aujourd'hui, les maîtres des petites écoles, en apprenant à lire, font prononcer *be*, comme on le prononce dans la dernière syllabe de *tom-be*, il *tombe* : ils font dire aussi avec un *e* muet, *de*, *fe*, *me*, *pe* ; ce qui donne bien plus de facilité pour assembler ces lettres avec celles qui les suivent. C'est une pratique que l'auteur de la grammaire générale du P. R. avoit conseillée il a cent ans, et dont il parle comme de la voie la plus naturelle pour montrer à lire facilement en toutes sortes de langues ; parce qu'on ne s'arrête point au nom particulier que l'on a donné à la lettre dans l'alphabet, mais on n'a égard qu'au son naturel de la lettre, lorsqu'elle entre en composition avec quelque autre.

Le *b* étant une consonne, il n'a de son qu'avec une voyelle ; ainsi, quand le *b* termine un mot, tels que *Achab*, *Joab*, *Moab*, *Oreb*, *Job*, *Jacob*, après avoir formé le *b* par l'ap-

proche des deux lèvres l'une contre l'autre, on ouvre la bouche, et on pousse autant d'air qu'il en faut pour faire entendre un *e* muet; et ce n'est qu'alors qu'on entend le *b*. Cet *e* muet est beaucoup plus foible que celui qu'on entend dans *syllabe*, *Arabe*, *Eusèbe*, *globe*, *robbe*. Voyez CONSONNE.

Les Grecs modernes, au lieu de dire *alpha*, *beta*, disent *alpha*, *vita*; mais il paroît que la prononciation qui étoit autrefois la plus autorisée et la plus générale étoit de prononcer *beta*.

Il est peut-être arrivé en Grèce, à l'égard de cette lettre, ce qui arrive parmi nous au *b*: la prononciation autorisée est de dire *be*; cependant, nous avons des provinces où l'on dit *ve*. Voici les principales raisons qui font voir qu'on doit prononcer *beta*.

Eusèbe, au livre X de la *Préparation évangélique*, ch. vj., dit que l'*alpha* des Grecs vient de l'*aleph* des Hébreux, et que *beta* vient de *beth*; or, il est évident qu'on ne pourroit pas dire que *vita* vient de *beth*, sur-tout étant certain que les Hébreux ont toujours prononcé *beth*.

Eustache dit que βῆ, βῆ, est un son semblable au bêlement des moutons et des agneaux, et cite ce vers d'un ancien :

Is fatuus perinde ac ovis be, be dicens incertit.

Saint Augustin, au liv. II de *Doct. christ.*, dit que ce mot et ce son, *beta*, est le nom d'une lettre, parmi les Grecs; et que, parmi les Latins, *beta* est le nom d'une herbe: et nous l'appelons encore aujourd'hui *bete* ou *bete-raye*.

Juvénal a aussi donné le même nom à cette lettre :

Hoc discunt omnes ante alpha et beta puellæ.

Belus, père de Ninus, roi des Assyriens, qui fut adoré comme un dieu par les Babyloniens, est appelé *βελος*, et l'on dit encore la statue de *Beel*.

Enfin, le mot *alphabetum*, dont l'usage s'est conservé jusqu'à nous, fait bien voir que *beta* est la véritable prononciation de la lettre dont nous parlons.

On divise les lettres en certaines classes, selon les parties des organes de la parole qui servent le plus à les exprimer; ainsi le *b* est une des cinq lettres qu'on appelle *labiales*, parce que les lèvres sont principalement employées dans la prononciation de ces cinq lettres, qui sont *b, p, m, f, v*.

Le *b* est la foible du *p*: en serrant un peu plus les lèvres, on fait *p* de *b*, et *β* de *υέ*; ainsi, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on trouve ces lettres l'une pour l'autre. Quintilien dit que, quoique l'on écrive *obtinuit*, les oreilles n'entendent qu'un *p* dans la prononciation, *optinuit*: c'est ainsi que de *scribo* on fait *scripsi*.

Dans les anciennes inscriptions on trouve *apsens* pour *absens*, *pleps* pour *plebs*, *poplicus* pour *publicus*, etc.

Cujas fait venir *aubaine* ou *aubene* d'*advena*, étranger, par le changement de *v* en *b*; d'autres disent *aubains*, quasi *alibi nati*. On trouve *berna* au lieu de *verna*.

Le changement de ces deux lettres labiales, *v*, *b*, a donné lieu à quelques jeux de mots, entr'autres à ce mot d'Aurélien, au sujet de Bonose, qui passoit sa vie à boire : *Natus est non ut vivat, sed ut bibat*. Ce Bonose étoit un capitaine originaire d'Espagne; il se fit proclamer empereur dans les Gaules, sur la fin du 3^e siècle. L'empereur Probus le fit pendre, et l'on disoit, *c'est une bouteille de vin qui est pendue*.

Outre le changement du *b* en *p* ou en *v*, on trouve aussi le *b* changé en *f* ou en *φ*, parce que ce sont des lettres labiales; ainsi, de *βρέμω* est venu *fremo*, et, au lieu de *sibilare*, on a dit, *sifilare*, d'où est venu notre mot *siffler*. C'est par ce changement réciproque, que, du grec *ἄμφο*, les Latins ont fait *ambo*.

Plutarque remarque que les Lacédémoniens changeoient le *φ* en *b*; qu'ainsi, ils prononçoient *Bilippe*, au lieu de *Philippe*.

On pourroit rapporter un grand nombre d'exemples pareils de ces permutations de lettres; ce que nous venons d'en dire nous paroît suffisant pour faire voir que les réflexions que l'on fait sur l'étymologie ont, pour la plupart, un fondement plus solide qu'on ne le croit communément.

Parmi nous, les villes où l'on bat monnoie sont distinguées les unes des autres par une lettre qui est marquée au bas de l'écu de France. Le *B* fait connoître que la pièce de monnoie a été frappée à Rouen.

On dit d'un ignorant, d'un homme sans lettres, qu'il ne sait ni a ni b. Nous pouvons

rapporter ici , à cette occasion , l'épithaphe que M. Ménage fit d'un certain abbé :

Ci-dessous git monsieur l'abbé
 Qui ne savoit ni *a* ni *b* ;
 Dieu nous en doint bientôt un autre
 Qui sache au moins sa patenôtre.

BAILLEMENT, s. m. Ce mot est aussi un terme de *grammaire* ; on dit également *hiatus* : mais ce dernier est latin. Il y a *bdillement* toutes les fois qu'un mot terminé par une voyelle est suivi d'un autre qui commence par une voyelle, comme dans *il m'obligea à y aller* ; alors la bouche demeure ouverte entre les deux voyelles , par la nécessité de donner passage à l'air qui forme l'une, puis l'autre sans aucune consonne intermédiaire ; ce concours de voyelles est plus pénible à exécuter pour celui qui parle, et par conséquent moins agréable à entendre pour celui qui écoute ; au lieu qu'une consonne faciliteroit le passage d'une voyelle à l'autre. C'est ce qui a fait que dans toutes les langues, le mécanisme de la parole a introduit ou l'élision de la voyelle du mot précédent, ou une consonne euphonique entre les deux voyelles.

L'élision se pratiquoit même en prose chez les Romains. « Il n'y a personne parmi nous, » quelque grossier qu'il soit, dit Cicéron, » qui ne cherche à éviter le concours des » voyelles, et qui ne les réunisse dans l'oc- » casion. » *Quod quidem latina lingua sic observat, nemo ut tam rusticus sit, quin*

vocales nolit conjungere. Cic. *Orator.*, n. 150. Pour nous, excepté avec quelques monosyllabes, nous ne faisons usage de l'éli-sion que lorsque le mot suivi d'une voyelle est terminé par un e muet; par exemple, *une sincère amitié*, on prononce *sincer-amitié*. On élide aussi l'i de *si* en *si il*, qu'on prononce *s'il*; on dit aussi *m'amie* dans le style familier, au lieu de *ma amie* ou *mon amie*: nos pères disoient *m'amour*.

Pour éviter de tenir la bouche ouverte entre deux voyelles, et pour se procurer plus de facilité dans la prononciation, le mécanisme de la parole a introduit dans toutes les lan-gues, outre l'éli-sion, l'usage des lettres eupho-niques; et, comme dit Cicéron, on a sacrifié les règles de la grammaire à la facilité de la prononciation: *Consuetudini auribus indul-genti libenter obsequor. Impetratum est à consuetudine ut peccare suavitatis causâ liceret.* Cicér. *Orator.*, n. 158. Ainsi nous disons *mon ame*, *mon épée*, plutôt que *ma ame*, *ma épée*. Nous mettons un *t* euphonique dans *y a-t-il*, *dira-t-on*; et ceux qui, au lieu du tiret ou trait d'union, mettent une apos-trophe après le *t*, font une faute: l'apostrophe n'est destinée qu'à marquer la suppression d'une voyelle; or il n'y a point ici de voyelle élidée ou supprimée.

Quand nous disons *si l'on* au lieu de *si on*, l' n'est point alors une lettre euphonique, quoiqu'en dise M. l'abbé Girard, *tom. I.*, p. 344. On est un abrégé de *homme*; on dit *l'on*, comme on dit *l'homme*. On m'a dit, c'est-à-dire, *un homme*, *quelqu'un m'a dit*.

On marque une proposition indéfinie, *indivium vagum*. Il est vrai que quoiqu'il soit indifférent pour le sens de dire *on dit* ou *bon dit*, l'un doit être quelquefois préféré à l'autre, selon ce qui précède ou ce qui suit, c'est à l'oreille à le décider; et quand elle préfère *l'on* au simple *on*, c'est souvent par la raison de l'euphonie, c'est-à-dire, par la douceur qui résulte à l'oreille de la rencontre de certaines syllabes. Au reste ce mot *euphonie* est tout grec, *eu*, bien, et *phonè*, son.

En grec *ν* le, qui répond à notre *n*, étoit une lettre euphonique, sur-tout après *l* et *l'*: ainsi au lieu de dire *ἕξον ἀνδρας*, *vingti viri*, ils disent *ἕξον ἀνδρας*, sans mettre *ce*, entre les deux mots.

Nos voyelles sont quelquefois suivies d'un son nasal, qui fait qu'on les appelle alors *voyelles nasales*. Ce son nasal est un son qui peut être continué, ce qui est le caractère distinctif de toute voyelle: ce son nasal laisse donc la bouche ouverte; et quoiqu'il soit marqué dans l'écriture par un *n*, il est une véritable voyelle: et les poètes doivent éviter de le faire suivre par un mot qui commence par une voyelle, à moins que ce ne soit dans les occasions où l'usage a introduit une *n* euphonique entre la voyelle nasale et celle du mot qui suit.

Lorsque l'adjectif qui finit par un son nasal est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, alors on met l'*n* euphonique entre les deux, du moins dans la prononciation; par exemple *un-n-enfant*, *bon-n-homme*, *comme-n-accord*, *non-n-ami*. La particule

on est aussi suivie de l'*n* euphonique, *on-n-a*. Mais si le substantif précède, il y a ordinairement un *bâillement* ; un *écran illuminé*, un *tyran odieux*, un *entretien honnête*, une *citation équivoque*, un *parfum incommode* ; on ne dira pas un *tyran-n-odieux*, un *entretien-n-honnête*, etc. On dit aussi un *bassin à barbe*, et non un *bassin-n-à barbe*. Je sais bien que ceux qui déclament des vers où le poète n'a pas connu ces voyelles nasales, ajoutent l'*n* euphonique, croyant que cette *n* est la consonne du mot précédent : un peu d'attention les détromperoit ; car, prenez y garde, quand vous dites, *il est bon-n-homme*, *bon-n-ami*, vous prononcez *bon* et ensuite *n-homme*, *n-ami*. Cette prononciation est encore plus désagréable avec les diphthongues nasales, comme dans ce vers d'un de nos plus beaux opéra :

Ah ! j'attendrai long-temps, la nuit est loin encore ;

où l'acteur, pour éviter le *bâillement*, prononce *loin-n-encore* ; ce qui est une prononciation normande.

Le *b* et le *d* sont aussi des lettres euphoniques. En latin *ambire* est composé de l'ancienne préposition *am*, dont on se servoit au lieu de *circum* et de *ire* ; or, comme *am* étoit en latin une voyelle nasale, qui étoit même éliée dans les vers, le *b* a été ajouté entre *am* et *ire* ; *euphoniæ causâ*.

On dit en latin *prosum*, *prosumus*, *profui* ; ce verbe est latin composé de la préposition *pro*, et de *sum* ; mais si après *pro*, le verbe com-

mence par une voyelle ; alors le mécanisme de la parole ajoute un *d*, *prosum*, *pro-d-es*, *pro-d-est*, *pro-d-eram*, etc. On peut faire de pareilles observations en d'autres langues ; car il ne faut jamais perdre de vue que les hommes sont par-tout des hommes, et qu'il y a dans la nature uniformité et variété.

BARBARISME, s. m. Le *barbarisme* est un des principaux vices de l'élocution.

Ce mot vient de ce que les Grecs et les Romains appeloient les autres peuples *barbares*, c'est-à-dire, *étrangers* ; par conséquent tout mot étranger, mêlé dans la phrase grecque ou latine, étoit appelé *barbarisme*. Il en est de même de tout idiotisme ou façon de parler, et de toute prononciation qui a un air étranger : par exemple, un anglais qui diroit à Versailles, *est pas le roi allé à la chasse*, pour dire, *le roi n'est-il pas allé à la chasse?* ou *je suis sec*, pour dire, *j'ai soif*, feroit autant de *barbarismes* par rapport au français.

Il y a aussi une autre espèce de *barbarisme* ; c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue, mais qu'il est pris dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue, ensorte que les naturels du pays sont étonnés de l'emploi que l'étranger fait de ce mot : par exemple, nous nous servons au figuré du mot *d'entrailles*, pour marquer le sentiment tendre que nous avons pour autrui ; ainsi nous disons il a de bonnes *entrailles*, c'est-à-dire, il est compatissant. Un étranger écrivant à M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, lui dit :

Monseigneur, vous avez pour moi des boyaux de père. Boyaux ou *intestins* pris en ce sens, sont un *barbarisme*, parce que, selon l'usage de notre langue, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré que nous donnons à *entrailles*.

Ainsi il ne faut pas confondre le *barbarisme* avec le solécisme; le *barbarisme* est une élocution étrangère, au lieu que le solécisme est une faute contre la régularité de la construction d'une langue; faute que les naturels du pays peuvent faire par ignorance ou par inadvertance, comme quand ils se trompent dans le genre des noms, ou qu'ils font quelque autre faute contre la syntaxe de leur langue.

Ainsi on fait un *barbarisme*, 1°. en disant un mot qui n'est point du dictionnaire de la langue; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage ordinaire, comme quand on se sert d'un adverbe comme d'une préposition; par exemple, *il arrive auparavant midi*, au lieu de dire *avant midi*; 3°. enfin en usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue.

Au lieu que le solécisme regarde les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe d'une langue, 1°. les déclinaisons, par exemple, *les émaux* au lieu de dire *les émaux*; 2°. les conjugaisons, comme si l'on disoit *il allit* pour *il alla*; 3°. la syntaxe, par exemple, *je n'ai point de l'argent*, pour *je n'ai point d'argent*.

J'ajouterai ici un passage tiré du IV°. livre *ad Herennium*, ouvrage attribué à Cicéron: la *latinité*, dit l'auteur, *consiste à parler purement, sans aucun vice dans l'élocution.* « Il

» y a deux vices qui empêchent qu'une phrase
 » ne soit latine, le solécisme et le *barbarisme* ;
 » le solécisme, c'est lorsqu'un mot n'est pas bien
 » construit avec les autres mots de la phrase ;
 » et le *barbarisme*, c'est quand on trouve dans
 » une phrase un mot qui ne devoit pas y pa-
 » roître, selon l'usage reçu ». *Latinitas est*
quæ sermonem purum conservat, ab omni
vitio remotum. Vitia in sermone, quominus
is latinus sit, duo possunt esse ; solécismus et
barbarismus. Solécismus est, cum verbis plu-
ribus consequens verbum superiori non ac-
commodatur. Barbarismus est, cum verbum
aliquid vitiose affertur. Rhetoricorum ad
 Herenn. Lib. IV, cap. XII.

BAT, BATTOLOGIE, BUTUBATA.

En expliquant ce que c'est que *battologie*, nous ferons entendre les deux autres mots.

BATTOLOGIE, s. f. c'est un des vices de l'élocution ; c'est une multiplicité de paroles qui ne disent rien ; c'est une abondance stérile de mots vides de sens, *inane multiloquium*. Ce mot est grec, *βαττολογία*, *inanis eorumdem repetitio* ; et *βαττολογέω*, *verbosus sum*. Au ch. vi de S. Matthieu, vers. 7, Jésus-Christ nous défend d'imiter les payens dans nos prières, et de nous étendre en longs discours et en vaines répétitions des mêmes paroles. Le grec porte, *μη βαττολογείτε*, c'est-à-dire, *ne tombez pas dans la battologie* ; ce que la vulgate traduit par *nolite multum loqui*.

A l'égard de l'étymologie de ce mot, Suidas croit qu'il vient d'un certain Battus, poète sans

génie, qui répétoit toujours les mêmes chansons.

D'autres disent que ce mot vient de Battus, roi de Libye, fondateur de la ville de Cyrène, qui avoit, dit-on, une voix frêle et qui bégayoit; mais quel rapport y a-t-il entre la *battologie* et le bégayement?

On fait aussi venir ce mot d'un autre Battus, pasteur, dont il est parlé dans le *II. livre des Métamorphoses* d'Ovide, v. 702., qui répondit à Mercure: *sub illis montibus, inquit, erant; et erant sub montibus illis.* Cette réponse qui répète à peu près deux fois la même chose, donne lieu de croire qu'Ovide adoptoit cette étymologie. Tout cela me paroît puéril. Avant qu'il y eût des princes, des poètes et des pasteurs appelés Battus, et qu'ils fussent assez connus pour donner lieu à un mot tiré de quelque un de leurs défauts, il y avoit des diseurs de rien; et cette manière de parler, vide de sens, étoit connue et avoit un nom; peut-être étoit-elle déjà appelée *battologie*. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux croire que ce mot a été formé par onomatopée de *bath*, espèce d'interjection en usage quand on veut faire connoître que ce qu'on nous dit n'est pas raisonnable, que c'est un discours déplacé, vide de sens: par exemple, si l'on nous demande qu'a-t-il dit? nous répondons *bath*; rien; *patipata*. C'est ainsi que dans Plaute, (Pseudolus, act. I. sc. 3.) Calidore dit: *quid opus est?* à quoi bon cela? Pseudolus répond: *Potin aliam rem ut cures?* vous plaît-il de ne vous point mêler de cette affaire? ne vous en mettez point en peine, laissez-moi faire. Calidore réplique *at...* mais..... Pseudolus l'interrompt en disant *bat*:
comme

comme nous dirions *ba, ba, ba*, discours inutile, *vous ne savez ce que vous dites*.

Au lieu de notre *patipata*, où le *p* peut aisément être venu du *b*, les Latins disoient *butubata*, et les Hébreux בִּטּוּבָה *bitubote*, pour répondre à une façon de parler futile. Festus dit que Nævius appelle *butubata* ce qu'on dit des phrases vaines qui n'ont point de sens, qui ne méritent aucune attention : *butubata Nævius pro nugatoriis posuit, hoc est nullius dignationis*. Scaliger croit que le mot de *butubata* est composé de quatre monosyllabes, qui sont fort en usage parmi les enfans, les nourrices et les imbéciles ; savoir *bu, tu, ba, ta* : *bu*, quand les enfans demandent à boire ; *ba* ou *pa*, quand ils demandent à manger ; *ta* ou *tatam*, quand ils demandent leur père, où le *t* se change facilement en *p* ou en *m*, *maman* ; mots qui étoient aussi en usage chez les Latins, au témoignage de Varron et de Caton ; et pour le prouver, voici l'autorité de Nonius Marcellus au mot *buas*. *Buas, potionem positam parvulorum. Var. Cato, vel de liberis educandis. Cum cibum ac potionem buas, ac papas docent et matrem mammam, et patrem tatam.*

BRACHYGRAPHIE, s. f., c'est-à-dire, l'art d'écrire par abréviations. Ce mot est composé de βραχύς, *brevis*, et de γράφω, *scribo*. Ces abréviations étoient appelées *notæ* ; et ceux qui en faisoient profession, *notarii*. Gruter nous en a conservé un recueil qu'il a fait graver à la fin du second tome de ses inscriptions,

notæ Tironis ac Senecæ. Ce Tiron étoit un affranchi de Cicéron, dont il écrivit l'histoire ; il étoit très-habile à écrire en abrégé.

Cet art est très-ancien : ces scribes écrivoient plus vite que l'orateur ne parloit ; et c'est ce qui a fait dire à David , *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*, Ps. 44. « Malangue » est comme la plume d'un écrivain qui écrit » vite ». Quelque vite que les paroles soient prononcées, dit Martial, la main de ces scribes sera encore plus prompte : à peine votre langue finit-elle de parler, que leur main a déjà tout écrit.

Currant verba licet, manus est velocior illis:

Vix dum lingua tuum, dextra peregit opus.

Mart. épig.

Mañlius parlant des enfans qui viennent au monde sous le signe de la vierge, dit :

*Hic est scriptor erit velox, cui littera verbum est,
Quique notis linguam superet, cursimque loquentis
Excipiat longas, nova per compendia voces.*

Manil. Aston. lib. IV. v. 197.

C'est par de semblables expédiens, que certains scribes que nous avons eus à Paris, suivoient, en écrivant, nos plus habiles prédicateurs ; et ce fut par ce moyen que parut, il y a environ trente ans, une édition des sermons du P. Massillon.

C.

C. Le C, c, est la troisième lettre de notre alphabet. La figure de cette lettre nous vient des Latins. Elle a aujourd'hui un son doux devant l'e et devant l'i ; on prononce alors le c come un s, ce, ci, comme se, si ; ensorte qu'alors on pourroit regarder le c, comme le *sigma* des Grecs, tel qu'il se voit souvent, surtout dans les inscriptions, avec la figure de notre C capital, ΤΑΙΣ ΗΜΕΡΑΙΣ (Gruter, t. I, pag. 70) c'est-à-dire, *tais, emerais* ; et au tome II, pag. 1020, on lit une ancienne inscription qui se voit à Alexandrie sur une colonne, ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ ΠΕΡΙΚΛΙΤΟΣ ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΣ, *Democrates periclitos architectos*, Démocrates, illustré architecte. Il y a un très-grand nombre d'exemples du *sigma* ainsi écrit, surtout en lettres majeures ou capitales ; car en lettres communes le *sigma* s'écrit ainsi σ au commencement et au milieu des mots, et ainsi ς à la fin des mots. A l'égard de la troisième figure du *sigma*, elle est précisément comme notre c dans les lettres capitales, et elle est en usage au commencement, au milieu, et à la fin des mots : mais dans l'écriture commune on recourbe la pointe inférieure du c, comme si on ajoutoit une virgule au c : en voici la figure C.

Ainsi il paroît que le c doux n'est que le *sigma* des Grecs ; et il seroit à souhaiter que le c eût alors un caractère particulier qui le distinguât.

du *c* dur ; car lorsque le *c* est suivi d'un *a* , d'un *o* ou d'un *u* , il a un son dur ou sec , comme dans *canon* , *cabinet* , *cadenat* , *coffre* , *Cologne* , *colombe* , *copiste* , *curiosité* , *cuvette* , etc. Alors le *c* n'est plus la même lettre que le *c* doux , quoiqu'il paroisse sous la même figure ; c'est le cappa des Grecs , Κ , κ , dont on a retranché la première partie ; c'est le *q* des Latins écrit sans *u* , ainsi qu'on le trouve en quelques anciens : *pronunciandum q latinum sine u* , *quod hæ voces ostendunt* , *punicè qalam* , κάλαμος . *calamus* , *qane* , κάνα , *canna* , (*Angeli Canisil* Ελληνισμος . *Parisiis* , 1578 , pag. 31.)

En bas-breton , on écrit aussi le *q* sans *u* , *é qever* , envers ; *qen* , *qer* , tant , tellement. Le *q* sans *u* est le cappa des Grecs , qui a les mêmes règles et le même son. (*Grammaire française celtique* , à Vannes 1738.)

✱ S'il arrive que par la raison de l'étymologie on conserve le *c* dans l'écriture devant *a* , *o* , *u* ; que dans la prononciation on donne le son doux au *c* , comme quand on écrit *il prononça* , *François* , *conçu* , *reçu* , etc. à cause de *prononcer* , *France* , *concevoir* , *recevoir* , etc. , alors on met sous le *c* une petite marque qu'on appelle *cédille* , ce qui pourroit bien être le même *sigma* dont nous avons déjà parlé , qui , en lettre commune , s'écrit ainsi *ς* , *σω* , *σδ* , ensorte que la petite queue de ce *sigma* pourroit bien être notre *cédille*.

Depuis que l'auteur du bureau typographique a mis en usage la méthode dont on parle *au chap. vi de la grammaire générale de P. R.* les maîtres qui montrent aujourd'hui à lire , à

Paris, donnent une double dénomination au *c* ; ils l'appellent *ce* devant *e* et devant *i* ; ainsi en faisant épeler, ils font dire, *ce, e, ce : ce, i, ci.*

À l'égard du *c* dur ou sec, ils l'appellent *ke* ou *que* ; ainsi pour faire épeler *cabane*, ils font dire *ke, a, ca ; be, a, ba, caba ; ne, e, ne, ca-ba-ne* ; car aujourd'hui on ne fait que joindre un *e* muet à toutes les consonnes ; ainsi on dit *be, ce, de, fe, me, re, te, se, ve* ; et jamais *effe, emme, enne, erre, esse*. Cette nouvelle dénomination des lettres facilite extrêmement la lecture, parce qu'elle fait assembler les lettres avec bien plus de facilité. On lit en vertu de la dénomination qu'on donne d'abord à la lettre.

Il n'y a donc proprement que le *c* dur qui soit le *kappâ* des Grecs κ , dont on a retranché la première partie. Le *c* garde ce son dur après une voyelle et devant une consonne ; *dicter, effectif.*

Le *c* dur et le *q* sans *u* ne sont presque qu'une même lettre : il y a cependant une différence remarquable dans l'usage que les Latins ont fait de l'une et de l'autre de ces lettres, lorsqu'ils ont voulu que la voyelle qui suit le *q* accompagné de l'*u*, ne fit qu'une même syllabe ; ils se sont servis de *qu* ; ainsi ils ont écrit *aqua, qui, quiret, reliquum*, etc. ; mais lorsqu'ils ont eu besoin de diviser cette syllabe, ils ont employé le *c* au lieu de notre *trema* ; ainsi on trouve dans Lucrèce *a-cu-a* en trois syllabes, au lieu de *aqua* en deux syllabes ; de même ils ont écrit *qui* monosyllabe au nominatif, au lieu qu'ils écrivoient *cu-i* dissyllabe au datif. On

trouve aussi dans Lucrèce *cu-i-ret*, pour *quiret*; *relicu-um*, pour *reliquum*.

Il faut encore observer le rapport du *c* au *g*. Avant que le caractère *g* eût été inventé chez les Latins, le *c* avoit en plusieurs mots la prononciation du *g*; ce fut ce qui donna lieu à Sp. Carvilius, au rapport de Terentius Scaurus, d'inventer le *g* pour distinguer ces deux prononciations : c'est pourquoi Diomède, *lib. II, cap. de litterâ*, appelle le *g* *lettre nouvelle*.

Quoique nous ayons un caractère pour le *c*, et un autre pour le *g*, cependant lorsque la prononciation du *c* a été changée en celle du *g*, nous avons conservé le *c* dans notre orthographe, parce que les yeux s'étoient accoutumés à voir le *c* en ces mots-là : ainsi nous écrivons toujours *Claude*, *Cicogne*, *second*, *secondement*, *seconder*, *secret*, quoique nous prononçons *Glaude*, *Cigogne*, *segond*, *segondement*, *segonder*; mais on prononce *secret*, *secrètement*, *secrétaire*.

Les Latins écrivoient indifféremment *vice-simus* ou *vigesimus*; *Gaius* ou *Caius*; *Gneius* pour *Cneius*.

Pour achever ce qu'il y a à dire sur ce rapport du *c* au *g*, je ne puis mieux faire que de transcrire ici ce que l'auteur de la méthode latine de P. R. a recueilli à ce sujet, *pag. 647*.

« Le *g* n'est qu'une diminution du *c*, au » rapport de Quintilien; aussi ces deux lettres » ont-elles grande affinité ensemble, puisque » de κυβερνήτης nous faisons *gubernator*; de κλέος, » *gloria*; de *agere*, *actum*; de *nec-otium*, » *negotium*: et Quintilien témoigne que dans » *Gaius*, *Gneius*, on ne distinguoit pas si

» c'étoit un *c* ou un *g* : c'est de-là qu'est venu
 » que de *centum* on a formé *quadringenti* ,
 » *quingenti* , *septingenti* , etc. de *porricere*
 » qui est demeuré en usage dans les sacrifices ,
 » on a fait *porrigere* , et semblables.

» On croit que le *g* n'a été inventé qu'après
 » la première guerre de Carthage , parce qu'on
 » trouve toujours le *c* pour le *g* dans la colonne
 » appelée *rostrata* , qui fut élevée alors en l'hon-
 » neur de Duilius , consul , et qui se voit encore à
 » Rome au capitolé ; on y lit : *macistratos*
 » *leçiones pucnando copias Cartaciniensis* :
 » ce que l'on ne peut bien entendre si l'on ne
 » prend le *c* dans la prononciation du *k*. Aussi
 » est-il à remarquer que Suidas , parlant du
 » croissant que les sénateurs portoient sur leurs
 » souliers , l'appelle τὸ Ρωμαϊκὸν κασπά ; faisant
 » assez voir par-là que le *c* et le *k* passaient
 » pour une même chose , comme en effet ils
 » n'étoient point différens dans la prononcia-
 » tion ; car au lieu qu'aujourd'hui nous adou-
 » cissons beaucoup le *c* devant l'*e* et devant l'*i* ,
 » ensorte que nous prononçons *Cicero* comme
 » s'il y avoit *Sisero* ; eux , au contraire , pro-
 » nonçoient le *c* en ce mot et en tous les autres ,
 » de même que dans *caput* et dans *corpus* ,
 » *kikero* ».

Cette remarque se confirme par la manière
 dont on voit que les Grecs écrivoient les mots
 Latins où il y avoit un *c* , sur-tout les noms
 propres , *Cæsar* , Καῖσαρ ; *Cicero* , Κικέρων , qu'ils
 auroient écrit , Σισέρον s'ils avoient prononcé ce
 mot comme nous le prononçons aujourd'hui.

Voici encore quelques remarques sur le *c*.

Le *c* est quelquefois une lettre euphonique ,

c'est-à-dire, mise entre deux voyelles pour empêcher le bâillement ou *hiatus*; *si-c-ubi*, au lieu de *si-ubi*, si en quelque part, si en quelque endroit; *nun-c-ubi*, pour *num-ubi*? est-ce que jamais? est-ce qu'en quelque endroit?

Quelques auteurs ont cru que le *c* venoit du *chaph* des Hébreux, à cause que la figure de cette lettre est une espèce de quarré ouvert par un côté; ce qui fait une sorte de *c* tourné à gauche à la manière des Hébreux; mais le *chaph* est une lettre aspirée, qui a plus de rapport au χ , *chi*, des Grecs qu'à notre *c*.

D'ailleurs, les Latins n'ont point imité les caractères hébreux. La lettre des Hébreux, dont la prononciation répond davantage au $\kappa\acute{\alpha}\pi\alpha$ et à notre *c*, c'est le *kouph* dont la figure n'a aucun rapport au *c*.

Le P. Mabillon a observé que Charlemagne a toujours écrit son nom avec la lettre *c*; au lieu que les autres rois de la seconde race qui portoient le nom de Charles, l'écrivoient avec un *k*; ce qui se voit encore sur les monnoies de ces temps-là.

Le *C* qui est la première lettre du mot *centum*, étoit, chez les Romains, une lettre numérale qui signifioit *cent*. Nous en faisons le même usage quand nous nous servons du chiffre romain, comme dans les comptes qu'on rend en justice, en finances, etc. Deux *CC* marquent *deux cents*, etc. Le \bar{C} . avec une barre au-dessus, comme on le voit ici, signifioit *cent mille*. Comme le *C* est la première lettre de *condemno*, on l'appeloit *lettre funeste* ou *triste*, parce que quand les juges condamnoient un criminel, ils jetoient dans l'urne une tablette sur quoi la

lettre *c* étoit écrite ; au lieu qu'ils y écrivoient un *A* quand ils vouloient absoudre. *Universi iudices in cistam tabulas simul conjiciebant suas : easque inculptas litteras habebant , A , absolutionis ; C , condemnationis.* (Asconius Pedianus in Divinat. Cic.)

Dans les noms propres, le *C* écrit par abréviation signifie *Caius* : s'il est écrit de droite à gauche, il veut dire *Caia*. Voyez Valerius Probus, *de notis Romanorum*, qui se trouve dans le recueil des grammairiens latins, *auctores linguæ latinæ*.

Le *C*, mis après un nom propre d'homme, ou doublé après deux noms propres, marquoit la dignité de *consul*. Ainsi, Q. Fabio et T. Quintio CC, signifie *sous le consulat de Quintus Fabius, et de Titus Quintius*.

En italien, le *c* devant l'*e* ou devant l'*i*, a une sorte de son qui répond à notre *tche*, *tchi*, faisant entendre le *t* foiblement : au contraire, si le *c* est suivi d'une *h*, on le prononce comme *ké* ou *qué*, *ki* ou *qui* ; mais la prononciation particulière de chaque consonne regarde la grammaire particulière de chaque langue.

Parmi nous, le *C* sur les monnoies est la marque de la ville de Saint-Lô en Normandie.

CACOPHONIE, s. f. *terme de grammaire* ou plutôt de *rhétorique*. C'est un vice d'élocution, c'est un son désagréable ; ce qui arrive ou par la rencontre de deux voyelles ou de deux syllabes, ou enfin de deux mots rapprochés, dont il résulte un son qui déplaît à l'oreille.

Ce mot *cacophonie* vient de deux mots grecs ; κακός, *mauvais*, et φωνή, *voix*, *son*.

Il y a *cacophonie*, sur-tout en vers, par la rencontre de deux voyelles : cette sorte de *cacophonie* se nomme *hiatus* ou *bdillement*, comme dans les trois derniers vers de ce quatrain de Pibrac, dont le dernier est beau :

Ne vas au bal qui n'aimera la danse ,
 Ni à la mer qui craindra le danger ,
 Ni au festin qui ne voudra manger ,
 Ni à la cour qui dira ce qu'il pense.

La rime qui est une ressemblance de son, produit un effet agréable dans nos vers, mais elle nous choque en prose. Un auteur a dit que Xerxès transporta en Perse la bibliothèque que Pisistrate avoit faite à Athènes, où Seleucus Nicanor la fit reporter ; mais que dans la suite *Sylla la pillà* ; ces trois *la* font une *cacophonie* qu'on pouvoit éviter en disant, *mais dans la suite elle fut pillée par Sylla*. Horace a dit, *æquam memento rebus in arduis servare mentem* ; il y auroit eu une *cacophonie* si ce poète avoit dit *mentem memento*, quoique sa pensée eût été également entendue. Il est vrai que l'on a rempli le principal objet de la parole, quand on s'est exprimé de manière à se faire entendre : mais il n'est pas mal de faire attention qu'on doit des égards à ceux à qui l'on adresse la parole : il faut donc tâcher de leur plaire ou du moins éviter ce qui leur seroit désagréable et ce qui pourroit offenser la délicatesse de l'oreille, juge sévère qui décide en souverain, et ne rend aucune raison de ses décisions : *Ne extre-*

morum verborum cum insequentibus primis concursus , aut hiulcas voces efficiat aut asperas ; quamvis enim suaves gravesque sententiæ , tamen si inconditis verbis efferruntur , offendent aures , quarum est iudicium superbissimum : quod quidem latina lingua sic observat , nemo ut tam rusticus sit quin vocales nolit conjungere. Cic. Orat. c. 44.

CARACTÈRES. Suivant Hérodote , les Egyptiens avoient deux sortes de *caractères* , les uns sacrés , les autres populaires : les sacrés étoient des hiéroglyphes ou symboles ; ils s'en servoient dans leur morale , leur politique , et sur-tout dans les choses qui avoient rapport à leur fanatisme et à leur superstition. Les monumens où l'on voit le plus d'hiéroglyphes , sont les obélisques. Diodore de Sicile , *liv. III , pag. 144* , dit que de ces deux sortes de *caractères* , les populaires et les sacrés ou hiéroglyphiques , ceux-ci n'étoient entendus que des prêtres.

CAS , s. m. Ce mot vient du mot latin *casus* , chute , rac. *cadere* , tomber. Les *cas* d'un nom sont les différentes inflexions ou terminaisons de ce nom ; l'on a regardé ces terminaisons comme autant de différentes chûtes d'un même mot. L'imagination et les idées accessoires ont beaucoup de part aux dénominations , et à bien d'autres sortes de pensées ; ainsi ce mot *cas* est dit ici dans un

sens figuré et métaphorique. Le nominatif, c'est-à-dire, la première dénomination tombant, pour ainsi dire, en d'autres terminaisons, fait les autres *cas* qu'on appelle *obliques*. *Nominativus sive rectus, cadens à sua terminatione in alias, facit obliquos casus.* Prisc. liv. v., de casu.

Ces terminaisons sont aussi appelées *désinances*; mais ces mots *terminaison*, *désinance*, sont le *genre*. *Cas* est l'*espèce*, qui ne se dit que des noms; car les verbes ont aussi des terminaisons différentes, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, etc. Cependant on ne donne le nom de *cas*, qu'aux terminaisons des noms, soit au singulier, soit au pluriel. *Pater, Patris, patri, patrem, patre*; voilà toutes les terminaisons de ce mot au singulier; en voilà tous les *cas*, en observant seulement que la première terminaison *pater*, sert également pour nommer et pour appeler.

Les noms hébreux n'ont point de *cas*; ils sont souvent précédés de certaines prépositions qui en font connoître les rapports: souvent aussi c'est le sens, c'est l'ensemble des mots de la phrase qui, par le mécanisme des idées accessoires et par la considération des circonstances, donne l'intelligence des rapports des mots; ce qui arrive aussi en latin à l'égard des noms indéclinables, tels que *fas* et *nefas*, *cornu*, etc. Voyez la *grammaire hébraïque* de Masclef, tom. I., c. 2, n. 6.

Les Grecs n'ont que cinq *cas*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accusatif*, *vocatif*: mais la

force de l'*ablatif* est souvent rendue par le *génitif*, et quelquefois par le *datif*. *Ablativi formæ Græci carent; non vi, quæ genitivo, et aliquando dativo refertur.* Canisii Hellenismi, *Part. orat*, p. 87.

Les Latins ont six *cas*, tant au singulier qu'au pluriel, *nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif*. Nous avons déjà parlé de l'*ablatif* et de l'*accusatif*; il seroit inutile de répéter ici ce que nous disons en particulier de chacun des autres *cas* : on peut le voir en leur rang.

Il suffira de dire ici un mot du nom de chaque *cas*.

Le premier, c'est le *nominatif*; il est appelé *cas* par extension, et parce qu'il doit se trouver dans la liste des autres terminaisons du nom; il nomme, il énonce l'objet dans toute l'étendue de l'idée qu'on en a sans aucune modification; et c'est pour cela qu'on l'appelle aussi le *cas direct, rectus* : quand un nom est au *nominatif*, les grammairiens disent qu'il est *in recto*.

Le *génitif* est ainsi appelé, parce qu'il est, pour ainsi dire, le fils-ainé du *nominatif*, et qu'il sert ensuite plus particulièrement à former les *cas* qui le suivent; ils en gardent toujours la lettre caractéristique ou figurative, c'est-à-dire, celle qui précède la terminaison propre qui fait la différence des déclinaisons : par exemple, *is, i, em* ou *im, e* ou *i*, sont les terminaisons des noms de la troisième déclinaison des latins au singulier. Si vous avez à décliner quelqu'un de ces noms, gardez la

lettre qui précédera *is* au génitif : par exemple ; nominatif *rex* , c'est-à-dire *regs* , génitif *reg-is* , ensuite *reg-i* , *reg-em* , *reg-e* , et de même au pluriel *reg-es* , *reg-um* , *reg-ibus* . *Genitivus naturale vinculum generis possidet ; nascitur quidem à nominativo, generat autem omnes obliquos sequentes.* (Prisc. liv. V. de Casu.

Le *datif* sert à marquer principalement le rapport d'attribution , le profit, le dommage , par rapport à quoi , le pourquoi , *finis cui* .

L'*accusatif* accuse , c'est-à-dire , déclare l'objet ou le terme de l'action que le verbe signifie : on le construit aussi avec certaines prépositions et avec l'infinitif. Voyez ACCUSATIF.

Le *vocatif* sert à appeler ; Priscien l'appelle aussi *salutatorius* , *vale domine* ; bon jour monsieur , adieu monsieur.

L'*ablatif* sert à ôter avec le secours d'une préposition. Nous en avons parlé fort au long. Voyez ABLATIF.

Il ne faut pas oublier la remarque judicieuse de Priscien : « Chaque *cas* , dit-il , a » plusieurs usages ; mais les dénominations » se tirent de l'usage le plus connu et le plus » fréquent. » *Multas alias quoque et diversas unusquisque casus habet significationes, sed à notioribus et frequentioribus acceperunt nominationem, sicut in aliis quoque multis hoc invenimus.* Prisc. l. V. de Casu.

Quand on dit de suite et dans un certain ordre toutes les terminaisons d'un nom , c'est ce qu'on appelle *décliner* : c'est encore une

métaphore ; on commence par la première terminaison d'un nom , ensuite on descend , on décline , on va jusqu'à la dernière.

Les anciens grammairiens se servoient également du mot *décliner* , tant à l'égard des noms qu'à l'égard des verbes : mais il y a long-tems que l'on a consacré le mot *décliner* aux noms ; et que lorsqu'il s'agit de verbes , on dit *conjuguer* , c'est-à-dire , ranger toutes les terminaisons d'un verbe dans une même liste , et tous de suite , comme sous un même joug ; c'est encore une métaphore.

Il y a en latin quelques mots qui gardent toujours la terminaison de leur première dénomination ; on dit alors que ces mots sont indéclinables ; tels sont *fas* , *nefas* , *cornu* , au singulier , etc. Ainsi , ces mots n'ont point de *cas*.

Cependant , quand ces mots se trouvent dans une phrase , comme lorsqu'Horace a dit , *fas atque nefas exiguo sine libidinum discernunt avidi*. L. I. od. xvij. v. 10. Et ailleurs : *et peccare nefas aut pretium est mori*. L. III. od. iv. v. 24. Et Virgile , *jam cornu petat*. Ecl. ix. v. 57. *Cornu ferit ille , caveto*. Ecl. ix. v. 25. Alors le sens , c'est-à-dire , l'ensemble des mots de la phrase fait connoître la relation que ces mots indéclinables ont avec les autres mots de la même proposition , et sous quel rapport ils y doivent être considérés.

Ainsi , dans le premier passage d'Horace , je vois bien que la construction est , *illi avidi discernunt fas et nefas*. Je dirai donc que *fas et nefas* sont le terme de l'action ou l'objet de *discernunt* , etc. Si je dis qu'ils sont à l'accusatif , ce ne sera que par extension et par

analogie avec les autres mots latins qui ont des *cas*, et qui, en une pareille position, auroient la terminaison de l'accusatif. J'en dis autant de *cornu ferit*; ce ne sera non plus que par analogie qu'on pourra dire que *cornu* est là à l'ablatif; et l'on ne diroit ni l'un ni l'autre, si les autres mots de la langue latine étoient également indéclinables.

Je fais ces observations pour faire voir, 1°. que ce sont les terminaisons seules, qui, par leur variété, constituent les *cas*; et doivent être appelées *cas*: en sorte qu'il n'y a point de *cas*, ni par conséquent de déclinaison dans les langues où les noms gardent toujours la terminaison de leur première dénomination; et que, lorsque nous disons *un temple de marbre*, ces deux mots, *de marbre*, ne sont pas plus un génitif que les mots latins *de marmore*, quand Virgile a dit, *templum de marmore*, Georg. L. III. v. 13. et ailleurs: ainsi, *à* et *de* ne marquent pas plus des *cas* en français que *par*, *pour*, *en*, *sur*, etc. Voyez ARTICLE.

2°. Le second point qui est à considérer dans les *cas*, c'est l'usage qu'on en fait dans les langues qui ont des *cas*.

Ainsi, il faut bien observer la destination de chaque terminaison particulière; tel rapport, telle vue de l'esprit est marquée par tel *cas*, c'est-à-dire, par telle terminaison.

Or, ces terminaisons supposent un ordre dans les mots de la phrase; c'est l'ordre successif des vues de l'esprit de celui qui a parlé; c'est cet ordre qui est le fondement des relations immédiates des mots de leurs enchaînemens et de leurs terminaisons. *Pierre bat Paul;*
moi

moi aimer toi, etc. On va entendre ce que je veux dire.

Les *cas* ne sont en usage que dans les langues où les mots sont transposés, soit par la raison de l'harmonie, soit par le feu de l'imagination, ou par quelque autre cause.

Or, quand les mots sont transposés, comment puis-je connoître leurs relations ?

Ce sont les différentes terminaisons, ce sont les *cas* qui m'indiquent ces relations, et qui, lorsque la phrase est finie, me donnent le moyen de rétablir l'ordre des mots, tel qu'il a été nécessairement dans l'esprit de celui qui a parlé, lorsqu'il a voulu énoncer sa pensée par des mots : par exemple,

Frigidus agricolam si quando continet imber.
Virg. Georg. Lib. I. v. 259.

Je ne puis pas douter que, lorsque Virgile a fait ce vers, il n'ait joint dans son esprit l'idée de *frigidus* à celle d'*imber*, puisque l'un est le substantif, et l'autre l'adjectif. Or, le substantif et l'adjectif sont la chose même; c'est l'objet considéré comme tel : ainsi l'esprit ne les a point séparés.

Cependant, voyez combien ici ces deux mots sont éloignés l'un de l'autre; *frigidus* commence le vers, et *imber* le finit.

Les terminaisons font que mon esprit rapproche ces deux mots, et les remet dans l'ordre des vues de l'esprit, relatives à l'élocution; car l'esprit ne divise ainsi ses pensées que par la nécessité de l'énonciation.

Comme la terminaison de *frigidus* me fait

rappporter cet adjectif à *imber*, de même, voyant qu'*agricolam* est à l'accusatif, j'aperçois qu'il ne peut avoir de rapport qu'avec *continet*; ainsi, je range ces mots selon leur ordre successif, par lequel seul ils font un sens, *si quando imber frigidus continet domi agricolam*. Ce que nous disons ici est encore plus sensible dans ce vers,

Aret ager, vitio moriens, sitit, aeris, herba.
Virg. Ecl. vij. v. 57.

Ces mots, ainsi séparés de leurs corrélatifs, ne font aucun sens.

Est sec, le champ, vice, mourant, a soif, de l'air, l'herbe; mais les terminaisons m'indiquent les corrélatifs, et, dès-lors, je trouve le sens. Voilà le vrai usage des *cas*.

Ager aret, herba moriens sitit præ vitio aeris. Ainsi, les *cas* sont les signes des rapports, et indiquent l'ordre successif, par lequel seul les mots font un sens. Les *cas* n'indiquent donc le sens que relativement à cet ordre; et voilà pourquoi les langues, dont la syntaxe suit cet ordre et ne s'en écarte que par des inversions légères aisées à appercevoir, et que l'esprit rétablit aisément; ces langues, dis-je, n'ont point de *cas*; ils y seroient inutiles, puisqu'ils ne servent qu'à indiquer un ordre que ces langues suivent; ce seroit un double emploi. Ainsi, si je veux rendre raison d'une phrase française; par exemple, de celle-ci, *le roi aime le peuple*, je ne dirai pas que le roi est au nominatif, ni que le peuple est à l'accusatif; je ne vois en l'un ni en l'autre mot qu'une simple

dénomination, *le roi, le peuple* : mais, comme je sais, par l'usage, l'analogie et la syntaxe de ma langue, la simple position de ces mots me fait connoître leurs rapports, et les différentes vues de l'esprit de celui qui a parlé.

Ainsi, je dis 1°. que *le roi* paroissant le premier, est le sujet de la proposition, qu'il est l'agent, que c'est la personne qui a le sentiment d'aimer.

2°. Que *le peuple* étant énoncé après le verbe, *le peuple* est le complément d'*aime*; je veux dire que *aime* tout seul ne feroit pas un sens suffisant, l'esprit ne seroit pas satisfait. Il aime : hé quoi ? *le peuple*. Ces deux mots, *aime le peuple*, font un sens partiel dans la proposition. Ainsi, *le peuple* est le terme du sentiment d'aimer; c'est l'objet, c'est le patient. C'est l'objet du sentiment que j'attribue au roi. Or ces rapports sont indiqués en français par la place ou position des mots, et ce même ordre est montré en latin par les terminaisons.

Qu'il me soit permis d'emprunter ici, pour un moment, le style figuré. Je dirai donc qu'en latin, l'harmonie et le caprice accordent aux mots la liberté de s'écarter de la place que l'intelligence leur avoit d'abord marquée. Mais ils n'ont cette permission qu'à condition qu'après que toute la proposition sera finie, l'esprit de celui qui lit ou qui écoute les remettra, par un simple point de vue, dans le même ordre où ils auront été d'abord dans l'esprit de celui qui aura parlé.

Amusons-nous un moment à une fiction. S'il plaisoit à Dieu de faire revivre Cicéron, de

nous en donner la connoissance, et que Dieu ne donnât à Cicéron que l'intelligence des mots français, et nullement celle de notre syntaxe, c'est-à-dire, de ce qui fait que nos mots assemblés et rangés dans un certain ordre, font un sens : je dis que si quelqu'un disoit à Cicéron ; *illustre Romain ; après votre mort , Auguste vainquit Antoine*. Cicéron entendroit chacune de ces paroles en particulier, mais il ne connoitroit pas quel est celui qui a été le vainqueur, ni celui qui a été le vaincu ; il auroit besoin de quelques jours d'usage pour apprendre, parmi nous, que c'est l'ordre des mots, leur position et leur place, qui est le signe principal de leurs rapports.

Or, comme en latin il faut que le mot ait la terminaison destinée à sa position, et que, sans cette condition, la place n'influe en rien pour faire entendre le sens, *Augustus vicit Antonius* ne veut rien dire en latin. Ainsi, *Auguste vainquit Antoine*, ne formeroit d'abord aucun sens dans l'esprit de Cicéron, parce que l'ordre successif ou significatif des vues de l'esprit n'est indiqué en latin que par les *cas* ou terminaisons des mots : Ainsi il est indifférent pour le sens de dire, *Antonium vicit Augustus*, ou *Augustus vicit Antonium*. Cicéron ne concevroit donc point le sens d'une phrase, dont la syntaxe lui seroit entièrement inconnue. Ainsi il n'entendrait rien à *Auguste vainquit Antoine* ; ce seroit-là pour lui trois mots qui n'auroient aucun signe de rapport. Mais reprenons la suite de nos réflexions sur les *cas*.

Il y a des langues qui ont plus de six *cas*,

et d'autres qui en ont moins. Le P. Galanus, théatin, qui avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, dit qu'il y a dix *cas* dans la langue arménienne. Les Arabes n'en ont que trois.

Nous avons dit qu'il y a dans une langue et en chaque déclinaison autant de *cas* que de terminaisons différentes dans les noms; cependant, le génitif et le datif de la première déclinaison des Latins sont semblables au singulier. Le datif de la seconde est aussi terminé comme l'ablatif: il semble donc qu'il ne devroit y avoir que cinq *cas* en ces déclinaisons. Mais, 1°. il est certain que la prononciation de l'*a*, au nominatif de la première déclinaison, étoit différente de celle de l'*a* à l'ablatif; le premier est bref, l'autre est long.

2°. Le génitif fut d'abord terminé en *ai*, d'où l'on forma *æ* pour le datif. *In primâ declinatione dictum olim mensai, et hinc deinde formatum in dativo mensæ.* Perizonius in Sanctii Minervâ, L. I. c. vj. n. 4.

3°. Enfin l'analogie demande cette uniformité de six *cas* dans les cinq déclinaisons; et alors ceux qui ont une terminaison semblable, sont des *cas* par imitation avec les *cas* des autres terminaisons, ce qui rend uniforme la raison des constructions: *casus sunt non vocis, sed significationis, nec non etiam structuræ rationem servamus.* Prisc. L. V. de Casu.

Les rapports qui ne sont pas indiqués par des *cas* en grec, en latin, et dans les autres langues qui ont des *cas*, ces rapports, dis-je, sont suppléés par des prépositions, *clam patrem.* Teren. Hecy. act. III. sc. iij. v. 36.

Ces prépositions qui précèdent les noms, équivalent à des *cas*, pour le sens, puisqu'elles marquent des vues particulières de l'esprit ; mais elles ne font point des *cas* proprement dits, car l'essence du *cas* ne consiste que dans la terminaison du nom, destinée à indiquer une telle relation particulière d'un mot à quelque autre mot de la proposition.

CE, *ces ; cet, cette ; ceci, cela ; celui, celle ; ceux, celles ; celui-ci, celui-là ; celles-ci, celles-là.*

Ces mots répondent à la situation momentanée où se trouve l'esprit, lorsque la main montre un objet que la parole va nommer ; ces mots ne font donc qu'indiquer la personne ou la chose dont il s'agit, sans que par eux-mêmes ils en excitent l'idée. Ainsi la propre valeur de ces mots ne consiste que dans la désignation ou indication, et n'emporte point avec elle l'idée précise de la personne ou de la chose indiquée. C'est ainsi qu'il arrive souvent que l'on sait que quelqu'un a fait une telle action, sans qu'on sache qui est ce quelqu'un là. Ainsi les mots dont nous parlons n'excitent que l'idée de l'existence de quelque substance ou mode, soit réel, soit idéal ; mais ils ne donnent par eux-mêmes aucune notion décidée et précise de cette substance ou de ce mode.

Ils ne doivent donc point être regardés comme des *vice-gérens*, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre, et à remplir les fonctions de substitut.

Ainsi au lieu de les appeler *pronoms*, j'aime-
rois mieux les nommer *termes métaphy-
siques*, c'est-à-dire, mots qui par eux-mêmes
n'excitent que de simples concepts ou vues de
l'esprit, sans indiquer aucun individu réel ou
être physique. Or on ne doit donner à chaque
mot que la valeur précise qu'il a; et c'est à
pouvoir faire et à sentir ces précisions méta-
physiques, que consiste une certaine justesse
d'esprit où peu de personnes peuvent at-
teindre.

Ce, ceci, cela, sont donc des termes mé-
taphysiques, qui ne font qu'indiquer l'exis-
tence d'un objet que les circonstances ou d'au-
tres mots déterminent ensuite singulièrement
et individuellement.

Ce, cet, cette, sont des adjectifs métaphy-
siques qui indiquent l'existence, et montrent
l'objet: *ce livre, cet homme; cette femme*,
voilà des objets présents ou présentes. « *Ce*,
» adjectif, ne se met que devant les noms mas-
» culins qui commencent par une consonne,
» au lieu que devant les noms masculins qui
» commencent par une voyelle, on met *cet*,
» mais devant les noms féminins, on met
» *cette* », soit que le nom commence ou par
une voyelle ou par une consonne. *Grammaire
de Buffier, pag. 189.*

Ce, désigne un objet dont on vient de parler,
ou un objet dont on va parler.

Quelquefois, pour plus d'énergie, on ajoute
les particules *ci* ou *là* aux substantifs précédés
de l'adjectif *ce* ou *cet*; *cet état-ci, ce royaume-
là*; alors *ci* fait connoître que l'objet est
proche, et *là* plus éloigné ou moins proche.

Ce est souvent substantif, c'est le *hoc* des Latins; alors, quoi qu'en disent nos grammairiens, *ce* est du genre neutre; car on ne peut pas dire qu'il soit masculin, ni qu'il soit féminin. *J'entends ce que vous dites, istud quod. Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice, que, etc.* Fléchier, *or. fun.* *Ce, c'est-à-dire, la chose que je vais dire arriva après, etc.*

Dans les interrogations, *ce* substantif est mis après le verbe est. *Qui est-ce qui vous l'a dit*, dont la construction est *ce*, c'est-à-dire, *celui* ou *celle qui vous l'a dit est quelle personne?*

Ce substantif se joint à tout genre et à tout nombre. *Ce sont des philosophes, etc., ce sont les passions, c'est l'amour, c'est la haine.*

La particule *ci* et la particule *là* ajoutées au substantif *ce*, ont formé *ceci* et *cela*. Ces mots indiquent ou un objet simple, comme quand on dit *cela est bon, ceci est mauvais*; ou bien ils se rapportent à un sens total, à une action entière, comme quand on dit *ceci va vous surprendre, cela mérite attention, cela est fâcheux.*

Au reste, *ceci* indique quelque chose de plus immédiatement présent que *cela*. *Écoutez ceci, avez-vous vu cela? vous êtes-vous aperçu de cela? venez voir ceci.*

Ceci, cela, sont aussi des substantifs neutres; ces mots ne donnent que l'idée métaphysique d'une substance qui est ensuite déterminée par les circonstances ou idées accessoires; l'esprit ne s'arrête pas à la significa-

tion précise qui répond au mot *ceci* ou au mot *cela*, parce que cette signification est trop générale; mais elle donne occasion à l'esprit de considérer ensuite d'une manière plus distincte et plus décidée l'objet indiqué.

Ceci veut dire chose présente ou qui demeure; *cela* signifie chose présentée et déjà connue. *Vos isthæc intro auferte. Emportez cela au logis*, dit madame Dacier, Ter. *And. act. I. sc. j. vers 1.* Ainsi il faut bien distinguer en ces occasions la propre signification du mot, et les idées accessoires qui s'y joignent et qui le déterminent d'une manière individuelle.

Il en est de même de *il m'a dit*; la valeur de *il* est seulement de marquer une personne qui a dit, voilà l'idée présentée: mais les circonstances ou idées accessoires me font connaître que cette personne ou ce *il* est Pierre; voilà l'idée ajoutée à *il*, idée qui n'est pas précisément signifiée par *il*.

Celui et *celle* sont des substantifs qui ont besoin d'être déterminés par *qui* ou par *de*; ils sont substantifs puisqu'ils subsistent dans la phrase sans le secours d'un substantif, et qu'ils indiquent ou une personne ou une chose. *Celui qui me suit*, etc., c'est-à-dire, *l'homme, la personne, le disciple qui*, etc. *D.* Quel est le meilleur acier dont on se serve communément en France? *R.* C'est *celui* d'Allemagne, c'est-à-dire, c'est l'acier d'Allemagne: ainsi ces mots indiquent ou un objet dont on a déjà parlé, ou un objet dont on va parler.

On ajoute quelquefois les particules *ci* ou

là à *celui* et à *celle*, et au pluriel à *ceux* et à *celles*; ces particules produisent, à l'égard de ces mots-là, le même effet que nous venons d'observer à l'égard de *cet*.

Ceux est le pluriel de *celui*, et en ajoutant un *s* à *celle*, on en a le pluriel.

CÉDILLE, s. f. La *cédille* est une espèce de petit *c*, que l'on met sous le *C*, lorsque par la raison de l'étymologie on conserve le *c* devant un *a*, un *o* ou un *u*, et que cependant le *c* ne doit point prendre alors la prononciation dure qu'il a coutume d'avoir devant ces trois lettres *a*, *o*, *u*; ainsi de *glace*, *glacer*, on écrit *glaçant*, *glaçon*; de *menace*, *menaçant*; de *France*, *Français*; de *recevoir*, *reçu*, etc. En ces occasions, la *cédille* marque que le *c* doit avoir la même prononciation douce qu'il a dans le mot primitif. Par cette pratique, le dérivé ne perd point la lettre caractéristique, et conserve ainsi la marque de son origine.

Au reste, ce terme *cédille* vient de l'espagnol *cedilla*, qui signifie *petit c*; car les Espagnols ont aussi, comme nous, le *c* sans *cédille*, qui alors a un son dur devant les trois lettres *a*, *o*, *u*; et quand ils veulent donner le son doux au *c* qui précède l'une de ces trois lettres, ils y souscrivent la *cédille*, c'est ce qu'ils appellent *c con cedilla*, c'est-à-dire, *c avec cédille*.

Au reste, ce caractère pourroit bien venir du sigma des Grecs figuré ainsi ζ , comme nous l'avons remarqué à la lettre *c*; car le *c*

avec *cédille* se prononce comme l's au commencement des mots *sage*, *second*, *si*, *sobre*, *sucre*.

CÉSURE, s. f. Ce mot vient du latin *cæsura*, qui, dans le sens propre, signifie *incision*, *coupure*, *entaille*, R. *cædere*, couper, tailler; au supin *cæsum*, d'où vient *césure*. Ce mot n'est en usage parmi nous que par allusion et par figure, quand on parle de la mécanique du vers.

La *césure* est un repos que l'on prend dans la prononciation d'un vers après un certain nombre de syllabes. Ce repos soulage la respiration, et produit une cadence agréable à l'oreille : ce sont ces deux motifs qui ont introduit la *césure* dans les vers, facilité pour la prononciation, cadence ou harmonie pour l'oreille.

La *césure* sépare le vers en deux parties, dont chacune est appelée *hémistiche*, c'est-à-dire, *demi-vers*, *moitié de vers* : ce mot est grec.

En latin on donne aussi le nom de *césure* à la syllabe après laquelle est le repos, et cette syllabe est la première du pié suivant :

Arma vœrumque cano.. Trojii qui primus ab oris.

La syllabe *no* est la *césure*, et commence le troisième pié.

En français, la *césure* ou *repos* est mal placée entre certains mots qui doivent être dits tout de suite, et qui font ensemble un sens inséparable, selon la manière ordinaire de parler

et de lire ; tels sont la préposition et son complément : ainsi le vers suivant est défectueux.

Adieu , je m'en vais à ... Paris pour mes affaires.

Il en est de même du verbe *est* qui joint l'attribut et le sujet , comme dans ce vers.

On sait que la chair est... fragile quelquefois.

Par la même raison , on ne doit jamais disposer le substantif et l'adjectif de façon que l'un finisse le premier hémistiche, et que l'autre commence le second , comme dans ce vers.

Iris dont la beauté... charmante nous attire.

Cependant , si le substantif faisoit le repos du premier hémistiche, et qu'il fût suivi de deux adjectifs qui achevassent le sens, le vers seroit bon , comme :

Il est une ignorance ... et sainte et salutaire. *Sacy*.

Ce qui fait voir qu'en toutes ces occasions la grande règle , c'est de consulter l'oreille, et de s'en rapporter à son jugement.

Dans les grands vers , c'est-à-dire , dans ceux de douze syllabes , la *césure* doit être après la sixième syllabe.

Jeune et vaillant héros ... dont la haute sagesse.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Observez que cette sixième syllabe doit être une syllabe pleine ; qu'ainsi le repos ne peut se faire sur une syllabe qui finiroit par un *e* muet :

il faut alors que cet *e* muet se trouve à la septième syllabe, et s'élide avec le mot qui le suit :

Et qui seul sans ministre ... à l'exemple des dieux

1 2 3 4 5 6 7

Soutiens tout par toi-même ... et vois tout par tes yeux.

1 2 3 4 5 6 7

Dans les vers de dix syllabes, la *césure* doit être après la quatrième syllabe.

Ce monde-ci ... n'est qu'une œuvre comique

1 2 3 4

Où chacun fait ... ses rôles différens. *Rousseau.*

1 2 3 4

Il n'y a point de *césure* prescrite pour les vers de huit syllabes, ni pour ceux de sept; cependant on peut observer que ces sortes de vers sont bien plus harmonieux quand il y a une *césure* après la troisième ou la quatrième syllabe dans les vers de huit syllabes, et après la troisième dans ceux de sept.

Au sortir ... de ta main puissante,
Grand Dieu que l'homme étoit heureux !

La vérité toujours présente

1 2 3 4

Le livroit à ses premiers vœux.

1 2 3

Voici des exemples de vers de sept syllabes.

Qu'on doit plaindre une bergère

1 2 3

Si facile à s'allarmer :

1 2 3

Pourquoi du plaisir d'aimer

Faut-il se faire une affaire ?

Quels bergers ... en font autant
 Dans l'ingrat ... siècle où nous sommes ?
 Achante qu'elle aime tant
 Est peut-être un inconstant
 Comme tous les autres hommes. *Deshoulières.*

C'est ce que l'on pourra encore observer
 dans la *première fable de M. de la Fontaine.*

La cigale ... ayant chanté
 Tout l'été,
 Se trouva ... fort dépourvue.

 Pas un seul ... petit morceau
 De mouche ou ... de vermisseau.
 Elle alla ... crier famine
 Chez la fourmi sa voisine,
 La priant ... de lui prêter
 Quelque grain ... pour subsister, etc.

Au reste, je ne parle ici que des vers de douze, de dix, de huit et de sept syllabes ; les autres sont moins harmonieux, et n'entrent guère que dans le chant ou dans des pièces de caprice.

CITATION. Il ne sera pas inutile de rapporter ici quelques usages en matière de citations, soit théologiques, soit de jurisprudence.

Parmi les livres sapientiaux de l'écriture sainte, il y en a un qui a pour titre l'*Ecclésiaste*, *εκκλησιαστής concionator*, et un autre appelé l'*Ecclésiastique*, *εκκλησιαστικός, ecclesiasticus, concionalis* : quand on cite le premier, on met en abrégé *ecclé.*, au lieu que quand on rapporte un passage du second,

on met *eccli.* ; ensuite on ajoute le chap. et le vers.

Comme la somme de S. Thomas est souvent citée par les théologiens , il faut observer que cette somme contient trois parties , et que la deuxième partie est divisée en deux parties , dont la première est appelée *la première de la deuxième* , et la deuxième s'appelle *la deuxième de la deuxième*. Chaque partie est divisée en questions , chaque question en articles ; chaque article commence par les objections , ensuite vient le corps de l'article , qui contient les preuves de l'assertion ou conclusion ; après quoi viennent les réponses aux objections , et cela par ordre , une réponse à la première objection , *etc.* Il est facile maintenant de comprendre la manière de citer S. Thomas : s'il s'agit d'un passage de la première partie , après avoir rapporté le passage , on met par exemple , *I. p. q. 1. a. j.* , c'est-à-dire , *primâ parte , quæstione primâ ; articulo primo*. Si le passage est tiré du corps de l'article où sont contenues les preuves , on ajoute *in c.* , ce qui signifie *in corpore articuli*.

Si le passage est pris de la réponse aux objections , on cite *ad 1.* c'est-à-dire , à la réponse à la première objection ; ainsi de la deuxième objection , de la troisième , *etc.*

A l'égard de la deuxième partie de la somme de S. Thomas , comme elle est divisée en deux parties , si le passage est tiré de la première partie , on met un *I* et un *2* , c'est-à-dire , *in primâ parte secundæ partis*.

Si le passage est tiré de la seconde partie de cette seconde partie , on met *II. 2.* c'est-

à-dire, *secundâ secundæ*, dans la sous-division ou deuxième partie de la deuxième partie de la somme de S. Thomas.

CLASSE, s. f. Ce mot vient du latin *calo*, qui vient du grec *καλέω*, et par contraction, *καλῶ*, *appeler, convoquer, assembler*. Ainsi toutes les acceptions de ce mot renferment l'idée d'une convocation ou assemblée à part : ce mot signifie donc une distinction de personnes ou de choses que l'on arrange par ordre, selon leur nature, ou selon le motif qui donne lieu à cet arrangement. Ainsi on range les êtres physiques en plusieurs *classes*, les métaux, les minéraux, les végétaux, *etc.* On fait aussi plusieurs *classes* d'animaux, d'arbres, de simples ou herbes *etc.* par la même analogie.

Classe se dit aussi des différentes salles des collèges dans lesquelles on distribue les écoliers selon leur capacité. Il y a six classes pour les humanités, et dans quelques collèges, sept. La première en dignité, c'est la rhétorique; or en commençant à compter par la rhétorique, on descend jusqu'à la sixième ou septième, et c'est par l'une de celles-ci que l'on commence les études classiques. Il y a deux autres *classes* pour la philosophie; l'une est appelée *logique* et l'autre *physique*. Il y a aussi les écoles de théologie, celles de droit, et celles de médecine; mais on ne leur donne pas communément le nom de *classe*.

Il est vrai, comme on le dit, que Quintilien s'est servi du mot de *classe*, en parlant des écoliers;

écoliers ; mais ce n'est pas dans le même sens que nous nous servons aujourd'hui de ce mot. Il paroît , par le passage de Quintilien , que le maître d'une même école divisoit ses écoliers en différentes bandes , selon leur différente capacité , *secundùm vires ingenii*. Ce que Quintilien en dit , doit plutôt se rapporter à ce qu'on appelle parmi nous *faire composer et donner les places*. *Ita superiore loco quisque declamabat*. Ce qui nous donnoit , dit-il , une grande émulation , *eâ nobis ingens palmæ contentio* ; et c'étoit une grande gloire d'être le premier de sa division , *ducere verò classem multò pulcherrimum*. Quint. *Inst. or. l. I. c. ij.*

Au reste Quintilien préfère l'éducation publique , faite , *comme il l'entend* , à l'éducation domestique ordinaire ; il prétend que communément il y a autant de danger pour les mœurs dans l'une que dans l'autre , mais il ne veut pas que les *classes* soient trop nombreuses. Il faudroit qu'alors la *classe* fût divisée , et que chaque division eût un maître particulier. *Numerus obstat , nec eo mitti puerum volo , ubi negligatur ; sed neque præceptor bonus majore se turbâ , quàm ut sustinere etiam possit , oneraverit ita nunquam erimus in turba. Sed ut fugiendæ sint magnæ scholæ , non tamen hoc eò valet ut fugiendæ sint omninò scholæ. Aliud est enim vitare eas , aliud eligere* Quint. *Inst. or. l. I. c. ij.*

Ce chapitre de Quintilien est rempli d'observations judicieuses ; il fait voir que l'éducation domestique a des inconvéniens , mais que l'éducation publique en a aussi. Serait-

il impossible de transporter dans l'une ce qu'il y a d'avantageux dans l'autre? L'éducation domestique est-elle trop solitaire et trop languissante, faites souvent des assemblées, des exercices, des déclamations, *etc. Excitanda mens et attollenda semper est. Ibid.* L'éducation publique éloigne-t-elle trop les enfans de l'usage du monde, de façon que lorsqu'ils sont hors de leur collège, ils paroissent aussi embarrassés que s'ils étoient transportés dans un autre monde? *Existiment se in alium terrarum orbem delatos*, (Pétrone); faites-leur voir souvent des personnes raisonnables, accoutumez-les de bonne heure à voir d'honnêtes gens; qu'ils ne soient pas décontenancés en leur présence. *Assuescant jam à tenero non reformidare homines. Quint. Ibid.* Faites que votre jeune homme ne soit pas ébloui quand il voit le soleil, et que ce qu'il verra un jour dans le monde, ne lui paroisse pas nouveau. *Caligat in sole, omnia nova offendit. Ibid.* L'éducation publique donne lieu à l'émulation. *Firmiores in litteris profectus alit æmulatio et licet ipsa vitium sit ambitio; frequenter tamen causa virtutum est. Ibid.* *Necessè est enim ut sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat. Ibid.*

Ce que dit Quintilien dans ce chapitre second, sur la vertu et la probité que l'on doit rechercher dans les maîtres, est conforme à la morale la plus pure; et ce qu'il ajoute dans le chapitre suivant, sur les peines et les châtimens dont on punit les écoliers, est bien digne de remarque. Il dit que ce châtimement abat l'esprit. *Refringit animum et abjicit lucis*

fugam, et toedium dictat. Jam si minor in deligendis præceptorum moribus fuit cura, pudet dicere in quæ probra nefandi homines isto cædendi jure abutantur, non morabor in parte hac; nimium est quod intelligitur. Hoc dixisse satis est, in ætatem infirmam et injuriæ obnoxiam nemini debet nimium licere unde causas turpium factorum sæpe extitisse utinam falso jactaretur. Quint. Inst. l. I. c. ij et iij.

Cette observation de Quintilien ne peut être aujourd'hui d'aucun usage parmi nous.

On ne peut rien ajouter à l'attention que les principaux des collèges apportent dans le choix des maîtres auxquels ils confient l'instruction des jeunes gens : et les châtimens dont parle Quintilien ne sont presque plus en usage.

CLASSIQUE, adj. Ce mot ne se dit que des auteurs que l'on explique dans les collèges ; les mots et les façons de parler de ces auteurs servent de modèle aux jeunes gens. On donne particulièrement ce nom aux auteurs qui ont vécu du tems de la république, et ceux qui ont été contemporains ou presque contemporains d'Auguste ; tels sont Térence, César, Cornélius Népos, Cicéron, Salluste, Virgile, Horace, Phèdre, Tite-Live, Ovide, Valère-Maxime, Velleius Paterculus, Quinte-Curce, Juvenal, Martial, et Frontin, auxquels on ajoute Corneille Tacite, qui vivoit dans le second siècle, aussi bien que Pline le jeune, Florus, Suétone, et Justin.

Mais en latin l'adjectif *classicus* n'a pas la même valeur ou acception qu'il a en français.

1°. *Classicus* se dit de ce qui concerne les flottes ou armées navales, comme dans ce vers de Properce :

Aut canerem Siculæ classica bella fugæ.

L. II. Eleg. I. v. 28.

Classica corona, la couronne navale qui se donnoit à ceux qui avoient remporté la victoire dans un combat naval. *Classici*, dans Quinte-Curce, 4, 3, 18, signifie *les matelots*.

2°. *Classici cives* étoient les citoyens de la première classe; car il faut observer que le roi Servius avoit partagé tous les citoyens Romains en cinq classes. Ceux qui, selon l'évaluation qu'on en fait, avoient mille deux cents cinquante livres de revenu au moins, ou qui en avoient davantage; ceux-là, dis-je, étoient appelés *classiques*. *Classici dicebantur primæ tantùm classis homines, qui centum et viginti quinque millia æris; amplius-ve, censi erant*. Aul. Gell. 7, 13. *Classici testes*, se disoit des témoins irréprochables pris de quelque classe de citoyens. *Classici testes*, dit Festus, *dicebantur qui signandis testamentis adhibebantur*. Et Scaliger ajoute : *qui enim cives Romani erant, omnino in aliqua classe censebantur; qui non habebant classem, nec cives Romani erant*.

C'est de-là que dans Aulu Gelle, 19, 8, *autores classici* ne veut pas dire *les auteurs classiques*, dans le sens que nous donnons parmi nous à ce mot; mais *autores classici*

signifie *les auteurs du premier ordre ; scriptores primæ notæ et præstantissimi*, tels que Cicéron, Virgile, Horace, etc.

COLLECTIF, adj. Ce mot vient du latin *colligere*, recueillir, rassembler. Cet adjectif se dit de certains noms substantifs qui présentent à l'esprit l'idée d'un tout, d'un ensemble formé par l'assemblage de plusieurs individus de même espèce ; par exemple, *armée* est un nom *collectif* ; il nous présente l'idée singulière d'un ensemble, d'un tout formé par l'assemblage ou réunion de plusieurs soldats : *peuple* est aussi un terme *collectif*, parce qu'il excite dans l'esprit l'idée d'une collection de plusieurs personnes rassemblées en un corps politique, vivant en société sous les mêmes lois : *forêt* est encore un nom *collectif* ; car ce mot, sous une expression singulière, excite l'idée de plusieurs arbres qui sont l'un auprès de l'autre ; ainsi le nom collectif nous donne l'idée d'unité par une pluralité assemblée.

Mais observez que pour faire qu'un nom soit *collectif*, il ne suffit pas que le tout soit composé de parties divisibles ; il faut que ces parties soient actuellement séparées, et qu'elles aient chacune leur être à part, autrement les noms de chaque corps particulier seroient autant de noms substantifs ; car tout corps est divisible : ainsi *homme* n'est pas un nom *collectif*, quoique l'homme soit composé de différentes parties ; mais *ville* est un nom *collectif*, soit qu'on prenne ce mot pour un assemblage de différentes maisons, ou pour une société de divers

citoyens : il en est de même de *multitude*, *quantité*, *régiment*, *troupe*, *la plupart*, etc.

Il faut observer ici une maxime importante de grammaire, c'est que le sens est la principale règle de la construction : ainsi, quand on dit, *qu'une infinité de personnes soutiennent*, le verbe *soutiennent* est au pluriel, parce qu'en effet, selon le sens, ce sont plusieurs personnes qui soutiennent ; l'infinité n'est que pour marquer la pluralité des personnes qui soutiennent ; ainsi il n'y a rien contre la grammaire dans ces sortes de constructions. C'est ainsi que Virgile a dit : *Pars mersi tenuere ratem* ; et dans Saluste, *pars in carcerem acti, pars bestiis objecti*. On rapporte ces constructions à une figure qu'on appelle *syllèpse* ; d'autres la nomment *synthèse* : mais le nom ne fait rien à la chose ; cette figure consiste à faire la construction selon le sens plutôt que selon les mots. Voyez CONSTRUCTION.

COMMA, s. m. Ce mot est grec, κόμμα, *segmen, incisum*. Quintilien, vers le commencement du *ch. 14 du liv. IX*, fait mention des incisés et des membres de la période, *incisa quæ κόμματα, membra quæ κλάα*. Les incisés font un sens partiel qui entre dans la composition du sens total de la période ou d'un membre de période. Voyez CONSTRUCTION.

On donne aussi le nom d'*incise* aux divers sens particuliers du style coupé : *Turenne est mort ; la victoire s'arrête ; la fortune chancelle* ; C'est ce que Cicéron appelle *incisim dicere*. Cic. *orat. chap. LXVI et LXVII*.

On appelle aussi *commà* une sorte de ponctuation qui se marque avec les deux points : c'est de toutes les ponctuations celle qui , après le point , indique une plus forte séparation. Le sieur Leroi , ce fameux prote de Poitiers , dans son traité de l'orthographe qui vient d'avoir l'honneur d'être augmenté par M. Restaut ; le sieur Leroi , dis-je , soutient que la ponctuation des deux points doit être appelée *comma* , et que ceux qui donnent ce nom au point-virgule sont dans l'erreur. Apparemment l'usage a varié ; car Martin Fertel , Richelet , et le dictionnaire de Trévoux , édition de 1721 , disent que le *comma* est la ponctuation qui se marque avec un point et une virgule : le sieur Leroi soutient , au contraire , que malgré le sentiment de ces auteurs , la ponctuation du point-virgule est appelée *petit-que* par tous les imprimeurs ; parce qu'en effet ce signe sert à abrégér la particule latine *que* , quand à la suite d'un mot elle signifie *et* : par exemple , *illaq; hominesq; deosq;* au lieu de *illaque , hominesque , deoque* : Ici il ne s'agit que d'un fait ; on n'a qu'à consulter les imprimeurs : ainsi le prote de Poitiers pourroit bien avoir raison.

COMMUN, adj. , se dit du genre par rapport aux noms , et se dit de la signification à l'égard des verbes.

Pour bien entendre ce que les grammairiens appellent *genre commun* , il faut observer que les individus de chaque espèce d'animal sont divisés en deux ordres , l'ordre des mâles et l'ordre des femelles. Un nom est dit être du

genre *masculin* dans les animaux , quand il est dit de l'individu de l'ordre des mâles ; au contraire il est du genre *féminin* quand il est de l'ordre des femelles : ainsi *coq* est du genre masculin , et *poule* est du féminin.

A l'égard des noms d'êtres inanimés , tels que soleil , lune , terre , *etc.* , ces sortes de noms n'ont point de genre proprement dit. Cependant on dit que soleil est du genre masculin , et que lune est du féminin ; ce qui ne veut dire autre chose , sinon que lorsqu'on voudra joindre un adjectif à soleil , l'usage veut , en France , que des deux terminaisons de l'adjectif , on choisisse celle qui est déjà consacrée aux noms substantifs des mâles dans l'ordre des animaux ; ainsi on dira *beau soleil* , comme on dit *beau coq* , et l'on dira *belle lune* comme on dit *belle poule*. J'ai dit *en France* ; car en Allemagne , par exemple , *soleil* est du genre féminin ; ce qui fait voir que cette sorte de genre est purement arbitraire , et dépend uniquement du choix aveugle que l'usage a fait de la terminaison masculine de l'adjectif ou de la féminine , en adaptant l'une plutôt que l'autre à tel ou tel nom.

A l'égard du genre *commun* , on dit qu'un nom est de ce genre , c'est-à-dire , de cette classe ou sorte , lorsqu'il y a une terminaison qui convient également au mâle et à la femelle ; ainsi *auteur* est du genre *commun* ; on dit d'une dame qu'elle est *auteur* d'un tel ouvrage : notre *qui* est du genre *commun* ; on dit *un homme qui* , *etc.* *une femme qui* , *etc.* *Fidelle* , *sage* , sont des adjectifs du genre *commun* ; *un amant fidelle* , *une femme fidelle*.

En latin *civis*, se dit également d'un citoyen et d'une citoyenne. *Conjux*, se dit du mari et aussi de la femme. *Parents*, se dit du père et se dit aussi de la mère. *Bos*, se dit également du bœuf et de la vache. *Canis*, du chien ou de la chienne. *Felis*, se dit d'un chat ou d'une chatte.

Ainsi l'on dit de tous ces noms - là, qu'ils sont du genre *commun*.

Observez que *homo* est un nom *commun*, quand à la signification, c'est - à - dire, qu'il signifie également l'*homme* ou la *femme*; mais on ne dira pas en latin *mala homo*, pour dire une *méchante femme*; ainsi *homo* est du genre masculin par rapport à la construction grammaticale. C'est ainsi qu'en français *personne* est du genre féminin en construction; quoique, par rapport à la signification, ce mot désigne également un homme ou une femme.

A l'égard des verbes, on appelle *verbes communs* ceux qui, sous une même terminaison, ont la signification active et la passive, ce qui se connoît par les adjoints. Voyez la quatrième liste de la méthode de P. R., pag. 462, des déponens qui se prennent passivement. Il y a apparence que ces verbes ont eu autrefois la terminaison active et la passive: en effet, on trouve *criminare*, *crimino*, et *criminari*, *crimino*, blâmer.

En grec, les verbes qui, sous une même terminaison, ont la signification active et la passive, sont appelés *verbes moyens* ou *verbes de la voix moyenne*.

COMPARATIF, adj. pris subst. Pour bien entendre ce mot, il faut observer que les objets peuvent être qualifiés ou absolument sans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'est-à-dire, par rapport à d'autres.

1^o. Lorsque l'on qualifie un objet absolument, l'adjectif qualificatif est dit être au positif. Ce premier degré est appelé *positif*, parce qu'il est comme la première pierre qui est posée pour servir de fondement aux autres degrés de signification; ces degrés sont appelés communément *degrés de comparaison*: César étoit vaillant, le soleil est brillant; *vaillant* et *brillant* sont au positif.

En second lieu, quand on qualifie un objet relativement à un autre, ou à d'autres, alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou enfin un rapport de prééminence.

S'il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif est toujours regardé comme étant au positif; alors l'égalité est marquée par des adverbes *æque ac*, *tam quam*, *ita ut*, et en français par *autant que*, *aussi que*: César étoit aussi brave qu'Alexandre l'avoit été; si nous étions plus proche des étoiles, elles nous paroïtroient aussi brillantes que le soleil; aux solstices, les nuits sont aussi longues que les jours.

2^o. Lorsqu'on observe un rapport de plus ou un rapport de moins dans la qualité de deux choses comparées, alors l'adjectif qui énonce ce rapport est dit être au *comparatif*; c'est le

second degré de signification , ou , comme on dit , de comparaison , *Petrus est doctior Paulo* , Pierre est plus savant que Paul ; le soleil est plus brillant que la lune ; où vous voyez qu'en latin le *comparatif* est distingué du positif par une terminaison particulière , et qu'en français il est distingué par l'addition du mot *plus* ou du mot *moins* .

Enfin le troisième degré est appelé *superlatif* . Ce mot est formé de deux mots latins *super* , au-dessus , et *latus* , porté ; ainsi le superlatif marque la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins .

Il y a deux sortes de superlatifs en français , 1°. le superlatif absolu que nous formons avec les mots *très* ou avec *fort* , *extrêmement* ; et quand il y a admiration , avec *bien* : *il est bien raisonnable* ; *très* vient du latin *ter* , trois fois , très-grand ; c'est-à-dire , trois fois grand ; *fort* est un abrégé de *fortement* .

2°. Nous avons encore le superlatif relatif : *il est le plus raisonnable de ses frères* .

Nous n'avons en français de *comparatifs* en un seul mot que meilleur , pire et moindre .

« Notre langue , dit le P. Bouhours , n'a point pris de superlatifs au latin ; elle n'en a point d'autre que *généralissime* , qui est tout français ; et que M. le cardinal de Richelieu fit de son autorité , allant commander les armées de France en Italie , si nous en croyons M. de Balzac ». *Doutes sur la langue française* , p. 60 .

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou six termes de dignités , dont nous nous servons

en certaines formules, et auxquels nous nous contentons de donner une terminaison française, qui n'empêche pas de reconnoître leur origine latine, tels sont : *révérendissime*, *illustrissime*, *excellentissime*, *éminentissime*.

Il y a bien de l'apparence que si le *comparatif* et le *superlatif* des Latins n'avoient pas été distingués du positif par des terminaisons particulières, comme le rapport d'égalité ne l'est point; il y a, dis-je, bien de l'apparence que les termes de *comparatif* et de *superlatif* nous seroient inconnus.

Les grammairiens ont observé qu'en latin le *comparatif* et le *superlatif* se forment du *cas* en *i*, du positif, en ajoutant *or* pour le masculin et pour le féminin, et *us* pour le genre neutre. On ajoute *ssimus* au cas en *i*, pour former le *superlatif*; ainsi, on dit *sanctus*, *sancti*; *sanctior*, *sanctius*, *sanctissimus*; *fortis*, *fortis*, *forti*; *fortior*, *fortius*, *fortissimus*.

Les adjectifs dont le positif est terminé en *er*, forment aussi leur *comparatif* du cas en *i*, *pulcher*, *pulchri*, *pulchrior*, *pulchrius*; mais le *superlatif* se forme en ajoutant *rimus* au nominatif masculin du positif, *pulcher*, *pulcher-rimus*.

Les adjectifs en *lis* suivent la règle générale pour le *comparatif* *facilis*, *facilior*, *facillius*; *humilis*, *humilior*; *similis*, *similior*; mais au *superlatif* on dit, *facillimus*, *humillimus*, *simillimus*; d'autres suivent la règle générale, *utilis*, *utilior*, *utilissimus*.

Plusieurs noms adjectifs n'ont ni *compara-*

tif, ni superlatif; tels sont *romanus*, *patrius*, *duplex*, *legitimus*, *claudus*, *unicus*, *dispar*, *egenus*, etc. Quand on veut exprimer un degré de comparaison, et que le positif n'a ni *comparatif*, ni superlatif, on se sert de *magis* pour marquer le *comparatif*, et de *valdè* ou de *maximè* pour le superlatif : ainsi l'on dit, *magis pius*, ou *maximè pius*.

On peut aussi se servir des adverbes *magis* et *maximè*, avec les adjectifs qui ont un *comparatif* et un superlatif; on dit fort bien, *magis doctus*, et *valdè* ou *maximè doctus*.

Les noms adjectifs qui ont au positif une voyelle devant *us*, comme *arduus*, *pius*, n'ont point ordinairement de *comparatif*, ni de superlatif. On évite ainsi le bâillement que feroit la rencontre de plusieurs voyelles de suite, si on disoit *arduior*, *piior* : on dit plutôt *magis arduus*, *magis pius*; cependant, on dit *piissimus*, qui n'est pas si rare que *piior*. Ce mot *piissimus* étoit nouveau du temps de Cicéron. Marc - Antoine l'ayant hasardé, Cicéron le lui reprocha en plein sénat. (*Philippe. XIII. c. xjx. n. 42.*) *Piissimos quæris; et quod verbum omninò nullum in linguâ latinâ est, id propter tuam divinam pietatem novum inducis*. On trouve ce mot dans les anciennes inscriptions, et dans les meilleurs auteurs postérieurs à Cicéron. Ainsi, ce mot, qui commençoit à s'introduire dans le temps de Cicéron, fut ensuite autorisé par l'usage.

Il ne sera pas inutile d'observer les quatre adjectifs suivans, *bonus*, *malus*, *magnus*, *parvus*; ils n'ont ni *comparatif*, ni superlatif qui dérivent d'eux-mêmes : on y supplée

par d'autres mots qui ont chacun une origine particulière.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
<i>Bonus</i> , bon.	<i>Melior</i> , meilleur.	<i>Optimus</i> , fort bon.
<i>Malus</i> , mauvais.	<i>Pejor</i> , . . . pire, plus mauvais.	<i>Pessimus</i> , . . très-mauvais.
<i>Magnus</i> , grand.	<i>Major</i> , plus grand, et de-là majeure.	<i>Maximus</i> , . . très-grand.
<i>Parvus</i> , petit.	<i>Minor</i> , . . plus petit, mineur.	<i>Minimus</i> , fort petit.

Vossius croit que *melior* vient de *magis velim*, ou *malim*; Martinius et Faber le font venir de μέλις, qui veut dire *curæ est, gratum est*, μελέτη, *cura*. Quand une chose est meilleure qu'une autre, on en a plus de soin, elle nous est plus chère; *mea cura*, se disoit en latin de ce qu'on aimoit. Perrotus dit que *melior* est une contraction de *mellior*, plus doux que le miel, comme on a dit *Neronior*, plus cruel que Néron. Plaute a dit *Pœnior*, plus carthaginois, c'est-à-dire, plus fourbe qu'un carthaginois; et c'est ainsi que Malherbe a dit, *plus Mars que Mars de la Thrace*.

Isidore le fait venir de *mollior*, non dur, plus tendre. M. Dacier croit qu'il vient du grec ἀμεινον, qui signifie *meilleur*. C'est le sentiment de Scaliger, et de l'auteur du *Novitius*.

Optimus vient de *optatissimus*, *maximè optatus*, très-souhaité, désirable; et, par extension, très-bon, le meilleur.

A l'égard de *pejor*, Martinius dit qu'en saxon *beus*, veut dire *malus*; on sait le rapport qu'il y a entre le *b* et le *p*; ainsi, *peus*, génitif *pei*, comparatif, *peior*, et, pour plus de facilité, *pejor*.

Pessimus vient de *pessum*, en bas, sous les pieds, qui doit être foulé aux pieds: Ou bien de

pejor on a fait *peissimus*, et ensuite *pessimus* par contraction.

Major vient naturellement de *magnus*, prononcé en mouillant le *gn* à la manière des Italiens, et comme nous le prononçons en *mangifique*, *seigneur*, *enseigner*, etc. Ainsi, on a dit, *ma-ignus*, *ma-ignior*, *major*.

Maximus vient aussi de *magnus*; car le *x* est une lettre double qui vaut autant que *cs*, et souvent *gs*; ainsi, au lieu de *magnissimus*, on a écrit par la lettre double *maximus*.

Minor vient du grec *μικρός*, *parvus*.

Minimus vient de *minor*; on trouve même dans Arnobe, *minissimus digitus*, le plus petit doigt. Les mots qui reviennent souvent dans l'usage sont sujets à être abrégés.

Au reste, les adverbes ont aussi des degrés de signification, bien mieux, fort bien; *benè*, *melius*, *optimè*.

Les Anglais, dans la formation de la plupart de leurs *comparatifs* et de leurs *superlatifs*, ont fait comme les Latins; ils ajoutent *er* au positif, pour former le *comparatif*, et ils ajoutent *est* pour le *superlatif*. *Rich*, riche; *richer*, plus riche; *the richest*, le plus riche.

Ils se servent aussi, à notre manière, de *more*, qui veut dire *plus*, et de *most*, qui signifie *très-fort*, le *plus*; *honest*, honnête; *more honest*, plus honnête; *most honest*, très-honnête, le plus honnête.

Les Italiens ajoutent au positif *più*, plus, ou *meno*, moins, selon que la chose doit être ou élevée, ou abaissée. Ils se servent aussi de *molto* pour le *superlatif*, quoiqu'ils aient des *superlatifs* à la manière des Latins; *bettissi-*

mo, très-beau ; *bellissima*, très-belle ; *buonissimo*, très-bon ; *buonissima*, très-bonne.

Chaque langue a, sur ces points, ses usages, qui sont expliqués dans les grammaires particulières.

CONCORDANCE, s. f. Ce que je vais dire ici sur ce mot, et ce que je dis ailleurs sur quelques autres de même espèce, n'est que pour les personnes pour qui ces mots ont été faits, et qui ont à enseigner ou à en étudier la valeur et l'usage ; les autres feront mieux de passer à quelque article plus intéressant. Que si, malgré cet avis, ils veulent s'amuser à lire ce que je dis ici sur la *concordance*, je les prie de songer qu'on parle en anatomiste à S. Cosme, en jurisconsulte aux écoles de droit, et que je dois parler en grammairien quand j'explique quelque terme de grammaire.

Pour bien entendre le mot de *concordance*, il faut observer que, selon le système commun des grammairiens, la syntaxe se divise en deux ordres ; l'un de convenance, l'autre de régime, *Méthode de P. R. à la tête du traité de la syntaxe*, pag. 355. La syntaxe de convenance, c'est l'uniformité ou ressemblance qui doit se trouver dans la même proposition ou dans la même énonciation, entre ce que les grammairiens appellent les accidens des mots, *dictionum accidentia* ; tels sont le genre, le cas (dans les langues qui ont des cas), le nombre et la personne, c'est-à-dire, que si un substantif et un adjectif font un sens partiel dans une proposition, et qu'ils concourent ensemble à former

former le sens total de cette proposition, ils doivent être au même genre, au même nombre et au même cas. C'est ce que j'appelle *uniformité d'accidens*, et c'est ce qu'on appelle *concordance* ou *accord*.

Les grammairiens distinguent plusieurs sortes de *concordances*.

1°. La *concordance* ou convenance de l'adjectif avec son substantif: *Deus sanctus*, Dieu saint; *sancta Maria*, sainte Marie.

2°. La convenance du relatif avec l'antécédent: *Deus quem adoramus*, le Dieu que nous adorons.

3°. La convenance du nominatif avec son verbe: *Petrus legit*, Pierre lit; *Petrus et Paulus legunt*, Pierre et Paul lisent.

4°. La convenance du responsif avec l'interrogatif, c'est-à-dire, de la réponse avec la demande: D. *Quis te redemit?* R. *Christus*.

5°. A ces *concordances*, la méthode de P. R. en ajoute encore une autre, qui est celle de l'accusatif avec l'infinitif, *Petrum esse doctum*; ce qui fait un sens qui est, ou le sujet de la proposition, ou le terme de l'action d'un verbe. On en trouvera des exemples au mot CONSTRUCTION.

A l'égard de la syntaxe de régime, *régir*, disent les grammairiens, c'est lorsqu'un mot en oblige un autre à occuper telle ou telle place dans le discours, ou qu'il lui impose la loi de prendre une telle terminaison, et non une autre. C'est ainsi que *amo* régit, gouverne l'accusatif, et que les propositions *de*, *ex*, *pro*, etc., gouvernent l'ablatif.

Ce qu'on dit communément sur ces deux

sortes de syntaxes ne me paroît qu'un langage métaphorique , qui n'éclaire pas l'esprit des jeunes gens , et qui les accoutume à prendre des mots pour des choses. Il est vrai que l'adjectif doit convenir en genre , en nombre et en cas avec son substantif ; mais pourquoi ? Voici , ce me semble , ce qui pourroit être utilement substitué au langage commun des grammairiens.

Il faut d'abord établir comme un principe certain , que les mots n'ont entr'eux de rapport grammatical que pour concourir à former un sens dans la même proposition et selon la construction pleine ; car enfin les terminaisons des mots et les autres signes que la grammaire a trouvés établis en chaque langue , ne sont que des signes du rapport que l'esprit conçoit entre les mots , selon le sens particulier qu'on veut lui faire exprimer. Or dès que l'ensemble des mots énonce un sens , il fait une proposition ou une énonciation.

Ainsi celui qui veut faire entendre la raison grammaticale de quelque phrase , doit commencer par ranger les mots selon l'ordre successif de leurs rapports , par lesquels seuls on apperçoit , après que la phrase est finie , comment chaque mot concourt à former le sens total.

Ensuite on doit exprimer tous les mots sous-entendus. Ces mots sont la cause pourquoi un mot énoncé à une telle terminaison ou une telle position plutôt qu'une autre. *Ad Castoris* , il est évident que la cause de ce génitif *Castoris* n'est pas *ad* , c'est *ædem* , qui est sous-entendu ; *ad ædem Castoris* , au temple de Castor.

Voilà ce que j'entens par *faire la construction*, c'est ranger les mots selon l'ordre par lequel seul ils font un sens.

Je conviens que selon la construction usuelle, cet ordre est souvent interrompu ; mais observez que l'arrangement le plus élégant ne formeroit aucun sens, si, après que la phrase est finie, l'esprit n'appercevoit l'ordre dont nous parlons. *Serpentem vidi*. La terminaison de *serpentem* annonce l'objet que je dis avoir vû ; au lieu qu'en françois, la position de ce mot qui est après le verbe, est le signe qui indique ce que j'ai vu.

Observez qu'il n'y a que deux sortes de rapports entre ces mots, relativement à la construction.

I. Rapport ou raison d'identité (R. *id.* le même).

II. Rapport de détermination.

1^o. A l'égard du rapport d'identité, il est évident que le qualificatif ou adjectif, aussi bien que le verbe, ne sont, au fond, que le substantif même considéré avec la qualité que l'adjectif énonce, ou avec la manière d'être que le verbe attribue au substantif : ainsi l'adjectif et le verbe doivent énoncer les mêmes accidens de grammaire, que le substantif a énoncé d'abord ; c'est-à-dire, que si le substantif est au singulier, l'adjectif et le verbe doivent être au singulier, puisqu'ils ne sont que le substantif même considéré sous telle ou telle vue de l'esprit.

Il en est de même du genre, de la personne et du cas dans les langues qui ont des cas.

Tel est l'effet du rapport d'identité, et c'est ce qu'on appelle *concordance*.

2°. A l'égard du rapport de détermination, comme nous ne pouvons pas communément énoncer notre pensée tout d'un coup en une seule parole, la nécessité de l'élocution nous fait recourir à plusieurs mots, dont l'un ajoute à la signification de l'autre, ou la restreint et la modifie; ensorte qu'alors c'est l'ensemble qui forme le sens que nous voulons énoncer. Le rapport d'identité n'exclut pas le rapport de détermination. Quand je dis *l'homme savant*, ou le *savant homme*, *savant* modifié détermine *homme*; cependant il y a un rapport d'identité entre *homme* et *savant*, puisque ces deux mots n'énoncent qu'un même individu, qui pourroit être exprimé en un seul mot, *doctor*.

Mais le rapport de détermination se trouve souvent sans celui d'identité. *Diane étoit sœur d'Apollon*; il y a un rapport d'identité entre *Diane* et *sœur*: ces deux mots ne font qu'un seul et même individu; et c'est pour cette seule raison qu'en latin ils sont au même cas, etc. *Diana erat soror*. Mais il n'y a qu'un rapport de détermination entre *sœur* et *Apollon*: ce rapport est marqué en latin par la terminaison du génitif destinée à déterminer un nom d'espèce, *soror Apollinis*, au lieu qu'en français le mot d'*Apollon* est mis en rapport avec *sœur* par la préposition *de*, c'est-à-dire, que cette préposition fait connoître que le mot qui la suit détermine le nom qui la précède.

Pierre aime la vertu : il y a concordance ou rapport d'identité entre *Pierre* et *aime* ; et il y a rapport de détermination entre *aime* et *vertu*. En français, ce rapport est marqué par la place ou position du mot ; ainsi *vertu* est après *aime* ; au lieu qu'en latin ce rapport est indiqué par la terminaison *virtutem*, et il est indifférent de placer le mot avant ou après le verbe ; cela dépend ou du caprice et du goût particulier de l'écrivain, ou de l'harmonie, du concours plus ou moins agréable des syllabes des mots qui précèdent ou qui suivent.

Il y a autant de sortes de rapports de détermination, qu'il y a de questions qu'un mot à déterminer donne lieu de faire : par exemple, *le roi a donné*, hé quoi ? *une pension* : voilà la détermination de la chose donnée ; mais comme *pension* est un nom appellatif ou d'espèce, on le détermine encore plus précisément en ajoutant, *une pension de cent pistoles* : c'est la détermination du nom appellatif ou d'espèce. On demande encore à *qui* ? on répond, à *N.* c'est la terminaison de la personne à *qui*, c'est le rapport d'attribution. Ces trois sortes de déterminations sont aussi directes l'une que l'autre.

Un nom détermine 1^o. un nom d'espèce, *soror Apollinis*.

2^o. Un nom détermine un verbe, *amo Deum*.

3^o. Enfin un nom détermine une préposition ; à *morte Cæsaris*, depuis la mort de César.

Pour faire voir que ces principes sont plus féconds, plus lumineux, et même plus aisés à saisir que ce qu'on dit communément, faisons-en la comparaison et l'application à la règle commune de *concordance* entre l'interrogatif et le responsif.

Le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif. D. *Quis te redemit?* R. *Christus*; *Christus* est au nominatif, dit-on, parce que l'interrogatif *qui* est au nominatif.

D. *Cujus est liber?* R. *Petri*; *Petri* est au génitif, parce que *cujus* est au génitif.

Cette règle, ajoute-t-on, a deux exceptions. 1°. Si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. D. *Cujus est liber?* R. *Meus*. 2°. Si le responsif est un nom de prix, on le met à l'ablatif. D. *Quanti emisti?* R. *Decem assibus*.

Selon nos principes, ces trois mots *quis te redemit* font un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont aucun rapport grammatical. Si l'on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me*; ainsi *Christus* est au nominatif, non à cause de *quis*, mais parce que *Christus* est le sujet de la proposition du répondant qui auroit pu s'énoncer par la voix passive, ou donner quelque autre tour à sa réponse sans en altérer le sens.

D. *Cujus est liber?* R. *Petri*, c'est-à-dire, *hic liber est liber Petri*.

D. *Cujus est liber?* R. *Meus*, c'est-à-dire *hic liber est liber meus*.

D. *Quanti emisti ? R. Decem assibus.*
Voici la construction de la demande et celle de la réponse.

D. *Pro prætio quanti æris emisti ? R. Emi pro decem assibus.*

Les mots étant une fois trouvés, et leur valeur, aussi bien que leur destination, et leur emploi étant déterminé par l'usage, l'arrangement que l'on en fait dans la préposition selon l'ordre successif de leurs relations, est la manière la plus simple d'analyser la pensée.

Je sais bien qu'il y a des grammairiens dont l'esprit est assez peu philosophique pour désapprouver la pratique dont je parle, comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage et de le faire suivre avec plus de lumière, et par conséquent avec plus de goût; au lieu que sans les connoissances dont je parle, on n'a que des observations mécaniques qui ne produisent qu'une routine aveugle, et dont il ne résulte aucun gain pour l'esprit.

Priscien, grammairien célèbre, qui vivoit à la fin du cinquième siècle, dit que comme il y a dans l'écriture une raison de l'arrangement des lettres pour en faire des mots, il y a également une raison de l'ordre des mots pour former les sens particuliers du discours, et que c'est s'égarer étrangement que d'avoir une autre pensée.

Sicut recta ratio scripturæ docet litterarum congruam juncturam, sic etiam rectam orationis compositionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum, sic etiam de ordinatione casuum et ipsarum partium orationis solet quæri. Qui-

dam suæ solatium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujuscemodi rebus quærerere suspicantes fortuitas esse ordinationis positiones, quod existimare penitus stultum est. Si autem in quibusdam concedunt esse ordinationem, necesse est etiam in omnibus eam concedere (Priscianus de constructione, lib. XVII. sub initio).

A l'autorité de cet ancien, je me contenterai d'ajouter celle d'un célèbre grammairien du quinzième siècle, qui avoit été pendant plus de trente ans principal d'un fameux collège d'Allemagne.

In grammaticâ dictionum syntaxi, puerorum plurimum interest ut inter exponendum non modo sensum pluribus verbis utcunquæ ac confusè coacervatis reddant, sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi quæ alioqui apud autores acri aurium judicio consulentes, rhetoricâ compositione commistæ sunt. Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere quidnam utilitatis afferat, ego ipse qui duos et triginta jam annos phrontisterii sordes, molestias ac curas pertuli, non semel expertus sum illi enim hac viâ, fixis, ut aiunt, oculis intuentur accuratusque animadvertum quot voces sensum absolvant, quo pacto dictionum structura cohæreat, quot modis singulis omnibus singula verba respondeant quod quidem fieri nequit, præcipuè in longius aulâ periodo, nisi hoc ordine veluti per scalarum gradus, per singulas periodi partes progrediantur. (Grammaticæ artis institutio per Joannem Susenbrotum Ravenspurgi Ludî

magistrum, jam denuò accuratè consignata. Basileæ, anno 1529).

C'est ce qui fait qu'on trouve si souvent dans les anciens commentateurs, tels que Cornutus, Servius, Donat, *ordo est*, etc., la construction *est*, etc.; c'est aussi le conseil que le P. Jouvenci donne aux maîtres qui expliquent des auteurs latins aux jeunes gens: le point le plus important, dit-il, est de s'attacher à bien faire la construction. *Explanatio in duobus maxime constitit: 1º, in exponendo verborum ordine ac structura orationis: 2º, in vocum obscuriorum expositione. (Ratio discendi et docendi Jos. Jouvenci. S. J. Parisiis, 1725).* Peut-être seroit-il plus à propos de commenter par expliquer la valeur des mots, avant que d'en faire la construction. M. Rollin, dans son *Traité des Etudes*, insiste aussi en plus d'un endroit sur l'importance de cette pratique, et sur l'utilité que les jeunes gens en retirent.

Cet usage est si bien fondé en raison, qu'il est recommandé et suivi par tous les grands maîtres. Je voudrois seulement qu'au lieu de se borner au pur sentiment, on s'élevât peu à peu à la connoissance de la proposition et de la période, puisque cette connoissance est la raison de la construction. *Voy. CONSTRUCTION.*

CONJONCTIF, IVE, adj., qui se dit premièrement de certaines particules qui lient ensemble un mot à un mot, ou un sens à un autre sens; la conjonction *et* est une *conjonctive*; on l'appelle aussi *copulative*.

La disjonctive est opposée à la copulative.

Vo. ez CONJONCTION.

En second lieu, le mot *conjonctif* a été substitué par quelques grammairiens à celui de subjonctif, qui est le nom d'un mode des verbes, parce que souvent les tems du subjonctif sont précédés d'une conjonction; mais ce n'est nullement en vertu de la conjonction que le verbe est mis au subjonctif, c'est uniquement parce qu'il est subordonné à une affirmation directe, exprimée ou sous-entendue. L'indicatif est souvent précédé de conjonctions, sans cesser pour cela d'être appelé *indicatif*.

On doit donc conserver la dénomination de subjonctif; l'indicatif affirme directement et ne suppose rien; au lieu que les terminaisons du subjonctif sont toujours subordonnées à un indicatif exprimé ou sous-entendu. Le subjonctif est ainsi appelé, dit Priscien, parce qu'il est toujours dépendant de quelque autre verbe qui le précède, *quod alteri verbo omnimodo subjungitur*. Perisonius, dans ses notes sur la Minerve de Sanctius, observe que l'indicatif est souvent précédé de conjonctions, et que le subjonctif est toujours précédé et dépendant d'un verbe de quelque membre de période. *Etiam indicativus conjunctiones dum, quum, quando, quanquam, si, etc. sibi præmissas habet, et vel maxime sibi subjungit alterum verbum. At subjunctivi proprium est omnimodo, et semper subjungi verbo alterius commatis. Perisonius in Sanctii Minerva. l. I., c. xiiij., n. 1.* Ainsi conservons le terme de subjonctif, et regardons-le

comme mode adjoint et dépendant, non d'une conjonction, mais d'un sens énoncé par un indicatif.

CONJONCTION, s. f. Les *conjonctions* sont de petits mots qui marquent que l'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets, apperçoit entre ces objets un rapport ou d'accompagnement, ou d'opposition, ou de quelqu'autre espèce : l'esprit rapproche alors en lui-même ces objets, et les considère, l'un par rapport à l'autre, selon cette vue particulière. Or le mot qui n'a d'autre office que de marquer cette considération relative de l'esprit est appelé *conjonction*.

Par exemple, si je dis que *Cicéron et Quintilien sont les auteurs les plus judicieux de l'antiquité*, je porte de Quintilien le même jugement que j'énonce de Cicéron : voilà le motif qui fait que je rassemble Cicéron avec Quintilien ; le mot qui marque cette liaison est la *conjonction*.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque rapport d'opposition ou de disconvenance ; par exemple, si je dis qu'*il y a un avantage réel à être instruit*, et que j'ajoute ensuite, sans aucune liaison, qu'*il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*, j'énonce deux sens séparés : mais si je veux rapprocher ces deux sens, et en former l'un de ces ensemble qu'on appelle *période*, j'apperçois d'abord de la disconvenance, et une sorte d'éloignement et d'opposition qui doit se trouver entre la science et l'orgueil.

Voilà le motif qui me fait réunir ces deux objets, c'est pour en marquer la disconvenance ; ainsi en les rassemblant , j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction *mais* ; je dirai donc qu'*il y a un avantage réel à être instruit , mais qu'il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil* ; ce *mais* rapproche les deux propositions ou membres de la période , et les met en opposition.

Ainsi la valeur de la *conjonction* consiste à lier des mots par une nouvelle modification ou idée accessoire ajoutée à l'un par rapport à l'autre. Les anciens grammairiens ont balancé autrefois , s'ils placeroient les *conjonctions* au nombre des parties du discours , et cela par la raison que les *conjonctions* ne représentent point d'idées de choses. Mais qu'est-ce qu'être partie du discours ? dit Priscien , « sinon énoncer quelque concept , quelque affection ou » mouvement intérieur de l'esprit : » *Quid enim est aliud pars orationis , nisi vox indicans mentis conceptum id est cogitationem ?* (*Prisc. lib. XI. , sub initio.*) Il est vrai que les *conjonctions* n'énoncent pas comme font les noms des idées d'êtres ou réels ou métaphysiques ; mais elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée et une autre idée , entre une proposition et une autre proposition ; ainsi les *conjonctions* supposent toujours deux idées et deux propositions , et elles font connoître l'espèce d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une et l'autre.

Si l'on ne regarde dans les *conjonctions* que la seule propriété de lier un sens à un autre , on doit reconnoître que ce service leur

est commun avec bien d'autres mots : 1°. le verbe, par exemple, lie l'attribut au sujet : les pronoms *lui, elle, eux, le, la, les, leur*, lient une proposition à une autre ; mais ces mots tirent leur dénomination d'un autre emploi qui leur est plus particulier.

2°. Il y a aussi des adjectifs relatifs qui font l'office de *conjonction* ; tel est le relatif *qui, lequel, laquelle* : car outre que ce mot rappelle et indique l'objet dont on a parlé, il joint encore et unit une autre proposition à cet objet ; il identifie même cette nouvelle proposition avec l'objet ; *Dieu que nous adorons est tout-puissant* ; cet attribut, *est tout-puissant*, est affirmé de Dieu en tant qu'il est celui *que nous adorons*.

Tel, quel, *talis, qualis ; tantus, quantus ; tot, quot*, etc., font aussi l'office de *conjonction*.

3°. Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonstance de temps ou de lieu, supposent de plus quelque autre pensée qui précède la proposition où ils se trouvent : alors ces adverbes font aussi l'office de *conjonction* : tels sont *afin que* : on trouve dans quelques anciens, et l'on dit même encore aujourd'hui en certaines provinces, à celle fin que, *ad hunc finem secundum quem*, où vous voyez la préposition et le nom qui font l'adverbe, et de plus l'idée accessoire de liaison et de dépendance. Il en est de même de, à cause que, *propterea quod*. Parce que, *quia* ; encore, *adhuc* ; déjà, *jam*, etc. ces mots doivent être considérés comme adverbes conjonctifs, puisqu'ils font en même temps l'office

d'adverbe et celui de *conjonction*. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination.

À l'égard des *conjonctions* proprement dites, il y en a d'autant de sortes qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un mot, ou entre une pensée et une autre pensée; ces différences font autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes.

Les grammairiens, sur chaque partie du discours, observent ce qu'ils appellent les *accidens*; or ils en remarquent de deux sortes dans les *conjonctions*: 1^o. la simplicité et la composition; c'est ce que les grammairiens appellent *la figure*. Ils entendent par ce terme la propriété d'être un mot simple ou d'être un mot composé.

Il y a des *conjonctions simples*, telles sont *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, *ni*, *aussi*, *or*, *donc*, etc.

Il y en a d'autres qui sont composés, à moins que, *pourvu que*, *de sorte que*, *parce que*, *par conséquent*, etc.

2^o. Le second accident des *conjonctions*, c'est leur signification, leur effet ou leur valeur; c'est ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler, sur quoi j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de suivre l'ordre que M. l'abbé Girard a gardé dans sa grammaire, au traité des *conjonctions* (*les véritab. princ. de la lang. franç. xij. disc.*) L'ouvrage de M. l'abbé Girard est rempli d'observations utiles qui donnent lieu d'en faire d'autres que

l'on n'auroit peut-être jamais faites , si on n'avoit point lû avec réflexion l'ouvrage de ce digne académicien.

1°. CONJONCTIONS COPULATIVES. *Et, ni*, sont deux *conjonctions* qu'on appelle *copulatives*, du latin *copulare*, joindre, assembler, lier. La première est en usage dans l'affirmation, et l'autre dans la négative; *il n'a ni vice ni vertu*. *Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *et non*. On trouve souvent *et* au lieu de *ni* dans les propositions négatives, mais cela ne me paroît pas exact :

Je ne connoissois pas Almanzor et l'amour.

J'aimerois mieux *ni l'Amour*. De même : *la poésie n'admet pas les expressions et les transpositions particulières qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en prose dans le style vif et élevé*. Il faut dire avec le P. Buffier, *la poésie n'admet ni expression, ni transposition, etc.*

Observez que comme l'esprit est plus prompt que la parole, l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait souvent supprimer les *conjonctions*, et sur-tout les copulatives : *attention, soins, crédit, argent, j'ai tout mis en usage pour, etc.*, cette suppression rend le discours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres *conjonctions*, sur-tout dans le style poétique, et dans le langage de la passion et de l'enthousiasme.

2°. CONJONCTIONS AUGMENTATIVES OU ADVERBES CONJONCTIFS-AUGMENTATIFS. *De*

plus , d'ailleurs ; ces mots servent souvent de transition dans le discours.

3°. CONJONCTIONS ALTERNATIVES. *Ou , sinon , tantôt. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; lisez ou écrivez. Pratiquez la vertu , sinon vous serez malheureux. Tantôt il rit , tantôt il pleure ; tantôt il veut , tantôt il ne veut pas.*

Ces *conjonctions* , que M. l'abbé Girard appelle *alternatives* parce qu'elles marquent une alternative , une distinction ou séparation dans les choses dont on parle ; ces *conjonctions* , dis-je , sont appelées plus communément *disjonctives*. Ce sont des *conjonctions* , parce qu'elles unissent d'abord deux objets pour nier ensuite de l'un ce qu'on affirme de l'autre ; par exemple , on considère d'abord le soleil et la terre , et l'on dit ensuite que c'est , ou le soleil qui tourne autour de la terre , ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. De même , en certaines circonstances , on regarde Pierre et Paul comme les seules personnes qui peuvent avoir une telle action ; les voilà donc d'abord considérés ensemble , c'est la *conjonction* ; ensuite on les désunit , si l'on ajoute *c'est ou Pierre ou Paul qui a fait cela , c'est l'un ou c'est l'autre*.

4°. CONJONCTIONS HYPOTHÉTIQUES. *Si , soit , pourvu que , à moins que , quand , sauf ,* M. l'abbé Girard les appelle *hypothétiques* , c'est-à-dire , *conditionnelles* , parce qu'en effet ces *conjonctions* énoncent une condition , une supposition ou hypothèse.

Si ; il y a un si conditionnel , vous deviendrez

irez savant si vous aimez l'étude : si vous aimez l'étude, voilà l'hypothèse ou la condition. Il y a un si de doute, je ne sais si, etc.

Il y a encore un *si* qui vient du *sic* des Latins ; *il est si studieux, qu'il deviendra savant ; ce si est alors adverbe, sic ; adeo ; à ce point, tellement.*

Soit, *sive ; soit goût, soit raison, soit caprice, il aime la retraite.* On peut aussi regarder soit, *sive*, comme une *conjonction* alternative ou de distinction.

Sauf, désigne une hypothèse, mais avec restriction.

5°. CONJONCTIONS ADVERSATIVES. Les *conjonctions adversatives* rassemblent les idées, et font servir l'une à contrebalancer l'autre. Il y a sept *conjonctions adversatives* : *mais, quoique, bien que, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois.*

Il y a des *conjonctions* que M. l'abbé Girard appelle *extensives*, parce qu'elles lient par extension de sens ; telles sont *jusques, encore, aussi, même, tant que, non, plus, enfin.*

Il y a des adverbess de tems que l'on peut aussi regarder comme de véritables *conjonctions* ; par exemple, *lorsque, quand, dès que, tandis que.* Le lien que ces mots expriment, consiste dans une correspondance de tems.

6°. D'autres marquent un motif, un but, une raison, *afin que, parce que, puisque, car, comme, aussi, attendu que, d'autant que* ; M. l'abbé Girard prétend (t. II, p. 280.) qu'il faut bien distinguer *d'autant que*, *conjonction* qu'on écrit sans apostrophe, et *d'autant* adverbe, qui est toujours séparé de *que*

par *plus*, *mieux* ou *moins*, *d'autant plus que*, et qu'on écrit avec l'apostrophe. L. P. Joubert, dans son dictionnaire, dit aussi *dautant que*, conjonction; on l'écrit, dit-il, sans apostrophe, *quia*, *quoniam*. Mais M. l'abbé Regnier, dans sa grammaire, écrit *d'autant que*, conjonction, avec l'apostrophe, et observe que ce mot, qui autrefois étoit fort en usage, est renfermé aujourd'hui au style de chancellerie et de pratique; pour moi je crois que *d'autant que* et *d'autant mieux que* sont le même adverbe, qui de plus fait l'office de *conjonction* dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* est *conjonction* sans apostrophe: *on ne devoit pas si fort le louer, dautant qu'il ne le méritoit pas*; n'est-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quod*, *ex eo momento secundum quod*, *ex ea ratione secundum quam*, et que l'on pourroit aussi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas*. Dans les premières éditions de Danet on avoit écrit *dautant que* sans apostrophe, mais on a corrigé cette faute dans l'édition de 1721; la même faute est aussi dans Richelet. Nicot, dictionnaire 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apostrophe.

7°. On compte quatre *conjonctions conclusives*, c'est-à-dire, qui servent à déduire une conséquence, *donc*, *par conséquent*, *ainsi*, *partant*: mais ce dernier n'est guère d'usage que dans les comptes où il marque un résultat.

8°. Il y a des *conjonctions explicatives*, comme lorsqu'il se présente une similitude ou une conformité, *en tant que*, *savoir*, *sur-tout*.

Auxquelles on joint les cinq expressions sui-

vantes qui sont des *conjonctions* composées , de sorte que , ainsi que , de façon que , c'est-à-dire , si bien que.

On observe des *conjonctions transitives* qui marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre, or, au reste, quant à, pour, c'est-à-dire, à l'égard de; comme quand on dit, *l'un est venu: pour l'autre, il est demeuré.*

9°. La conjonction *que*: ce mot est d'un grand usage en français; M. l'abbé Girard l'appelle *conjonction conductive*, parce qu'elle sert à conduire le sens à son complément: elle est toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède en fait toujours attendre une autre pour former un sens, de manière que l'union des deux est nécessaire pour former une continuité de sens: par exemple, *il est important que l'on soit instruit de ses devoirs*: cette *conjonction* est d'un grand usage dans les comparaisons; elle conduit du terme comparé au terme qu'on prend pour modèle ou pour exemple: *les femmes ont autant d'intelligence que les hommes*, alors elle est comparative. Enfin la conjonction *que* sert encore à marquer une restriction dans les propositions négatives; par exemple, *il n'est fait mention que d'un tel prédicateur*, sur quoi il faut observer que l'on présente d'abord une négation, d'où l'on tire la chose pour la présenter dans un sens affirmatif exclusivement à tout autre: *Il n'y avoit dans cette assemblée que tel qui eût de l'esprit; nous n'avons que peu de temps à vivre, et nous ne cherchons qu'à le perdre.* M. l'abbé Girard appelle alors cette conjonction *restrictive*.

Au fond cette conjonction *que* n'est souvent autre chose que le *quod* des Latins, pris dans le sens de *hoc*. Je dis que vous êtes sage, *dico quod*, c'est-à-dire, *dico hoc nempè*, vous êtes sage. *Que* vient aussi quelquefois de *quam* ou de *quantum*, ou enfin de *quot*.

Au reste on peut se dispenser de charger sa mémoire des divers noms de chaque sorte de *conjonction*, parce qu'indépendamment de quelque autre fonction qu'il peut avoir, il lie un mot à un autre mot ou un sens à un autre sens, de la manière que nous l'avons expliqué d'abord : ainsi il y a des adverbes et des prépositions qui sont aussi des *conjonctions composées*, comme *afin que*, *parce que*, *à cause que*, etc. ; ce qui est bien différent du simple adverbe et de la simple préposition, qui ne font que marquer une circonstance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

CONJUGAISON, s. f. *conjugatio*. Ce mot signifie *jonction*, *assemblage* R. *conjungere* La *conjugaison* est un arrangement suivi de toutes les terminaisons d'un verbe, selon les voix, les modes, les tems, les nombres et les personnes ; termes de grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

Le mot *voix* est pris ici dans un sens figuré : on personnifie le verbe, on lui donne une voix, comme si le verbe parloit ; car les hommes pensent de toutes choses par ressemblance à eux-mêmes ; ainsi la voix est comme le ton du verbe. On range toutes les terminaisons des verbes en deux classes différentes ; 1^o. les ter-

terminaisons, qui font connoître que le sujet de la proposition fait une action, sont dites *être de la voix active*, c'est-à-dire, que le sujet est considéré alors comme agent; c'est le sens actif: 2°. toutes celles qui sont destinées à indiquer que le sujet de la proposition est le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en est le patient, comme disent les philosophes, ces terminaisons sont dites *être de la voix passive*, c'est-à-dire, que le verbe énonce alors un sens passif. Car il faut observer que les philosophes et les grammairiens se servent du mot *pâtir*, pour exprimer qu'un objet est le terme ou le but d'une action agréable ou désagréable qu'un autre fait, ou du sentiment qu'un autre a: *aimer ses parens*; *parens* sont le terme ou l'objet du sentiment d'*aimer*. *Amo*, j'aime, *amavi*, j'ai aimé, *amabo*, j'aimerai, sont de la voix active; au lieu que *amor*, je suis aimé, *amabar*; j'étois aimé, *amabor* je serai aimé, sont de la voix passive. *Amans*, celui qui aime, est de la voix active; mais *amatus*, aimé, est de la voix passive. Ainsi de tous les termes dont on se sert dans la *conjugaison*, le mot *voix* est celui qui a le plus d'étendue; car il se dit de chaque mot, en quelque mode, tems, nombre, ou personne que ce puisse être.

Les Grecs ont encore la voix moyenne. Les grammairiens disent que le verbe moyen a la signification active et la passive, et qu'il tient une espèce de milieu entre l'actif et le passif: mais comme la langue grecque est une langue morte, peut-être ne connoît-on pas aussi bien qu'on le croit la voix moyenne.

Par *modes* on entend les différentes manières

d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et l'infinitif, auxquels en certaines langues on ajoute l'optatif.

L'indicatif énonce l'action d'une manière absolue, comme *j'aime, j'ai aimé, j'avois aimé, j'aimerai*; c'est le seul mode qui forme des propositions, c'est-à-dire, qui énonce des jugemens; les autres modes ne font que des énonciations. Voyez ce que nous disons à ce sujet au mot CONSTRUCTION, où nous faisons voir la différence qu'il y a entre une proposition et une simple énonciation.

Le subjonctif exprime l'action d'une manière dépendante, subordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot d'une manière qui n'est pas absolue et qui suppose toujours un indicatif : *quand j'aimerois, afin que j'aimasse*, ce qui ne dit pas *que j'aime, ni que j'ai aimé*.

L'optatif, que quelques grammairiens ajoutent aux modes que nous avons nommés, exprime l'action avec la forme de désir et de souhait : *plût-à-Dieu qu'il vienne*. Les Grecs ont des terminaisons particulières pour l'optatif. Les Latins n'en ont point; mais quand ils veulent énoncer le sens de l'optatif, ils empruntent les terminaisons du subjonctif, auxquelles ils ajoutent la particule de désir *utinam*, *plût-à-Dieu que*. Dans les langues où l'optatif n'a point de terminaisons qui lui soient propres, il est inutile d'en faire un mode séparé du subjonctif.

L'impératif marque l'action avec la forme de commandement ou d'exhortation, ou de prière; *prens, viens, va donc*.

L'infinitif énonce l'action dans un sens abstrait, et n'en fait, par lui-même, aucune application singulière et adaptée à un sujet; *aimer, donner, venir*; ainsi il a besoin, comme les prépositions, les adjectifs, *etc.*, d'être joint à quelqu'autre mot, afin qu'il puisse faire un sens singulier et adapté.

A l'égard des tems, il faut observer que toute action est relative à un tems, puisqu'elle se passe dans le tems. Ces rapports de l'action au tems sont marqués en quelques langues par des particules ajoutées au verbe. Ces particules sont les signes du tems; mais il est plus ordinaire que les tems soient désignés par des terminaisons particulières, au moins dans les tems simples: tel est l'usage en grec, en latin, en français, *etc.*

Il y a trois tems principaux; 1°. le présent, comme *amo*, j'aime; 2°. le passé ou prétérit, comme *amavi*, j'ai aimé; 3°. l'avenir ou futur, comme *amabo*, j'aimerai.

Ces trois tems sont des tems simples et absolus, auxquels on ajoute les tems relatifs et combinés, comme *je lisois quand vous êtes venu*, *etc.*

Les nombres. Ce mot, en termes de grammaire, se dit de la propriété qu'ont les terminaisons des noms et celles des verbes, de marquer si le mot doit être entendu d'une seule personne, ou si on doit l'entendre de plusieurs. *Amo, amas, amat*, j'aime, tu aimes, il aime; chacun de ces trois mots est au singulier: *amamus, amatis, amant*, nous aimons, vous aimez, ils aiment; ces trois derniers mots sont au pluriel, du moins selon leur première

destination ; car , dans l'usage ordinaire , on les emploie aussi au singulier : c'est ce qu'un de nos grammairiens appelle *le singulier de politesse*. Il y a aussi un singulier d'autorité ou d'emphase ; *nous voulons , nous ordonnons*.

A ces deux nombres , les Grecs en ajoutent encore un troisième , qu'ils appellent *duel* : les terminaisons du *duel* sont destinées à marquer qu'on ne parle que de deux.

Enfin il faut savoir ce qu'on entend par les *personnes grammaticales* ; et pour cela il faut observer que tous les objets qui peuvent faire la matière du discours sont : 1^o. ou la personne qui parle d'elle-même ; *amo* , j'aime.

2^o. Ou la personne à qui l'on adresse la parole ; *amas* , vous aimez.

3^o. Ou enfin quelque autre objet qui n'est ni la personne qui parle , ni celle à qui l'on parle ; *rex amat populum* , le roi aime le peuple.

Cette considération des mots selon quelque une de ces trois vues de l'esprit , a donné lieu aux grammairiens de faire un usage particulier du mot de *personne* par rapport au discours.

Ils appellent *première personne* celle qui parle , parce que c'est d'elle que vient le discours.

La personne à qui le discours s'adresse est appelée *la seconde personne*.

Enfin la *troisième personne* , c'est tout ce qui est considéré comme étant l'objet dont la première personne parle à la seconde.

Voyez combien de sortes de vues de l'esprit sont énoncées en même temps par une seule terminaison ajoutée aux lettres radicales du verbe : par exemple , dans *amare* , ces deux lettres *a , m* , sont les radicales ou immuables ;

si à ces deux lettres j'ajoute *o*, je forme *amo*. Or en disant *amo*, je fais connoître que je juge de moi, je m'attribue le sentiment d'aimer; je marque donc en même temps la voix, le mode, le tems, le nombre, la personne.

Je fais ici, en passant, cette observation pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix; le mode, la personne, *etc.*, et outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce, ou l'essence, ou l'existence, ou quelque action, ou quelque sentiment, *etc.* le verbe marque encore l'action de l'esprit qui applique cette valeur à un sujet, soit dans les propositions, soit dans les simples énonciations; et c'est ce qui distingue le verbe des autres mots, qui ne sont que de simples dénominations. Mais revenons au mot *conjugaison*.

On peut aussi regarder ce mot comme un terme métaphorique tiré de l'action d'atteler les animaux sous le joug, au même char et à la même charrue; ce qui emporte toujours l'idée d'assemblage, de liaison et de jonction: Les anciens grammairiens se sont servi indifféremment du mot de *cōnjugaison*, et de celui de *déclinaison*, soit en parlant d'un verbe, soit en parlant d'un nom; mais aujourd'hui on emploie *declinatio* et *declinare*, quand il s'agit des noms; et on se sert de *conjugatio* et de *conjugare*, quand il est question des verbes.

Les grammairiens de chaque langue ont observé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes, les tems, les nombres et les personnes, par certaines terminaisons; et que d'autres verbes de la même langue avoient des terminaisons toutes différentes, pour marquer

les mêmes modes, les même tems, les mêmes nombres et les mêmes personnes : alors les grammairiens ont fait autant de classes différentes de ces verbes, qu'il y a de variétés entre leurs terminaisons qui, malgré leurs différences, ont cependant une égale destination par rapport au tems, au nombre et à la personne. Par exemple, *amo, amavi, amatum, amare*; j'aime, j'ai aimé, aimé, aimer; *moneo, monui, monitum, monere*, avertir; *lego, legi, lectum, legere*, lire; *audio, audivi, auditum, audire*, entendre. Ces quatre sortes de terminaisons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'esprit de même espèce: *amavi*, j'ai aimé; *monui*, j'ai averti; *legi*, j'ai lu; *audivi*; j'ai entendu : vous voyez que ces différentes terminaisons marquent également la première personne au singulier et au tems passé de l'indicatif; il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières personnes, et cette action est marquée par les lettres radicales du verbe, *am, mon, leg, aud*.

Parmi les verbes latins, les uns ont leurs terminaisons semblables à celles d'*amo*, les autres à celles de *moneo*, d'autres à celles d'*audio*. Ce sont ces classes différentes que les grammairiens ont appelées *conjugaisons*. Ils ont donné un paradigme, *παράδειγμα, exemplar*, c'est-à-dire, un modèle à chacune de ces différentes classes; ainsi *amare* est le paradigme de *vocare*, de *nuntiare*, et de tous les autres verbes terminés en *are* : c'est la première *conjugaison*.

Monere doit être le paradigme de la seconde

conjugaison, selon les rudimens de la méthode de P. R. à cause de son supin *monitum*; parce qu'en effet il y a dans cette *conjugaison* un plus grand nombre de verbes qui ont leur supin terminé en *itum*, qu'il n'y en a qui le terminent comme *doctum*.

Legere est le paradigme de la troisième *conjugaison*; et enfin *audire* l'est de la quatrième.

A ces quatre *conjugaisons* des verbes latins, quelques grammairiens pratiques en ajoutent une cinquième qu'ils appellent *mixte*, parce qu'elle est composée de la troisième et de la quatrième; c'est celle des verbes en *ere*, *io*: ils lui donnent *accipere*, *accipio* pour paradigme; il y a, en effet, dans ces verbes des terminaisons qui suivent *legere*, et d'autres *audire*. On dit *audior*, *audiris*, au lieu qu'on dit *accipior* *acciperis*, comme *legeris*, et l'on dit, *accipiuntur*, comme *audiuntur*, etc.

Ceux des verbes latins qui suivent quelqu'un de ces paradigmes sont dits être réguliers, et ceux qui ont des terminaisons particulières sont appelés *anomaux*, c'est-à-dire, *irréguliers*, (*R.* a privatif, et *νόμος*, règle.) comme *fero*, *fers*, *fert*; *volo*, *vis*, *vult*, etc.; on en fait des listes particulières dans les rudimens; d'autres sont seulement *défectifs*; c'est-à-dire, qu'ils manquent ou de préterit ou de supin, ou de quelque mode, ou de quelque tems, ou de quelque personne, comme *oportet*, *pœnitet*, *pluit*, etc.

Un très-grand nombre de verbes s'écartent de leur paradigme, ou à leur préterit, ou à leur supin; mais ils conservent toujours l'analogie latine; par exemple *sonare* fait au pré-

térit *sonui*, plutôt que *sonavi*; *dare* fait *dedi*, et non pas *davi*, etc. On se contente d'observer ces différences, sans pour cela regarder ces verbes comme des verbes anomaux. Au reste ces irrégularités apparentes viennent de ce que les grammairiens n'ont pas rapporté ces prétérits à leur véritable origine; car *sonui* vient de *sonere* de la troisième conjugaison, et non de *sonare*: *dedi* est une syncope de *dedidi* prétérit de *dedere*. *Tuli*, *latum*, ne viennent point de *fero*. *Tuli* qu'on prononçoit *touli* vient de *tollo*; *sustuli* vient de *sustulo*; et *latum* vient de $\tau\lambda\acute{\alpha}\omega$ par syncope de $\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\omega$ *suffero*, *sustineo*.

L'auteur du *Novitius* dit que *latum* vient du prétendu verbe inusité *lare*, *lo*; mais il n'en rapporte aucune autorité. Voyez Vossius, de *art. gramm.* t. II. p. 150.

C'est ainsi que *fui* ne vient point du verbe *sum*: nous avons de pareilles pratiques en français: *je vas*, *j'ai été*, *j'irai* ne viennent point d'*aller*. Le premier vient de *vadere*, le second de l'italien *stato*, et le troisième du latin *ire*.

S'il eût été possible que les langues eussent été le résultat d'une assemblée générale de la nation, et qu'après bien des discussions et des raisonnemens, les philosophes y eussent été écoutés, et eussent eu voix délibérative, il est vraisemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu, par exemple, qu'une seule conjugaison, et un seul paradigme, pour tous les verbes d'une langue. Mais comme les langues n'ont été formées que par une sorte de métaphysique

d'instinct et de sentiment, s'il est permis de parler ainsi ; il n'est pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte, et qu'il y ait des irrégularités : par exemple, nous désignons la même vue de l'esprit par plus d'une manière, soit que la nature des lettres radicales qui forment le mot amène cette différence, ou par la seule raison du caprice et d'un usage aveugle ; ainsi nous marquons la première personne au singulier, quand nous disons *j'aime* ; nous désignons aussi cette première personne en disant : *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prens*, etc. Ce sont ces différentes sortes de terminaisons auxquelles les verbes sont assujettis dans une langue, qui font les différentes *conjugaisons* comme nous l'avons déjà observé. Il y a des langues où les différentes vues de l'esprit sont marquées par des particules, dont les unes précèdent et d'autres suivent les radicales : qu'importe comment, pourvu que les vues de l'esprit soient distinguées avec netteté, et que l'on apprenne, par usage, à connoître les signes de ces distinctions ?

Parmi les auteurs qui ont composé des grammaires pour la langue hébraïque, les uns comptent sept *conjugaisons*, d'autres huit, Masclef n'en veut que cinq, et il ajoute qu'à parler exactement, ces cinq devroient être réduites à trois. *Quinque illæ, accurate loquendo, ad tres essent reducendæ. Gramm. Hebraicæ. c. iv. n. 4. p. 79. édit. 2.*

Nous nous contenterons d'observer ici que les verbes hébreux ont voix active et voix passive. Ils ont deux nombres, le singulier et le

pluriel ; ils ont trois personnes , et en *conjugant* , on commence par la troisième personne , parce que les deux autres sont formées de celle-là , par l'addition de quelques lettres.

En hébreu , les verbes ont trois genres , comme les noms , le genre masculin , le féminin et le genre commun ; ensorte que l'on connoît par la terminaison du verbe , si l'on parle d'un nom masculin ou d'un nom féminin ; mais dans tous les tems , la première personne est toujours du genre commun. Au reste les Hébreux n'ont point de genre neutre , mais lorsque la même terminaison sert également pour le masculin ou pour le féminin , on dit que le mot est du genre commun ; c'est ainsi que l'on dit en latin , *hic adolescens* , ce jeune homme , et *hæc adolescens* , cette jeune fille ; *civis bonus* , bon citoyen , et *civis bona* , bonne citoyenne ; et c'est ainsi que nous disons , *sage* , *utile* , *fidelle* , tant au masculin qu'au féminin ; on pourroit dire aussi que dans les autres langues telles que le grec , le latin , le français , *etc.* , toutes les terminaisons des verbes dans les tems énoncés par un seul mot sont du genre commun ; ce qui ne signifieroit autre chose , sinon qu'on se sert également de chacune de ces terminaisons , soit qu'on parle d'un nom masculin ou d'un nom féminin.

Les Grecs ont trois espèces de verbes par rapport à la *conjugaison* ; chaque verbe est rapporté à son espèce suivant la terminaison du *thème*. On appelle *thème* ; en termes de grammaire grecque ; la première personne du présent de l'indicatif. Ce mot vient de $\tau\epsilon\lambda\epsilon\mu\iota$, *pono* , parce que c'est de cette personne que

l'on forme les autres tems ; ainsi l'on pose d'abord , pour ainsi dire ce présent , afin de parvenir aux formations régulières des autres tems.

La première espèce de *conjugaison* est celle des verbes qu'on appelle *barytons* , de βαρύς , *grave* , et de τόνος , *ton* , *accent* , parce que ces verbes étoient prononcés avec l'accent grave sur la dernière syllabe ; et quoique aujourd'hui cet accent ne se marque point , on les appelle pourtant toujours *barytons* , τένω *tendo* ; τύπιω *verbero* , sont des verbes *barytons*.

II. La seconde sorte de *conjugaison* est celle des verbes circonflexes : ce sont des verbes *barytons* qui souffrent contraction en quelques unes de leurs terminaisons , et alors ils sont marqués d'un accent circonflexe ; par exemple , αγαπάω *amo* , est le *baryton* , et αγαπῶ le circonflexe.

Les *barytons* et les circonflexes sont également terminés en ω à la première personne du présent de l'indicatif.

III. La troisième espèce de verbes grecs est celle des verbes en μι , parce qu'en effet ils sont terminés en μι ; είμι *sum*.

Ily a six *conjugaisons* des verbes *barytons* ; elles ne sont distinguées entr'elles que par les lettres qui précèdent la terminaison.

On distingue trois *conjugaisons* de verbes circonflexes : la première est des *barytons* en εω ; la seconde de ceux en αω , et la troisième de ceux en οω : ces trois sortes de verbes deviennent circonflexes par la contraction en ῶ.

On distingue quatre *conjugaisons* des verbes en μι ; et ces quatre jointes à celles des verbes

barytons, et à celles des circonflèxes, cela fait treize *conjugaisons* dans les verbes grecs.

Tel est le système commun des grammairiens ; mais la méthode de P. R. réduit ces treize *conjugaisons* à deux : l'une des verbes en ω qu'elle divise en deux espèces : 1^o. celle des verbes qui se *conjuguent* sans contraction, et ce sont les *barytons* : 2^o. celle de ceux qui sont *conjugués* avec contraction, et alors ils sont appelés *circonflèxes*. L'autre *conjugaison* des verbes grecs est celle des verbes en μ .

Il y a quatre observations à faire pour bien *conjuguer* les verbes grecs : 1^o. il faut observer la terminaison. Cette terminaison est marquée ou par une simple lettre, ou par plus d'une lettre.

2^o. La figurative, c'est-à-dire, la lettre qui précède la terminaison : on l'appelle aussi *caractéristique* ou *lettre de marque*. On doit faire une attention particulière à cette lettre, 1^o. au présent, 2^o. au prétérit parfait, 3^o. et au futur de l'indicatif actif, parce que c'est de ces trois tems que les autres sont formés. La subdivision des *conjugaisons*, et la distinction des verbes se tire de cette lettre *figurative* ou *caractéristique*.

3^o. La voyelle ou la diphthongue qui précèdent la terminaison.

4^o. Enfin, il faut observer l'augment. Les lettres que l'on ajoute avant la première syllabe du thème du verbe, ou le changement qui se fait au commencement du verbe, lorsqu'on change une breve en une longue, et c'est ce qu'on appelle *augment* ; ainsi il y a deux sortes d'augment. 1. L'augment syllabique qu

qui se fait en certains tems des verbes qui commencent par une consonne, par exemple, *τύπτω verbero*, est le thème sans augment ; mais dans *ἐτύπτον, verberabam*, ἐ est l'augment syllabique qui ajoute une syllabe de plus à *τύπτω*.

2. L'augment temporel se fait dans les verbes qui commencent par une voyelle brève, que l'on change en une longue, par exemple, *ἔρῳ traho, ἔρουν trahebam*.

Ainsi, non seulement les verbes grecs ont des terminaisons différentes, comme les verbes latins, mais de plus, ils ont l'augment qui se fait en certains tems, et au commencement du mot.

Voilà une première différence entre les verbes grecs et les verbes latins.

2. Les grecs ont un mot de plus ; c'est l'optatif qui, en grec, a des terminaisons particulières, différentes de celles du subjonctif ; ce qui n'est pas en latin.

3. Les verbes grecs ont le duel, au lieu qu'en latin, ce nombre est confondu avec le pluriel. Les grecs ont un plus grand nombre de tems ; ils ont deux aoristes, deux futurs, et un *paulò-post futur* dans le sens passif, à quoi les latins suppléent par des adverbes.

5. Enfin les Grecs n'ont ni supins, ni gérondifs proprement dits ; mais ils en sont bien dédommages par les différentes terminaisons de l'infinitif, et par les différens participes. Il y a un infinitif pour le tems présent, un autre pour le futur premier, un autre pour le futur second, un pour le premier aoriste, un pour le second, un pour le préterit parfait ; enfin

il y en a un pour le *paulò-post futur* ; et de plus, il y a autant de participes particuliers pour chacun de ces tems-là.

Dans la langue allemande , tous les verbes sont terminés en *en* à l'infinitif , si vous en exceptez *seyn* , être, dont l'*e* se confond avec l'*y*. Cette uniformité de terminaison des verbes à l'infinitif , a fait dire aux grammairiens qu'il n'y avoit qu'une seule *conjugaison* en allemand ; ainsi il suffit de bien savoir le paradigme ou modèle sur lequel on *conjugue* , à la voix active, tous les verbes réguliers , et ce paradigme , c'est *lieben* , aimer ; car telle est la destination des verbes qui expriment ce sentiment , de servir de paradigme en presque toutes les langues : on doit ensuite avoir des listes de tous les verbes irréguliers.

J'ai dit que *lieben* étoit le modèle des verbes à la voix active ; car les Allemands n'ont point de verbes passifs en un seul mot ; tel est aussi notre usage , et celui de nos voisins ; on se sert d'un verbe auxiliaire auquel on joint , ou le supin qui est indéclinable , ou le participe qui se décline.

Les Allemands ont trois verbes auxiliaires , *haben* , avoir ; *seyn* , être ; *werden* , devenir. Ce dernier sert à former le futur de tous les verbes actifs ; il sert aussi à former tous les tems des verbes passifs , conjointement avec le participe du verbe ; sur quoi il faut observer qu'en allemand , ce participe ne change jamais , ni pour la différence des genres , ni pour celle des nombres ; il garde toujours la même terminaison.

A l'égard de l'anglais , la manière de *con-*

juguer les verbes de cette langue n'est point analogue à celle des autres langues : je ne sais si elle est aussi facile qu'on le dit pour un étranger qui ne se contente pas d'une simple routine, et qui veut avoir une connoissance raisonnée de cette manière de *conjuguer*. Wallis qui étoit Anglais, dit que comme les verbes anglais ne varient point leur terminaison, la *conjugaison* qui fait, dit-il, une si grande difficulté dans les autres langues, est dans la sienne une affaire très-aisée, et qu'on en vient fort aisément à bout, avec le secours de quelques mots ou verbes auxiliaires. *Verborum flexio seu conjugatio, quæ in reliquis linguis maximam sortitur difficultatem, apud anglos levissimo negotio peragitur . . . verborum aliquot auxiliarium adjumento ferè totum opus perficitur.* Wallis, *gramm. ling. angl. ch. viij. de verbo.*

C'est à ceux qui étudient cette langue à décider cette question par eux-mêmes.

Chaque verbe anglais semble faire une classe à part ; la particule prépositive *to* est comme une espèce d'article destiné à marquer l'infinitif, de sorte qu'un nom substantif devient verbe, s'il est précédé de cette particule ; par exemple, *murder* veut dire *meurtre, homicide* ; mais *to murder* signifie tuer : *lift* effort, *to lift*, enlever ; *love*, amour, amitié, affection, *to love*, aimer, etc. Ces noms substantifs qui deviennent ainsi verbes, sont la cause de la grande différence qui se trouve dans la terminaison des infinitifs ; on peut observer presque autant de terminaisons différentes à l'infinitif, qu'il y a de lettres à l'alphabet, *a, b, c,*

d, e, f, g, etc. to fle écorcher ; *to rob*, voler, dérober ; *to find*, trouver ; *to love*, aimer ; *to quaff*, boire à longs traits ; *to jog*, secouer, pousser ; *to catch*, prendre, saisir ; *to thank*, remercier ; *to call*, appeler ; *to lam*, battre, frapper ; *to run*, courir ; *to help*, aider ; *to wear*, porter ; *to toss*, agiter ; *to rest*, se reposer ; *to know*, savoir ; *to box*, battre à coup de poing ; *to marry*, marier, se marier.

Ces infinitifs ne se *conjuguent* pas par des changemens de terminaison, comme les verbes des autres langues ; la terminaison de ces infinitifs ne change que très-rarement. Ils ont deux participes, un participe présent toujours terminé en *ing*, *having*, ayant, *being*, étant ; et un participe passé terminé ordinairement en *ed* ou *'d*, *laved*, aimé : mais ces participes n'ont guères d'analogie avec les nôtres ; ils sont indéclinables, et sont plutôt des noms verbaux qui se prennent tantôt substantivement, et tantôt adjectivement : ils énoncent l'action dans un sens abstrait ; par exemple, *your marrying* signifie *votre marier*, l'action de vous marier plutôt que *votre mariant*. *Coming* est le participe présent de *to come*, arriver, et signifie *l'action d'arriver, de venir*, ce que notre participe *arrivant* ne rend point. Les Anglais disent *his coming*, son arrivée, sa venue, son action d'arriver ; et l'idée qu'ils ont alors dans l'esprit, n'a pas la même forme que celle de la pensée que nous avons, quand nous disons *venant, arrivant*. C'est de la différence du tour, de l'imagination, ou de la différente manière dont l'esprit est affecté, que

l'on doit tirer la différence des idiotismes et du génie des langues.

C'est avec l'infinitif et avec les deux noms verbaux ou participes dont nous venons de parler, que l'on *conjugue* les verbes anglais, par le secours de certains mots et de quelques verbes auxiliaires. Ces verbes sont proprement les seuls verbes. Ces auxiliaires sont *to have*, avoir ; *to be*, être ; *to do*, faire, et quelques autres. Les personnes se marquent par les pronoms personnels *i*, je ; *thou*, tu ; *he*, il ; *she*, elle : et au pluriel, *we*, nous ; *you*, vous ; *they*, ils ou elles, sans que cette différence de pronoms apporte quelque changement dans la terminaison du nom verbal que l'on regarde communément comme verbe.

Les grammaires que l'on a faites jusqu'ici pour nous apprendre l'anglais, du moins celles dont j'ai eu connoissance, ne m'ont pas paru propres pour nous donner une idée juste de la manière de *conjuguer* des Anglais. On rend l'anglais par un équivalent français, qui ne donne pas l'idée juste du tour littéral anglais, ce qui est pourtant le point que cherchent ceux qui veulent apprendre une langue étrangère ; par exemple, *i do dine*, on traduit je dîne ; *thou dost dine*, tu dînes ; *he does dine*, il dîne. *i*, marque la première personne ; *do* veut dire *faire*, et *dine*, *dîner* : il faudroit donc traduire, *je* ou *moi faire dîner*, *tu fais dîner*, *il* ou *lui fait dîner*. Et de même *there is*, on traduit au singulier, *il y a* ; *there* est un adverbe qui veut dire *là*, et *is* est la troisième personne du singulier du présent du verbe irrégulier *to be*, être, et *are* sert pour

les trois personnes du pluriel ; ainsi il falloit traduire *there is*, là est, et *there are*, là sont, et observer que nous disons en français, *il y a*.

Le sens passif s'exprime, en anglais, comme en allemand et en français, par le verbe substantif, avec le participe du verbe dont il s'agit, *i am loved*, je suis aimé.

Pour se familiariser avec la langue anglaise, on doit lire souvent les listes des verbes irréguliers qui se trouvent dans les grammaires, et regarder chaque mot d'un verbe comme un mot particulier qui a une signification propre ; par exemple, *i am*, je suis ; *thou art*, tu es ; *he is*, il est : *we are*, nous sommes ; *ye are*, vous êtes ; *they are*, ils sont, etc. Je regarde chacun de ces mots-là avec la signification particulière, et non comme venant d'un même verbe. *Am*, signifie *suis*, comme *sun* signifie *soleil*, ainsi des autres.

Les Espagnols ont trois *conjugaisons*, qu'ils distinguent par la terminaison de l'infinitif. Les verbes dont l'infinitif est terminé en *ar*, font la première *conjugaison* ; ceux de la seconde se terminent en *er* ; enfin, ceux de la troisième en *ir*.

Ils ont quatre auxiliaires, *haver*, *tener*, *ser* et *estar* ; les deux premiers servent à conjuguer les verbes actifs, les neutres et les réciproques ; *ser* et *estar* sont destinés pour la *conjugaison* des verbes passifs.

La manière de *conjuguer* des Espagnols est plus analogue que la nôtre à la manière des Latins. Leurs verbes ne sont précédés des pronoms personnels, que dans les cas où ces pronoms seroient exprimés en latin par la raison de l'énergie ou de l'opposition. Cette sup-

pression des pronoms vient de ce que les terminaisons espagnoles font assez connoître les personnes.

I. CONJUGAISON.	II. CONJUGAISON.	III. CONJUGAISON.
<i>Amar</i> , aimer.	<i>Comer</i> , manger.	<i>Subir</i> , monter.
INDICATIF PRÉSENT.	INDICATIF PRÉSENT.	INDICATIF PRÉSENT.
<i>Singulier.</i>	<i>Singulier.</i>	<i>Singulier.</i>
<i>Amo</i> , j'aime.	<i>Como</i> , je mange.	<i>Subo</i> , je monte.
<i>Amas</i> , tu aimes.	<i>Comes</i> , tu manges.	<i>Subes</i> , tu montes.
<i>Amat</i> , il aime.	<i>Come</i> , il mange.	<i>Sube</i> , il monte.
<i>Pluriel.</i>	<i>Pluriel.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Amamos</i> , nous aimons.	<i>Comemos</i> , . . . nous mangeons.	<i>Subimos</i> , nous montons.
<i>Amáis</i> , . . . vous aimez.	<i>Coméis</i> , vous mangez.	<i>Subís</i> , vous montez.
<i>Aman</i> , . . . ils aiment.	<i>Comen</i> , ils mangent.	<i>Suben</i> , . . . ils montent.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre toute la *conjugaison*, ce détail ne convient qu'aux grammaires particulières; je n'ai voulu que donner ici une idée du génie de chacune des langues dont je parle par rapport à la *conjugaison*.

Les Italiens, dont tous les mots, si l'on en excepte quelques prépositions ou monosyllabes, finissent par une voyelle, n'ont que trois *conjugaisons*, comme les Espagnols. La première est en *are*, la seconde en *ere* long, ou en *ère* bref, et la troisième en *ire*.

On doit avoir des listes particulières de toutes les terminaisons de chaque *conjugaison* régulière, rangées par modes, tems, nombres et personnes, en sorte qu'en mettant les lettres radicales devant les terminaisons, on *conjugue* facilement tout verbe régulier. On a ensuite des listes pour les irréguliers, sur quoi on peut consulter la méthode italienne de Veneroni, in-4°. 1688.

A l'égard du français, il faut d'abord observer

que tous nos verbes sont terminés, à l'infinif, ou en *er*, ou en *ir* ou en *oir*, ou en *re*; ainsi, ce seul mot technique, *er-ir-oir-re*, énonce, par chacune de ces syllabes, chacune de nos quatre *conjugaisons* générales.

Ces quatre *conjugaisons* générales sont ensuite subdivisées en d'autres, à cause des voyelles, ou des diphtongues, ou des consonnes qui précèdent la terminaison générale; par exemple, *er* est une terminaison générale, mais si *er* est précédé du son mouillé foible, comme dans *envoy-er*, *ennuy-er*, ce son apporte quelques différences dans la *conjugaison*; il en est de même dans *re*, ces deux lettres sont quelquefois précédées de consonnes, comme dans *vaincre*, *rendre*, *battre*, etc.

Je crois que, plutôt que de fatiguer l'esprit et la mémoire des règles, il vaut mieux donner un paradigme de chacune de ces quatre *conjugaisons* générales, et mettre ensuite au-dessus une liste alphabétique des verbes que l'usage a exceptés de la règle.

Je crois aussi que l'on peut s'épargner la peine de se fatiguer après les observations que les grammairiens ont faites sur les formations des tems; la seule inspection du paradigme donne lieu à chacun de faire ses remarques sur ce point.

D'ailleurs les grammairiens ne s'accordent point sur ces formations. Les uns commencent par l'infinif; il y en a qui tirent les formations de la première personne du présent de l'indicatif; d'autres de la seconde, etc. : l'essentiel est de bien connoître la signification, l'usage et le service d'un mot. Amusez-vous

ensuite tant qu'il vous plaira à observer les rapports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres. Nous croyons pouvoir nous dispenser ici de ce détail, que l'on trouvera dans les grammaires françaises.

CONSONNANCE, s. f. *terme de grammaire*, ou plutôt de *rhétorique*. On entend par *consonnance* la ressemblance des sons des mots dans la même phrase ou période. Les *consonnances* ont de la grace en latin, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage trop fréquent dans le même discours, et qu'elles se trouvent dans une position convenable en l'un et en l'autre des membres relatifs. Par exemple, *si non præsidio inter pericula, tamen solatio inter adversa*. Apud Quintil. l. IV. c. iij. La *consonnance* entre *solatio* et *præsidio* est également au milieu de l'une et de l'autre incise; elle y est placée comme un hémistiche; autrement elle ne seroit pas sensible. Voici un exemple de *consonnance* à la fin des incises, *sine invidiâ culpa plectatur, et sine culpâ invidia ponatur*. Id. *ibid.* En voici encore un autre exemple tiré du même chapitre de Quintilien, *nemo potest alteri dare matrimonium, nisi quem penes sit patrimonium*. Cette figure a de la grace, dit Quintilien, *accedit et ex illa figura gratia*. Id. *ibid.* sur-tout quand la *consonnance* se fait sentir en des positions égales, *in quibus initia sententiarum et fines consentiunt. Paribus cadant et eodem desinant modo*. Id. *ibid.*

Les rhéteurs donnent divers noms à cette

figure, selon la différente sorte de *consonance* et selon la variété de la position des mots : ils appellent *paronomasie* la *consonance* qui résulte du jeu des mots par la différence de quelques lettres ; par exemple, *inceptio est amentium haud amantium*. Teren. Andr. act. I. sc. jv, v. 13. ; c'est un projet d'insensés, et non de personnes qui s'aiment et qui ont le sens commun. *Cum lectum petis de letho cogita*. En ces occasions la *consonance* est appelée *paronomasie* de *παρά*, *près*, *proche*, et de *ὄνομα*, *nom*, c'est-à-dire, *jeu entre les mots*, à cause de l'approximation de sons. Il y a encore *similiter desinens* ; *similiter cadens*. Il suffit de comprendre ces différentes manières sous le nom général de *consonance*. L'usage de cette figure demande du goût et de la finesse. La ressemblance de sons en des mots trop proches, et dont il y en a plus de deux qui se ressemblent, produit plutôt une cacophonie qu'une *consonance*.

O fortunatam natam me consule Romam !

Cette figure mise en œuvre à propos a de la grâce en latin, selon Quintilien ; mais pourquoi n'a-t-elle pas le même avantage en français ? Je crois que c'est par la même raison que Quintilien dit que les hémistiches des vers latins sont déplacés dans la prose. Quand les Latins lisoient la prose, ils étoient surpris d'y trouver des moitiés de vers ou des vers entiers, qui y paroissent comme suite du discours et non comme citation. *Non erat locus his. Vitium est apud nos si quis poetica vulga-*

ribus misceat. Quint. l. VIII. c. iij. ; c'est confondre les différens genres d'écrire ; c'est tomber , dit-il, dans le défaut dont parle Horace au commencement de sa poétique : *Humano capiti*, etc. *Versum in oratione fari multo fœdissimum est.* Id. l. IX. c. jv. Comme la rime ou *consonnance* n'entroit point dans la structure des vers latins , cette *consonnance*, loin de les blesser , flattoit l'oreille , pourvu qu'il n'y eût point d'affectation et que l'usage n'en fût pas trop fréquent ; reproche qu'on fait à S. Augustin.

Mais en français , comme la rime entre dans le mécanisme de nos vers , nous ne voulons la voir que là , et nous sommes blessés , comme les Latins l'étoient , lorsque deux mots de même son se trouvent l'un auprès de l'autre : par exemple , *les beaux esprits pour prix* , etc. *si Cicéron* , etc. *mais même* , etc. *que quand* , etc. *jusqu'à quand* , etc. Un de nos bons auteurs , parlant de la bibliothèque d'Athènes , dit , que *dans la suite Sylla la pillà* , ce qui pouvoit être facilement évité en s'exprimant par la voix passive. Vaugelas et le P. Bouhours (*Doutes* , pag. 273.) disent que nous devons éviter , en prose , non-seulement les rimes , mais encore les *consonnances* , telles que celle qui se trouve entre *soleil* et *immortel*.

Je conviens que ce sont-là des minuties auxquelles les lecteurs judicieux ne prennent pas garde. Cependant il faut convenir que si un écrivain évitoit ces négligences , l'ouvrage ne perdrait rien de sa valeur intrinsèque.

J'ajouterai que les *consonnances* sont fort

autorisées parmi nous dans les proverbes : *qui langue a à Rome va : à bon chat , bon rat : quand il fait beau , prends ton manteau ; quand il pleut , prends-le si tu veux : il flatte en présence , il trahit en absence : belles paroles et mauvais jeu trompent les jeunes et les vieux : qui terre a guerre a ; amour et seigneurie ne veulent point de compagnie.*

CONSONNE, s. f. On divise les lettres en voyelles et en *consonnes*. Les voyelles sont ainsi appelées du mot *voix*, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes : elles forment toutes seules un son, une voix. Les *consonnes*, au contraire, ne sont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle ; et c'est de-là que vient le nom de *consonne*, *consonnans*, c'est à-dire, *qui sonne avec une autre*.

Il n'y a aucun être particulier qui soit voyelle, ni aucun qui soit *consonne* ; mais on a observé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui sort des poumons, lorsqu'on en fait usage pour former les sons destinés à être les signes des pensées. Ce sont ces différentes considérations ou précisions de notre esprit à l'occasion des modifications de la voix ; ce sont, dis-je, ces précisions qui nous ont donné lieu de former les mots de *voyelle*, de *consonne*, d'*articulation* et autres : ce qui distingue les différens points de vue de notre esprit sur le mécanisme de la parole, et nous donne lieu d'en discourir avec plus de justesse. Voyez **ABSTRACTION**.

Mais avant que d'entrer dans le détail des *consonnes*, et avant que d'examiner ce qui les distingue des voyelles, qu'il me soit permis de m'amuser un moment avec les réflexions suivantes :

La nature nous fait agir sans se mettre en peine de nous instruire ; je veux dire que nous venons au monde sans savoir comment : nous prenons la nourriture qu'on nous présente sans la connoître, et sans avoir aucune lumière sur ce qu'elle doit opérer en nous, ni même sans nous en mettre en peine ; nous marchons, nous agissons, nous nous transportons d'un lieu à un autre, nous voyons, nous regardons, nous entendons, nous parlons, sans avoir aucune connoissance des causes physiques, ni des parties internes de nous-mêmes que nous mettons en œuvre pour ces différentes opérations : de plus, les organes des sens sont les portes et l'occasion de toutes ces connoissances, au point que nous n'en avons aucune qui ne suppose quelque impression sensible antérieure qui nous ait donné lieu de l'acquérir par la réflexion ; cependant combien peu de personnes ont quelques lumières sur le mécanisme des organes des sens ? C'est bien de quoi on se met en peine, *id populus curat scilicet ? Ter. And. act. II, sc. 2.*

Après tout a-t-on besoin de ces connoissances pour sa propre conservation, et pour se procurer une sorte de bien-être qui suffit ?

Je conviens que non : mais d'un autre côté si l'on veut agir avec lumière et connoître les fondemens des sciences et des arts qui embellissent la société, et qui lui procurent des avan-

tages si réels et si considérables, on doit acquérir les connoissances physiques qui sont la base de ces sciences et de ces arts, et qui donnent lieu de les perfectionner.

C'étoit en conséquence de pareilles observations, que vers la fin du dernier siècle un médecin nommé *Amman*, qui résidoit en Hollande, apprenoit aux muets à parler, à lire, et à écrire. *Voyez l'art de parler* du P. Lamy, pag. 193. Et parmi nous M. Pereyre, par des recherches et par des pratiques encore plus exactes que celles d'*Amman*, opère ici (à Paris, quai des Augustins) les mêmes prodiges que ce médecin opéroit en Hollande.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici, comme ces deux philosophes, dans l'examen et dans le détail de la formation de chaque lettre particulière, de peur de m'exposer aux railleries de madame Jourdain et à celles de Nicole. *Voyez le Bourgeois gentilhomme* de Molière. Mais comme la mécanique de la voix est un sujet intéressant, que c'est principalement par la parole que nous vivons en société, que d'ailleurs un dictionnaire est fait pour toutes sortes de personnes, et qu'il y en a un assez grand nombre qui seront bien aises de trouver ici sur ce point des connoissances qu'ils n'ont point acquises dans leur jeunesse, j'ai cru devoir les dédommager de cette négligence, en leur donnant une idée générale de la mécanique de la voix, ce qui d'ailleurs fera entendre plus aisément la différence qu'il y a entre la *consonne* et la *voyelle*.

D'abord il faut observer que l'air qui sort des poumons est la matière de la voix, c'est-à-

dire, du chant et de la parole. Lorsque la poitrine s'élève par l'action de certains muscles, l'air extérieur entre dans les vésicules des poumons, comme il entre dans une pompe dont on élève le piston.

Ce mouvement, par lequel les poumons reçoivent l'air, est ce qu'on appelle *inspiration*.

Quand la poitrine s'affaisse, l'air sort des poumons; c'est ce qu'on nomme *expiration*.

Le mot de *respiration* comprend l'un et l'autre de ces mouvemens; ils en sont les deux espèces.

Le peuple croit que le gosier sert de passage à l'air et aux alimens; mais l'anatomie nous apprend qu'au fond de la bouche commencent deux tuyaux ou conduits différens, entourés d'une tunique commune.

L'un est appelé *ésophage*, *ἰσοφάγος*, c'est-à-dire, *porte-manger*, c'est par où les alimens passent de la bouche dans l'estomac; c'est le gosier.

L'autre *conduit*, le seul dont la connoissance appartienne à notre sujet, et situé à la partie antérieure du cou, c'est le canal par où l'air extérieur entre dans les poumons et en sort: on l'appelle *trachée-artère*; *trachée*, c'est-à-dire, rude, à cause de ses cartilages; *τραχῆα*, féminin de *τραχὺς*, *asper*; *artere*, d'un mot grec qui signifie *receptacle*, parce qu'en effet ce conduit reçoit et fournit l'air qui fait la voix: *ἀρτηρία παρὰ τὸ ἀέρα τέρειν*, *garder l'air*.

On confond communément l'un et l'autre de ces conduits sous le nom de gosier, *guttur*, quoique ce mot ne doive se dire que de l'éso-

phage; les grammairiens même donnent le nom de *gutturales* aux lettres que certains peuples prononcent avec une aspiration forte, et par un mouvement particulier de la trachée-artère.

Les cartilages et les muscles de la partie supérieure de la trachée-artère forment une espèce de tête, ou une sorte de couronne oblongue qui donne passage à l'air que nous respirons; c'est ce que le peuple appelle la *pomme* ou le *morceau d'Adam*. Les anatomistes la nomment *larynx*, γάρυξις, d'où vient κἀρίζω, *clamo* je crie. L'ouverture du larynx est appelée *glotte*, γλῶττις; et suivant qu'elle est resserrée ou dilatée par le moyen de certains muscles, elle forme la voix ou plus grêle, ou plus pleine.

Il faut observer qu'au-dessus de la glotte il y a une espèce de soupape, qui, dans le temps du passage des alimens, couvre la glotte; ce qui les empêche d'entrer dans la trachée-artère, on l'appelle *épiglotte*, ἐπι; *super*, *sur*, et γλῶττις ou γλῶττις.

M. Ferrein, célèbre anatomiste, a observé à chaque lèvre de la glotte une espèce de ruban large d'une ligne, tendu horizontalement; l'action de l'air qui passe par la fente ou glotte, excite dans ces rubans des vibrations qui les font sonner comme les cordes d'un instrument de musique: M. Ferrein appelle ces rubans *cordes vocales*. Les muscles du larynx tendent ou relâchent plus ou moins ces cordes vocales; ce qui fait la différence des tons dans le chant, dans les plaintes et dans les cris. *Voyez le Mémoire de M. Ferrein, Histoire de l'académie des sciences; année 1741, pag. 409.*

Les poumons, la trachée-artère, le larynx,
la

la glotte, et ses cordes vocales, sont les premiers organes de la voix, auxquels il faut ajouter le palais, c'est-à-dire, la partie supérieure et intérieure de la bouche, les dents, les lèvres, la langue, et même ces deux ouvertures qui sont au fond du palais, et qui répondent aux narines; elles donnent passage à l'air quand la bouche est fermée.

Tout air qui sort de la trachée-artère n'excite pas pour cela du son; il faut, pour produire cet effet, que l'air soit poussé par une impulsion particulière, et que, dans le temps de son passage, il soit rendu sonore par les organes de la parole: ce qui lui arrive par deux causes différentes.

Premièrement, l'air étant poussé avec plus ou moins de violence par les poumons, il est rendu sonore par la seule situation où se trouvent les organes de la bouche. Tout air poussé qui se trouve resserré dans un passage dont les parties sont disposées d'une certaine manière, rend un son; c'est ce qui se passe dans les instrumens à vent, tels que l'orgue, la flûte, etc.

En second lieu, l'air qui sort de la trachée-artère est rendu sonore dans son passage par l'action ou mouvement de quelqu'un des organes de la parole; cette action donne à l'air sonore une agitation et un trémoussement momentané, propre à faire entendre telle ou telle *consonne*: voilà deux causes qu'il faut bien distinguer; 1°. simple situation d'organes; 2°. action ou mouvement de quelque organe particulier sur l'air qui sort de la trachée-artère.

Je compare la première manière à ces fentes qui rendent sonore le vent qui y passe, et je

trouve qu'il en est à peu près de la seconde; comme de l'effet que produit l'action d'un corps solide qui en frappe un autre. C'est ainsi que la *consonne* n'est entendue que par l'action de quelqu'un des organes de la parole sur quelque autre organe, comme de la langue sur le palais ou sur les dents, d'où résulte une modification particulière de l'air sonore.

Ainsi l'air poussé par les poumons, et qui sort par la trachée-artère, reçoit, dans son passage, différentes modifications et divers trémousse-mens, soit par la situation, soit par l'action des autres organes de la parole de celui qui parle; et ces trémousse-mens parvenus jusqu'à l'organe de l'ouïe de ceux qui écoutent, leur font entendre les différentes modulations de la voix et les divers sons des mots, qui sont les signes de la pensée qu'on veut exciter dans leur esprit.

Les différentes sortes de parties qui forment l'ensemble de l'organe de la voix, donnent lieu de comparer cet organe selon les différens effets de ces parties, tantôt à un instrument à vent, tel que l'orgue ou la flûte; tantôt à un instrument à corde, tantôt enfin à quelqu'autre corps capable de faire entendre un son, comme une cloche frappée par son battant, ou une enclume sur laquelle on donne des coups de marteau.

Par exemple, s'agit-il d'expliquer la voyelle, on aura recours à une comparaison tirée de quelque instrument à vent. Supposons un tuyau d'orgue ouvert, il est certain que tant que ce tuyau demeurera ouvert, et tant que le soufflet fournira de vent ou d'air, le tuyau rendra le son, qui est l'effet propre de l'état

et de la situation où se trouvent les parties par lesquelles l'air passe. Il en est de même de la flûte ; tant que celui qui en joue y souffle de l'air , on entend le son propre au trou que les doigts laissent ouvert : le tuyau d'orgue , ni la flûte n'agissent point , ils ne font que se prêter à l'air poussé , et demeurent dans l'état où cet air les trouve.

Voilà précisément la voyelle. Chaque voyelle exige que les organes de la bouche soient dans la situation requise pour faire prendre à l'air qui sort de la trachée-artère la modification propre à exciter le son de telle ou telle voyelle. La situation qui doit faire entendre l'*a* , n'est pas la même que celle qui doit exciter le son de l'*i* ; ainsi des autres.

Tant que la situation des organes subsiste dans le même état , on entend la même voyelle aussi long-temps que la respiration peut fournir d'air. Les poumons sont à cet égard ce que les soufflets sont à l'orgue.

Selon ce que nous venons d'observer , il suit que le nombre des voyelles est bien plus grand qu'on ne le dit communément.

Tout son qui ne résulte que d'une situation d'organes sans exiger aucun battement ni mouvement qui survienne aux parties de la bouche , et qui peut être continué aussi long-temps que l'expiration peut fournir d'air ; un tel son est une voyelle. Ainsi *a* , *d* , *é* , *è* , *é* , *i* , *o* , *ô* , *u* ou *eu* et sa foible *e* muet , et les nazales *an* , *en* , etc. Tous ces sons là sont autant de voyelles particulières , tant celles qui ne sont écrites que par un seul caractère , telles que *a* , *e* , *i* , *o* , *u* , que celles qui , faute d'un ca-

ractère propre, sont écrites par plusieurs lettres, telles que *ou*, *eu*, *oient*, etc. Ce n'est pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'est la simplicité du son qui ne dépend que d'une situation d'organes, et qui peut être continué : ainsi *au*, *eau*, *ou*, *eu*, *ayent*, etc. quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en sont pas moins de simples voyelles. Nous avons donc la voyelle *u* et la voyelle *ou*; les Italiens n'ont que l'*ou*, qu'ils écrivent par le simple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu*; l'*e* muet en est la foible, et est aussi une voyelle particulière.

Il n'en est pas de même de la *consonne*; elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une situation d'organes qui puisse être permanente, elle est l'effet d'une action passagère, d'un tremoussement ou d'un mouvement momentanée (écrivez *momentanée* par deux *ee*, telle est l'analogie des mots français, qui viennent de mots latins *eu*, *eus*, c'est ainsi que l'on dit les *champs élysées*, les *monts Pyrenées*, le *colisée*, et non le *colisé*, le fleuve *Alphée*, et non le fleuve *alphé*, *fluvius Alpheus*. Voyez le dictionn. de l'académie, celui de Trévoux, et celui de Joubert aux mots *momentanée* et *spontanée*) de quelque organe de la parole, comme de la langue, des lèvres, etc.; ensorte que si j'ai comparé la voyelle au son qui résulte d'un tuyau d'orgue ou du trou d'une flûte, je crois pouvoir comparer la *consonne* à l'effet que produit le battant d'une cloche, ou le marteau sur l'enclume; fournissez de l'air à un tuyau d'un orgue ou au trou d'une flûte, vous entendrez toujours le même son; au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la

cloche et ceux du marteau de l'enclume pour avoir encore le son qu'on a entendu la première fois; de même si vous cessez de répéter le mouvement des lèvres qui a fait entendre le *be* ou le *pe*; si vous ne redoublez point le trémoussement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces *consonnes*. On n'entend de son que par les trémoussements que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent: or l'action des lèvres ou les agitations de la langue donnent à l'air qui sort de la bouche la modification propre à faire entendre telle ou telle *consonne*. Or, si après une telle modification, l'émission de l'air qui l'a reçue dure encore, la bouche demeurant nécessairement ouverte pour donner passage à l'air, et les organes se trouvant dans la situation qui a fait entendre la voyelle, le son de cette voyelle pourra être continué aussi long-temps que l'émission de l'air durera; au lieu que le son de la *consonne* n'est plus entendu après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union ou combinaison d'une *consonne* avec une voyelle, ne peut se faire que par une même émission de voix; cette union est appelée *articulation*. Il y a des articulations simples, et d'autres qui sont plus ou moins composées: ce que M. *Harduin*, secrétaire de la société littéraire d'Arras, a extrêmement bien développé dans un mémoire particulier. Cette combinaison se fait d'une manière successive, et elle ne peut être que momentanée. L'oreille distingue l'effet du battement et celui de la situation: elle entend séparément l'un après l'autre: par

exemple, dans la syllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, ensuite l'*a*; et l'on garde ce même ordre quand on écrit les lettres qui font les syllabes, et les syllabes qui font les mots.

Enfin cette union est de peu de durée, parce qu'il ne seroit pas possible que les organes de la parole fussent en même temps en deux états, qui ont chacun leur effet propre et différent. Ce que nous venons d'observer à l'égard de la *consonne* qui entre dans la composition d'une syllabe, arrive aussi par la même raison dans les deux voyelles qui font une diphthongue, comme *ui*, dans *lui*, *nuit*, *bruit*, etc. L'*u* est entendu le premier, et il n'y a que le son de l'*i* qui puisse être continué, parce que la situation des organes qui forme l'*i*, a succédé subitement à celle qui avoit fait entendre l'*u*.

L'articulation ou combinaison d'une *consonne* avec une voyelle fait une syllabe; cependant une seule voyelle fait aussi fort souvent une syllabe. La syllabe est un son ou simple ou composé, prononcé par une seule impulsion de voix, *a-jou-té*, *ré-u-ni*, *cré-é*, *cri-a*, *il-y-a*.

Les syllabes qui sont terminées par des *consonnes* sont toujours suivies d'un son foible, qui est regardé comme un *e* muet; c'est le nom que l'on donne à l'effet de la dernière ondulation ou du dernier trémoussement de l'air sonore, c'est le dernier ébranlement que le nerf auditif reçoit de cet air: je veux dire que cet *e* muet foible n'est pas de même nature que l'*e* muet excité à dessein, tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e*, *vi-e*, et tels que sont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainsi il y a bien de la

différence entre le son foible que l'on entend à la fin du mot *Michel* et le dernier du mot *Michele*, entre *bel* et *belle*, entre *coq* et *coque*, entre *Job* et *robe*, *bal* et *balle*, *cap* et *cape*, *Siam* et *ame*, etc.

S'il y a dans un mot plusieurs *consonnes* de suite, il faut toujours supposer entre chaque *consonne* cet *e* foible et fort bref; il est comme le son que l'on distingue entre chaque coup de marteau, quand il y en a plusieurs qui se suivent d'aussi près qu'il est possible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible est dans toutes les langues.

Recueillons de ce que nous avons dit, que la voyelle est le son qui résulte de la situation où les organes de la parole se trouvent dans le temps que l'air de la voix sort de la trachée-artère, et que la *consonne* est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'est relativement à chacun de ces organes, que dans toutes les langues on divise les lettres en certaines classes où elles sont nommées du nom de l'organe particulier, qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainsi les unes sont appelées *labiales*, d'autres *linguales*, ou bien *palatiales*, ou *dentales*, ou *nazales*, ou *gutturales*. Quelques-unes peuvent être dans l'une et dans l'autre de ces classes, lorsque divers organes concourent à leur formation.

1°. Labiales, *b, p, f, v, m,*

2°. Linguales, *d, t, n, l, r.*

3°. Palatiales, *g, j, c fort*, ou *k*, ou *q*; le mouillé fort *ille*, et le mouillé foible *ye*.

4°. Dendales ou sifflantes, *s* ou *c* doux, tel que *se*, *si*; *z*, *ch*; c'est à cause de ce sifflement que les anciens ont appelé ces *consonnes*, *semivocales*, demi-voyelles; au lieu qu'ils appeloient les autres *muettes*.

5°. Nazales, *m*, *n*, *gn*.

6°. Gutturales; c'est le nom qu'on donne à celles qui sont prononcées avec une aspiration forte, et par un mouvement du fond de la trachée-artère. Ces aspirations fortes sont fréquentes en orient et au midi: il y a des lettres gutturales parmi les peuples du nord. Ces lettres paroissent rudes à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Nous n'avons de son guttural que le *hé*, qu'on appelle communément *ache aspirée*: cette aspiration est l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée-artère; nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros*, *la hauteur*.

Les Grecs prononçoient certaines *consonnes* avec cette aspiration. Les Espagnols aspirent aussi leur *j*, leur *g* et leur *x*.

Il y a des grammairiens qui mettent le *h* au rang des *consonnes*; d'autres au contraire soutiennent que ce signe, ne marquant aucun son particulier analogue aux sons des autres *consonnes*, il ne doit être considéré que comme un signe d'aspiration.

Ils ajoutent que les Grecs ne l'ont point regardé autrement; qu'ils ne l'ont point mis dans leur alphabet entant que signe d'aspiration, et que dans l'écriture ordinaire, ils ne le marquent que comme les accents au-dessus des lettres; et que si dans la suite il a passé dans l'alphabet latin, et de-là dans ceux des

langues modernes, cela n'est arrivé que par l'indolence des copistes qui ont suivi le mouvement des doigts, et écrit de suite ce signe avec les autres lettres du mot, plutôt que d'interrompre ce mouvement pour marquer l'aspiration au-dessus de la lettre.

Pour moi, je crois que, puisque les uns et les autres de ces grammairiens conviennent de la valeur de ce signe, ils doivent se permettre réciproquement de l'appeler ou *consonne* ou *signe d'aspiration*, selon le point de vue qui les affecte le plus.

Les lettres d'une même classe se changent facilement l'une pour l'autre; par exemple, le *b* se change facilement ou en *p*, ou en *v*, ou en *f*; parce que ces lettres étant produites par les mêmes organes, il suffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins pour faire entendre ou l'une ou l'autre.

Le nombre des lettres n'est pas le même partout. Les Hébreux et les Grecs n'avoient point *le mouillé* ni le son du *gn*. Les Hébreux avoient le son du *che*, *ψ*, *schin*: mais les Grecs ni les Latins ne l'avoient point. La diversité des climats cause des différences dans la prononciation des langues.

Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, et même certaines parties des organes, dont les autres ne font point d'usage. Il y a aussi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, et même en chaque ville, on s'énonce avec une sorte de modulation particulière, c'est ce qu'on appelle *accent national* ou *accent provincial*. On en

dirai *me*, comme dans *aime*, et *nè*, comme dans *sone* ou dans *bonne*, ainsi des autres.

Cette pratique facilite extrêmement la liaison des *consonnes* avec les voyelles, pour en faire des syllabes *fe*, *a*, *fa*, *fe*, *re*, *i*, *fri*, ensorte qu'*épeler* c'est *lire*. Cette méthode a été renouvelée de nos jours par MM. de Launay père et fils, et par d'autres maîtres habiles. Les mouvemens que M. Dumas s'est donnés pendant sa vie pour établir son bureau typographique, ont aussi beaucoup contribué à faire connoître cette dénomination, ensorte qu'elle est aujourd'hui pratiquée, même dans les petites écoles.

Voyons maintenant le nombre de nos *consonnes*; je les joindrai, autant qu'il sera possible, à chacune de nos huit voyelles principales.

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.
B, b,	be.	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 4em; margin-right: 10px;">}</div> <div style="margin-left: 10px;"> <p style="margin: 0;">^a <i>Babylone</i>, ⁱ <i>béat</i>, ⁱ <i>biere</i>,</p> <p style="margin: 0;">^o <i>Bonet</i>, ^u <i>bule</i>, ^{ou} <i>boule</i>,</p> <p style="margin: 0;">^{eu} <i>Beurre</i>, ^{é muet.} <i>bedeau</i>.</p> </div> </div>
C, c dur, K, Q, q,	que.	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 4em; margin-right: 10px;">}</div> <div style="margin-left: 10px;"> <p style="margin: 0;"><i>Cadre</i> ou <i>quadre</i>, <i>karat</i> ou <i>carat</i>, <i>kalendes</i> ou <i>calendes</i>, <i>le</i></p> <p style="margin: 0;"><i>Quénoi</i>, <i>qui</i>, <i>kiricle</i>, <i>coco</i>, <i>cure</i>, <i>le cou</i>, <i>queue</i>, <i>querir</i>, <i>querelle</i>.</p> </div> </div>

Comme je ne cherche que les sons propres de chaque lettre de notre langue, désignés par un seul caractère incommunicable à tout autre son, je ne donne ici au *c* que le son

fort qu'il y a dans les syllabes *ca*, *co*, *cu*. Le son doux *ce*, *ci* appartient au *s*; et le son *ze*, *zi* appartient à la lettre *z*.

Figure de la lettre.	Nom la lettre.	Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.
D, d,	de.	{ <i>David</i> , un <i>dé</i> , <i>Diane</i> , <i>odou</i> , <i>duché</i> , <i>douleur</i> , <i>deux</i> , <i>demande</i> .
F, f,	fe.	{ <i>Faveur</i> , <i>féminin</i> , <i>fini</i> , <i>forêt</i> , <i>funeste</i> , le <i>four</i> , le <i>feu</i> , <i>femelle</i> .
G, g dur	gue.	{ <i>Gaje</i> , <i>guérir</i> , <i>guide</i> , à <i>gogo</i> , <i>gutural</i> , <i>goulu</i> , <i>gueux</i> , <i>guedé</i> .

Je ne donne ici à ce caractère que le son qu'il a devant *a*, *o*, *u*; le son foible *ge*, *gi*, appartient au *j*.

J, j,	je.	{ <i>Jamais</i> , <i>jésuite</i> , <i>j'irai</i> , <i>joli</i> , <i>jupe</i> , <i>jouc</i> , <i>jeu</i> , <i>jetter</i> , <i>jetton</i> .
-------	-----	---

Le son du *j* devant *i* a été donné dans notre orthographe vulgaire au *g* doux, *gibier*, *gîte*, *giboulée*, etc. et souvent malgré l'étymologie, comme dans *ci gît*, *hïc jacet*. Les partisans de l'orthographe vulgaire ne respectent l'étymologie, que lorsqu'elle est favorable à leur préjugé.

L, l,	le.	{ <i>La</i> , <i>légion</i> , <i>livre</i> , <i>loge</i> , <i>la lune</i> , <i>Louis</i> , <i>lèurrer</i> , <i>leçon</i> .
M, m,	me.	{ <i>Machine</i> , <i>médisant</i> , <i>midi</i> , <i>morale</i> , <i>muse</i> , <i>moulin</i> , <i>meunier</i> , <i>mener</i> .
N, n,	ne.	{ <i>Nager</i> , <i>Néron</i> , <i>Nicole</i> , <i>novice</i> , <i>nuage</i> , <i>nourrice</i> , <i>neutre</i> , <i>mener</i> .

Figure de la lettre. | *Nom de la lettre.* | *Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.*

P, p,	pe.	{ Pape , péril , pigeon , pommade , punition , poupée , peuple , pelé , pelote.
R, r,	re.	{ Ragout , règle , rivage , Rome , rude , rouge , Reutlingen , ville de Suabe , revenir.
S, s,	se.	{ Sage , séjour , Sion , Solon , sucre , souvenir , seul , semaine.
T, t,	te.	{ Table , ténèbres , tiarre , tonnerre , tuteur , Toulouse , l'ordre teutonique en Allemagne , tenir.
V, v,	ve.	{ Valeur , vélin , ville , volonté , vulgaire , vouloir , je veux , venir.
Z, z,	ze.	{ Zacharie , zéphire , zizanie , zone , Zurich , ville en Suisse.

Je ne mets pas ici la lettre *x* , parce qu'elle n'a pas de son qui lui soit propre. C'est une lettre double que les copistes ont mise en usage pour abréger. Elle fait quelquefois le service des deux lettres fortes *c s* , et quelquefois celui des deux foibles *g z* .

<i>x</i> pour <i>c s</i> .		<i>x</i> pour <i>g z</i> .	
<i>Exemples.</i>	<i>Prononcez.</i>	<i>Exemples.</i>	<i>Prononcez.</i>
Axe ,	ac-se.	Examen ,	eg-zamen.
Axiome ,	ac-siome.	Exemple ,	eg-zemple.
Alexandre ,	Alec-sandre.	Exaucer ,	eg-zaucer.
Fluxion ,	fluc-sion.	Exarque ,	Eg-zarque.
Sexe ,	sec-se.	Exercice ,	eg-zercicc.
Taxe ,	tac-se.	Exil ,	eg-zil.
Vexé ,	vec-sé.	Exiger ,	eg-ziger.
Xavier ,	Csa-vier.	Exode ,	eg-zode.
Xénophon ,	Csé-nophon.	Exhorter ,	eg-zhorter.

A la fin des mots, l'*x* a en quelques noms propres le son de *cs* ; *Ajax*, *Pollux*, *Styx*, on prononce *Ajacs*, *Pollucs*, *Stycs*. Il en est de même de l'adjectif *préfix*, on prononce *préfixcs*.

Mais dans les autres mots que les maîtres à écrire, pour donner plus de jeu à la plume, ont terminé par un *x*, ce *x* tient seulement la place du *s*, comme dans je *veux*, les *cieux*, les *yeux*, la *voix*, *six*, *dix*, *chevaux*, etc.

Le *x* est employé pour deux *s* dans *soixante*, *Bruxelles*, *Auxone*, *Auxerre*, on dit *Ausserre*, *soissante*, *Brusselles*, *Aussone*, à la manière des Italiens qui n'ont point de *x* dans leur alphabet, et qui employent les deux *ss* à la place de cette lettre : *Alessandro*, *Alessio*.

On écrit aussi, par abus, le *x* au lieu du *z*, en ces mots *sixième*, *deuxième*, quoiqu'on prononce *sixième*, *deuxième*. Le *x* tient lieu du *c* dans *excellent*, prononcez *eccellent*.

Voilà déjà quinze sons *consonnes* désignés par quinze caractères propres ; je rejette ici les caractères auxquels un usage aveugle a donné le son de quelqu'un des quinze que nous venons de compter ; tels sont le *k* et le *q*, puisque le *c* dur marque exactement le son de ces lettres. Je ne donne point ici au *c* le son du *s*, ni au *s* le son du *z*. C'est ainsi qu'en grec, le *x* cappa est toujours cappa, le *ς* sigma toujours sigma ; de sorte que si en grec, la prononciation d'un mot vient à changer, ou par contraction, ou par la forme de la conjugaison, ou par la raison de quelque dialecte, l'orthographe de ce mot se conforme

au nouveau son qu'on lui donne. On n'a égard en grec qu'à la manière de prononcer les mots, et non à la source d'où ils viennent, quand elle n'influe en rien sur la prononciation, qui est le seul but de l'orthographe. Elle ne doit que peindre la parole, qui est son original; elle ne doit point en doubler les traits, ni lui en donner qu'il n'a pas, ni s'obstiner à le peindre à présent tel qu'il étoit il y a plusieurs années.

Au reste les réflexions que je fais ici n'ont d'autre but que de tâcher de découvrir les sons de notre langue. Je ne cherche que le fait. D'ailleurs je respecte l'usage dans le temps même que j'en reconnois les écarts et la déraison; et je m'y conforme malgré la réflexion sage du célèbre prote de Poitiers et de M. Restaut, qui nous disent qu'*il est toujours louable, en fait d'orthographe, de quitter une mauvaise habitude, pour en contracter une meilleure*, c'est-à-dire, plus conforme aux lumières naturelles et au but de l'art. *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire, édit. de 1739, page 421. et IV. édition corrigée par M. Restaut, 1752, page 635.*

Que si quelqu'un trouve qu'il y a de la contrariété dans cette conduite, je lui répons que tel est le procédé du genre humain. Agissons-nous toujours conformément à nos lumières et à nos principes?

Aux quinze sons que nous venons de remarquer, on doit en ajouter encore quatre autres qui devraient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, comme ils firent à l'*e* long, à l'*o* long, et aux lettres aspirées. Les
quatre

quatre sons dont je veux parler ici sont le *ch* qu'on nomme *che*, le *gn* qu'on nomme *gne*, le *ll* ou *lle* qui est un son mouillé fort, et le *y* qu'on nomme *yè*, qui est un son mouillé foible.

Figure.	Nom.	Exemples.
Gh, ch,	che.	Chapeau, chérir, chicane, chose, chute, chou, chemin, cheval.
Gn,	gne.	

Il ne s'agit pas de ces deux lettres, quand elles gardent leur son propre, comme dans *gnomon*, *magnus*, il s'agit du son mouillé qu'on leur donne dans

}	<i>Pays de Coca-gne.</i>
	<i>Allema-gne.</i>
	<i>Ma-gnanime.</i>
	<i>Champa-gne.</i>
	<i>Rè-gne.</i>
	<i>Li-gne.</i>
	<i>Insi-gne.</i>
	<i>Ma-gnifique.</i>
<i>Avi-gnon.</i>	
	<i>Oi-gnon.</i>

Les Espagnols marquent ce son par un *n* surmonté d'une petite ligne, qu'ils appellent *tilde*, c'est-à-dire, titre.

}	<i>Montaña, montagne.</i>
	<i>España, Espagne.</i>

ll, | *lle* mouillé fort.

Nous devrions avoir aussi un caractère particulier destiné uniquement à marquer le son de *l mouillé*. Comme ce caractère nous manque, notre orthographe n'est pas uniforme dans la manière de désigner ce son; tantôt nous l'indiquons par un seul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois, par *lh*. On doit seulement observer que *l mouillé* est presque toujours précédé d'un *i*; mais cet *i* n'est pas pour cela la marque caractéristique du *l*

mouillé, comme on le voit dans *civil*, *Nil*, *éxil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'est point mouillé, non plus que dans *Achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire qu'avec un seul *l*.

Il faut observer qu'en plusieurs mots, l'*i* se fait entendre dans la syllabe avant le son mouillé, comme dans *pé-ri-l*, on entend l'*i*, ensuite le son mouillé, *pé-ri-l*.

Il y a, au contraire, plusieurs mots où l'*i* est muet, c'est-à-dire qu'il n'y est pas entendu séparément du son mouillé; il est confondu avec ce son, ou plutôt, où il n'y est point quoiqu'on l'écrive, ou il y est bien foible.

EXEMPLES où l'*i* est entendu.

<i>Péri-l.</i>	<i>Babi-lle.</i>
<i>Avri-l.</i>	<i>Veti-lle.</i>
<i>Babi-l.</i>	<i>Fréi-lle.</i>
<i>Du mi-l.</i>	<i>Chevi-lle.</i>
<i>Un genti-l-homme.</i>	<i>Fami-lle.</i>
<i>Brési-l.</i>	<i>Cédi-lle.</i>
<i>Fi-lle.</i>	<i>Sévi-lle.</i>

EXEMPLES où l'*i* est muet et confondu avec le son mouillé.

<i>De l'a-il, de l'ail.</i>	<i>Ni sou ni ma-ille.</i>
<i>Qu'il s'en a-ille.</i>	<i>Sans pare-ille.</i>
<i>Bou-ill-on, bouillir.</i>	<i>Il ra-ille.</i>
<i>Boute-ille.</i>	<i>Le duc de Saffi.</i>
<i>Berca-il.</i>	<i>Le seu-il de la porte.</i>
<i>Ema-il.</i>	<i>Le somme-il, il somme-ille.</i>
<i>Evanta-il.</i>	<i>Sou-iller.</i>
<i>Qu'il sou-ille.</i>	<i>Trava-il, trava-iller.</i>
<i>Qu'il fa-ille.</i>	<i>Qu'il veu-ille.</i>
<i>Le village de Julli.</i>	<i>La ve-ille.</i>
<i>Merve-ille.</i>	<i>Rien qui va-ille.</i>
<i>Mou-ille, mou-ill-er.</i>	

Le son mouillé du *l* est aussi marqué dans quelques noms propres par *lh*. *Milhaud*, ville de Rouergue, *M. Silhon*, *M. de Pardalhac*.

On a observé que nous n'avons point de mots qui commencent par le son mouillé.

Du *yé* ou *mouillé foible*. Le peuple de Paris change le mouillé fort en mouillé foible; il prononce *fi-ye* au lieu de *fille*, *Ver-sayes* pour *Versailles*. Cette prononciation a donné lieu à quelques grammairiens modernes d'observer ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence dans la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, etc. et de celle de *moy-en*, *pa-yen*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yonne*, *Ma-yence*, *Bla-ye*, ville de Guiène, *fa-yance*, *em-plo-yons* à l'indicatif, afin que nous *em-plo-i-yons*, que vous *a-i-yez*, que vous *so-i-yez* au subjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yene*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yene*, *ca-yer*, *fo-yer*, *bo-yaux*.

Ces grammairiens disent que ce son mouillé est une *consonne*. C'est ce que j'ai entendu soutenir il y a long-temps par un habile grammairien, M. Faiguet, qui nous a donné le mot CITATION. M. du Mas, qui a inventé le bureau typographique, dit que « dans les mots » *pa-yer*, *emplo-yer*, etc. *yé* est une espèce » d'*i* mouillé *consonne* ou *demi-consonne* ». *Bibliothèque des enfans*, III vol. page 209, Paris 1733.

M. de Launay dit que « cette lettre *y* est » amphibie; qu'elle est voyelle quand elle a » la prononciation de *i*, mais qu'elle est *con-* » *sonne*, quand on l'emploie avec les voyelles, » comme dans les syllabes *ya*, *yé*, etc., et

» qu'alors il la met au rang des *consonnes*.
Méthode de M. de Launay, p. 39 et 40 ;
Paris, 1741.

Pour moi, je ne dispute pas sur le nom ; l'essentiel est de bien distinguer et de bien prononcer cette lettre. Je regarde ce son *yé* dans les exemples ci-dessus, comme un son mixte qui me paroît tenir de la voyelle et de la *consonne*, et faire une classe à part.

Ainsi, en ajoutant le *che* et les deux sons mouillés *gn* et *ll*, aux quinze premières *consonnes*, cela fait dix-huit *consonnes*, sans compter le *h* aspiré ; ni le mouillé foible ou son mixte *ye*.

Je vais finir par une division remarquable entre les *consonnes*. Depuis M. l'abbé de Dangeau, nos grammairiens les divisent en foibles et en fortes, c'est-à-dire, que le même organe poussé par un mouvement doux, produit une *consonne* foible, et que s'il a un mouvement plus fort et plus appuyé, il fait entendre une *consonne* forte. Ainsi *B* est la foible de *P*, et *P* est la forte de *B*. Je vais les opposer ici les unes aux autres.

CONSONNES FOIBLES.

B

Bacha.

Baigner.

Bain.

Bal.

Balle.

Ban.

Baquet.

CONSONNES FORTES.

P

Pacha, terme d'honneur
 qu'on donne aux grands
 officiers chez les Turcs.

Peigner.*Pain*.*Pal*, terme de blason.*Pâle*.*Pan*, dieu du paganisme.*Pacquet*.

Bar, duché en Lorraine.	<i>Par.</i>
Bâté.	<i>Paté.</i>
Bâtard.	<i>Patard, petite monnaie.</i>
Beau.	<i>Peau.</i>
Bécher.	<i>Pécher.</i>
Bercer.	<i>Percer.</i>
Billard.	<i>Pillard.</i>
Blanche.	<i>Planche.</i>
Bois.	<i>Pois.</i>

D **T**

D ACTYLE, terme de poésie.	T ACTILE, qui peut être touché ou qui concerne le sens du toucher, les qualités tactiles.
-----------------------------------	--

Danser.	<i>Tanser, réprimander.</i>
Dard.	<i>Tard.</i>
Dater.	<i>Tâter.</i>
Déiste.	<i>Théiste.</i>
Dette.	<i>Tete, iltete. Tête, caput.</i>
Doge.	<i>Toge.</i>
Doict.	<i>Toict.</i>
Donner, il donne.	<i>Tonner, il tonne.</i>

G, gue. **E dur. K ou Q, que.**

Gabaret, ville de Gas-cogne.	<i>Cabaret.</i>
Gache.	<i>Cache.</i>
Gage.	<i>Cage.</i>
Gale.	<i>Çale, terme de marine.</i>
Gand.	<i>Can, qu'on écrit communément Caen. Quand, quand.</i>
Glace.	<i>Classe.</i>
Grace.	<i>Crasse.</i>
Grand.	<i>Cran.</i>
Greve.	<i>Creve.</i>
Gris.	<i>Cri, cris.</i>
Grossa.	<i>Crosse.</i>
Grotte.	<i>Crotte.</i>

<i>J, je.</i>	<i>Ch, che.</i>
Japon.	Chapon.
Jarretiére.	Charretiére.
Jatte.	Chatte.
<i>V, ve.</i>	<i>F, fe.</i>
Vain.	Fain.
Valoir.	Falloir, il falloit.
Vaner.	Faner.
Vendre, vendu.	Fendre, fendu.
<i>Z, zè.</i>	<i>S, se.</i>
Zèle.	Selle.
Zone.	La Saone, rivière.
	Il sonne, de sonner.
<i>Ye mouillé foible.</i>	<i>L, ll mouillé fort.</i>
Qu'il pai-ye.	Pa-ille.
Pa-yen.	Ma-ille.
Moi-yen.	Va-ille.
La ville de Bla-ye, en Guyenne.	Versa-illes.
Les îles Luca-yes en Amérique.	Fi-llé.
La ville de Noyon en Pi- cardie.	Fami-llé.
etc.	etc.

Par ce détail des consonnes foibles et des fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m, n*, et les deux liquides *l, r*, dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible; et ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ces quatre lettres, selon l'observation que M. Har- duin a faite dans le mémoire dont j'ai parlé, c'est qu'elles peuvent se lier avec chaque es-

pèce de *consonne*, soit avec les foibles, soit avec les fortes, sans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*, voilà le *m* devant une foible; *impitoyable*, le voilà devant une forte. Je ne prétens pas dire que ces quatre *consonnes* soient immuables; elles se changent souvent, sur-tout entr'elles, je dis seulement qu'elles peuvent précéder ou suivre indifféremment ou une lettre foible, ou une forte. C'est peut-être par cette raison que les anciens ont donné le nom de *liquides* à ces quatre consonnes *m, n, l, r*.

Au lieu qu'à l'égard des autres, si une foible vient à être suivie d'une forte, les organes prenant la disposition requise pour articuler cette lettre forte, font prendre le son fort à la foible qui précède; ensorte que celle qui doit être prononcée la dernière change celle qui est devant en une lettre de son espèce, la forte change la foible en forte, et la foible fait que la forte devient foible.

C'est ainsi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *cs*, qui sont deux fortes, et tantôt *gz*, qui sont deux foibles. C'est par la même raison qu'au préterit, le *b* de *scribo* se change en *p*, à cause d'une lettre forte qui doit suivre: ainsi on dit *scribo, scripsi, scriptum*. M. Harduin est entré à ce sujet dans un détail fort exact par rapport à la langue française: et il observe que, quoique nous écrivions *absent*, si nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apsent*.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the need for a systematic approach to data collection and the importance of using reliable sources of information.

3. The third part of the document describes the process of interpreting the data and drawing conclusions from it. It stresses the need for a clear understanding of the data and the ability to identify trends and patterns that are significant to the organization's goals.

4. The fourth part of the document discusses the importance of communicating the results of the analysis to the relevant stakeholders. It emphasizes that clear and concise communication is essential for ensuring that the information is understood and acted upon.

5. The fifth part of the document provides a summary of the key findings and conclusions of the study. It highlights the main points of the analysis and the implications of the results for the organization's future operations.

6. The sixth part of the document discusses the limitations of the study and the need for further research. It acknowledges that there are certain constraints on the data and the analysis, and that further work is needed to address these limitations.

7. The seventh part of the document provides a list of references and sources used in the study. It includes a variety of academic journals, books, and other sources of information that have been consulted during the research process.

8. The eighth part of the document is a conclusion that summarizes the overall findings of the study and provides a final statement on the importance of the research. It emphasizes that the information presented in the document is intended to provide a comprehensive overview of the current state of the field and to guide future research and practice.

T A B L E
D E S M A T I È R E S
D U T O M E Q U A T R I È M E .

MÉLANGES DE GRAMMAIRE, DE PHILO-
SOPHIE, *etc.*, TIRÉS DE L'ENCYCLOPÉDIE.

A

	Pages
A.	3
<i>Abécédaire.</i>	16
<i>Ablatif.</i>	id.
<i>Abrégés.</i>	27
<i>Abréviateur.</i>	29
<i>Absolument.</i>	id.
<i>Abstraction.</i>	id.
<i>Abstraire.</i>	41
<i>Accent.</i>	42
<i>Acception.</i>	64
<i>Accès.</i>	65
<i>Accident.</i>	id.

	Pages
<i>Accusatif.</i>	76
<i>Act f.</i>	83
<i>Ad.</i>	84
<i>Adjectif.</i>	85
<i>Adjoint.</i>	111
<i>Admiratif.</i>	id.
<i>Adverbe.</i>	112
<i>Adverbial.</i>	121
<i>Adverbialement.</i>	122
<i>Adversatif.</i>	id.
<i>Æ.</i>	123
<i>Alphabet.</i>	124
<i>Alphabétique.</i>	135
<i>Alternative.</i>	136
<i>Ambigu.</i>	id.
<i>Amphibologie.</i>	id.
<i>Anacoluthé.</i>	138
<i>Anadiplose.</i>	139
<i>Analogie.</i>	id.
<i>Analogue.</i>	141
<i>Anaphore.</i>	142
<i>Anastrophe.</i>	id.
<i>Anglicisme.</i>	143
<i>Anomal.</i>	id.
<i>Anomalie.</i>	144
<i>Antécédent.</i>	145
<i>Antépénultième.</i>	id.
<i>Anti.</i>	id.
<i>Anti-phrase.</i>	147
<i>Antiptose.</i>	148
<i>Anti-sigma.</i>	152

DES MATIÈRES. 395

	Pages
<i>Anti-strophe.</i>	153
<i>Antithèse.</i>	154
<i>Aoriste.</i>	id.
<i>Apherèse.</i>	155
<i>Apocope.</i>	156
<i>Apographe.</i>	id.
<i>Apostrophe.</i>	id.
<i>Appellatif.</i>	158
<i>Apposition.</i>	160
<i>Aprè.</i>	161
<i>Après.</i>	162
<i>Aptote.</i>	163
<i>Arsis.</i>	id.
<i>Article.</i>	164
<i>Articulé.</i>	249
<i>Aspiration.</i>	250
<i>Aspirée.</i>	id.
<i>Astérique.</i>	252
<i>Avant.</i>	id.
<i>Augment.</i>	255
<i>Autographe.</i>	256
<i>Auxiliaire.</i>	id.

B.

<i>B.</i>	261
<i>Bâillement.</i>	265
<i>Barbarisme.</i>	269
<i>Bat, Battologie, Butubata.</i>	271
<i>Brachygraphie.</i>	273

